

Commune de Watermael-Boitsfort



Rapport annuel
2018-2019

Avant-propos

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
au
Conseil communal de Watermael-Boitsfort

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 96 de la nouvelle loi communale, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, pour la période comprise

entre le 31 août 2018 et le 1^{er} septembre 2019.

Ce rapport se découpe en quatre grandes parties :

1. Informations générales
2. Présentation des organes communaux
3. Organigrammes du personnel communal
4. Activités de la commune

Bonne lecture

Par le Collège :
Le secrétaire,



Etienne TIHON

Watermael-Boitsfort, le 31 décembre 2019

Le Bourgmestre,



Olivier DELEUZE

Explications relatives à la partie 4 « ACTIVITES DE LA COMMUNE » Informations

La division de cette partie en 9 sections s'inspire de la classification fonctionnelle budgétaire, qui détermine le domaine dans lequel s'exerce l'activité.

Classification fonctionnelle budgétaire	Activité/service communal
4.1. Services généraux	Secrétariat - Messagerie - Imprimerie Finances Taxes Juridique Gestion des Ressources Humaines Formation Information-Participation Agenda 21 Informatique
4.2. Administration générale	Etat civil Population SEMJA Contrôle Interne
4.3. Territoire et voirie	Centre technique Propreté publique
4.4. Travail indépendant, vie économique et Relations Européennes	Travail indépendant, vie économique, Relations Européennes Jumelages et tourisme
4.5. Enseignement	Enseignement
4.6. Culture et loisirs	Culture Bibliothèque principale des communes du sud-est de Bruxelles Bibliothèques et ludothèques POB Rozenberg Sports Jeunesse
4.7. Action sociale	Vie sociale Crèches
4.8. Urbanisme, mobilité, patrimoine, environnement et hygiène	Urbanisme - Patrimoine Mobilité Hygiène Environnement Energie
4.9 Régie foncière	Régie foncière

Table des matières

Contenu

1. Informations générales	13
Présentation	14
Quelques chiffres	14
Services communaux	15
Coordonnées	15
Heures d'ouverture des services au public	16
Bibliothèques et ludothèques	17
Police	18
C.P.A.S.	18
Autres coordonnées	19
Cartographie	20
2. Présentation des organes communaux	26
Le Collège échevinal	27
Le Conseil communal	28
Commissions du Conseil communal	29
Délégations	33
3. Personnel communal organigramme	38
4. Activités de la commune	40
4.1. Services généraux	41
SECRETARIAT – MESSAGERIE - IMPRIMERIE	42
Attributions générales du service	42
Accueil – Messagerie	42
Correspondance	42
Rapport annuel	42
Comité de direction	42
Extranet	43
Actes soumis aux autorités de tutelle	43
Affichage communal	43
Distinctions honorifiques	44
Imprimerie communale	44
Liste des mandats et déclaration de patrimoine	44
Plan d'urgence	45
Nouveautés / événements de l'année 2018-2019 :	45
Installation des membres du nouveau Conseil communal	45
PGUI	45

AMENDES ADMINISTRATIVES	46
Attributions générales du service :	46
Nouveautés / événements de l'année :	48
FINANCES-RECETTE	49
COMPTES ET BUDGETS	49
TAXES	52
JURIDIQUE	57
Attributions générales du service	57
Gestion des procès au sein du service	57
Gestion des Ressources Humaines – G.R.H.	58
Attributions générales du service	58
Le cadre. Situation au 01.09.2019	58
Répartition par niveau, sexe et lieu de domicile	62
Personnel statutaire	62
Personnel Contractuel	63
Temps partiels	64
Interruptions de carrière	64
Temps partiel sur base volontaire	64
Personnel hors cadre	64
Asbl « Vivre chez Soi »	64
Bibliothèques-Ludothèques	64
Service Enseignement	64
Personnel étudiant	64
Plan Rosetta	64
Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA)	65
Subsides	65
ACS	65
Communauté française	65
Frais de transports	65
Ministère de l'intérieur	65
ONE	65
Maribel Social	66
Primes linguistiques	66
Subsides régionaux de 1 %	66
Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D	66
Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C	66
Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)	66
Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance	66
PEB	66
Événements de l'année	67
Réalisations de l'année et objectifs	67

FORMATIONS	68
Attributions générales du service	68
Formations collectives	68
Information - Communication	69
Attributions générales du service	69
Nouveautés – Evénements de l’année	69
A. SITE INTERNET www.watermael-boitsfort.be	69
B. PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT (OFFICIEL) »	70
C. LE JOURNAL COMMUNAL « 1170 »	70
D. LA NEWSLETTER	70
INFORMATIQUE	71
Attributions générales du service	71
Réalizations septembre 2018-2019	71
Ecole numérique	71
Espaces Publics Numériques	72
Infrastructures générales	72
Tax on web	72
Diminution de l’impact du WiFi sur les jeunes enfants	72
Subsides	72
Opérations quotidiennes	72
Missions spécifiques et ponctuelles	73
Parc Informatique	73
Descriptif d’un poste de travail	73
Gestion serveurs	73
Gestion imprimantes	74
Stock	74
Firewall	74
Equipements divers	74
4.2. Administration générale	75
ETAT CIVIL	76
Attributions générales du service	76
I Registre des naissances	76
Modification de l’enregistrement du sexe-Transgenres	76
II Registre des déclarations de reconnaissance	77
III Registre des nationalités	78
IV Registre des déclarations de mariage	81
V Registre des mariages	82
VI Registre des divorces	82
VII Registre des décès	84
Nouveauté – Evénement de l’année	87
POPULATION	88

Attributions générales du service	88
Mouvements migratoires	88
Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort	90
Pyramides des âges (au 1 ^{er} janvier 2019)	90
Etrangers	91
Permis de conduire	92
Passeports	92
Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers	92
Casier judiciaire central	92
Cohabitation légale	93
Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites	93
Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus	94
Noces d'or	94
Centenaires	94
Certificats	94
Cartes de stationnement riverains et entreprises	94
Nouveautés – Evénements de l'année	95
S.E.M.J.A.	96
Attributions générales du service	96
<i>La Peine de Travail Autonome</i>	97
Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale	98
Subsides	101
Nouveautés / Evènements de l'année	101
CONTROLE INTERNE	102
Cadre légal	102
Mise en place du système de contrôle interne	103
Missions	103
4.3. Territoire et Voirie	104
Travaux publics (Bâtiments publics, Espaces verts, Plantations, Propreté publique & voiries)	105
1 Gestion des espaces publics	105
1.1 Voiries	105
1.2 Espaces verts	106
1.3 Propreté publique et hygiène	106
1.4 Occupations de voirie	106
2. Logistique	106
2.1 Prêt matériel	106
2.2 Charroi	106
2.3 Appui logistique (= autres)	107
3. Gestion du patrimoine communal	107
3.1. Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux :	107

3.2. Développement du patrimoine communal :	107
3.3 Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales	107
3.4. Interventions en urgence :	107
4. Pour l'ensemble de ces attributions	107
5. Marchés Publics	108
ENERGIE	110
Attributions générales du service	110
Nouveautés/réalisations (août 2018 - août 2019)	111
4.4. TRAVAIL INDEPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPEENNES	113
VIE ECONOMIQUE	114
Attributions générales du service	114
Subsides	114
Nouveautés – Evénements de l'année	115
RELATIONS EUROPEENNES	117
Attributions générales du service	117
Nouveautés – Evénements de l'année	117
Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers	117
4.5. Enseignement	119
ENSEIGNEMENT	120
Attributions du service	120
Nouveautés et événements de l'année 2018-2019	120
Enseignement maternel et primaire	121
Etablissements concernés	121
Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles	121
Récapitulatif des emplois à charge des finances communales	122
Evolution de la population scolaire	122
Sport à l'école	123
Classes de dépaysement	124
Apprentissage du néerlandais	124
Sécurité routière	124
Repas scolaires	124
Transports	125
Etude du soir	125
Avantages sociaux	125
Occupation des locaux scolaires	126
Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)	126
Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)	126
Réalizations en 2018 – 2019	126
Commission Communale de l'Accueil	129

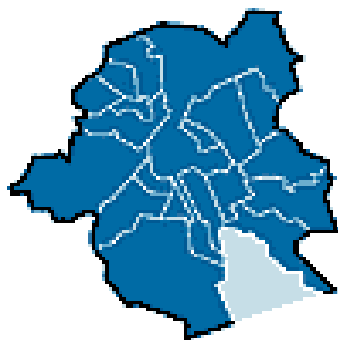
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit	129
1. Académie de Musique et des Arts de la Scène	129
2. Académie des Beaux-Arts	131
4.6. Culture & Loisirs	132
CULTURE	133
Attributions générales du service	133
Nouveautés – Evénements de l’année	133
Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :	133
Plan Culturel néerlandophone :	135
Autres :	137
Subsides	137
Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort	139
Rapport d’activités 2018-2019	139
<i>Gestion quotidienne</i>	139
BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES	144
Missions générales du service dictées par le PO et pouvoir subsidiant Fédération Wallonie-Bruxelles (cf décret 2009, arrêté de 2011	144
Ressources humaines	144
OBLIGATIONS ENVERS LE POUVOIR ORGANISATEUR FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	145
Lectorat, prêts, collections	145
Services	146
Quelques actions phares	147
Labo Culture-Ecoles	147
Collaboration Biblio&ludo / Centre Culturel la Vénérie :	148
Développement du CLA - Collection de Livres d’Artiste	149
Animations et projets récurrents	150
Animations citoyennes	152
Partenariats	152
Communication	153
Formations & compétences amenées dans l’équipe	153
Divers	154
Usagers	155
Collections	156
Horaires	157
Bibliotheek Rozenberg	158
Attributions générales du service	158

Nouveautés – Événements de l’année	159
Activités	159
Collection	163
SOLIDARITE INTERNATIONALE	165
Attributions générales du service :	165
Diverses actions et initiatives ont été prises durant l’année 2018-2019 :	165
Consommation des produits du commerce équitable	166
Soutien au Tibet	166
SPORTS	168
A. Attributions générales du service	168
B. Subsidés	168
C. Nouveautés – Évènements de l’année	169
D. Autres	170
Jeunesse	172
A. Attributions générales du Service.	172
B. Subsidés.	172
C. Événements de l’année.	172
4.7. Action sociale	175
VIE SOCIALE	176
Attributions générales du service	176
1. PETITE ENFANCE	176
2. VIE SOCIALE	182
4.8. Urbanisme, Mobilité, Patrimoine, Environnement & Hygiène	192
URBANISME	193
Attributions générales du service	193
LES MISSIONS URBANISME	193
1. PERMIS D’URBANISME	193
2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES	195
3. HEBERGEMENT TOURISTIQUE	195
4. PLANIFICATION	195
4. DIVERS	196
5. Nouveautés – Événements de l’année	196
ENVIRONNEMENT	197
Attributions générales du service	197
1. PERMIS D’ENVIRONNEMENT	197

2. PLAINTE ENVIRONNEMENT	198
3. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DIVERSES	198
4. DIVERS	199
4 Nouveautés – Evénements de l’année	199
SANTE	200
Attributions générales du service	200
Nouveautés – Evénements de l’année	200
Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers	200
Autres	202
HYGIENE	203
LES MISSIONS HYGIENE	203
CONTROLES	203
DIVERS	203
S.I.P.P.T.	204
Attributions générales du service	204
Missions habituelles.	205
Evénements marquants de l’année	206
MOBILITE	207
Attributions générales du service	207
1. LES MISSIONS MOBILITE	207
2. ACTIONS MOBILITE DIVERSES	207
3. DIVERS	207
4. Nouveautés – Evénements de l’année	208
4.9. Régie fonciere	209
REGIE FONCIERE	210
Attributions générales du service	210
Description et évaluation du parc immobilier en 2019	210
1. Les Logements	211
2. Les parkings	211
3. Les locaux	211
4. Les commerces	211
5. Les infrastructures sportives	211
CANDIDATS LOCATAIRES ET LOCATAIRES	211
1. CANDIDATS-LOCATAIRES	211
2. ATTRIBUTIONS 2019	212
3. GRILLE DE LOYER	214
Aperçu des marchés publics – Travaux de construction et d’aménagements	215
ANNEXES	216

1. INFORMATIONS GENERALES

Présentation



La commune de Watermael-Boitsfort est une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse : Place Antoine Gilson 1 à 1170 BRUXELLES
Tél. : 02/674.74.11
Fax : 02/672.52.19
Site internet : www.watermael-boitsfort.be

Quelques chiffres

Population au 31 août 2019

Habitants belges : 20233
Habitants étrangers : 4964
Population totale : 25197

Superficie de la commune

Surface bâtie : 3,13 km²
Surface non bâtie : 9,8 km²
Superficie totale : 12,93 km²

Voiries

Voiries de la Région : 8 km
Voiries de la commune : 78 km

Ecoles communales - nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2019

Enseignement maternel: 602
Enseignement primaire: 776

Enseignement artistique - nombre d'élèves inscrits au 31 janvier 2019

Académie des Beaux-Arts : 750
Académie de musique et des Arts de la Scène : 1016

Services communaux

Coordonnées

Cimetière	02.672.28.04 - rue du Buis, 57 - 1170 Bruxelles
Commerce	02.674.74.26 - commerce1170@wb1170.brussels
Culture	02.674.74.63 - culture1170@wb1170.brussels
Dépôt communal	02.673.45.23 - rue Lambert Vandervelde 31 - 1170 Bruxelles
Enseignement	02.674.74.60 - enseignement1170@wb1170.brussels
Environnement	02.674.74.34 - environnement1170@wb1170.brussels
Etat-Civil	02.674.74.18 - etat.civil1170@wb1170.brussels
Finances	02.674.74.45 - finances1170@wb.irisnet.be
Information-Participation	02.674.75.16 - information1170@wb1170.brussels
Informatique	02.674.74.29 - informatique1170@wb1170.brussels
Jeunesse	02.660.75.22 - jeunesse1170@wb1170.brussels
Jumelages - Tourisme	02.660.34.71 - jumelage1170@wb1170.brussels
Juridique	02.674.74.19 - juridique1170@wb1170.brussels
Personnel	02.674.74.56 - personnel1170@wb1170.brussels
Population	02.674.74.22 - population1170@wb1170.brussels
Prévention et Médiation	02.675.71.30 - mediation1170@wb1170.brussels
Propreté publique-Energie	02.674.74.37 - travaux.publics1170@wb1170.brussels
Recette	02.674.74.49 - recette1170@wb1170.brussels
Régie Foncière	02.674.74.42 - regie.fonciere1170@wb1170.brussels
Sports	02.674.74.63 - sports1170@wb1170.brussels
Secrétariat Communal	02.674.75.81 - secretariat1170@wb1170.brussels
SEMJA	02.674.75.24 - semja@wb1170.brussels
Taxes communales	02.674.74.47 - finances1170@wb1170.brussels
Travaux Publics	02.674.74.37 - travaux.publics1170@wb1170.brussels
Urbanisme	02.674.74.32 - urbanisme1170@wb1170.brussels
Vie Sociale	02.676.16.27 - vie.sociale1170@wb1170.brussels

Heures d'ouverture des services au public

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Population *	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-19h00	8h00-12h00	10h00-12h00
Etat civil *	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-19h00	8h00-12h00	fermé
Urbanisme ***	9h00-11h30 17h30-20h**	9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30**	9h00-11h30**	fermé
Finances **	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	fermé
Vie sociale ****	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	fermé
Autres	Sur rendez-vous					fermé
Déchetterie Agence BXL Propreté Chaussée de Wavre 1860 1160 Auderghem	14h à 19h45	9h à 19h45	9h à 19h45	9h à 15h45	9h à 15h45	Samedi de 9h à 15h45 Dimanche 14h30 à 19h45

* Sauf horaire d'été en juillet et août : Lundi - mardi - mercredi - vendredi : 8h-12h.
Jeudi 7h-13h.

* Sauf horaire d'été en juillet et août : 7h15 - 12h45

*** Permanence en cas d'enquête publique ou pour dépôt d'un nouveau dossier.

Attention pour les explications techniques, elles sont données exclusivement le mardi matin.

**** Sur rendez-vous

Bibliothèques et ludothèques

Administration des bibliothèques :

Adresse : rue des Trois Tilleuls 32 - 1170 Bruxelles

Tél. : 02/660.07.94

Lieu		Heures d'ouverture
Espace Delvaux rue Gratès 3 1170 Bruxelles	Section adultes 3 ^{ème} étage 02.663.85.61	mardi de 13h30 à 18h30 mercredi de 9h à 20h jeudi de 13h30 à 18h30 vendredi de 13h30 à 18h30 samedi de 10h à 16h
	Section jeunesse 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage 02.663.85.63 (jeunesse)	mardi de 13h30 à 18h30 mercredi de 9h à 20h jeudi de 13h30 à 18h30 vendredi de 13h30 à 18h30 samedi de 10h à 16h
	Ludothèque 2 ^{ème} étage 02 663 85 62	Mercredi de 14h à 18h vendredi de 15h30 à 18h samedi de 10h30 à 12h30
Bibliothèque de Boitsfort-Centre rue des Trois Tilleuls 32 1170 Bruxelles	Section adultes 02.672.95.61	lundi de 15h30 à 19h mercredi de 14h à 18h vendredi 11h30 à 13h30 samedi de 10h30 à 12h30
Jeunesse Hondenberg - Maison des enfants Hondenberg 1 1170 Bruxelles	Section jeunesse et ludothèque 02.673.69.80	lundi de 15h30 à 18h (pas la ludothèque) mercredi de 14h à 18h samedi de 10h30 à 12h30
POB Rozenberg Avenue Thomson 3 1170 Bruxelles	02.675.33.79	lundi de 12h30 à 14h30 mercredi de 15h à 17h jeudi de 18h à 20h vendredi de 17h à 19h samedi de 10h à 12h

Police

La police de Watermael-Boitsfort fait partie de la Zone 5342 Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

Chef de corps de la Zone : CDP Deraemaeker
Commissaire de Watermael-Boitsfort: Laurence Gauthey

Adresse: rue des Tritomas 7 à 1170 Bruxelles
Tél : 02/563.96.39
Fax : 02/660.66.85

Nos représentants au sein du Conseil de Police sont :

Madame Odile BURY
Madame Laurence DEHAUT
Madame Christine ROISIN
Madame Cécile VAN HECKE

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort

Adresse: rue du Loutrier 69 - 1170 BRUXELLES
Tél.: 02/663.08.00
Fax: 02/663.08.19

Composition du Conseil de l'Action Sociale au 31.08.2019

Président: David LEISTERH (MR), Avenue Charles Michiels, 174/80

BUYENS Dominique (DéFI), Rue Lambert Vandervelde 89

KEMPENEERS Jeannine (MR-GM), Avenue des Noissetiers 6

KUTENDAKANA Michel (PS-SPA Causes communes), Avenue des Gerfauts 10/30

LALOUX Claire (ECOLO-GROEN), avenue des Marcassins 3

LEJEUNE Charles (ECOLO-GROEN), rue de l'Hospice communal 80

LIERNEUX Maryse (ECOLO-GROEN), rue Théophile Vander Elst 37

MATHISEN Marc (DéFI), rue de l'Hospice communal 141

PERSOONS Gabriel (MR-GM), rue Théophile Vander Elst 14

SHELCK Miguel (ECOLO-GROEN), avenue des Cailles 66/34

SPAAK JEANMART Anne (DéFI), drève du Duc 47

Autres coordonnées

Crèches & Petite enfance

Crèche Gilson, chaussée de la Hulpe 344	02/672.33.43
Crèche Les Roitelets, rue des Roitelets 7-15	02/673.47.89
Consultation des nourrissons Roitelets, rue des Roitelets 15	02/675.10.44
Consultation des nourrissons 3 Tilleuls, rue des Trois Tilleuls 125	02/672.39.22

Enseignement maternel

Les Aigrettes, rue des Aigrettes 6	02/673.10.70
Le Colibri, place du Colibri 1	02/673.10.44
Les Naiades, rue des Naiades 21a	02/673.10.45
La Roseraie, rue du Gruyer 8	02/675.00.62
Les Coccinelles, rue des Coccinelles 65	02/672.73.88
Nos Petits, rue F. Ruytinx 31	02/672.72.38
Les Mésanges, chaussée de la Hulpe 346	02/672.76.10

Enseignement fondamental

La Sapinière, chaussée de la Hulpe 346	02/672.76.10
Les Cèdres, rue du Gruyer 8	02/672.18.33
La Futaie, rue des Coccinelles 65	02/672.73.88
Le Karrenberg, rue F. Ruytinx 31	02/672.72.38

Accueil extra-scolaire, rue du Ministre 3-5	02/674.75.27
---	--------------

Enseignement artistique

Académie des Beaux-Arts, pl. A. Payfa-Fosséprez 10	02/673.76.92
Académie de Musique, rue F. Ruytinx 31	02/673.76.97

Santé

Centre psycho-médical pour adultes, rue du Pinson 125	02/672.78.16
Centre de guidance, rue du Pinson 127	02/673.32.57
Centre de santé mentale, av. L. Wiener 66	02/672.78.16 - 02/673.32.57
Planning familial, av. Wiener 64	02/673.39.34

Installations sportives

Stade	02/675.87.99
Mini-bassin	02/672.02.87
Piscine Calypso 2000	02/675.48.99
Buvette du stade	02/673.39.79

Locaux culturels

Espace Paul Delvaux, rue Gratès 3	02/663.85.50
La Vénerie, pl. A. Gilson, 3	02/672.14.39
Gemeenschapscentrum WABO, Delleurlaan 39	02/675.40.10

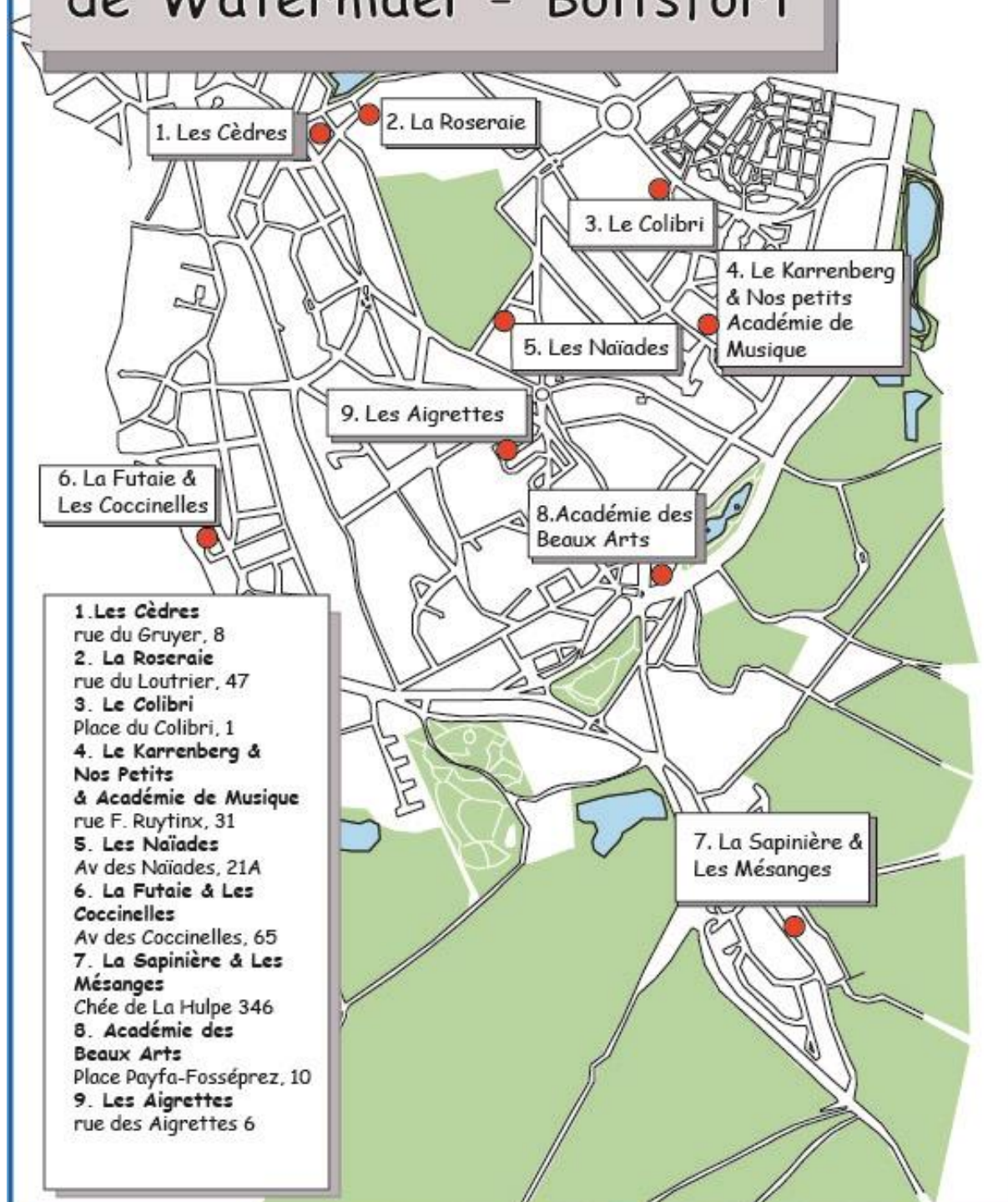
Asbl communales

La Vénerie, place A. Gilson 3	02/672.14.39
EPN, pl. Payfa-Fosséprez 11	02/674.75.26
Watermael-Boitsfort en Plein Air, place Payfa-Fosséprez 12	02/673.25.00
Maison des Jeunes de WB - place L. Wiener 2	02/673.53.80
Syndicat d'Initiative, place A. Gilson 1	02/674.74.26 - 02/674.75.77
Agence Locale pour l'Emploi, Place Gilson 6	02/675.52.70 - 02/660.81.55
Parc Sportif des Trois Tilleuls, av. Léopold Wiener 60	02/675.48.99

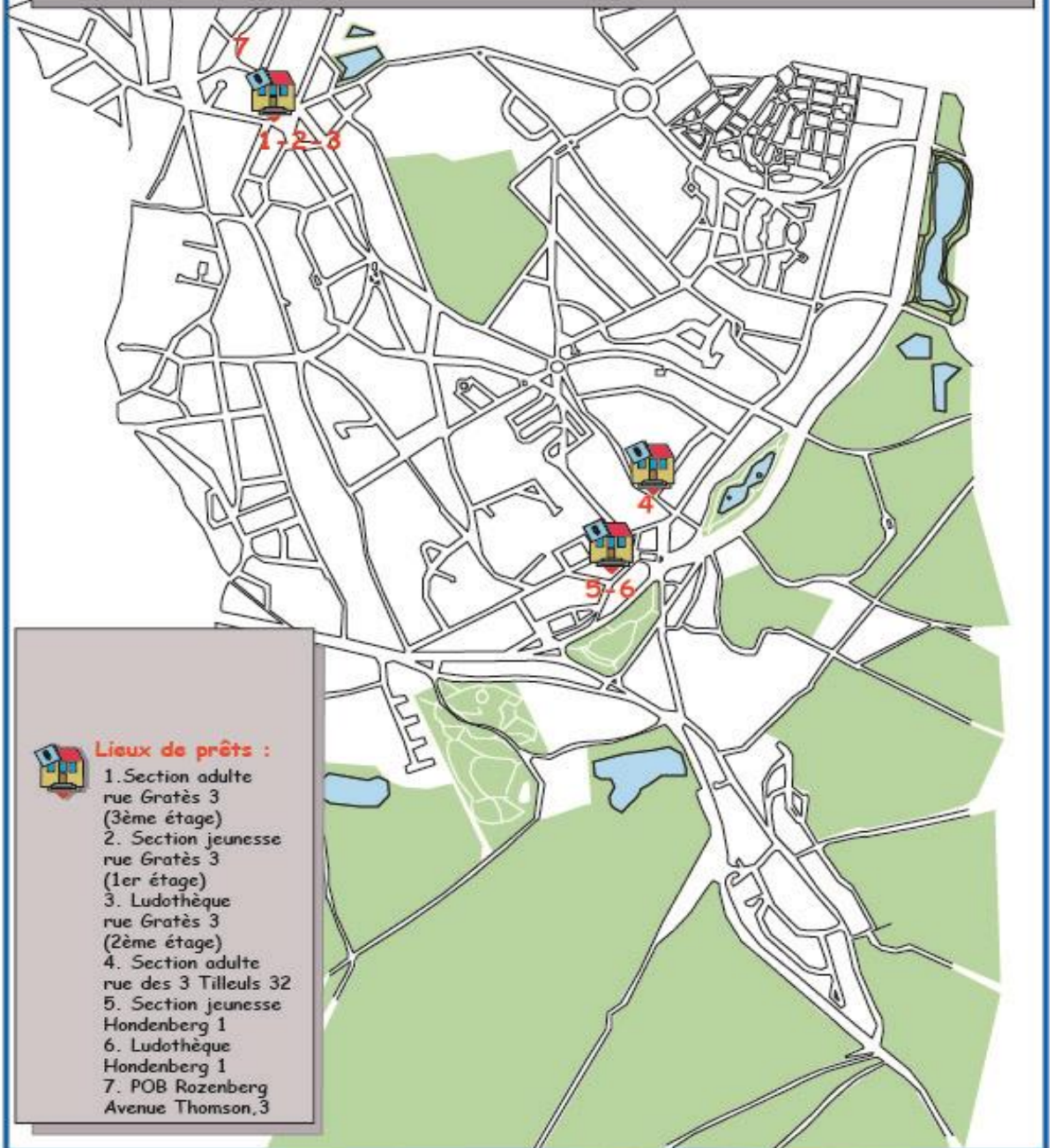
CARTOGRAPHIE

1. Le réseau des écoles communales
2. Le réseau des bibliothèques
3. Les zones commerciales
4. Les plaines de jeux
5. Le sport

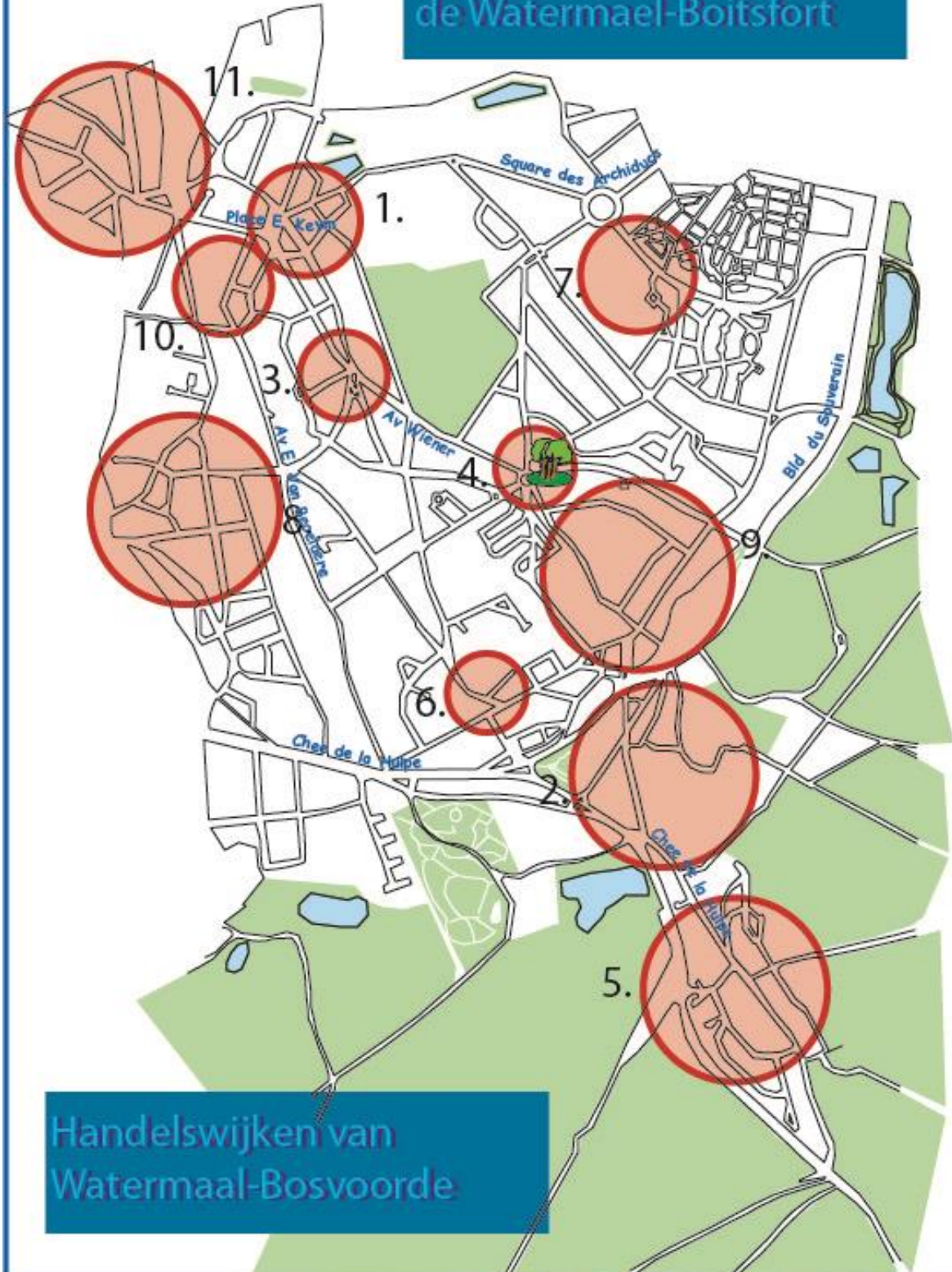
Le réseau des écoles communales de Watermael - Boitsfort



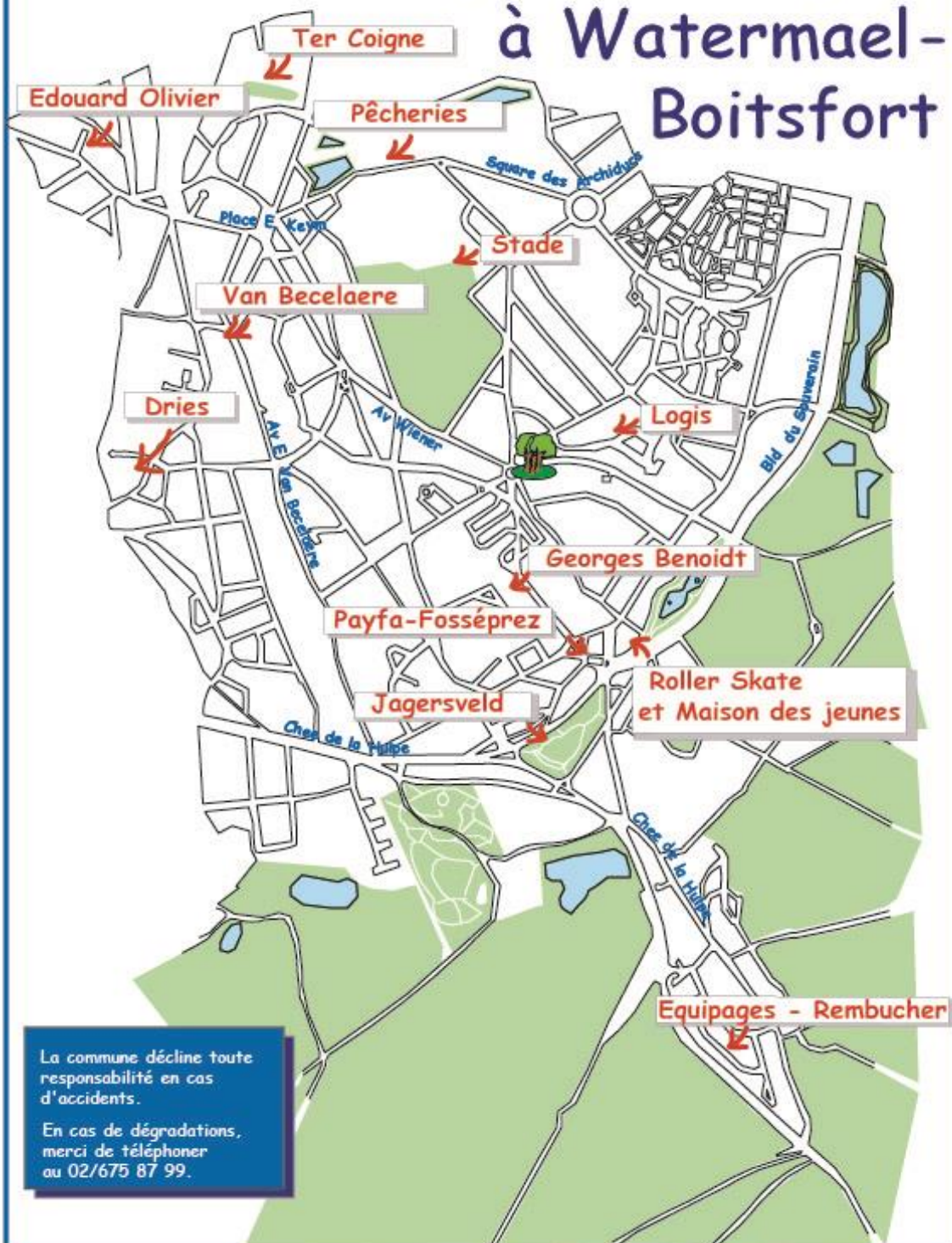
Réseau des bibliothèques de Watermael - Boitsfort



Zones Commerciales de Watermael-Boitsfort



Les plaines de jeux à Watermael- Boitsfort



Le Sport à Watermael-Boitsfort

Au Stade:

Avenue des Nymphes, 1



La Piscine Calypso
02 / 675 48 99



X3



X9



hall omnisports

Renseignement : 02 / 675 87 99



Le Service des Sports: 02 / 674 74 72

2. PRESENTATION DES ORGANES COMMUNAUX

Le Collège échevinal

Attributions scabinales au 31.08.2019

Monsieur Olivier DELEUZE, Bourgmestre (ECOLO-GROEN)

Rue de l'Hospice Communal ,181 - 1170 BRUXELLES

Etat Civil, Personnel, S.I.P.P., Prévention, Tutelle CPAS, Diversité & Egalité des chances.

Madame Odile BURY, 1ere Echevine (ECOLO-GROEN)

Avenue des Tritons, 27 - 1170 Bruxelles

Transition, Environnement, Hygiène, Information et informatique, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-être animal.

Madame Hang NGUYEN, 2^{ième} Echevine (MR-GM)

Avenue de la Fauconnerie, 91 - 1170 Bruxelles

Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes.

Monsieur Benoit THIELEMANS, 3ème Echevin (ECOLO-GROEN)

Avenue du Geai, 4A - 1170 Bruxelles

Logement et Bâtiments publics.

Monsieur Jean-François DE LE HOYE, 4^{ième} Echevin (MR-GM)

Avenue des Princes Brabançons, 58 - 1170 BRUXELLES

Finances, Sports et Santé, Juridique, Population.

Madame Cathy CLERBAUX, 5^{ème} Echevine (ECOLO-GROEN)

Avenue Coloniale 4A- 1170 Bruxelles

Participation, Energie, Espaces verts et Propreté publique.

Madame Marie-Noëlle STASSART, 6^{ième} Echevine (ECOLO-GROEN)

Karrenberg 32 - 1170 Bruxelles

Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité.

Monsieur Daniel SOUMILLION, 7^{ième} Echevin (ECOLO-GROEN)

Avenue des Sylphes 3 - 1170 Bruxelles

Culture et Patrimoine.

Le Conseil communal

Composition au 31.08.2019

Présidente : Cécile VAN HECKE, avenue (MR-GM), Avenue Wiener 68

Bourgmestre : Olivier DELEUZE (ECOLO-GROEN), Rue de l'Hospice Communal 181

Echevins/Echevines

Odile BURY (ECOLO-GROEN), Avenue des Tritons, 27

Hang NGUYEN (MR-GM), Avenue de la Fauconnerie, 91

Benoit THIELEMANS (ECOLO-GROEN), Avenue du Geai, 4A

Jean-François DE LE HOYE (MR-GM), Avenue des Princes Brabançons, 58

Cathy CLERBAUX (ECOLO-GROEN), Avenue Coloniale, 4A

Marie-Noëlle STASSART (ECOLO-GROEN), Karrenberg, 32

Daniel SOUMILLION (ECOLO-GROEN), Silfenlaan, 3

Conseillers/ Conseillères :

Alain WIARD (GÉNÉRATIONS Humanistes), Rue Théophile Vander Elst 45

Philippe DESPREZ (DéFI), Rue Gratès, 21

Jan VERBEKE (MR-GM), Klokjeslaan, 79

Jos BERTRAND (PS-SP.A Cause Commune), Avenue du Cor de Chasse, 88

Tristan ROBERTI (ECOLO-GROEN), Drève du Duc, 49/4

David LEISTERH (MR), Avenue Charles Michiels, 174/80

Sandra FERRETTI (DéFI), Avenue de Tercoigne, 8

Laurence DEHAUT (ECOLO-GROEN), rue des Beguinettes, 16

Eric GODART (DéFI), rue des Garennes, 58

Gabriel PERSOONS (MR-GM), Rue Théophile Vander Elst, 64

Martin CASIER (PS-SP.A Cause Commune), Avenue Coloniale, 9

Alexandre DERMINE (DéFI), Avenue Emile Van Becelaere, 73

Aurélie SAPA FURAHA (ECOLO-GROEN), Avenue de l'Hermine, 45

Joëlle VAN DEN BERG (ECOLO-GROEN), Rue des Garennes, 101

Laura SQUARTINI (DéFI), Avenue Emile Van Becelaere 8, 86/59

Rachida MOUKHLISSE (ECOLO-GROEN), Rue des Garennes, 3A

Félix BOUDRU (ECOLO-GROEN), Rue Eigenhuis, 16

Florence LEPOIVRE (PS-SP.A Cause Commune), Square Volckerick, 18

Christine ROISIN (DéFI), Avenue des Noisetiers, 28

Laurent VAN STEENSEL (DéFI), Rue des Brebis, 105

Secrétaire communal : Etienne TIHON

Le Conseil s'est réuni à 12 reprises durant la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 aux dates suivantes :

- 18 septembre 2018 *
- 23 octobre 2018 *
- 20 novembre 2018 *
- 21 novembre 2018 *
- 04 décembre 2018 *
- 17 décembre 2018
- 22 janvier 2019
- 19 février 2019
- 19 mars 2019
- 23 avril 2019
- 21 mai 2019
- 18 juin 2019

* Les séances suivantes ont eu lieu avec les membres de la précédente législature.

Commissions du Conseil communal

Composition des commissions du Conseil communal (législature 2012-2018)

ETAT CIVIL-PREVENTION-PERSONNEL-INFORMATION-COMMUNICATION-FORMATION-SEMJA-SIPP

Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Odile BURY, Michel COLSON, Martine SPITAELS, Sandra FERRETTI, Martine PAYFA, Véronique WYFFELS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

FINANCES-CULTES-TUTELLE CPAS-AFFAIRES JURIDIQUES

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Didier CHARPENTIER, Dominique BUYENS, Véronique WYFFELS, Philippe DESPREZ, Michel COLSON, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

CULTURE-ENSEIGNEMENT-PATRIMOINE-SOLIDARITE INTERNATIONALE-PETITE ENFANCE

Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Odile BURY, Véronique WYFFELS, Didier CHARPENTIER, Philippe DESPREZ, Anne SPAAK-JEANMART, Martine PAYFA, Guillebert DE FAUCONVAL, Roland MAEKELBERGH, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

TRAVAUX PUBLICS-PROPRETE PUBLIQUE-PLANTATIONS COMMUNALES-ESPACES VERTS-VIES SOCIALE

Cathy CLERBAUX, Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Sandra FERRETTI, Didier CHARPENTIER, Anne SPAAK-JEANMART, Philippe DESPREZ, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

URBANISME-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-DD-MOBILITE-ENVIRONNEMENT-JEUNESSE

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Sandra FERRETTI, Martine SPITAELS, Philippe DESPREZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Martine PAYFA, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

VIE ECONOMIQUE-RELATIONS EUROPEENNES

Cathy CLERBAUX, Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Anne SPAAK-JEANMART, Michel COLSON, Dominique BUYENS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

ENERGIE-LOGEMENT-INFORMATIQUE

Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Cathy CLERBAUX, Dominique BUYENS, Jean-Marie VERCAUTEREN, Véronique WYFFELS, Sandra FERRETTI, Michel COLSON, Martine SPITAELS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

SPORT-SANTE-POPULATION

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Martine PAYFA, Dominique BUYENS, , Anne SPAAK-JEANMART, Martine SPITAELS, Didier CHARPENTIER, Guillebert DE FAUCONVAL, Roland MAEKELBERGH, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

Composition des commissions du Conseil communal (législature 2018-2024)

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal a défini en séance du 02.04.2019 qu'une commission ayant pour mission de préparer les discussions lors des séances des conseils communaux se tiendrait à l'initiative du collège ou à la demande d'un tiers des membres du conseil. Tous les membres du conseil communal sont membres de cette commission.

Réunions des commissions du Conseil communal

16.04.2018 - Commissions Aménagement du Territoire*

- Plan d'alignement des voiries de la cité-jardin « Le Logis ». Adoption provisoire.

14.05.2018 - Commissions Réunies*

- Modification budgétaire n°1 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.
- Présentation du cahier des charges relatif au réaménagement de la place Keym.
- Règlement d'attribution des logements communaux 2018 - Régie Foncière - Propriétés communales.

14.06.2018 - Commissions Réunies*

- Modification du cadre du personnel administratif, technique et ouvrier.
- Régie Foncière - Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017.
- Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2017.
- Comptes annuels de l'exercice 2017 - Clôture.
- Intégration du résultat général de la modification budgétaire n°3 de l'exercice 2017 au budget de l'exercice 2018.
- Modification budgétaire n°2 service extraordinaire pour l'exercice 2018.
- Mise à disposition de poubelles en dur ans le but de réduire les sacs éventrés - Approbation du règlement.

17.09.2018 - Commissions Réunies*

- Création d'un règlement de travail à l'attention des accueillantes d'enfants conventionnées engagées sous statut salarié.
- Régie Foncière - Modification budgétaire n°1 - 2018.
- Modification budgétaire n°3 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.
- Redevances pour services administratifs rendus à tiers - Règlement - Modification.
- Redevances sur les services funèbres - Règlement - Modification.
- Redevance sur la délivrance de documents administratifs - Règlement - Modification.
- Taxe sur les services funèbres - Règlement - Modification.
- Ouverture d'une procédure d'adoption d'un plan particulier d'affectation du sol Zone 11 Archiducs.
- Convention organisant la reprise en gestion du parc communal de Tercoigne à Watermael-Boitsfort par Bruxelles Environnement.

18.10.2018 - Commission Personnel*

- Modification du règlement de travail du personnel administratif, technique et ouvrier.

18.02.2019 - Commission du Conseil

- Plan d'aménagement directeur Herrmann-Debroux. Présentation - Information.

01.04.2019 - Commission du Conseil

- Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - Modifications.
- Exposé du budget de la zone de police par le Bourgmestre.
- CPAS - Budget de l'exercice 2019 - Examen et approbation.
- Régie Foncière - Approbation du budget de l'exercice 2019.
- Budget communal pour l'exercice 2019.
- Plan de pilotage pour les écoles.

02.05.2019 - Commission du Conseil

- Règlement relatif à l'organisation de brocante sur le territoire de la commune.
- Redevance sur le droit de place sur les brocantes - Règlement - Création.

06.05.2019 - Commission du Conseil

- CCCA : Plan d'action 2019-2020 et rapport d'activités 2018-2019.

17.05.2019 - Commission du Conseil

- Modification du règlement général de police.
- Modification du cadre du personnel administratif, technique et ouvrier.
- Règlement sur l'évaluation du personnel communal. Arrêté ministériel de suspension daté du 23.04.2019. Modification.
- Convention relative à la subvention portant la référence SUB/2019/WB/BEA/LABEL concernant la prime bien-être animal.
- Répartition des subsides 2019 au bénéfice des groupements de jeunesse.
- Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès - Approbation des conditions et du mode de passation - Code «économique : 242-01 - Montant estimatif : 281.523,52 euros TVA comprise Exercice : 2018.
- Répartition des subsides 2019 au bénéfice des groupements sportifs - 42.240 € - article 764/332-02.
- Attribution des logements communaux - Rapport annuel 2018 au Conseil communal.

20.06.2019 - Commission du Conseil

- Approbation de la convention de parrainage entre l'administration communale de Watermael-Boitsfort et l'UCLouvain et l'ULB relative à un projet de recherche portant sur la gouvernance du futur.
- Charte communale de l'intégration de la personne handicapée - Rapport au Conseil communal.
- Règlement relatif à l'octroi de primes pour la stérilisation et l'identification électronique des chats domestiques. Approbation.
- Règlement d'ordre intérieur des écoles communales - modifications.
- Crèches communales - Modification du règlement d'ordre intérieur
- Régie Foncière-Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018.
- Acquisition d'un bus scolaire CNG. - Approbation des conditions modifiées, du mode de passation et retrait de la délibération du 23 avril 2019 - Article : 705/743-53 - Montant : 315.000,00 euros TVAC Budget : 2019.
- Acquisition d'un camion 6x2 porte-conteneurs avec grue. - Approbation des conditions modifiées et du mode de passation et retrait de la délibération du 17 octobre 2018 - Article : 421/743-52 - Montant : 300.000,00 euros TVAC Budget : 2019.

- Application à l'ASBL "Watermael-Boitsfort en Plein Air" de l'article 4 de la loi du 14/11/1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions - Subside 2019.
- Avenant n° 4 à la convention du 29 novembre 2007 conclue entre le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Collège Réuni, la commune de Watermael-Boitsfort et le CPAS de Watermael-Boitsfort.
- Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique - Exercice 2020.
- Fabrique d'église Saint-Hubert - octroi d'un subside de 5.500 € pour le déplacement de l'orgue
- Modification budgétaire n° 99 pour l'exercice 2018.
- Comptes annuels de l'exercice 2018-Clôture.
- CPAS - Compte de l'exercice 2018 - Approbation.
- Modification budgétaire n° 1 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2019
- Prise en charge par l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique
- Compte de transit - Nouvelle convention bipartite entre la Commune de Watermael-Boitsfort et la Région de Bruxelles-Capitale et convention tripartite entre la Commune de Watermael-Boitsfort, la Région de Bruxelles-Capitale et Belfius Banque (Caissier de la Région de Bruxelles-Capitale)
- Plan communal de développement. Rapport. Approbation.
- Règlement d'administration intérieure - Journée sans voiture 2019.
- « Adviesraad Cultuur » - désignation des membres pour la période 2019-2024

Délégations

ASBL communales - composition au 31.08.2019

A.S.B.L. WATERMAEL-BOITSFORT EN PLEIN AIR

Président : DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice Communal 181
CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
STASSART	Marie-Noëlle	Karrenberg, 32
LATOUCHE	Michaël	Rue des Béguinettes, 16
DENYS	Lieven	Kruisbooglaan 18
LALOUX	Claire	rue des Marcassins 3
VAN DEN BERG	Joëlle	rue des Garennes 101
CAMUT	Stéphane	Avenue de la Héronnière 92 bte 59
FONSNY	Inès	drève du Rembucher 14
JHEK	Michaël	Rue des Tritomas, 3
ROISIN	Christine	Avenue des Noisetiers, 28
WAUTIER	David	Rue Middelbourg 90
NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
JACOB	Stéphane	rue des Béguinettes 23
DIERICKX	Myriam	Rue des Touristes 2

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Président : MOHLINGHEN	Sophie	rue Edouard Olivier, 74
LALOUX	Claire	rue des Marcassins 3
HENKENS	Viviane	Rue Théophile Vander Elst, 102
DERBAIX	Albert	avenue de Visé 58
ZICO	Nelson	Chaussée de la Hulpe, 214 boîte 2D
FONSNY	Inès	drève du Rembucher 14
GODART	Eric	rue des Garennes 58
MATHISEN	Marc	rue de l'Hospice communal 141
PERSOONS	Gabriel	Rue Théophile Vander Elst, 64
HENNIQUIAU	Laurence	Avenue Alfred Solvay 15
BOUBKER	Sami	Avenue des Dryades, 38
DE COCK	Raphaël	Avenue des Campanules 18

LA VENERIE

Présidente : DELCHAMBRE	Philippe	rue des Béguinettes 1
CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
MOUSSET	Suzanne	rue du Grand Veneur 33
VAN DEN BERG	Joëlle	rue des Garennes 101
DEHAUT	Laurence	rue des Béguinettes 16
SOUILLION	Daniel	Avebnues des Sylphes, 3
SAPA FURAHA	Aurélie	Avenue de l'Hermine, 45
DERMINE	Alexandre	Avenue Emile Van Becelaere, 73
HUBERT	Yvan	Avenue des Longicornes 24
MBEKA	Joëlle	Avenue de Visé 1

PAYFA	Martine	rue François Ruytinx 3
VAN DER MEEREN	Robert	Rue des Bégonias, 85
DENUIT	Thierry	rue Middelbourg, 1
VAN HECKE	Cécile	Avenue Wiener 68
CASIER	Martin	Avenue Coloniale, 9
MAEKELBERGH	Estelle	Chée de la Hulpe 264

ASBL MAISON DES JEUNES

Président : DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice Communal 181
DEHAUT	Laurence	rue des Beguinettes, 16
SCHELK	Michel	Avenue des Cailles 66/34
SAPA FURAHA	Aurélié	Avenue de l'Hermine, 45
HUBERT	Yvan	Avenue des Longicornes 24
BONNY	Nadège	Rue du Brillant 86 bte 17
GRISARD	Anne	rue des Néfliers 26
DE MOT	Bénédicte	avenue du Cor de Chasse 5
GILLAIN	Chloé	Rue du Loutrier 2
WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas 9

ASBL PARC SPORTIF DES TROIS TILLEULS

Président : DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons 58
BERTRAND	Yves	rue de l'Hospice communal 50
CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
DE PIERPONT	Blanche	Rue des Béguinettes 5
HENKENS	Jean-Louis	Avenue Léopold Wiener 19
DERBAIX	Babeth	avenue de Visé 58
MOLINGHEN	Sophie	rue Edouard Olivier, 74
FERRETTI	Sandra	Avenue de Tercoigne, 8
GOMES	Manu	Rue de l'Hospice Communal 161
HOUBION	Yves	Avenue Coloniale 72
VAN STEENSEL	Laurent	Rue des Brebis, 105
LAENEN	Laurence	Rue Théophile Vander Elst 113
DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice communal 181
VERULPEN	Serge	Avenue Léopold Wiener 177
GILLAIN	Chloé	Rue du Loutrier 2
RENARD	Mireille	Avenue des Dryades 24

ASBL SYNDICAT D'INITIATIVE POUR LE TRAVAIL INDEPENDANT

Président : N'GUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie 91
HARQUEL	Julien	Avenue des Campanules 36
DE BOE	Alex	Avenue de la Sauvagine 7 bte 117
LIERNEUX	Maryse	Rue Théophile Vander Elst 37
DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète 18
BOUDRU	Félix	Rue Eigenhuis 16
VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes 101
BUYENS	Dominique	Rue Lambert Vandervelde 89

DERMINE	Alexandre	Avenue Emile Van Becelaere 73
SQUARTINI	Laura	Avenue Emile Van Becelaere 8
DESPREZ	Philippe	Rue Gratès 21
BURY	Odile	Avenue des Tritons 27
LAENEN	Laurence	Rue Théophile Vander Elst 113
LOITS	Kévin	Rue Lambert Vandervelde 39 bte 12
VADERKELEN	Henri	Rue des Emerillons, 11
DECAT	Benoit	Rue Vander Elst 122

ASBL VIVRE CHEZ SOI

Président : MOUKHLISSE	Rachida	rue des Garennes 3A
COUTURIER	Sandrine	drève du Rembucher 4
MOLINGHEN	Sophie	rue Edouard Olivier, 74
DERBAIX	Babeth	Avenue de Visé 58
DEJAER	Michel	Rue des Acanthes, 10
DE MOT	Bénédicte	Avenue du Cor de Chasse 5
CAMUT	Stéphane	Avenue de la Héronnière 92 bte 59
BONNY	Nadège	Rue du Brillant 86 bte 17
SPAANK-JEANMART	Anne	drève du Duc 47
NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
LEISTERH	David	Avenue Charles Michiels, 174 bte 80
BLOYAERT	Michel	Avenue des Ortolans 50
JACOBS	Danielle	Avenue de la Sauvagine 1 bte 1
DE PAEPE-SCOTT	Liliane	Drève des Equipages, 43

Présentation des rapports d'activité des ASBL communales

L'article 50ter du règlement d'ordre intérieur du conseil communal prévoit une présentation des rapports d'activités annuels en commissions réunies du Conseil communal.

Délégués communaux aux assemblées de sociétés au 31/08/2018

Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale	WIARD	Alain
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
ETHIAS assurance	De FAUCONVAL	Guillebert
Holding communal	De FAUCONVAL	Guillebert
HYDROBRU (Dissolution - novembre 2016)	BURY ROBERTI	Odile Tristan
INTERFIN	De FAUCONVAL	Guillebert
BRULABO	ROBERTI	Tristan
Le Logis s.c.	De le HOYE	Jean- François
Le Petit Propriétaire s.a.	THIELEMANS	Benoît
Office de Réadaptation Sociale de Bruxelles asbl	LEISTERH	David
SIBELGA	De FAUCONVAL	Guillebert
Société anonyme de crédit pour habitation sociale.	LEISTERH	David
Société de Développement Régional de Bruxelles S.D.R.B.	THIELEMANS	Benoît
SORELO Société Régionale du logement pour le Grand-Bruxelles	LEISTERH	David
VIVAQUA	CISEY	Jean-Manuel
VISITBRUSSELS	MORAUX	Dominique
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	THIELMANS	Benoît

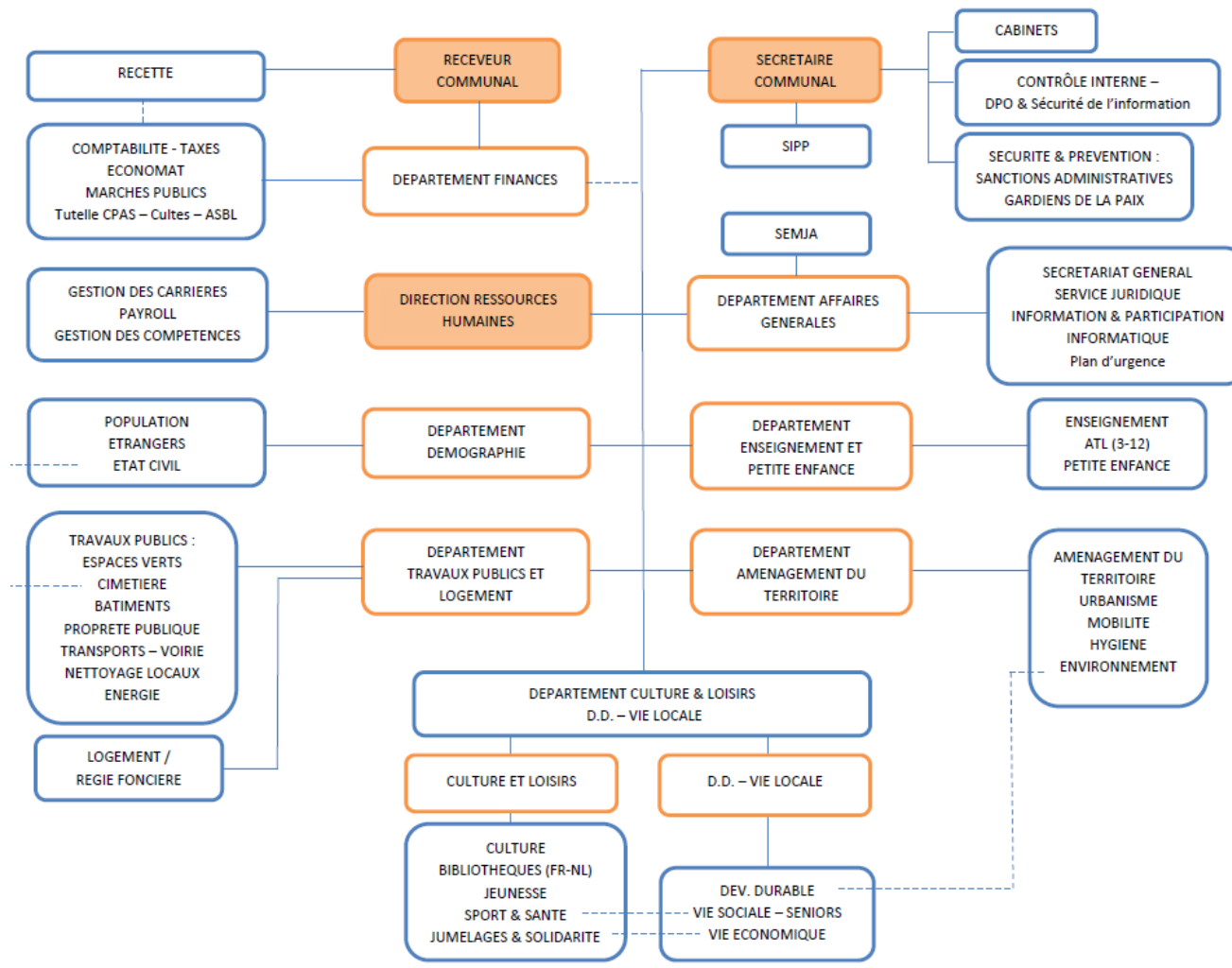
Administrateurs élus aux assemblées de sociétés au 31/08/2017

Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale	- ROBERTI - STIENLET	Tristan José
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
INTERFIN	De FAUCONVAL	Guillebert
SIBELGA	De FAUCONVAL	Guillebert
VIVAQUA	ROBERTI	Tristan
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	- THIELEMANS - le CLEMENT de SAINT-MARCQ - GRISARD	Benoit Alexandre Anne

Présentation des rapports d'activité

L'article 50 bis du règlement d'ordre intérieur du conseil communal prévoit une présentation en commission réunies du rapport annuel et un rapport du délégué sur sa propre activité au sein de l'intercommunale.

3. PERSONNEL COMMUNAL ORGANIGRAMME



— Relation hiérarchique
 - - - Relation fonctionnelle

MEMBRES DU CODIR
 GRADES LEGAUX

4. ACTIVITES DE LA COMMUNE

4.1. SERVICES GENERAUX

SECRETARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE

Tel : 02.674.75.81 - 02.674.75.87

Fax : 02.672.52.19

Courriel : secretariat1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6,4

Attributions générales du service

Accueil - Messagerie

Le service de la messagerie assure l'accueil et l'information du public de manière générale.

Correspondance

Le service de la messagerie assure la réception du courrier entrant, la transmission du courrier en interne et l'expédition du courrier sortant.

Rapport annuel

Ce rapport qui reflète l'activité complète de l'administration communale est édité par le service du Secrétariat sur base du rapport d'activité des services communaux. Le service du secrétariat tient ce rapport à disposition de toute personne intéressée.

Le rapport annuel peut également être consulté à partir du site internet de la commune (www.watermael-boitsfort.be).

Comité de direction

Le Comité de Direction se compose du Secrétaire communal, du Receveur communal, du Directeur des Ressources humaines et des Responsables de différents services. Le Comité de Direction assiste le Secrétaire dans sa mission de coordination des différents services communaux. Il veille à la mise en œuvre transversale des décisions du Conseil communal et du Collège par les services communaux concernés. Il émet un avis sur les projets de cadre et d'organigramme élaborés par le secrétaire conformément. Le Comité de Direction se réunit deux fois par mois, sur convocation du secrétaire communal. Chaque réunion du Comité de direction fait l'objet d'un compte-rendu qui est communiqué au collège échevinal.

Extranet

L'extranet existe depuis le mois de septembre 2006. Il se veut être une plateforme d'information pour tous les membres du personnel. La gestion du site est assurée par le service du Secrétariat, celui-ci travaille en partenariat avec le service Informatique pour l'aspect technique. Les documents que les travailleurs y retrouvent sont des règlements divers (recrutement, avancement, ...) des formulaires types (demande de formation, feuille économat, ...). En ce qui concerne l'information diffusée elle est très vaste, à titre d'exemple nous citerons :

- les plannings de service des concierges des différents bâtiments,
- des conseils pour l'économie d'énergie ainsi que des affiches à imprimer et à afficher dans les lieux adéquats;
- une liste téléphonique;
- les différents droits et avantages des agents;
- un annuaire complet des agents;
- ...

Organisation des réunions du Conseil communal et du Collège échevinal

Le service du secrétariat s'occupe de l'organisation et de la logistique des réunions du Collège échevinal et du Conseil communal :

- Envoi des convocations, des ordres du jour et des projets de délibérations (par porteur ou par courrier) ;
- Publication des ordres du jour du Conseil communal sur le site internet de la commune ;
- Diffusion des actes sur la plateforme BO Secrétariat ;
- Centralisation et contrôle des dossiers du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Etablissement du registre des délibérations du Collège échevinal et du Conseil communal ;
- Préparation des réunions des commissions du Conseil communal ;
- Suivi des décisions de l'autorité de tutelle relatives aux délibérations des autorités communales ;
- Gestion des mandataires communaux (désignations, remplacements, jetons de présence, ...).

Actes soumis aux autorités de tutelle

Le secrétariat est chargé d'envoyer tous les dossiers soumis à un contrôle de la tutelle via la plate-forme TXchange. TXchange est une plate-forme d'échange entre les communes bruxelloises et l'Administration des pouvoirs locaux mise en place par le C.I.R.B. Chaque personne impliquée dans la procédure d'envoi est identifiée grâce à sa carte d'identité électronique.

Affichage communal

Sont affichés aux valves de la Maison communale divers documents tels que l'ordre du jour du conseil communal, les règlements communaux, le budget et les comptes, ainsi que les avis d'enquête publique. Ces publications sont également constatées dans un registre. Dorénavant, les règlements et ordonnances du Conseil communal, du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Bourgmestre, les procès-verbaux du Conseil, les ordres du jour, hormis les points traités à huis clos, les questions écrites et orales des conseillers ainsi que les réponses, qui y sont apportées, sont mises en ligne sur le site internet communal.

Distinctions honorifiques

Le service du Secrétariat est chargé de constituer les dossiers de distinctions honorifiques pour le personnel communal. Ces dossiers sont ensuite transmis au Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.

Imprimerie communale

Le service assure la reproduction de documents pour l'administration centrale ainsi que pour les écoles, les crèches, et les Académies de Musique et des Beaux-Arts.

Le service de l'imprimerie effectue également des reliures pour :

- la publication de brochures diverses (Rapport annuel, Budget) ;
- les journaux de classe des élèves des différentes écoles communales et certains dossiers thématiques.

Depuis le mois de juillet 2013, le service de l'imprimerie s'est équipé d'une nouvelle machine qui permet plus de fonctionnalités. Nous avons la possibilité de confectionner des livrets A4 et A5 avec agrafage central ainsi que des flyers pliés en 3 ou en 2.

Liste des mandats et déclaration de patrimoine

Les lois ordinaires et spéciales du 2 mai 1995 et les lois ordinaires et spéciales du 26 juin 2004 obligent les mandataires à déposer une liste de leurs mandats, fonctions et professions auprès de la Cour des Comptes ainsi que de transmettre sous pli fermé une déclaration à la Cour des Comptes, que celle-ci conserve comme telle.

L'informateur institutionnel pour les administrations communales est le secrétaire communal.

L'Ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois impose des règles complémentaires pour augmenter la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. En outre, cette ordonnance limite les revenus des différents mandats en imposant un montant maximum. Tous ceux qui dépassent ce plafond doivent renoncer à ces revenus.

Tous les bourgmestres, échevins et membres des organes de gestion ou de décision des institutions publiques doivent déclarer tous les mandats publics, fonctions, mandats dérivés ou missions de nature politique qu'ils exercent, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation qu'ils reçoivent dans le cadre de leur exercice. Cette déclaration doit être faite au secrétaire communal. Ce dernier est chargé de les envoyer au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ici aussi, on applique le même principe selon lequel il faut établir une seule déclaration globale de tous les mandats par mandataire.

La commune, l'intercommunale ou l'asbl communale est également obligée, à la fin de chaque année civile, de communiquer un rapport annuel avec un aperçu :

- des rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation octroyés à chaque mandataire
- des voyages dans le cadre de l'exercice des fonctions des mandataires
- des marchés publics attribués.

Plan d'urgence

Ce plan comprend les directives générales et l'information de base pour la gestion multidisciplinaire d'une situation d'urgence sur le territoire de Watermael-Boitsfort.

Le PGUI comprend au moins :

- les informations générales relatives à la province ou à la commune concernée
- les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés ;
- les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre ;
- les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases ;
- l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ;
- l'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées ;
- les modalités d'organisation des exercices ainsi que leur fréquence ;
- la méthodologie de la mise à jour ;
- les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation ;
- les rapports et formulaires types qui donnent des informations sur une situation d'urgence

Nouveautés / événements de l'année 2018-2019 :

Installation des membres du nouveau Conseil communal

Suite aux élections communales du 14/10/2018, les nouveaux membres élus ont été installés lors de la séance du Conseil communal du 04/12/2018.

Les membres du Conseil de l'Action Sociale (11 effectifs et 23 suppléants) et les membres du Conseil de Police (4 effectifs et 5 suppléants) ont été élus respectivement lors de la séance du Conseil communal du 04/12/2018 et du 17/12/2018.

Le conseil communal du 22/01/2019 a procédé à la désignation des membres des asbl communales, des représentants et des candidats au mandat d'administrateur auprès d'intercommunales.

Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Pour des raisons de lisibilité et de clarification, le règlement d'ordre intérieur du conseil communal a été entièrement revu quant à sa structure et à son contenu. La nouvelle mouture a été adoptée par le conseil communal du 02/04/2019.

PGUI

Un exercice de table pour les membres du PIPS a été organisé le 11/06/2019 au sujet de l'ouverture d'un centre d'accueil à la Maison Haute.

AMENDES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02/674.75.04
Fax : 02/672.52.19
e-mail : amendes1170@wb1170.brussels

Autorité politique responsable	: Olivier DELEUZE, Bourgmestre
Responsable administratif	: Sophie RONGVAUX
Nombre d'agents	: 6
Fonctionnaire sanctionnateur	: Etienne TIHON, Secrétaire communal

Attributions générales du service :

Les agents sillonnent le territoire de Watermael-Boitsfort afin de constater diverses infractions.

- Constatations des infractions au règlement général de police.
- Constatations en matière de taxes : placement de statifs, occupations de voirie (conteneurs, échafaudages), panneaux fixes (panneaux immobiliers et entrepreneurs), marchands ambulants (colportage).
- Infractions de voirie, d'environnement et d'urbanisme (dépôts clandestins, autorisations de placement de terrasses...). Collaboration avec le service des travaux publics et le dépôt communal pour l'enlèvement des immondices et nettoyage de la voie publique.
- Actions de sensibilisation, de prévention et de répression en matière de propreté publique (déjections canines, sacs poubelles éventrés, déchets ménagers dans les poubelles publiques, ...), en collaboration avec les services de la Propreté et des Plantations-Espaces verts.
 - Redevances zones bleues (contrôle renforcé de la Place E. Keym et de la rue Middelbourg concernant la problématique des voitures ventouses et les zones 30 minutes).
- Constats en matière d'arrêt et stationnement.

Amendes administratives infligées en matière d'arrêt et stationnement - période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 :

Types d'infraction	Agents communaux
1er degré - 58€	667
2ème degré - 116€	116
TOTAL	783

Types d'infraction ¹	Police
1er degré - 58€	996
2ème degré - 116€	536
TOTAL	1532

- Infractions mixtes (dégradations aux biens mobiliers et immobiliers, tapage nocturne) : les constats sont établis par les services de police et transmis au Fonctionnaire sanctionnateur. Selon la nature des faits, une médiation est généralement proposée au contrevenant afin d'apaiser le conflit, de réparer l'éventuel dommage et/ou indemniser la victime. En cas d'échec de la médiation, une amende administrative est prononcée.
(16 dossiers)
- Les constats administratifs (infractions au règlement général de police) sont rédigés par les agents des amendes administratives. Le fonctionnaire sanctionnateur inflige l'amende. Elle peut atteindre 350€ et 125€ pour les mineurs (78 dossiers).
- Les procès-verbaux dressés par les agents de police en matière de consommation d'alcool sur la voie publique (12 dossiers).
- L'information des citoyens et la prévention font partie intégrante des missions. Le service donne suite aux nombreuses plaintes des habitants (par téléphone ou par écrit) : déplacements, rencontres, actions de sensibilisation, etc...

¹ Ces montants sont fixés par l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et pour les infractions aux signaux C3 et F103 constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement.

Nouveautés / événements de l'année :

- Actions en matière de propreté publique (sacs poubelles) en collaboration avec le service de la Propreté publique.

	Affichage Sauvage	Chiens	Danger public /Divers	Sacs poubelles	Dépôt Clandestin	Encombrement et/ou souillure de la voie publique
1er avertissement	4	1	0	0	0	0
2ème avertissement	0	0	/	0	0	0
Transmission au dépôt communal	0	/	12	2	59	58
Procès-verbal	3	8		50	7	0
Transmission à la Police	0	0	0	/	/	/
Transmission à Bruxelles-Propreté	/	/	0	1	2	0
Transmission aux travaux publics	0	/	0	/	0	0
Transmission à l'urbanisme	/	/	0	/	/	/
Transmission aux taxes	/	/	/	/	/	/
TOTAL	7	9	12	53	68	58
	Entretien de parcelle privée	Stationnement sauvage (Police +commune)	Occupation de voirie	Panneau Entrepreneur	Panneau Immobilier	Zones Bleues
1er avertissement	0	/	/	/	/	/
2ème avertissement	0	/	/	/	/	/
Transmission au dépôt communal	/	/	/	/	/	/
Procès-verbal	0	2315	/	/	/	/
Transmission à la Police	/	/	/	/	/	/
Transmission à Bruxelles-Propreté	/	/	/	/	/	/
Transmission aux travaux publics	/	/	/	/	/	/
Transmission à l'urbanisme	0	/	/	/	/	/
Transmission aux taxes	/	/	241	79	118	8654
TOTAL	0	2315	241	79	118	8654

FINANCES-RECETTE

Tel : (02)674 74 45-(02)674 74 50

Fax : (02)660 98 62

Courriel : finances1170@wb1170.brussels
recette1170@wb1170.brussels

Autorité responsable: Jean-François dE LE HOYE, Echevin
Receveur : Pierre FERON
Directeur Financier: Olivier LOIX
Chef de service de la Recette : Christine FRECHES
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 12,5

COMPTES ET BUDGETS

Administration communale

1) Budget pour 2018

Le budget initial, voté par le Conseil communal le 19/12/2017 a été rendu exécutoire le 24/01/2018.

b) Modifications intervenues:

- N°1 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 15/05/2018, devenue exécutoire le 2/07/2018 par expiration de délai.
- N°2 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 19/06/2018, devenue exécutoire le 22/08/2018 par expiration de délai.
- N°3 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 18/09/2018, devenue exécutoire le 29/10/2018 par expiration de délai.

c) Résultats après la modification n°3 ordinaire – extraordinaire:

	Ordinaire (MB n° 3)	Extraordinaire (MB n° 3)
Recettes	73.314.434,94 €	11.688.557,81 €
Dépenses	50.479.609,80 €	11.058.376,83 €
Résultat	22.834.825,14 €	630.180,98 €

2) Budget pour 2019

Le budget initial, voté par le Conseil communal, le 02/04/2019, rendu exécutoire le 14/05/2019.

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	73.719.131,94 €	11.497.770,15 €
Dépenses	57.794.179,89 €	10.867.589,17 €
Résultat	15.924.952,05 €	630.180,98 €

Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)

SERVICE ORDINAIRE		<u>Budget 2018</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
	Recettes	20.833.870,00 €	23.235.237,37 €	21.998.510,00 €
	Dépenses	20.015.320,00 €	22.471.559,09 €	21.170.110,00 €
	Résultat	818.550,00 €	763.678,28 €	828.400,00 €
SERVICE EXTRA-ORDINAIRE		<u>Budget 2018</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
	Recettes	5.147.100,00 €	3.534.194,42 €	13.096.550,00 €
	Dépenses	5.965.650,00 €	4.415.616,24 €	13.924.950,00 €
	Résultat	- 818.550,00 €	-881.421,82 €	-828.400,00 €
			<i>MALI</i>	-117.743,54 €

Subventions de la Commune au C.P.A.S. - 831/435-01

2000	135 430 000 BEF
2001	130 612 207 BEF
2002	3 438 388,26 €
2003	3 706 258,47 €
2004	3 965 200,00 €
2005	4 269 256,00 €
2006	4 515 000,00 €
2007	5 039 320,00 €
2008	4 904 010,00 €
2009	4 993 670,00 €
2010	5 092 300,00 €
2011	5 183 690,00 €
2012	4.776.880,00 €
2013	5.048.860,00 €
2014	5.394.000,00 €
2014 (MB)	5.546.841,28 €
2015	5.502.000,00 €
2016	5.850.000,00 €
2017	6.200.000,00 €
2018	6.550.000,00 €
2019	7.293.562,00 €

Tutelle sur les cultes

A) Culte catholique

1. Eglise St-Hubert

	<u>Budget 2018</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
<u>Recettes</u>	48.000,00 €	55.126,68 €	72.021,29 €
Dépenses	48.000,00 €	46.144,68 €	72.021,29 €
Résultat	0,00 €	8.982,00 €	0,00 €

2. Eglise St-Clément

	<u>Budget 2018</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
<u>Recettes</u>	29.950,00 €	25.460,31 €	29.713,41 €
Dépenses	29.950,00 €	22.389,71 €	29.713,41 €
Résultat	0,00 €	3.070,60 €	0,00 €

3. Eglise Ste-Croix

	<u>Budget 2018</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
<u>Recettes</u>	11.544,46 €	24.576,91 €	13.228,95 €
Dépenses	11.544,46 €	18.614,44 €	13.228,95 €
Résultat	0,00 €	5.962,47 €	0,00 €

4. Eglise Notre-Dame du Perpétuel Secours

	<u>Budget 2018</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
<u>Recettes</u>	34.182,75 €	38.803,33 €	29.520,04 €
Dépenses	34.182,75 €	26.009,15 €	29.520,04 €
Résultat	0,00 €	12.794,18 €	0,00 €

5. Eglise Notre-Dame Reine des Cieux

	<u>Budget 2017</u>	<u>Compte 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
<u>Recettes</u>	5.575,41 €	16.412,88 €	14.964,86 €
Dépenses	5.575,41 €	4038,84 €	14.964,86 €
Résultat	0,00 €	12.374,04 €	0,00 €

Indemnité de logement - 790/331-01

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame Reine des Cieux: 2018 = 4.345,64 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours : 2018 = 4.345,64 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de « The International Protestant Church »: 2018 = 787,73 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'Eglise Protestante de Watermael-Boitsfort: 2018 = 2.503,91 €.

TAXES

RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES				
	Compte 2018 en €		Budget 2019 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES				
Délivrance de documents administratifs <i>Conseil communal : 18/09/2018</i> <i>Approbation : 03/10/2018</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>		506.363,28		540.000,00
- Cartes d'identité	6,60		6,70	
- Réimpression codes PIN et PUK	5,70		5,80	
- Pièces d'identité jeunes (-12 ans)	1,25		1,25	
- Titres de séjour pour étrangers	6,35		6,45	
- Ouverture d'un dossier venant de l'étranger pour inscription	31,90		32,75	
- Dossiers de nationalité	88,50		90,50	
- Passeports	1,95-28,00		2,00-28,50	
- Permis de conduire	9,00		9,25	
- Certificats	9,00		9,25	
- Carnets de mariage	58,50		59,50	
- Déclaration cohabitation légale	27,50		28,00	
Délivrance de cartes de dérogation <i>Conseil communal : 21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>				
- Cartes de riverain (1-3 ans)				
- Cartes de riverain (1-2 ans)	12,10 - 24,20		12,10 - 24,20	
- 2 ^{ème} carte de riverain	60,15 - 120,30		60,15 - 120,30	
- Véhicule étranger (3 mois)	5,00		5,00	
- Carte temporaire (63 jours)	5,00		5,00	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 1 à 5 cartes)	150,00 par carte		150,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 6 à 20 cartes)	250,00 par carte		250,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 21 à 31 cartes)	500,00 par carte		500,00 par carte	
- Carte pour entreprises et	600,00 par carte		600,00 par carte	

indépendants (+ de 31)				
- Prestataire de soins médicaux urgent (1 ans)	200,00		200,00	
- Prestataire de soins médicaux non-urgent (1 ans)	75,00		75,00	
- Carte pour voiture partagée (1 an)	5,00		5,00	
	Compte 2018 en €		Budget 2019 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE				
Taxes sur les services funèbres <i>Conseil communal : 19/09/2018</i> <i>Approbation : 03/10/2018</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>				
- Exhumations	193,50-931,00	11.484,00	197,00-949,50	10.000,00
- Inhumations	110,00	19.934,00	112,50	21.000,00
- Equipe de porteurs/ personnel communal	83,00/par pers.		84,50/par pers.	
- Arrivée de corbillards au cimetière	73,00		74,50	
- Formalité de mise en bière	110,00		112,50	
Redevances sur les services funèbres <i>Conseil communal : 22/01/2019</i> <i>Approbation : 28/03/2019</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>		2.900,00		3.700,00
- Mise à disposition d'un caveau d'attente	182,50		186,00	
- Ouverture de caveaux, concessions et cryptes	77,50-243,00		79,00-247,50	
- Mise à disposition dépôt mortuaire	50,00/par 24h.		51,00/par 24h.	
Concessions <i>Conseil communal : 22/01/2019</i> <i>Approbation : 28/03/2019</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	363,50-7650,00		372,00-7803,00	
TAXES SUR LES ENTREPRISES				
Panneaux fixes <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	40,50/m ² /30 jours Min 40,50	87.130,50	41,00/m ² /30 daagen Min 41,00	127.000 ,00

Surfaces de bureaux <i>Conseil communal : 15/12/2015 Approbation : 05/02/2016 Validité : 31/12/2019</i>	12,25/m ²	1.966.426,73	12,50/m ²	1.966.426,00
Distribution d'imprimés publicitaires non-adressés <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	0,0047-0,043	104.189,70	0,0047-0,044	120.000,00
Apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	276,50		Pas appliqué	
Mobilier urbain à caractère publicitaire <i>Conseil communal : 24/02/2015 Approbation : 04/04/2015 Validité : 31/12/2019</i>	153,00 - 460,00		153,00 - 460,00	
Agences de paris aux courses de chevaux <i>Conseil communal : 15/05/2015 Approbation : 31/07/2015 Validité : 31/12/2019</i>		744,00	62,00/mois	744,00
	Compte 2018 en €		Budget 2019 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droits d'emplacement sur les marchés <i>Conseil communal : 19/02/2019 Approbation : 28/03/2019 Validité : 31/12/2019</i>		135.814,05		138.500,00
- Emplacement marchés	3,15/m. ct. min 4,25		3,20/m. ct. min 4,30	
- Electricité	3,65-7,60		3,70-7,75	

Foires <i>Conseil communal : 22/01/2019 Approbation : 28/03/2019 Validité : 31/12/2019</i>	38,60/m. ct. min 77,20	6.277,40	39,35/m. ct. min 78,80	6.500,00
Distributeurs de carburants <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	693,00/pistolet	25.641,00	706,50/pistolet	26.500,00
Placement de matériaux, conteneurs <i>Conseil communal : 21/11/2017 Approbation : 26/01/2018 Validité : 31/12/2019</i>	8,85-36,55	73.701,47	9,005-37,25	70.000,00
Stationnement sur la voie publique <i>Conseil communal : 21/10/2014 Approbation : 04/12/2014</i>	25,00/ demi-jour	143.927,62	25,00/ demi-jour	135.000,00
Colportage <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	13,50-1246,00	1.894,00	13,75-1271,00	2.000,00
Agences bancaires <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	994,00	9.940,00	1014,00	11.500,00
Distributeurs de billets <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	994,00	14.910,00	1014,00	17.500,00
TAXES SUR LE PATRIMOINE				
Construction, reconstruction, transformation de bâtiments <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	1,43/m ² -3,45m ² Min 83,000	70.259,93	1,45/m ² -3,50m ² Min 85,00	65.000,00
TAXES DIVERSES				
Secondes résidences <i>Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019</i>	133,00-1.156,00	27.308,60	135,60- 1.1796,00	41.000,00
Pylônes, mâts, antennes Gsm	3.000,00	423.000,00	3.000,00	390.000,00

Conseil communal : 23/10/2018 Approbation : 11/12/2018 Validité : 31/12/2019				
	Compte 2018 en €		Budget 2019 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
CENTIMES ADDITIONNELS				
Précompte immobilier Conseil communal : 17/12/2018 Approbation : 20/02/2019 Validité : 31/12/2019	2.800,00	15.143.700,64	2.800,00	16.261.926,23
Personnes physiques Conseil communal : 17/12/2018 Approbation : 06/03/2019 Validité : 31/12/2019	7,5%	9.794.179,91	7,5%	9.703.687,61
Hébergement touristique Conseil communal : 25/06/2019 Approbation : 08/08/2019 Validité : 31/12/2020	4.384,00		4.384,00	
Automobiles	10%	201.825,63	10%	225.703,42
REDEVANCES DIVERSES				
Services techniques rendus à des Tiers Conseil communal : 22/01/2019 Approbation : 28/03/2019 Validité : 31/12/2019	2,90-93,00		2,95-98,00	
Prestations administratives Conseil communal : 22/01/2019 Approbation : 28/03/2019 Validité : 31/12/2019	0,16-254,00		0,17-259,00	
Cérémonies de mariage et de cohabitation légale certains jours de la semaine Conseil communal : 22/01/2019 Approbation : 28/03/2019 Validité : 31/12/2019	183,00-601,00	10.924,00	186,50-613,00	9.000,00
Immeubles abandonnés Conseil communal : 20/12/2011 Approbation : 20/02/2012 Validité : 31/12/2016	Voir convention avec Région		Voir convention avec Région	

JURIDIQUE

Tel : 02/674.74.19

Fax : 02/672.52.19

Courriel : juridique1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de Le Hoye, 4^e Echevin

Chef de service : Melina JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Attributions générales du service

Le service juridique gère les accidents de travail des membres du personnel ainsi que les rentes pour invalidité permanentes.

Il réceptionne et assure le suivi des dossiers de sinistres voirie, chutes sur la voie publique et autres dommages divers.

Le service centralise et gère les polices d'assurances de la commune, souscrit diverses assurances en fonction des besoins.

L'affiliation à l'assurance collective soins de santé au profit des membres du personnel ainsi que le paiement des primes a lieu via le service.

Des renseignements juridiques sont donnés par le service. Des contrats, conventions, études diverses sont réalisés dans des matières telles que les baux, les ASBL, les servitudes, la voirie, le droit d'auteur, les contrats, la responsabilité civile, le droit des obligations, le droit du travail...

Gestion des procès au sein du service

Procès en cours :

Personnel : 4

Accidents du travail : 5

Voirie, responsabilité civile : 16

Divers : 8

Nouveaux procès :

Personnel : 1

Accident du travail : 1

Voirie, responsabilité civile : 4

Divers : 6

Chiffres des sinistres et accidents de travail

Sinistres : 60

Accident de travail : 20

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - G.R.H.

Service: GRH

Tel: 02/674.75.99

Fax: 02/674.74.25

Courriel : personnel@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4.9

Attributions générales du service

- Gestion des problématiques organisationnelles en collaboration avec le service du secrétariat
- Gestion administrative du personnel
- Gestion de la paie
- Gestion des pensions
- Conseil et assistance
- Gestion des relations sociales

Le cadre. Situation au 01.09.2019

- Par département

Service	Cellule	Grade	Nive au	Cadre au 09/19	H C	st at	Co nt	A CS	Effectif total
Recette									
Finances		Conseiller adjoint	A4	1		1			1
		Assistant administratif en chef	C4	1		1			1
		Assistant administratif	C	2		1		1	2
						3	0	1	4
		Conseiller-adjoint	A4	1		1	1		2
		Secrétaire d'administration	A1	3		1			1
		Secrétaires administratifs	B	5		1	2,5		3,5
		Assistants administratifs	C	2			0,8		0,8
Ressources humaines						3	4,3	0	7,3
		Secrétaire d'administration	A1	1					0
		Secrétaire administratif en chef	B4	1		0,5			0,5
		Secrétaire administratif	B	2		1	2		3
		Assistant administratif	C	2		0,66	1		1,66
						2,16	3	0	5,16
		Conseiller adjoint	A4	1					0
		Secrétaire administratif en chef	B4	2					0
Démographie		Secrétaire administratif	B	0		0,5			0,5

Affaires Générales	Assistants administratifs	C	10	1	1,5	8,8	1	12,3	
					2	8,8	1	12,8	
	Informatique	Secrétaire d'administration	A1	1					0
		Secrétaire technique	B	1		1			1
		Assistants administratifs	C	1		0,8			0,8
	Information Participation	Secrétaire d'administration Participation	A1	2		1	0,8		1,8
		Secrétaires administratifs	B		1				1
	Service juridique	Secrétaire d'administration	A1	1		1			1
		Assistant administratif	C	1		0,8			0,8
	Secrétariat général	Conseiller adjoint	A4	1		1			1
		Secrétaire d'administration	A1	1					0
		Secrétaire administratif en chef	B4	1		0,8			0,8
		Secrétaires administratifs	B	1			1		1
		Assistants administratifs	C	3			1	1,8	2,8
		<i>Chauffeur</i>	D	1			1		1
		<i>Concierge</i>	E	2			2		2
						4,6	7,6	1,8	15
	Services dépendant du secrétaire	SIPP Contrôle interne	Secrétaire d'administration SIPP	A1	1		1		1
Secrétaire d'administration			A1	1				0	
Secrétaire administratif en chef			B4	0		1		1	
Sanctions adm GDPL		Conseiller adjoint	A4	1		0,8			0,8
		Secrétaire administratif	B	1			1		1
		<i>Assistants administratifs</i>	C	3				3	3
Cabinets		Gardiens de la paix	D	4			3		3
		<i>Adjoints administratifs</i>	D	3				3	3
		<i>Secrétaires politiques</i>	A/B	3			2,9		2,9
		<i>Secrétaires d'administration</i>	A	0		1,5			1,5
						2,8	6,9	6,0	17,2

Enseignement Petite enfance								
Petite enfance	Médecin	A 2	1			0,21	0,21	
	Infirmières sociales (direct° crèche)	B 4	4		2		2	
	Secrétaires administratifs (AS)	B 4				2,5	2,5	
	Assistants techniques (puéricultrices)	C 1	3	5	8, 3	10,7	3,8	27,8
	<i>Auxiliaires ouvriers</i>	E 0	1			4,3	2,1 6	6,46
Enseignement	Conseiller adjoint	A 4	1		1		1	
	Secrétaire d'administration	A 1	3		1	1	2	
	Secrétaire administratif	B 3				3	3	
	Assistant administratif	C 6		0,7 4	2	2,84	5,58	
	Adjoints administratifs	D 0		0,8 7		1,8	2,67	
	Référentes	C 1	1	2	3, 8	3,5	9,3	
	Chauffeurs de bus	D 2			1, 9		1,9	
	<i>Auxiliaires d'éducation</i>	D 3	4			42,1 1	42,11	
	<i>Concierges</i>	E 6				4,34	4,34	
							5,9 6	110,8 7
					20	76,3		
	Culture et Loisirs/DD Vie Locale DD Vie Locale	Conseiller adjoint	A 4	2		1		1
							0	
DD	Secrétaire d'administration DD	A 1	1			1	1	
Vie sociale	Secrétaire d'administration	A 1	1			1	1	
	Secrétaires administratifs (AS)	B 1			0, 8		0,8	
	Secrétaire administratif	B 2				1	1	
	Assistant administratif	C 1				1	1	
Vie économique	Secrétaire d'administration	A 1	1				0	
	Secrétaire administratif	B 1				1	1	
	Assistants administratifs	C 2		1		2	3	
Culture et Loisirs	Bibliothèques Fr	Bibliothécaire dirigeante	A 4	1		1	1	
		Bibliothécaire en chef	B 4	1			1	1
	Bibliothécaire	B 7			0, 8	4	4,8	
	Bibliothécaire adjoint	C 3		2		5,09	7,09	
	<i>Bibliothécaire adjoint</i>	C 2					1,5	1,5
	Bibliothèques NL	<i>Bibliothécaire</i>	B 2				1,05	1,05
		<i>Bibliothécaire adjoint</i>	C 1				0,71	0,71
	Culture espace mémoire	Secrétaire d'administration	A 1		0,5		1	1,5
		Secrétaire administratif	B 1			1		1
		Assistant administratif	C 1			1		1
<i>Régisseur</i>		D 1				1	1	
Jeunesse Sports et Santé	Secrétaire administratif	B 1			1		1	
	Secrétaire administratif	B 1				1	1	
					6,	21,9	1,5	33,5

Travaux Publics et Logement	Conseiller adjoint	A4	2		1			1
	Ingénieur	A2	2		1			1
	Architecte	A1	1					0
	<i>Architecte</i>	A1	1		0,9			0,9
	Secrétaire d'administration	A1	0,5		1			1
	Secrétaire technique en chef	B4	5		3			3
	Secrétaires techniques	B	3			4		4
	Secrétaire administratif	B	1			1		1
	Assistant administratif en chef	C4	1					0
	Assistant administratif	C	2		2,8	1		3,8
	Assistant technique	C	7			2		2
	Adjoints techniques en chef	D4	10		2,8			2,8
	Adjoints techniques	D	44		13,96	17,5	3	33,46
	<i>Adjoint technique Nettoyage</i>	D	1			1		1
	Chefs d'équipe	E4	2		2			2
	Auxiliaires ouvriers	E	22	0,5	7	9	10	26,5
	<i>Auxiliaires ouvriers</i>	E1	25			22,81		22,81
					34,46	35,5	13	106,27
	Aménagement du territoire							
Architecte principal		A4	1		2			2
Secrétaire d'administration Envir		A1	1		1			1
Secrétaire d'administration PEB		A1	1			1		1
Architecte		A1	3		0,8	2		2,8
Secrétaires techniques		B	3		1,8	1		2,8
<i>Secrétaire technique cadastre</i>		B	1			1		1
Secrétaire administratif		B	3		1,5	1		2,5
Assistant administratif		C	0					0
				7,1	6	0	13,1	
Cadre supérieur								
	Secrétaire communal	A11	1		1			1
	Receveur communal	A10	1		1			1
	DRH	A6	1		0,8			0,8
	Conseillers dont 1 ingénieur ppl	A6	4					0
Chefs de division	A5	6		1			1	

Répartition par niveau, sexe et lieu de domicile

Personnel statutaire

Fonction	Cadre	Effectif		Dont en disponibilité (inclus dans "Effectif")		Genre				Domicile			
						F/V		M/M		Région BXL		Hors Région BXL	
	Unités	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP
NIVEAU A	53,5	24	22,4	0	0	17	15,9	7	6,5	19	17,4	5	5
A11	1	1	1					1	1	1	1		
A10	1	1	1					1	1			1	1
A7													
A5	6	1	1					1	1	1	1		
A4	12	10	9,8			8	7,8	2	2	8	7,8	2	2
A3													
A2	3	1	1					1	1			1	1
A1	25,5	9	7,8			8	7,3	1	0,5	8	6,8	1	1
NIVEAU B	53	20	17,7	0	0	15	12,7	5	5	11	9,2	9	8,5
B4	13	8	7,3			5	4,3	3	3	3	2,3	5	5
B 1- 3	40	12	10,4			10	8,4	2	2	8	6,9	4	3,5
NIVEAU C	81	25	22,86	0	0	22	19,86	3	3	19	17,4	6	5,46
C4	2	1	1			1	1			1	1		
C 1-3	79	24	21,86			21	18,86	3	3	18	16,4	6	5,46
NIVEAU D	108	21	18,66	0	0	0	0	21	18,66	11	10,06	10	8,6
D4	10	4	3,8					4	3,8	4	3,8		
D 1-3	98	17	14,86					17	14,86	7	6,26	10	8,6
NIVEAU E	64	9	9	0	0	0	0	9	9	4	4	5	5
E4	2	2	2					2	2	1	1	1	1
E 1-3	62	7	7					7	7	3	3	4	4
TOTAL GENERAL	359,5	99	90,62	0	0	54	48,46	45	42,16	64	58,06	35	32,56

Personnel Contractuel

Fonction Functie	Effectif Effectief						Genre Geslacht				Domicile Woonplaats			
	ACS GESCO's		Autres contractuels subventionnés Andere gesubsidieerde contractuelen		Contractuels à charge de la commune Contractuelen ten laste gemeente		F/V		M/M		Région BXL Brussels Gewest		Hors Région BXL Buiten Brussels Gewest	
	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE
NIVEAU A	1	1	3	2,5	12	10,31	11	10,2	5	3,61	5	4,21	11	9,6
A11														
A10														
A6														
A5														
A4					1	1			1	1	1	1		
A3														
A2					1	0,21			1	0,21	1	0,21		
A1	1	1	3	2,5	10	9,1	11	10,2	3	2,4	3	3	11	9,6
NIVEAU B	0	0	0	0	30	28,05	17	15,55	13	12,5	20	19,5	10	8,55
B4					1	1	1	1			1	1		
B 1- 3					29	27,05	16	14,55	13	12,5	19	18,5	10	8,55
NIVEAU C	19	16,9	0	0	46	37,98	43	38,37	22	18,51	43	38,78	22	18,1
C4														
C 1-3	19	16,9			46	37,98	43	38,37	22	18,51	43	38,78	22	18,1
NIVEAU D	6	6	0	0	84	67,28	54	41,18	44	32,1	75	61,06	15	12,22
D4														
D 1-3	6	6			84	67,28	54	41,18	44	32,1	75	61,06	15	12,22
NIVEAU E	13	12,16	0	0	50	43,95	32	24,76	31	31,35	58	52,26	5	3,85
E4														
E 1-3	13	12,16			50	43,95	32	24,76	31	31,35	58	52,26	5	3,85
TOTAL GENERAL ALGEMEEN TOTAAL	39	36,06	3	2,5	222	187,57	157	130,06	115	98,07	201	175,81	63	52,32

Temps partiels

Interruptions de carrière

Au sein du personnel, plusieurs agents bénéficient de pauses carrières ce qui représente 14.8 équivalents temps plein.

Temps partiel sur base volontaire

Plusieurs agents ont réduit leurs prestations sur base volontaire, ce qui représente 0.7 équivalents temps plein.

Personnel hors cadre

Nous intervenons dans le traitement des dossiers et le suivi de la paie pour le personnel suivant :

Asbl « Vivre chez Soi »

6 aide-ménagères à temps plein dans le cadre de contrats ACS

Bibliothèques-Ludothèques

Ludothécaires payés à la prestation. Ces prestations représentent 1.144 heures de prestation par an

Service Enseignement

Enseignants à charge :

Instituteurs : 7.4 équivalents temps plein

Education physique : 1.66 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais : 3.37 équivalents temps plein

Professeurs de citoyenneté : 0.25 équivalents temps plein

Projet musique Ecole :

0.5 équivalent temps plein pour le maternel

0.5 équivalent temps plein pour le primaire

Personnel étudiant

Chaque année la commune engage des étudiants dans les domaines suivants :

- Pour le service de la jeunesse (surveillance des plaines de jeux durant les vacances de Pâques et les mois de juillet d'août).
- Pour le service de l'Enseignement (Plaines de vacances organisées durant les mois de juillet et d'août
- Pour le service des travaux Publics, section plantations (aides jardiniers) et bâtiments.

Plan Rosetta

La commune est tenue d'engager 5 personnes dans le cadre d'une Convention de premier emploi, communément appelé Plan Rosetta. Ces 5 personnes sont affectées dans les services suivants :

- Bibliothèques :
- Crèche « Gilson » et Crèche « Roitelets »
- Vie économique
- Via les Cefa pour des postes à mi-temps aux services population, jardinage et menuiserie

Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA)

1.5 Secrétaires d'administration Niveau A subventionnés par le Ministère de l'Intérieur.

Subsides

ACS

Chaque agent engagé dans le cadre d'un contrat ACS rapporte une part de subsides à la commune.

Le Conseil Communal a ratifié trois conventions nous permettant de recruter et de garder en place des agents contractuels subventionnés.

- La convention 17108 nous octroie 36 points d'une valeur de 5.702 € et nous permet d'avoir ainsi 24 agents sous contrat acs.
- La convention 17702 nous octroie 8 postes répartis dans les domaines de la propreté publique (4), des amendes administratives (2) et de la petite enfance (2). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17706 nous octroie 5 postes répartis dans les domaines de la petite enfance (3) et propreté publique (2). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17707 nous octroie 5 postes répartis dans les domaines de la petite enfance (2) et de la prévention (3). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17901 nous octroie 1/2 poste affecté au secteur de la petite enfance au sein de la crèche « les Roitelets ». Ce 1/2 poste est subsidié à raison de 11.404 €.
- La convention 17716-ICI qui nous permet de recruter 7 jeunes dans le cadre de contrats d'insertion d'une durée de un an. Ces jeunes seront affectés aux services, amendes administratives, enseignement, développement durable, population et travaux publics. Chaque poste est subsidié à raison de 24.000 €/an. Sur les 7 postes demandés ,seuls 3 ont été pourvus durant la période de référence

Communauté française

La communauté française subventionne le traitement d'un secrétaire d'administration Niveau A dans le cadre du projet « Accueil scolaire, ATL ».

Frais de transports

La région de Bruxelles Capitale est intervenue dans le remboursement des frais de transports des agents communaux pour l'année 2018 à concurrence de 126.207,61 €

Ministère de l'intérieur

Le Ministère de l'Intérieur subventionne les traitements de secrétaires d'administration Niveau A dans le cadre du service des mesures judiciaires alternatives (1.5 EQTP). (SEMJA).

ONE

L'ONE intervient:

- Dans la subvention de traitement de 13.5 puéricultrices (Equivalent temps plein) des directrices et des assistantes sociales affectées aux crèches ou au service des accueillantes d'enfants.

Maribel Social

Le principe du Maribel Social consiste au subventionnement de l'engagement d'une personne supplémentaire dans le secteur Socio-culturel par la réduction des charges sociales des autres personnes engagées dans le même secteur. Une personne est engagée grâce à ce système au sein des bibliothèques.

Nous avons obtenu une poste affecté au sein des crèches depuis octobre 2008.

Primes linguistiques

Nous avons introduit une demande de remboursement des primes linguistiques pour l'année 2018 pour un montant de 230.218,19 €. Cette somme doit nous être rétrocédée par le SPF intérieur.

Subsides régionaux de 1 %

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 1 % dans le surcoût engendré par l'augmentation de 2 % des échelles barémiques au 01.01.2005.

Le montant perçu pour l'année 2018 est de 172.302,46 €.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques E et D de 2 % au 01.03.2007.

Le montant perçu pour l'année 2018 est de 111.292,62 €.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques C de 3 % au 01.01.2009.

Le montant perçu pour l'année 2018 est de 68.124,74 €.

Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)

L'I.B.G.E. au travers du PLAGE subsidie à 50 % le traitement d'un secrétaire administration Niveau A à mi-temps et d'un ouvrier auxiliaire Niveau E à temps plein.

Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance

Ce subside nous a permis d'engager 3 jeunes à mi-temps dans le cadre d'une formation en alternance. Le montant octroyé est de 10.000 € par jeune et couvre la période du 01.09.2018 au 31.08.2019.

PEB

Ce subside d'un montant de 60.000 € par an a permis le recrutement d'un architecte à temps plein.

Evénements de l'année

Quelques chiffres

Type de dossier	Quantité
Engagements	42
Mutations	0
Nominations à l'essai	0-
Nominations définitives	0
Passage au Code 4	1
Promotion octroi d'indemnité de faisant fonction	0
Démission/Rupture de contrat de commun accord	12 -*/
Licenciement	8
Mise à la pension pour inaptitude physique	2
Mise à la pension	11

Indexation des salaires

Les salaires n'ont connu d'indexation pendant la période. L'index applicable est de 1.7069 par rapport au traitement à 100 % ind 138.01.

Réalisations de l'année et objectifs

- Une modification de cadre a été réalisée en date du 19.06.2018. Elle a permis, entre autres de mettre en place le service du contrôle interne.
- La révision du règlement de travail a été présentée au Conseil Communal d'octobre 2018 et mis en place est prévue au 01.02.2019.
Les principales modifications consistent en :
 - La création de charte de valeurs
 - L'élargissement des plages flottantes pour le personnel soumis au pointage
 - La mise en place du télétravail occasionnel
- Un nouveau règlement relatif à l'évaluation des agents a été adopté au Conseil Communal de mai 2018. La formation de la ligne hiérarchique est organisée pendant le dernier trimestre 2019. La mise en place effective est prévue début 2020.
- Un nouveau règlement en matière de recrutement et d'avancement du personnel est présenté au Conseil d'octobre

Pour la période à venir, nous envisageons :

- Le suivi des évaluations du personnel sur base du nouveau cycle.
- La mise en place de procédures d'évolution de carrière pour le personnel ouvrier permises par la création du nouveau règlement en matière de recrutement et d'avancement du personnel.
- La révision du règlement relatif à la formation et la création de plans de formation individualisés
- La mise en place du suivi des formations et évaluations via erh.

FORMATIONS

Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½ Françoise PETIT

Attributions générales du service

Le service formation est responsable de l'organisation interne des formations, de la recherche de formations, du traitement et du suivi administratif des demandes de formations, de l'élaboration de l'avant-projet de plan de formations continuées et de l'estimation des prévisions budgétaires.

Interlocuteurs internes : Le service de la formation est en relation avec tous les services.

La cellule de formation a organisé 99 formations auxquelles ont participé 388 agents, pour un total de 530 jours

Formations collectives

- recyclage en secourisme - 81
- ergonomie, Maux de dos (dépôt communal-petite enfance-position bureau-cimetière-entrée/sortie de camion(ette)) - 51
- batibouw - 16
- prévention amiante - 12
- salon de l'auto - 5
- diverses formations dans les crèches
- communication non violente - 10
- Utilisation de la tronçonneuse -11
- Utilisation de la débroussailleuse
- éducation canine pour les sac/gdlp - 4
- formation de base gardiens de la paix, sac - 4
- gestion des situations stressantes - pour les employés en contact avec le public - 9
- droit des étrangers - Baec - 5
- BA4 : travailler en sécurité aux installations électriques ou à proximité - 11
- les 100 langages outils d'expression (Cr Gilson) - 17
- Séminaires résidentiels
- ...

=> 47 Formations collectives pour 336 agents (plus de 2 personnes)

=> 52 Formations individuelles pour 52 agents

Les formations suivantes n'ont pas été réalisées :

- cours de langue
- Gestion de l'agressivité pour le personnel ouvrier
- Travail en hauteur
- Ligne hiérarchique pour les assuétudes

INFORMATION - COMMUNICATION

Service : Information

Tel : 02.674.75.16

Courriel : information@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile Bury, 1^e échevine

Chef de service : Fabienne Paternoster

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Attributions générales du service

Le Service Information/Participation gère les contacts avec la population, de manière à l'informer de manière spontanée (organisation de réunions d'information, gestion du site Internet, distribution de toutes-boîtes...) ou à la demande; elle stimule la participation des habitants à la gestion de leur commune par le biais de rencontres ponctuelles et, en les incitant à s'exprimer via le courrier électronique.

Le service gère les reportages photos des événements communaux importants : inaugurations diverses, Noces d'or, journée sans voiture, accueil des nouveaux habitants, des nouveaux Belges... Des archives de ces photos sont gardées et classées d'année en année.

L'arrêté du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention ainsi que sa circulaire du 26 octobre 2006, détermine les missions de la « Discipline 5 » relatives à l'information de la population lorsqu'une phase d'urgence est décrétée. « La Discipline 5 » concerne l'information et, dans ce cadre, le fonctionnaire du service de l'Information a été désigné comme responsable.

Nouveautés - Événements de l'année

A. SITE INTERNET www.watermael-boitsfort.be

Le site informe sur tout ce qui concerne les services communaux et l'administration (heures d'ouverture et missions des différents services, agenda des activités culturelles, composition du collège et du conseil communal...). La page d'accueil reprend les actualités liées à la vie communale : expositions diverses, journée sans voiture, événements, brocantes, journées portes ouvertes...

En collaboration avec le CIRB (centre informatique de la Région de Bruxelles-Capitale), il est pourvu d'un guichet électronique ce qui permet aux habitants de commander certains documents administratifs (certificat d'acte de naissance par exemple).

Nouveau site communal en construction

Le service information en collaboration avec le service informatique a choisi d'utiliser la dernière version de Plone pour la publication du nouveau site.

Entre octobre 2018 et juin 2019, le service a transféré le contenu de l'ancien site vers le « nouveau site » et a procédé à toutes les vérifications requises (données, liens, concordance des versions FR et NL). La structure a été modifiée : plus intuitive, elle permettra une navigation plus aisée et des recherches plus rapides et plus ciblées.

B. PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT (OFFICIEL) »

Depuis avril 2011, la commune dispose également d'une page Facebook. Cette page est mise à jour par le service Information. Elle reprend les différents événements organisés par l'administration communale. Elle permet également de partager les événements de nos partenaires tels que le centre culturel La Vénérie, la Maison des Jeunes, les bibliothèques et ludothèques... désormais également présents sur Facebook.

C. LE JOURNAL COMMUNAL « 1170 »

Le journal communal est publié 5 fois par an : septembre 2018 - novembre 2018 - mars 2019 et avril 2019.

Les dossiers traités furent les élections communales et les 60ans de jumelage entre Chantilly et la commune (septembre 2018), l'installation du nouveau Conseil, Be-alert, la propreté publique (novembre 2018), la déclaration politique générale, l'expo 14-18 et le service des gariens de la paix (mars 2019), la pollution de l'air, les finances communales et les brocantes (avril 2019).

Le journal est imprimé à 13.300 exemplaires et comprend 48 pages dont 12 de publicités. Sur le total imprimé, 12.500 sont distribués en toutes-boîtes sur le territoire communal, 150 sont déposés au CPAS, le restant est mis à la disposition dans une dizaine de lieux publics et de commerces. Depuis janvier 2016, le journal est distribué par une entreprise de travail adapté, l'Apam.

Une version téléchargeable, en PDF, est diffusée via le site Internet de la commune www.watermael-boitsfort.be et sur la page Facebook.

D. LA NEWSLETTER

L'administration communale diffuse depuis le mois de septembre 2014 une « newsletter ». Chaque mois, elle reprend les événements et actualités de la Commune annoncés par ailleurs dans le journal communal.

Cet outil permet également de mettre en avant certaines informations de dernière minute.

Pour recevoir la newsletter, il faut s'inscrire via le site internet communal: www.watermael-boitsfort.be/newsletter.

La newsletter est diffusée en français et en néerlandais.

1017 personnes sont actuellement abonnées à la newsletter. Plus de 65% de ces personnes ouvrent la newsletter chaque mois.

INFORMATIQUE

Service : Informatique
Tel : 02.674.74.29
02.674.75.19 - 02.674.75.82
Courriel : informatique@wb1170.brussels

Autorité responsable Odile BURY, Echevine
Chef de service : Mme Ghislaine De Grave
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3,8

Attributions générales du service

Le service informatique gère l'ensemble du parc informatique de la commune. Il assure (outre les tâches administratives propres à l'ensemble des services) :

- * l'achat du matériel et des consommables
- * la maintenance et/ou la réparation du matériel (en régie ou par le biais de réparateurs)
- * le raccordement du matériel au réseau
- * la sécurité du réseau
- * la gestion de projets de développement informatique
- * la maintenance et la configuration de la téléphonie de l'ensemble des bâtiments communaux
- * la connexion Internet de ces mêmes sites
- * l'acquisition, la gestion technique et administrative du parc d'appareils multifonctions (photocopieurs, imprimantes et scanners)
- * l'aspect technologique de toute matière traitant au développement durable
- * la gestion de l'EPN (espace public numérique)
- * Etude et proposition d'orientation stratégique de l'informatique communale
- * Process management : assistance d'agents communaux pour optimiser les procédures de travail et l'usage des outils informatiques
- * Formation du personnel communal à l'utilisation des outils informatiques

Réalisations septembre 2018-2019

Ecole numérique

- Sensibilisation du personnel enseignant à l'évolution des méthodes d'enseignement, introduction d'autres outils tels que le tableau blanc interactif, formations des instituteurs à leur utilisation.
- Acquisition de tableaux blancs interactifs pour les écoles communales primaires.
- Démonstration de l'utilisation de tablettes dans les écoles maternelles.
- Introduction d'une technique numérique pour améliorer la communication enseignants/direction et parents d'élèves.
- Soutien aux secrétariats des écoles, notamment dans la réorganisation informatique de leurs process.

Espaces Publics Numériques

Objectif : réduire les fractures numériques de premier et second degré.

Continuation des projets

- CCCA - aide et soutien informatique aux seniors par le biais de cours dispensés par des bénévoles
- Fobagra - permanence d'ouverture 1,5 jour par semaine pour le grand public. Les usagers peuvent utiliser le matériel mis à leur disposition sans réservation préalable

Infrastructures générales

Gestion du parc

- Uniformisation du parc par l'acquisition de nouveaux PC identiques

Création d'un WAN (Wide Area network)

- Intégration dans le réseau LAN pour tous les bâtiments délocalisés géographiquement (12 lieux) → intégration des postes de travail dans l'AD communal et des postes téléphoniques fixes dans notre central - poursuite du projet.

Cloud computing

Finalisation de la solution « Data Center Régional » (DCR). 80% de nos données sont hébergées sur les serveurs du CIRB.

20% de nos données (archives vivantes) sont encore hébergées en interne pour des raisons d'économie.

Tax on web

Aide à la population pour le remplissage des déclarations d'impôts - soutien au SPF Finances par la mise à disposition de l'EPN

Diminution de l'impact du WiFi sur les jeunes enfants

Câblage de l'Académie des Beaux-Arts afin de permettre une connexion Internet filaire dans toutes les classes.

Subsides

Réception d'un subside en matériel (8PC portables, 10 iPad et un petit projecteur) pour la création d'un EPN mobile. Le subside a été délivré par la Région Bruxelloise via le CIRB.

Opérations quotidiennes

- Réponses spécifiques à des tâches particulières et ponctuelles
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Acquisition du nouveau matériel
- Etude de nouveaux produits
- Helpdesk
- Soutien aux déménagements dans les différents services
- Recherche de solutions techniques pour le télétravail
- Etude de possibilités de communications unifiées

Missions spécifiques et ponctuelles

- Participation aux groupes de travail transversaux de l'agenda 21 local sur le territoire de Watermael-Boitsfort, voté en mars 2010 par le Conseil Communal.
- Suivi de la mise en place du logiciel de gestion d'occupation temporaire de la voirie publique (en collaboration avec la commune d'Ixelles).
- Gestion des travaux de câblage dans différents bâtiments

Parc Informatique

Chaque employé communal dispose de son poste de travail personnel.

Descriptif d'un poste de travail

OS : Windows 7 ou 10 professionnel

Suite Office 2010

Connexion aux imprimantes les plus proches géographiquement

Accès à un espace disque « serveur » dédié au service

Connexion au réseau par authentification

Les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste de travail

Applications « métier » pour le service RH, Finances, Recette, Population et Etat-Civil

WebApplications pour les services de l'Urbanisme et Environnement (Nova), pour l'ensemble des services (gestion de l'ordre du jour du Conseil et du Collège), Vie Sociale (MyHandicap)

Diverses applications spécifiques : Régie Foncière, Travaux Publics, ...

Gestion serveurs

Une infrastructure de type « VMWare » dans le cloud est configurée pour la gestion de l'ensemble de l'administration.

L'infrastructure est composée de :

- 15 CPU
- 50 Go de RAM
- 3 To SAN (DD)
- 5,4 unités de BU

Sur l'ensemble de cette infrastructure tournent les serveurs :

- ADEHIS : (applications métier pour les finances, recette, RH (sous Windows))
- DCACWB : le domain contrôleur (gestion des accès disques pour les utilisateurs)
- FSACWB : gestionnaire de fichiers
- PSACWB : gestionnaire d'impressions
- EFACWB : gestionnaire e-courrier + amendes administratives
- Oracle serveur : gestionnaire de bases de données
- Saphir : application métier pour la Population et l'Etat-Civil (sous Linux)

Deux serveurs physiques supplémentaires sont dédiés pour le BDC (back-up domain controleur en cas de panne du DCACWB) et l'Active Directory (gestion de l'authentification des utilisateurs).

Gestion imprimantes

Excepté au service « Population » et « Etat-Civil » (service au guichet), les imprimantes « personnelles » ne sont plus d'application dans les services administratifs. Les quelques « rescapées » sont antérieures à 2011 et ne seront pas remplacées.

Chaque étage des bâtiments administratifs, les écoles, les crèches et les bibliothèques disposent d'un appareil multi-fonctions connecté au réseau (photocopieuse - imprimante - scanner).

Le scan des documents est vivement encouragé (scan to mail ou scan to folder).

Les appareils sont connectés au réseau et sont pilotés à distance (pour le relevé des compteurs, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des accès etc...).

La moitié du parc a été remplacé en 2018. Un contrat de location-maintenance a été signé pour 60 mois.

Stock

Le service informatique dispose d'un stock permettant de réagir rapidement en cas de panne ou d'engagement de nouveau personnel.

Firewall

L'administration dispose d'un firewall permettant un filtrage des informations entrantes et une veille des informations sortantes.

Equipements divers

Les switches gérant le LAN sont de type VoIP et POE. Ils assurent donc la connexion au réseau LAN et à l'IPCentrex (téléphonie fixe).

4.2. ADMINISTRATION GENERALE

ETAT CIVIL

Tel : 02/674 74 18 ou 17

Tel : 02/674 75 12 ou 13

Fax : 02/674 74 28

Courriel : etat.civil1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Aude Longeval

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de l'Etat civil a pour mission d'enregistrer tous les événements touchant à l'identité des personnes, de la naissance au décès. Ce service dresse donc les actes de naissance, de reconnaissance, d'adoption, de changement de nationalité, de mariage, de divorce, de décès. Le service est également responsable de la gestion administrative du cimetière communal.

Il existait jusqu'au 30 mars 2019 inclus sept registres d'état civil. Les registres de naissance, de nationalité, de mariage, de divorce et de décès étaient tenus en double exemplaire. Les registres des déclarations de mariage et des déclarations de reconnaissance étaient et sont encore toujours tenus en un seul exemplaire.

I Registre des naissances

	Garçons	Filles	Total
Naissances sur le territoire de la commune	1	1	2

Ce faible taux de naissance s'explique aisément par l'absence de maternité sur le territoire communal.

	Hommes	Femmes	Total
Reconnaissance prénatale	-	-	57
Reconnaissance judiciaire	0	0	0
Reconnaissance immédiate	0	0	0
Reconnaissance postnatale	1	5	6
Changement de sexe	0	0	0
Modification de l'enregistrement du sexe-Transgenres	0	0	0
Recherche de paternité	0	0	0
Attribution du nom de famille	0	0	0
Changement de prénom - Arrêté Ministériel (jusqu'au 30/03/2019 inclus)	0	1	1
Changement de prénom - Arrêté Ministériel (BAEC - à partir du 31/03/2019)	0	1	1
Changement de nom - Arrêté Royal (jusqu'au 30/03/2019 inclus)	0	1	1
Changement de nom - Arrêté Royal	0	1	1

(BAEC - à partir du 31/03/2019)			
Changement de prénom à partir du 01/08/2018 (avant le 30/03/2019 inclus)	4	11	15
Changement de prénom à partir du 01/08/2018 (BAEC - à partir du 31/03/2019)	1	4	5
Changement de nom (BAEC)	0	1	1
Adoption plénière	0	0	0
Adoption simple	0	0	0
Homologation d'adoption	0	0	0
Ordonnance rectificative	0	0	0
Contestation de paternité	0	0	0
Transcription d'acte de naissance (jusqu'au 30/03/2019 inclus)	2	2	4
Transcription d'une reconnaissance	0	0	0
Choix de nom	0	0	1
Suppléance à la rédaction d'un acte de naissance	0	0	0
Actes de naissance étrangers liés à un acte belge (BAEC - à partir du 31/03/2019)	13	18	32

Choix de nom - Loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.

Les parents d'un enfant belge ont désormais le choix entre le nom du père, le nom de la mère ou un composé des deux noms dans l'ordre de leur choix.

Cette attribution directe ne concerne que le premier enfant d'un couple, né après le 1er juin 2014.

Les parents qui souhaitaient néanmoins bénéficier de la nouvelle loi et modifier le nom de leurs enfants nés avant le 1^{er} juin 2014, pouvaient introduire jusqu'au 31 mai 2015, une demande en changement de nom, basée sur la nouvelle loi, dans la commune de résidence des enfants.

De même, la naissance d'un nouvel enfant ayant la même filiation permet de modifier le nom de l'ensemble de la fratrie sauf si un choix avait déjà été fait.

L'ensemble de la fratrie ayant la même filiation doit porter le même nom.

Père Mère	1
Mère Père	0
Mère	0
Père	0

II Registre des déclarations de reconnaissance

Depuis le 1er avril 2018, toute reconnaissance actée en Belgique doit d'abord faire l'objet d'une déclaration de reconnaissance. Toutes les reconnaissances sont concernées, pas

uniquement celles qui sembleraient frauduleuses. Deux belges devront donc bien faire acter une déclaration de reconnaissance avant la reconnaissance en tant que telle.

Il faudra désormais réfléchir en deux temps. Dans un premier temps, analyser si les conditions sont remplies pour faire la déclaration de reconnaissance en Belgique. Dans un second temps, faire application du droit national de chacun des auteurs pour l'établissement de la seconde filiation. Néanmoins, il conviendra d'avoir égard à cette deuxième étape dès la première, afin d'éviter d'imposer toute une procédure à des personnes qui, en vertu de la loi, ne pourront pas faire établir de reconnaissance.

Nombre de déclaration de reconnaissance : **64**

III Registre des nationalités

Acquisition de la nationalité belge

Le Code de la nationalité belge a été modifié en profondeur le 1^{er} janvier 2013.

Le but de cette réforme visait à simplifier le nombre de procédures existantes et à renforcer les conditions d'acquisition de la nationalité.

Il n'existe désormais plus que deux procédures en vue d'acquérir la nationalité belge : la déclaration devant l'Officier de l'Etat civil et la naturalisation qui est limitée à des situations exceptionnelles. Après le changement de loi sur la nationalité, il apparaît une charge de travail au service Etat civil. Chaque déclaration doit être vérifiée et examinée par le service avant de transmettre au Parquet.

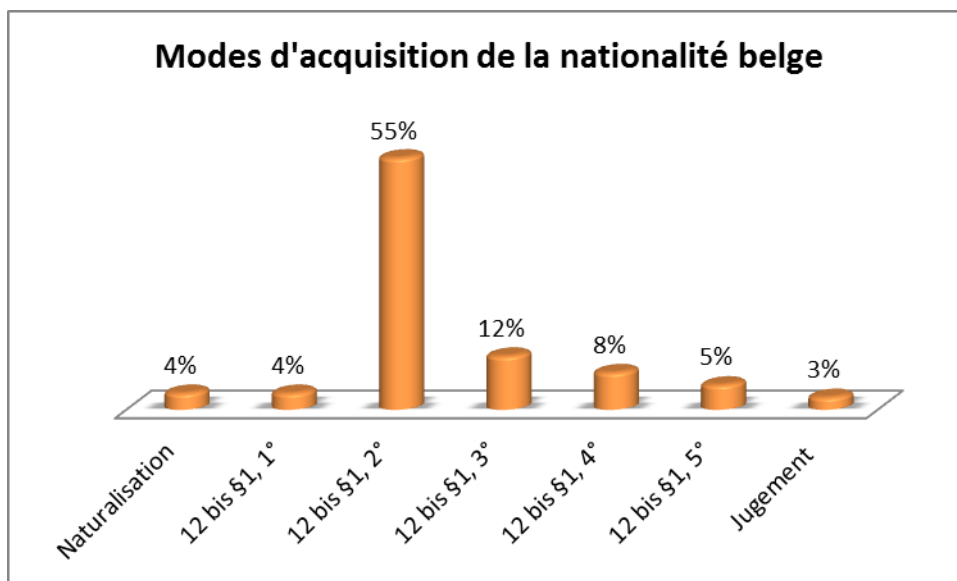
La déclaration de nationalité (nouvel article 12bis CNB) permet dans cinq situations et moyennant des conditions strictes de solliciter la nationalité Belge :

1. La naissance en Belgique
2. Le fait de vivre en Belgique depuis au moins 5 ans, sous couvert de certains titres de séjour si l'on peut prouver sa connaissance d'une des langues nationales, son intégration sociale et sa participation économique.
3. Le fait d'être marié à un ou une Belge ou d'avoir un enfant belge
4. Avoir atteint l'âge de la pension ou bien être handicapé ou invalide
5. Vivre depuis au moins 10 ans en Belgique sous couvert de certains titres de séjour et prouver sa participation à sa Communauté d'accueil.

Les conditions en matière de titre de séjour, de participation économique éventuelle, de connaissance d'une des langues nationales et d'intégration sociale éventuelles sont strictes.

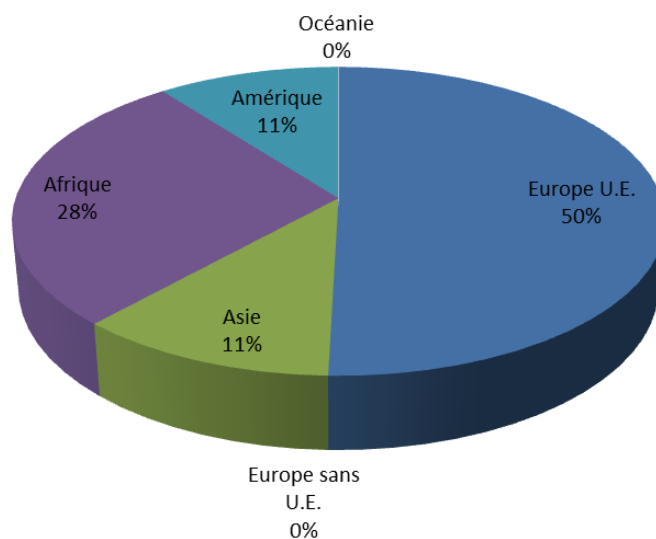
La demande de nationalité belge est subordonnée au paiement d'un droit d'enregistrement de 150 euros, non-compris les éventuelles taxes communales.

La Chambre des Représentants traite l'arriéré de dossiers issus de l'ancienne procédure de naturalisation.



	Total	Hommes	Femmes
Naturalisation	4	2	2
Attribution "automatique" art 8 CN	2	2	0
Attribution art. 9CN	0	0	0
Déclaration 11bis CN	2	1	1
Déclaration 12 bis §1, 1° CN	4	2	2
Déclaration 12 bis §1, 2° CN	61	32	29
Déclaration 12 bis §1, 3° CN	13	2	11
Déclaration 12 bis §1, 4° CN	9	4	5
Déclaration 12 bis §1, 5° CN	16	5	11
Recouvrement art 24 CN	1	0	1
Renonciation art.22 CN	0	0	0
Jugement	3	3	0
Total	115	53	62

Continents d'origine des personnes ayant acquis la nationalité belge, y compris par naturalisation



	Europe U.E.	
Italie		4
Portugal		2
Hongrie		1
Allemagne		2
Espagne		2
Grèce		2
Roumanie		8
France		6
Pologne		6
Royaume-Uni		25
Total		58
	Europe non U.E.	
Total		0

	Afrique	
Maroc		12
Algérie		1
République démocratique du Congo		7
Réf. origine Congo		1
Réfugié politique du Congo		1
Rwanda		1

Côte d'Ivoire		1
Niger		2
Bénin		1
Angola		2
Nigéria		1
Réf. Origine Guinée		1
Cameroun		1
Total		32

	Asie	
Inde		2
Turquie		1
Syrie		1
Thaïlande		1
Afghanistan		1
Kazakhstan		3
Russie		1
URSS		3
Total		13

	Amérique	
Colombie		3
Mexique		1
Equateur		2
Brésil		1
Canada		3
USA		2
Total		12

	Océanie	
Total		0

IV Registre des déclarations de mariage

Depuis la loi du 4 mai 1999, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, la publication des bans a disparu de notre paysage juridique. Cette formalité de publicité, qui était destinée à avertir les éventuels opposants à cette union, a été remplacée par une "déclaration de mariage". Les futurs époux doivent désormais lorsqu'ils viennent déposer les pièces constituant leur dossier de mariage, signer ensemble (ou seul muni d'une procuration légalisée du futur conjoint) cette déclaration par laquelle ils affirment vouloir se marier. La signature de ce document ouvre une période de 14 jours pendant laquelle les époux ne peuvent se marier. Après cette période, s'ouvre un nouveau délai de six mois dans lequel doit avoir lieu le mariage.

Déclarations de mariage	65
Refus de célébrer le mariage	0
Sursis de mariage	1

V Registre des mariages

	Total
Mariages	63
Transcriptions (jusqu'au 30/03/2019 inclus)	1
Actes de mariage étrangers (BAEC - à partir du 31/03/2019)	2
Jugements d'annulation de mariage	0
Arrêts d'annulation de mariage	0

Les futurs époux belges doivent avoir au moins 18 ans pour pouvoir contracter mariage. Les mineurs d'âge qui souhaitent néanmoins se marier doivent obtenir une autorisation non plus de leurs parents mais du tribunal de la Jeunesse. Cette dispense d'âge n'est accordée que pour des motifs graves.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers qui contractent mariage en Belgique, il convient de tenir compte des conditions d'âge, de consentement,... exigées par leur loi nationale.

Ouverture du mariage aux personnes de même sexe

Depuis le 1^{er} juin 2003, le mariage est également ouvert aux couples de même sexe. Les époux de même sexe ont exactement le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les couples composés de personnes de sexe différent, à l'exception des règles gouvernant la filiation biologique.

Mariages entre personnes de même sexe	
entre femmes	entre hommes
1	1

NOMBRE DE MARIAGES ENTRE PERSONNES DE MEME SEXE CELEBRES A WATERMAEL-BOITSFORT

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
5	4	3	0	2	1	3	2	2

VI Registre des divorces

Depuis le 1^{er} septembre 2007, la loi sur le divorce a considérablement évolué. Les causes de divorce peuvent désormais se classer en deux catégories : le divorce par consentement mutuel et le divorce pour cause de désunion irrémédiable.

Le divorce pour cause déterminée, à savoir, adultère, excès, sévices et injures graves et le divorce pour cause de séparation de fait de plus de deux ans sont supprimés.

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC, la procédure de transcription du divorce a été quelque peu modifiée.

Auparavant, l'officier de l'état civil compétent pour transcrire un divorce était celui qui avait célébré le mariage. Si le mariage avait été célébré à l'étranger, c'est l'officier de l'état civil de la Ville de Bruxelles qui transcrivait. Ainsi, plus de 4.500 divorces de mariages étrangers étaient transcrits à la Ville de Bruxelles chaque année.

Désormais, suite à l'entrée en vigueur de la BAEC, la compétence de l'Officier de l'état civil concernant la transcription des divorces est celle de droit commun. C'est l'article 13 du Code civil qui la régit :

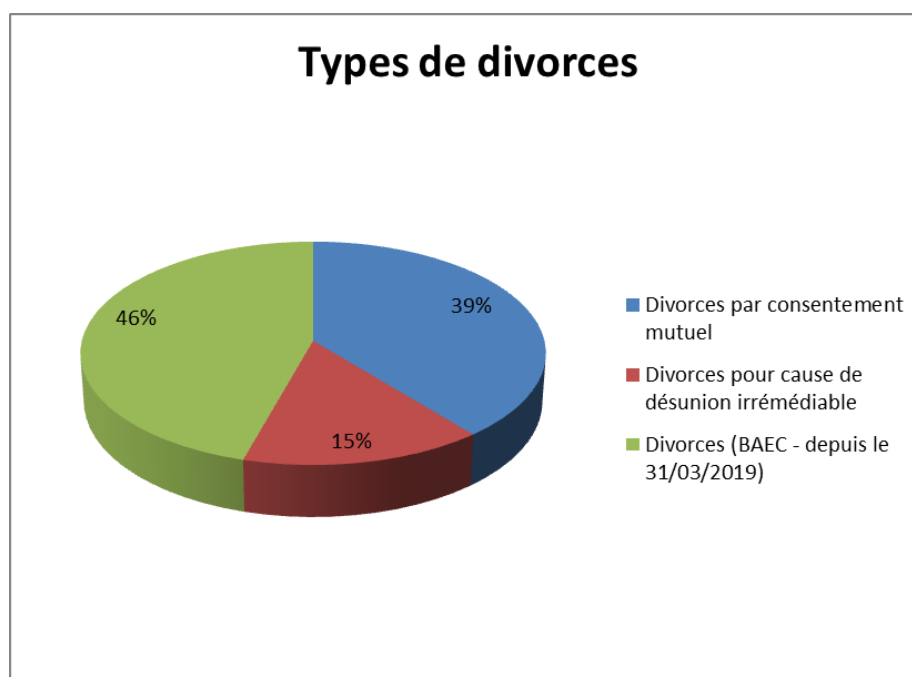
« A moins que la loi n'en dispose autrement, l'officier de l'état civil compétent est celui :
- du lieu d'inscription au registre de la population, au registre des étrangers ou au registre d'attente de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux; ou à défaut,
- de la résidence actuelle de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux; ou à défaut,
- de Bruxelles. »

Il suffit donc que l'un des époux réside sur le territoire d'une commune pour que celle-ci soit compétente pour transcrire le divorce.

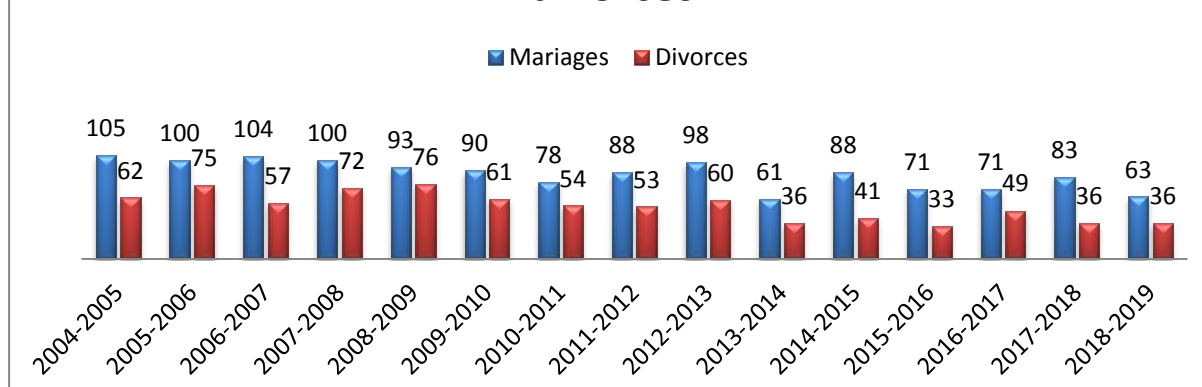
Cela signifie également que toutes les communes belges seront susceptibles de transcrire un divorce belge d'un mariage célébré à l'étranger.

En attendant que le logiciel de la BAEC soit accessible chez tous les greffiers des tribunaux de la famille.

Divorces par consentement mutuel (avant le 30/03/2019 inclus)	18
Divorces pour cause de désunion irrémédiable (avant le 30/03/2019 inclus)	7
Divorces (BAEC - depuis le 31/03/2019)	21
Nombre total de divorces	36



Comparaison du nombre de mariages et divorces



VII Registre des décès

Décès d'enfants de moins d'un an : 0

Enfants mort-nés : 0

	Femmes	Hommes
Habitants de la commune	54	48
Habitants hors commune	11	11
Transcription de décès	0	0
Total	65	59

Nombre total de décès: 124

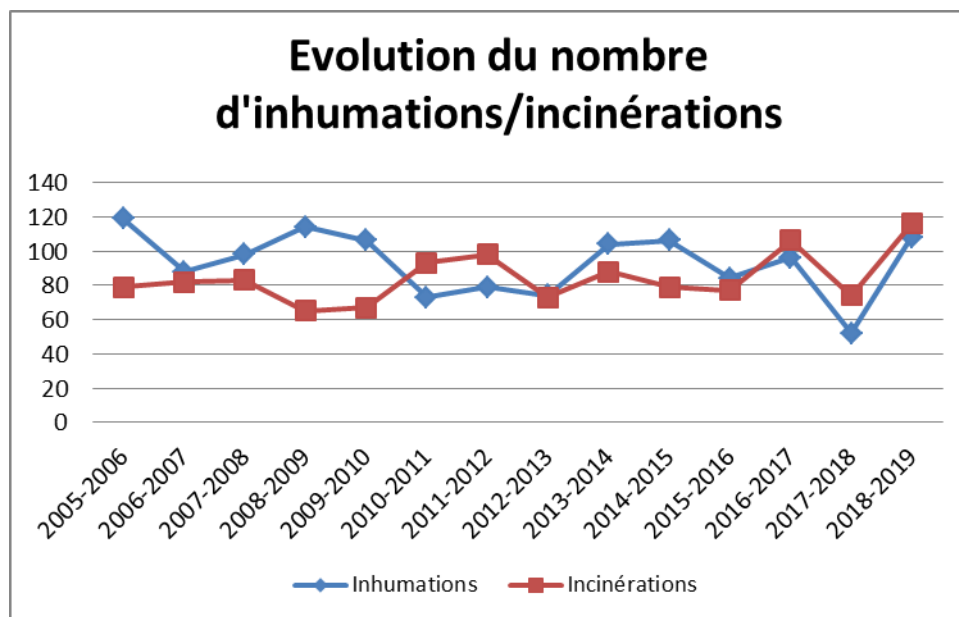
Cimetière

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Fosses ordinaires	33	47	27	36
Concession pleine terre de quinze ans	28	20	20	29
Concession pleine terre de cinquante ans	6	12	10	11
Caveaux	15	13	12	7
Caveaux d'urne	-	-	-	8
Caveau d'attente	0	1	1	0
Cryptes (cellules de la galerie funéraire)	1	3	0	3
Pelouse d'honneur	1	0	0	1
Pelouse enfants	0	1	1	1
Columbarium cinq ans	10	12	5	8
Columbarium quinze ans	7	9	9	2
Columbarium cinquante ans	1	15	0	0
Columbarium provisoire	0	0	0	0
Dispersion des cendres	46	36	40	33

Conservation des cendres au domicile	13	19	13	31
Conservation des cendres au domicile pour départ étranger	-	-	-	2
Inhumation d'urne « ancien combattant »	0	0	0	0
Plaquette cinq ans (gratuité)	4	5	7	8
Plaquette quinze ans	18	9	4	3
Plaquette cinquante ans	2	1	0	0
Exhumation pour départ vers autre commune	-	-	-	1

Toutes les personnes décédées sur le territoire de Watermael-Boitsfort dont l'inhumation ou la dispersion se fait dans une autre commune belge :

	2018-2019
Inhumation	25
Dispersion	20
Columbarium	3



Indigents

Les personnes considérées comme indigentes sur la base d'une prise en charge par un C.P.A.S., dont aucun proche ne peut prendre les funérailles en charge et qui décèdent sur le territoire communal, voient leurs funérailles prises en charge par la Commune.

Rapport annuel	Nombre d'indigents
2005-2006	19
2006-2007	9
2006-2007	9
2007-2008	9

2008-2009	9
2009-2010	10
2010-2011	5
2011-2012	12
2012-2013	9
2013-2014	17
2014-2015	10
2015-2016	13
2016-2017	12
2017-2018	6
2018-2019	2

Renouvellements et prolongations de concessions de sépultures

Mise à jour des plans du cimetière ainsi que du fichier des personnes y reposant, encodage des sépultures dans le système informatique.

Préparations des dossiers de désaffectations.

Marchés publics :

- pour l'inhumation et le transfert des corbillards des indigents.
- pour la désaffectation des concessions de pleine terre 15 ans et les fosses ordinaires de 5 ans.
- achat et placement des caveaux d'urnes

Organisation des cérémonies de la Toussaint : cérémonies patriotiques, transport par bus ou camionnette des personnes sans moyen de transport vers le cimetière pour se recueillir sur les tombes.

Emargements

Les émargements sont des mentions que l'on indique en marge d'un acte pour le modifier ou le rectifier. La mention marginale est celle qui indique la situation actuelle.

Nombre d'émargements: **84** dont :

Adoption plénière	Adoption simple	Divorce	Divorce à l'étranger	Reconnaissance postnatale
0	0	31	0	1
Reconnaissance judiciaire	Rectification d'acte	Changement de prénom	Changement de nom	Changement de l'enregistrement du sexe
0	6	38	1	1
Recherche en paternité	Contestation de paternité	Choix du nom		
0	0	0		

Nombre estimé d'actes d'état civil payants ou non délivrés par courrier ou au guichet:
1800

Ce nombre comprend les demandes effectuées via le guichet électronique.

Forte diminution du nombre d'actes d'état civil délivrés depuis plus ou moins 5 ans. La maternité a fermé ses portes en 1982, les personnes nées sur le territoire de Watermael-Boitsfort ne sont plus pour la plupart en âge scolaire et le nombre de mariage a fortement diminué. De plus la simplification administrative a pour but d'éviter aux citoyens de devoir fournir des extraits d'actes si ceux-ci ont déjà été présentés à l'autorité.

Nouveauté - Événement de l'année

La BAEC (Banque de données des Actes de l'Etat Civil) est entrée en vigueur le 31/03/2019.

Il s'agit de la banque de données centrale qui contient tous les actes de l'état civil et depuis laquelle il est possible de les gérer. Cette banque de données centrale remplace les registres locaux qui étaient auparavant tenus par les communes et consulats. Le passage à la BAEC signifie par ailleurs que toutes les communes et tous les consulats établiront des actes standardisés, documentaires et uniformes.

La migration des actes :

La migration signifie le chargement d'anciens actes papier dressés avant le 31/03/2019 dans la BAEC.

De cette manière, l'acte pourra être disponible dans la BAEC sous format électronique et être traité de la même façon que les nouveaux actes dressés après le 31/03/2019 dans la BAEC.

Depuis la mise en service de la BAEC, les communes ne sont plus autorisées de délivrer des copies conformes ou des extraits issus des registres papier ou d'actualiser les actes papier.

Tous les actes doivent être traités électroniquement.

En d'autres termes, la migration sera obligatoire pour les actes suivants :

- les actes qui nécessitent l'enregistrement d'une actualisation après le 31/03/2019 (p. ex. un divorce sur un acte de mariage ou une correction sur un acte de naissance) ;
- les actes dont le contenu doit pouvoir être consulté sur écran ;
- les actes dont un extrait est demandé après le 31/03/2019 ;
- les actes dont une copie conforme est demandée après le 31/03/2019.

Nombre d'actes migrés dans la BAEC depuis le 31/03/2019 : 850

E-Apostille / E-Légalisation

En Belgique, depuis le 01/05/2018,

- les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique.
- les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers.

Les légalisations et apostilles électroniques seront signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

POPULATION

Tel : 02/674 74 21

Fax : 02/675 70 29

Courriel : population1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de Le Hoye, 4^e Echevin

Chef de service : Aude LONGEVAL

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 10

Attributions générales du service

Le service population a pour but de tenir à jour toutes les informations concernant les mouvements de population. Ce service est aussi responsable de la délivrance des documents d'identité, des passeports, extraits de casier judiciaire, de divers certificats et des cartes de stationnement. Le service gère aussi le domaine du droit des étrangers et dresse les listes des jurés d'assises. En outre, il organise les élections, les cérémonies d'accueil des personnes ayant acquis la nationalité belge et des nouveaux habitants ainsi que les Noces d'Or.

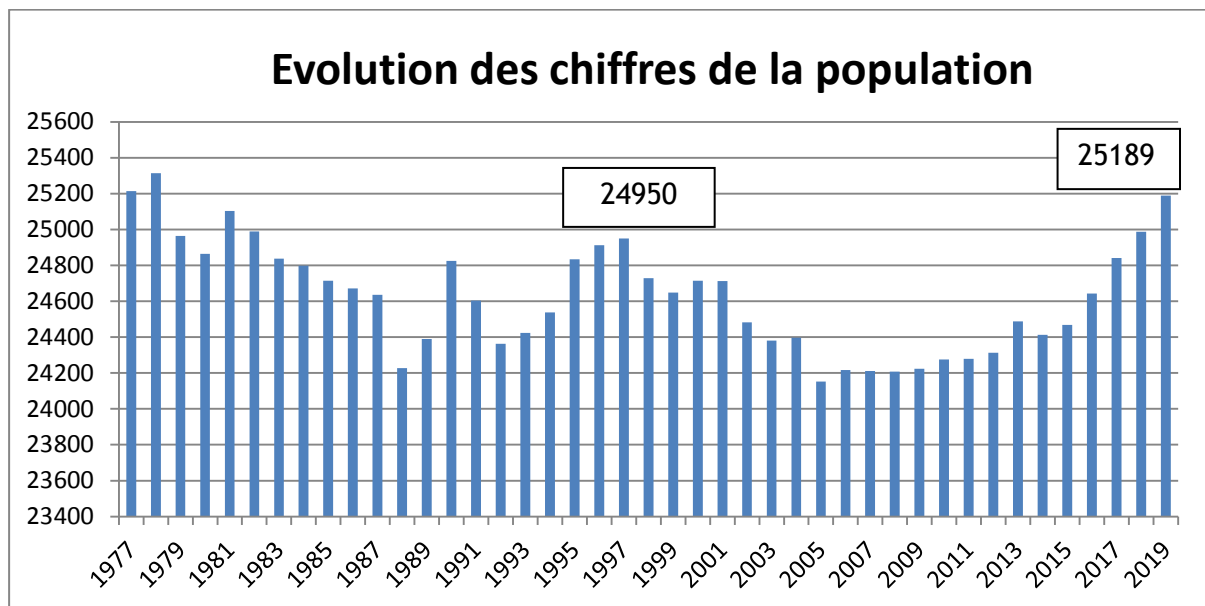
Vous trouverez ci-après l'activité annuelle du service Population, à savoir les cartes délivrées aux résidents étrangers, le nombre de permis de conduire, de cartes d'identité et de passeports délivrés ainsi que les éléments de démographie enregistrés en un an, l'enrichissement du registre national, la gestion du casier judiciaire communal. De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23/11/1998, les personnes souhaitant contracter une cohabitation légale doivent se faire enregistrer auprès du service.

Mouvements migratoires

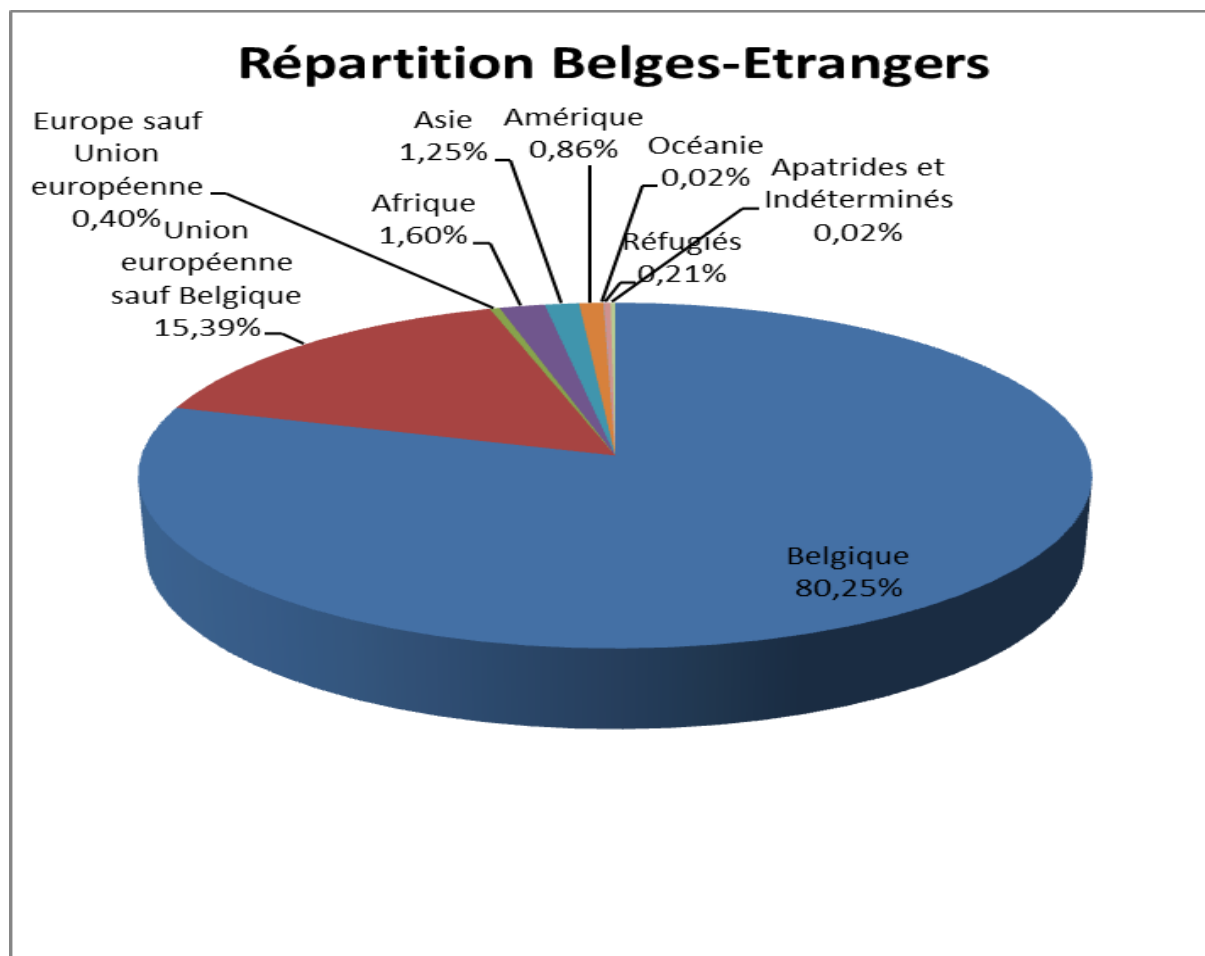
Le service population a bien évidemment pour tâche de tenir à jour les registres de mouvement de la population, qu'elle soit belge ou étrangère.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre d'habitants de nationalité belge (au 1 ^{er} janvier 2019 avec le registre d'attente)	9216	10866	20082
Nombre d'habitants de nationalité étrangère (au 1 ^{er} janvier 2019 avec le registre d'attente)	2432	2675	5107
Total	11648	13541	25189
Entre le 01/09/2018 et le 31/08/2019			
Entrées en commune	1232	1275	2507
Sorties de la commune	1066	1119	2185
Naissances	108	121	229
Décès	134	129	263
Solde	+ 140	+ 148	+ 288

(Chiffres au 1^{er} janvier 2019 y compris RA)



Structure de la population (au 1^{er} janvier 2019)



Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort
(Avec le registre d'attente, au 1^{er} janvier 2019)

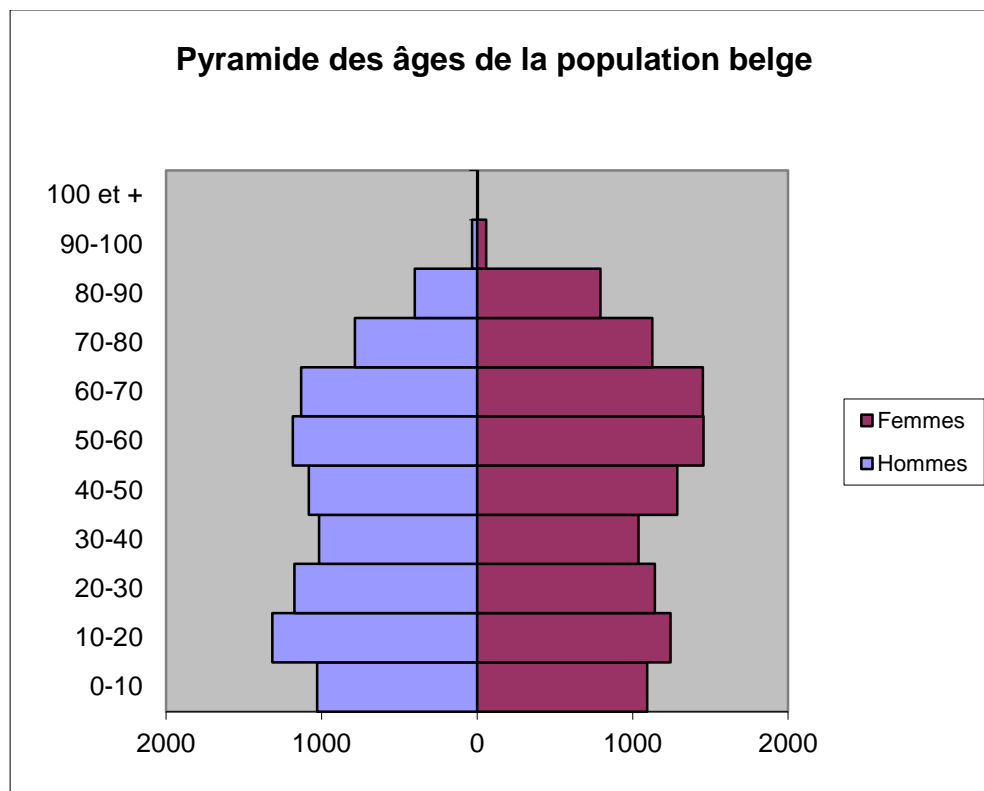
Nombre de personnes composant le ménage	Nombre de Ménages
1	4929
2	2961
3	1547
4	1340
5	521
6	156
7	22
8	17
9	3
10	0

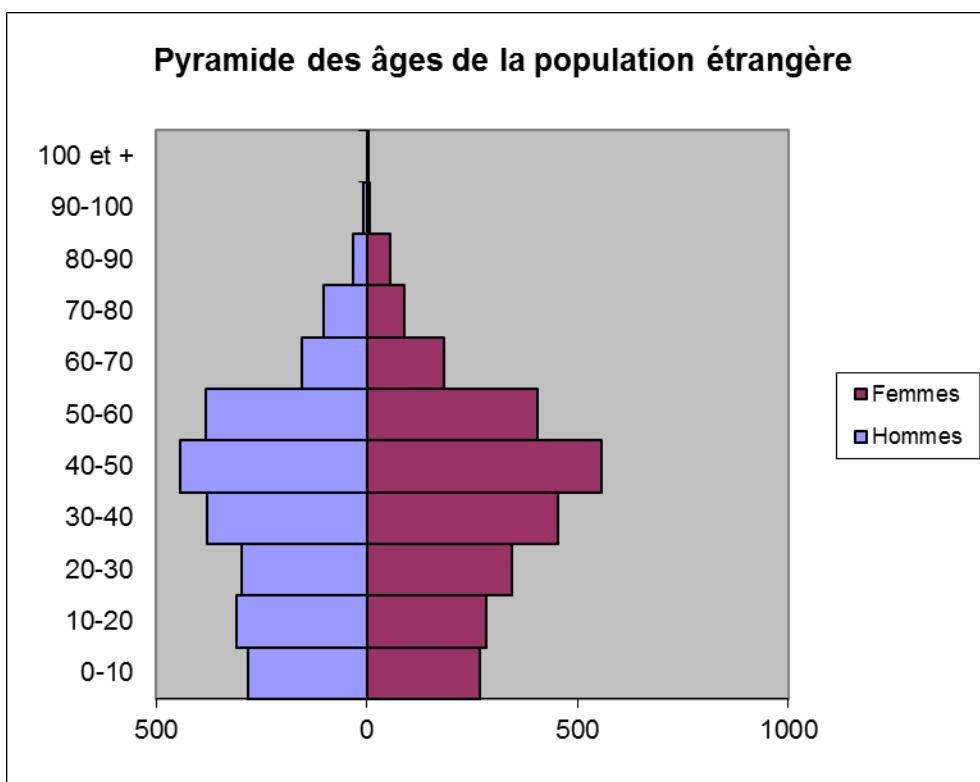
Nombre total de ménages : 11496 dont 3 au registre d'attente

Nombre moyen de personnes par ménage 2,1

Nombre moyen d'enfants par ménage : 0,7

Pyramides des âges (au 1^{er} janvier 2019)





Etrangers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Attestations d'immatriculation modèle A (Non UE)	81	40	54	62	42	51	52	49	53
Certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans	136	170	159	173	190	199	200	251	195

Les cartes Union Européenne et les Attestations d'Immatriculation modèle B ont été supprimées et remplacées par des documents papiers ou des cartes électroniques. Les Européens, en vertu de la nouvelle législation, ne doivent plus obligatoirement être en possession de titres délivrés par la Belgique: une inscription aux Registres et un titre d'identité national en cours de validité suffit. Néanmoins, la plupart en demande pour des questions d'ordre pratique.

Permis de conduire

	2018-2019
Permis de conduire	1020
Permis provisoires	270
Duplicatas	408
Permis international	251

Passeports

1836

Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers

4748

Déplacements à domicile pour les documents d'identité ou administratifs des personnes âgées, invalides ou handicapées

31

Kids-ID (document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans)

946

Casier judiciaire [central](#)

Demandes d'extraits de casier judiciaire	+/-1060
Certificats de Moralité	1

Liaison de la Commune au Casier judiciaire central

Depuis le 1er janvier 2018, toutes les administrations communales délivrent uniquement les extraits du Casier judiciaire central (et non plus du casier judiciaire communal).

Si un citoyen doit transmettre l'extrait à un tiers (p. ex. son employeur actuel ou futur, un club ou une association à laquelle il appartient, etc.) et qu'il s'agit : d'une activité réglementée ou d'une activité où il est en contact avec des mineurs d'âge

Le citoyen doit utiliser de préférence le formulaire-type pour demander un extrait de casier judiciaire, le faire compléter par l'employeur, l'organisation, l'association, etc., auquel/à laquelle il devra remettre l'extrait et présenter ensuite le formulaire complété à l'administration communale de son domicile ou de sa résidence.

Le casier judiciaire communal étant transmis au casier judiciaire central, nous ne disposons que d'un chiffre approximatif des demandes d'extraits de casier judiciaire.

Cohabitation légale

Depuis le 1er janvier 2000 le législateur a mis sur pied une nouvelle forme de reconnaissance légale de la vie en commun. C'est la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration devant l'officier de l'état civil du domicile commun.

Titre Vbis du Code civil, art. 1475 à 1479, inséré par la loi du 23.11.1998 (M.B. 12.01.1999)

Les cohabitants légaux ne peuvent pas être liés par un mariage ou par une autre cohabitation légale et doivent être capables de contracter (être majeur et ne pas avoir été déclaré incapable).

Les cohabitants peuvent être parents entre eux ou non, être de même sexe ou non.

Il faut remettre une déclaration écrite qui comprend les mentions suivantes :

Date de la déclaration, noms, prénoms, lieu et date de naissance et signatures des 2 parties, domicile commun, la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement, la mention de la prise de connaissance des dispositions relatives à la cohabitation légale et la mention de la convention patrimoniale passée devant notaire (le cas échéant).

Les cohabitants bénéficient d'une protection du logement principal comparable à celle accordée aux époux, ils doivent contribuer aux charges de la vie commune en proportion de leurs facultés et sont responsables des dettes (non excessives) contractées pour les besoins de la vie commune et de l'éducation des enfants. Chacun conserve les biens dont il peut prouver qu'ils lui appartiennent, les revenus que ces biens procurent, et les revenus du travail. Les autres biens des cohabitants sont réputés être en indivision.

Depuis le 1er janvier 2003, les cohabitants légaux sont assimilés à des conjoints en matière de droits de succession (sous certaines conditions).

A la demande d'une partie, le juge de paix peut ordonner des mesures urgentes et provisoires relatives au logement principal, aux personnes (cohabitants et enfants), aux biens et aux obligations.

La cohabitation prend fin par le décès d'une partie, par le mariage d'une partie, par une déclaration de cessation par consentement mutuel ou par une déclaration unilatérale de cessation.

Chaque cohabitant conserve l'autorité parentale sur ses propres enfants.

Homme-Femme	90
Homme-Homme	1
Femme-Femme	2
Nombre total enregistré dans la commune	93

Cessation de cohabitation légale

Cessation par déclaration commune	27
Cessation par déclaration unilatérale	6
Cessation pour mariage	30
Nombre total	63

Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites

23 déclarations ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus

82 déclarations de volonté expresse d'être donneur ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations de volonté anticipées en matière d'euthanasie

Depuis le 1^{er} septembre 2008, les communes peuvent enregistrer les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. La loi prévoyait déjà l'existence de ce type de déclaration mais n'avait pas prévu son enregistrement centralisé avec le risque de perte et donc de non-respect des volontés du déclarant que cela implique. Ce document daté et signé par le déclarant ainsi que par deux témoins majeurs dont un au moins n'a pas d'intérêt matériel au décès du déclarant est enregistré dans une base de données gérée par le SPF Santé publique. Cette banque de données est accessible aux médecins via leur carte d'identité électronique et une habilitation spéciale, en tant que médecin. Au cas où le déclarant ne serait plus en état d'exprimer lui-même sa volonté et se trouverait dans une situation médicale telle que définie par la loi sur l'euthanasie, l'équipe médicale se référerait à cette information.

De manière facultative la loi a également prévu la mention de personnes de confiance qui sont chargées de confirmer la volonté persistante du déclarant.

La déclaration de volonté anticipée d'euthanasie a une validité de 5 ans. Elle peut être modifiée ou retirée à tout moment. Il incombe au déclarant de renouveler à temps sa déclaration, en effet, l'Administration ne joue que le rôle d'interface entre la banque de données et le citoyen. Le déclarant n'est donc pas reconvoqué à l'expiration des 5 ans.

155 déclarations ont été enregistrées

Noces d'or

Couples ayant participé à la cérémonie

Anniversaires de mariage en 2017-2018	Nombre de couples
Noces d'Or (50 ans de mariage)	14
Noces de Diamant (60 ans de mariage)	14
Noces de Brillant (65 ans de mariage)	2
Noces de Platine (70 ans de mariage)	4

Centenaires

Homme	0
Femme	6

Certificats

certificat de domicile et résidence avec historique des adresses	1192
certificat de composition de ménage	7015
certificat de milice	1
certificat de vie	166
certificat de nationalité	222

Cartes de stationnement riverains et entreprises

738 cartes de riverains (y compris provisoires)

330 cartes de stationnement pour entreprises

Nouveautés - Evénements de l'année

Elections :

Le service s'occupe de la mise en place, des réglementations, des procurations et des convocations :

- Organisation des élections communales du 14/10/2018 en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale.
- Etablissement d'un règlement relatif à l'affichage électoral - élections communales.
- Organisation des élections législatives, régionales, et Européennes du 26/05/2019 en collaboration avec le fédéral.
- Etablissement d'un règlement relatif à l'affichage électoral - élections régionales, fédérales et européennes.

E-Apostille / E-Légalisation :

A partir du 01/05/2018, les apostilles seront délivrées uniquement sous format électronique. Les légalisations pourront quant à elles toujours être délivrées sous les deux formats (papier et électronique). Les citoyens devront directement passer par les administrations communales établissant leurs documents.

La BAEC (Banque de données des Actes de l'Etat Civil) :

Depuis son entrée en vigueur, augmentation des corrections et des mises à jour au niveau du registre national.

S.E.M.J.A.

Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives

Rue du Ministre, 3

1170 Bruxelles

Tel : 02/674.75.24 - 02/674.75.23

Courriel : semja@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE , Bourgmestre

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2

Attributions générales du service

Le S.E.M.J.A. (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives) de Watermael-Boitsfort a vu le jour suite à une convention signée entre la commune de Watermael-Boitsfort et le Service Public Fédéral Justice ayant pour objet: « la mise au travail, dans les communes, de personnel recruté en vue de promouvoir l'application des peines et mesures alternatives suivantes :

- a) la formation dans le cadre de la loi sur la probation ;
- b) La Peine de Travail Autonome ;
- c) Les travaux d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale ;
- d) les mesures alternatives à la détention préventive ;
- e) Les mesures alternatives à la saisine du juge de la jeunesse, dites "mesures de diversion" ;
- f) les mesures de grâce »²

Concrètement, notre service encadre :

- les peines de travail autonomes
- les travaux d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale

Tenant compte du fait que la prison ne répond pas de manière « constructive » (à savoir pour le délinquant : sa responsabilisation, sa prise de conscience, sa réinsertion socio-économique et la réparation, réelle ou symbolique pour la victime,...) à la délinquance et du coût étant donné le coût élevé que représente la peine d'emprisonnement pour les finances publiques, ces mesures sont de plus en plus prononcées par les instances concernées.

Leurs principaux objectifs sont les suivants³:

- Lutter contre l'inflation carcérale et ce qui en découle, la surpopulation carcérale. Il ne s'agit donc pas ici de diminuer le filet répressif (autre mesure possible pour diminuer l'inflation) mais bien de le diversifier.

² Convention annuelle 2006 entre le SPF Justice et l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

³ Moniteur Belge 29.11.1996 ; 12 septembre 1995 - Circulaire ministérielle remplaçant la circulaire du 7 mars 1995 relative au recrutement par les communes de personnel supplémentaire pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives au sein du Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale.

- Améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement à la qualité de la vie et lutter contre la banalisation de ces comportements.
- Réduire le nombre et la durée des privations de liberté dans le cadre de la loi sur la détention préventive.
- Eviter le sentiment d'impunité provoqué par une mesure de classement sans suite dans les cas qui exigent une réaction sociale organisée, sans pour cela recourir au prononcé et à l'exécution d'une courte peine de prison.
- Offrir à ces personnes des possibilités de formation par la pratique d'une activité dans un contexte professionnel.
- Faciliter la réinsertion dans le tissu social de base des personnes ayant commis des faits d'une gravité moindre.
- Associer des autorités administratives locales à des initiatives crédibles tendant à la réduction de la criminalité.
- Diminuer la récidive.

La Peine de Travail Autonome

Depuis 2002 la peine de travail est considérée comme une peine à part entière, la peine de travail autonome (PTA).

Lorsqu'un fait est de nature à entraîner une peine de police ou une peine correctionnelle, le juge peut condamner à titre de peine principale, à une peine de travail. Il peut également procéder de façon similaire pour des faits de nature à être punis par ces mêmes peines ; les délits contraventionnalisés et les crimes correctionnalisés.

Une peine de police est prononcée par un Tribunal de Police, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 7 jours.

Une peine correctionnelle est prononcée par un Tribunal Correctionnel, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement allant de 8 jours à 5 ans.

Certains délits, passibles d'une peine criminelle, et donc prononcés par une Cour d'Assises, peuvent être correctionnalisés de façon à passer en jugement devant un Tribunal Correctionnel et peuvent donc bénéficier d'une PTA, à l'exception de la prise d'otage, des faits de viol et d'attentats à la pudeur qualifiés, du meurtre pour faciliter le vol, des faits de corruption de la jeunesse et de prostitution lorsqu'ils ont été commis sur ou à l'aide de mineurs ou encore du meurtre et de ses diverses espèces.⁴

Le juge prévoit, dans les limites des peines prévues pour l'infraction et par la loi, une peine subsidiaire d'emprisonnement ou une amende qui peut être applicable en cas de non-exécution de la peine de travail.

La durée d'une peine de travail varie entre 20 heures et 600 heures. Une peine de travail égale ou inférieure à 45 heures constitue une peine de police. Une peine de travail de plus de 45 heures

⁴ Art 37ter Code Pénal

constitue une peine correctionnelle. La peine de travail doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est passée en force de chose jugée. La commission de probation peut d'office ou à la demande du condamné prolonger ce délai.

Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale

Depuis mai 2005, le législateur a réintroduit le travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre d'une médiation pénale, « car il ressort que dans de nombreux cas, lors de la médiation pénale, le TIG est la manière la plus adéquate d'offrir une réparation à la société »⁵. Le procureur du Roi peut demander à l'auteur d'effectuer un TIG ou une formation de maximum 120 heures dans un délai de 6 mois.

Notre collaboration avec les assistants de justice en médiation se passe sans problèmes depuis la réintroduction du TIG dans la loi sur la médiation pénale.

Nombre de dossiers encadrés par nos services

Du 01/09/2018 au 31/08/2019, nos services ont encadré au total 140 dossiers pour un total de 7374 heures prestées sur le territoire communal.

La diminution du nombre de dossiers par rapport à l'année dernière s'explique par le fait que Claire Quevrin a réduit son temps de travail en 2018. Elle est passée d'un 4/5ème (30h24) à un 3/5ème (22h48) dès le 1er janvier 2018. Par ailleurs, Claire a été en congé maladie le mois de novembre et elle a quitté le service en décembre en prenant ses congés restants avant son départ au 1 janvier 2019. Céline Knapen a donc travaillé seule les deux derniers mois de l'année 2018 jusqu'à l'engagement de Célia Gilbert au 18 février 2019.

Collaborations

a) Services Communaux

Les prestataires ont accès à presque tous les services communaux (compatibles avec le devoir de confidentialité des encadrants techniques et les compétences des prestataires). Ils effectuent des tâches aussi diverses que la maintenance en bâtiments, l'aide en travail administratif, le jardinage, l'encadrement de jeunes, l'aide au travail administratif, l'aide en bibliothèque, à l'espace mémoire, l'aide au nettoyage, etc. Nous avons continué notre collaboration avec le service des travaux publics permettant ainsi à nos prestataires ayant un emploi de prester leurs heures en soirée. Ces personnes sont mises au travail dans les écoles communales ou à la maison communale ils y effectuent du nettoyage la semaine en soirée.

Le dépôt communal a accepté des prestataires en jardinage.

La Vénérie a encore accueilli plusieurs de nos prestataires pour de l'aide lors de ses nombreuses activités culturelles.

⁵ Senat de Belgique, 24 mai 2005, Projet de loi modifiant l'article 216ter du Code d'instruction criminelle en vue de réintroduire le travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale, procédure d'évocation, rapport fait au nom de la commission de la justice par Mme Laloy.

De nouvelles prestations ponctuelles ont pu être effectuées par plusieurs prestataires telles que l'accueil aux permanences d'aide pour remplir la déclaration fiscale.

Comme chaque année, de nouvelles collaborations se créent et d'autres s'interrompent. Nous n'avons hélas pas pu poursuivre le travail avec l'école de La Futaie et le Delvaux pour le nettoyage.

Nous avons pu mettre 3 prestataires à l'évènement du Tour de France. Un prestataire a pu apporter une aide à l'organisation des élections. Nous avons également démarré une collaboration avec le nouveau concierge de la maison communale qui a encadré une prestation manuelle.

Nous n'avons par contre pas pu placer des prestataires à l'école du Karrenberg depuis le mois de décembre suite au départ de la concierge qui accueillait beaucoup de personnes. La collaboration avec la nouvelle concierge redémarrera en septembre.

Cette collaboration est le fruit d'un travail relationnel et d'une diplomatie constante avec les différents employés communaux qui ne sont pas formés pour encadrer quotidiennement une population parfois difficile. Notre écoute et notre disponibilité permettent néanmoins de dépasser les différentes craintes du personnel et nous nous efforçons d'entretenir quotidiennement un rapport de confiance optimisant les chances de réussite de la prestation.

b) ASBL et organisations locales

La petitesse du territoire communal n'empêche pas l'existence d'un tissu associatif dense. Nous collaborons avec beaucoup d'ASBL ouvertes à la promotion des mesures alternatives ; nous sommes intégrés dans le tissu associatif comme partenaires à part entière. La création de liens interpersonnels ainsi que la régularité de nos collaborations ne fait qu'améliorer notre intégration.

Nous travaillons donc avec des institutions variées, telles que le Parc sportif qui comprend la piscine et le hall omnisports et le stade pour du travail manuel, les Maisons de quartier des Cités Jardins et ainsi que l'espace Elan du Dries principalement pour de l'animation (animations enfants, travail manuel et ateliers créatifs), l'asbl « Arc-en-Ciel » (ramassage de vivres non-périssables et aide manuelle et administrative), la maison des jeunes, la résidence du C.P.A.S (aide en cuisine, ergothérapie), l'ILA (initiative locale d'accueil pour mineurs étrangers) pour le soutien scolaire, l'asbl Oxfam, le Boitsfort Rugby Club, le club de Football, l'asbl le manège du possible, le manège Equité, l'antenne Boitsfortoise du PSE libre de Bruxelles Capitale, l'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles) et pour une aide administrative : l'antenne Boitsfortoise du PSE libre de Bruxelles Capitale et le Collège Saint-Hubert.

Nous sommes contentes d'avoir pu placer 2 prestataires chez Farilu dont les responsables sont désormais en confiance quant aux personnes que nous leur proposons en fonction de leurs exigences.

Nous avons débuté une collaboration avec le Club Wellington qui a répondu avec enthousiasme à notre proposition sur les conseils d'une assistante de justice. Le premier prestataire que nous avons mis en place y preste encore actuellement ses heures et cela se passe très bien.

Nous pensions pouvoir reprendre une collaboration avec la responsable du nettoyage de l'Espace Delvaux après une interruption de deux ans pour des raisons d'horaire variable compliqué à gérer, mais malgré un nouvel horaire fixe, elle a préféré ne pas reprendre l'encadrement de prestataires suite aux expériences infructueuses auxquelles elle a été confrontée auparavant.

La Maison des jeunes n'a pas souhaité poursuivre la collaboration avec notre service malgré une expérience positive avec le dernier prestataire car l'équipe a décidé de privilégier l'accueil de stagiaires et bénévoles. C'est une perte pour nous car nous rencontrons pas mal de candidats qui souhaitent y faire leurs heures et dont le profil correspond au type de travail que l'équipe propose.

Nous avons pu placer à nouveau des prestataires au stade sportif depuis le changement d'équipe qui se montre plus ouverte à les accueillir et les encadrer.

Nous avons eu l'occasion de travailler avec la Société protectrice de l'enfance grâce à un prestataire qui souhaitait participer à un de leurs nouveaux projets.

Nous tenons à préciser ici que les différents lieux de prestation, qu'ils soient services communaux ou autres, ne peuvent pas systématiquement accueillir un prestataire dès qu'on le demande. Tout dépend de la quantité de travail existante (soit trop pour avoir le temps d'encadrer, soit pas assez pour nécessiter un prestataire), des activités de l'institution et de sa hiérarchie (conseil d'administration etc.), mais également de la sensibilité personnelle des différents responsables. Il ne tient qu'à nous de ménager certains lieux de prestations en vue de ne pas perdre une collaboration précieuse. De manière générale, nous sommes à l'écoute des besoins des lieux de prestation dont la collaboration nous est précieuse.

c) Maison de Justice :

Nous continuons à nous rendre régulièrement à la Maison de justice à Molenbeek et à la Médiation pénale au centre-ville pour des réunions, des signatures de conventions et des recadrages (rediscuter du cadre de travail si le prestataire ne respecte pas son engagement).

D'une manière générale, nous collaborons harmonieusement avec la maison de justice et nous efforçons de nous adapter aux différents modes de fonctionnement de nos interlocuteurs. En effet, la multiplication des partenaires provoque une diversification des pratiques nécessitant d'autant plus de souplesse de notre part.

Tous les jeudis matin se tient une réunion de répartition des dossiers à la maison de justice de Bruxelles. Ces réunions restent un bon mode de fonctionnement : elles permettent un partage équitable des dossiers ainsi qu'une collaboration plus efficace entre les différentes communes, mais également avec les assistants de justice. Elles nous permettent d'attribuer le dossier à la commune qui compte le lieu d'accueil le plus adapté à la demande et aux possibilités du prestataire, permettant ainsi d'augmenter les chances d'aboutissement positif de la peine de travail. Depuis 2 ans, le fonctionnement de la réunion a été remanié à plusieurs reprises pour assurer une meilleure distribution de dossiers entre les Semjas en fonction du flux de dossiers transmis par la Maison de justice qui est devenu très inconstant.

Le nombre des dossiers a été cette année très inégal (longues périodes avec peu de dossiers suivies de courtes périodes avec beaucoup de dossiers), ce flux inconstant a été difficile à gérer par rapport à l'occupation de nos lieux.

Comme chaque année, il y a un pic important du nombre de dossiers de septembre à décembre puis une baisse durant les premiers mois de l'année. Le représentant des Semjas de Bruxelles qui tient un tableau statistique du nombre de dossiers transmis par la Maison de justice au cours de chaque année constate une baisse de 17% du nombre de dossiers au premier trimestre 2019 par rapport à la même période en 2018 et une baisse de 25% par rapport à 2017.

Cette année, nous sommes en effet particulièrement confrontés à une baisse du flux de dossiers qui s'explique notamment par un renouvellement important des assistants de justice, ce qui a ralenti le traitement du nombre de dossiers arrivant à la Maison de justice dont un grand nombre sont restés en attente avant de pouvoir être pris en charge.

Enfin, nous voudrions insister à nouveau sur notre pratique quotidienne « d'équilibriste ». Nous sommes en effet situés au centre de plusieurs réalités de terrain dont nous devons respecter les principes. En tant qu'agents communaux, nous sommes tout d'abord soumis à l'autorité communale et à son organisation interne. Les lieux de prestations quant à eux, n'ayant pas l'obligation légale de travailler en collaboration avec les SEMJA, nécessitent un sens relationnel aigu. Ils possèdent leur propre mode de fonctionnement. Il est donc primordial de les ménager en vue de maintenir un nombre de lieux d'accueil satisfaisant.

d) Affiliation

Le SEMJA est toujours membre de la Fedepas, (Fédération des peines alternatives) qui est elle-même membre du forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine.

Subsides

Dans le budget communal, le SEMJA est concerné par deux postes :

En dépenses, les frais de personnel sont pris en charge par la commune (Entièreté des frais de fonctionnement du service ainsi que les biennales liées à l'ancienneté de l'agent)

En recettes suite à l'arrêté royal du 30.12.1016, le subsidie annoncé par le Service Public Fédéral pour le traitement du personnel qui a été majoré de manière conséquente, le chiffre annoncé pour l'année 2017 étant de 118.101 euros pour 2 temps plein.

Nouveautés / Evènements de l'année

-La maison de Justice dépend désormais de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le transfert de la compétence de la justice de l'état fédéral aux communautés a entraîné un changement de cadre important.

Le subsidie est toujours accordé par le pouvoir fédéral, il devrait à l'avenir être octroyé par les communautés.

Nous sommes donc toujours dans l'expectative concernant le nouveau mode d'évaluation de notre travail. Depuis 2018 nous sommes en phase de test, nous encodons les prises en charge dans un nouveau système qui ne tient compte que des prestations commencées et en cours. Tous les dossiers pris en charge qui n'ont pas mené à un début d'exécution de la mesure ne sont pas comptabilisés quantitativement dans le nouveau tableau. Ils seront pris en considération de façon générale dans le rapport annuel qualitatif. Nous passons parfois beaucoup de temps dans les démarches qui précèdent le premier jour de prestation et nous ne sommes pas certaines que cette quantité de travail soit réellement prise en compte si ces dossiers non aboutis ne peuvent être comptabilisés parmi le nombre de dossiers que nous traitons par an.

Cette année encore, plusieurs prestataires ont été engagés à la suite de leurs prestations comme employés temporaires ou permanents par différents services et ASBL. Parfois certains poursuivent également le travail en tant que bénévoles.

CONTROLE INTERNE

Tel : 02/674 74 38

Courriel : brsalick@wb1170.brussels

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, bourgmestre

Chef de service : Etienne TIHON

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Cadre légal

La nouvelle loi communale prescrit en son article 263 undecies, duodecies et terdecies que les communes sont chargées du contrôle interne de leurs activités.

Le contrôle interne est un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- 1° la réalisation des objectifs;
- 2° le respect des lois et des procédures;
- 3° la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion;
- 4° l'utilisation efficace et économique des moyens;
- 5° la protection des actifs;
- 6° la prévention de la fraude.

Le système de contrôle interne est arrêté par le secrétaire communal, après concertation avec le comité de direction. Le cadre général du système de contrôle interne est soumis à l'approbation du conseil communal, sur proposition du Collège.

Le système de contrôle interne détermine la façon dont le contrôle interne est organisé, y compris les mesures et procédures de contrôle à prendre, et la désignation des membres du personnel responsables, ainsi que les obligations de rapport des membres du personnel associés au système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne répond au moins au principe de la séparation des fonctions du secrétaire communal et du receveur communal lorsque cela est possible et il est compatible avec la continuité du fonctionnement des services communaux.

Sans préjudice des missions de contrôle interne confiées en vertu de la présente loi ou par le conseil communal à d'autres organes ou membres du personnel, le secrétaire communal assure l'organisation et le fonctionnement du système de contrôle interne, sous l'autorité du Collège. Il en fait rapport annuellement au collège des bourgmestre et échevins et au conseil communal.

Le secrétaire communal met le personnel au courant du système de contrôle interne et l'informe des modifications qui y sont apportées.

Mise en place du système de contrôle interne

En sa séance du 19 juin 2018, le Conseil communal a approuvé la création d'un poste de secrétaire d'administration Niveau A pour la mise en place du système de contrôle interne.

Le 1^{er} septembre 2018, un agent a été désigné comme coordinateur du contrôle interne.

Pour soutenir les communes dans l'implantation d'un système de contrôle interne, l'ERAP (Ecole Régionale d'Administration Publique) a mis en place, via un subside de la Région, un dispositif d'accompagnement destiné aux référents contrôle interne regroupés par deux communes (Watermael-Boitsfort et Forest). Chaque groupe a pu bénéficier d'au moins 7 demi-journées de coaching adapté aux besoins propres des communes qui le composent. Cet encadrement a été assuré par des experts pouvant se prévaloir d'une large expérience en la matière.

L'administration communale de Watermael-Boitsfort a demandé de pouvoir bénéficier de cet encadrement gratuit.

En amont, la Collège, en sa séance du 18 février 2019 a décidé de faire appel à une société de consultance dans le cadre d'une analyse des risques préalable à la mise en œuvre d'un système de contrôle interne » et a désigné la société KPMG Experts-comptables SCRL pour effectuer les étapes suivantes :

- Analyse de l'environnement de contrôle
- Sélection des processus
- Planning et cadre du contrôle interne
- Mise en œuvre et suivi des processus

L'analyse de l'environnement de contrôle a fait l'objet d'un premier rapport de KPMG en juin 2019.

Le démarrage de la cartographie de 6 processus sélectionnés par le comité de direction a été planifié pour le mois de septembre 2019.

Les processus sélectionnés :

1. Organisation d'un événement
2. Processus d'onboarding
3. Cycle d'achat
4. Gestion du courrier
5. Gestion de commande de carte d'identité électronique
6. Gestion de la liste des jurés

Le règlement du contrôle interne est en cours d'élaboration et sera soumis à l'approbation du conseil communal avant la fin de l'année 2019.

Missions

Une seule mission a été sollicitée par le Secrétaire communal visant les écoles communales.

L'objet de la mission était de récolter des informations sur la circulation du cash dans les écoles et de faire de la prévention au niveau de la sécurité.

L'objectif était de réduire le risque de vol / perte / fraude lié à la présence du cash et d'améliorer la sécurité des personnes, du matériel et des bâtiments.

La mission consistait à identifier les dysfonctionnements, de trouver des solutions avec les personnes et/ou services concernés, de faire des recommandations et de veiller à ce que les règles/directives soient respectées.

4.3. TERRITOIRE ET VOIRIE

TRAVAUX PUBLICS (BATIMENTS PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS, PROPRETE PUBLIQUE & VOIRIES)

Tel : 02.674.74.37

Fax : 02.674.75.10

Courriel : travaux.publics@wb1170.brussels

Autorité responsable (Echevin(e)s) : Benoit THIELEMANS (Bâtiments Publics), Cathy CLERBAUX (Espaces verts et Propreté Publique), Marie-Noëlle STASSART (Voiries)

Chef de service : Jean-Louis Stellian

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 17,7 employés techniciens ; 65,76 ouvriers, 23,81 techniciens de surface

Le Service des Travaux Publics assure la gestion du patrimoine communal, des espaces publics communaux, notamment des voiries, des espaces verts communaux, des étangs et parc communaux.

Le service des Travaux Publics est également le contact des différents opérateurs occupant l'espace public en surface (Eclairage Public, ..) ou en sous-terrain (Vivaqua, Sibelga,...). Il étudie les planifications de leurs travaux et assure le contrôle des ouvertures de voiries communales par les impétrants.

Il assure :

- pour l'espace public, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du territoire communal. Il gère, en bonne synergie avec les autres opérateurs concernés, la propreté de l'espace public et la récolte des déchets
- pour le patrimoine communal, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du patrimoine communal ainsi que son nettoyage au quotidien.
- Pour la Régie Foncière des travaux d'entretien et de rénovation des immeubles gérés.
- de manière transversale, l'appui opérationnel de différents projets d'autres services communaux ou associations.

Le Service des Travaux Publics dispose pour ce faire d'une section opérationnelle (centre technique) qui s'appuie sur le personnel ouvrier et d'une section « technico-administrative » gérant notamment les marchés publics.

Attributions du service

1 Gestion des espaces publics

1.1 Voiries

- Entretien, rénovation et sécurisation du territoire communal ;
- Entretien des voiries communales, des espaces piétonniers et des installations établies sur ou sous la voirie ;
- Traitement des demandes d'autorisations d'ouverture de voiries (450 dossiers Osiris) ;
- Suivi ponctuel de gros chantiers d'infrastructure (bassins d'orage, RER,...) ;
- Traitement des demandes et plaintes des habitants (courriers, Fix my street, visite au service, visite sur site) ;
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;

- Entretien et remplacement du mobilier urbain ;
- Entretien des trottoirs communaux ;
- Entretien des plaines de jeux ;
- Balisage en cas de danger (affaissement de voiries,..) ;
- Interventions en urgence (chute d'arbres sur voiries, envol de barrières lors de tempête, avaloirs bouchés provoquant inondation,...) ;
- Aménagement de voiries.

1.2 Espaces verts

- Entretien et rénovation des espaces verts et des espaces de jeux y compris le parc sportif des Trois Tilleuls ;
- Aménagements d'espaces verts.

1.3 Propreté publique et hygiène

- Service de nettoyage (voiries et avaloirs), désherbage si nécessaire et salage des voiries ;
- Sensibilisation des habitants à la Propreté au moyen de courriers, toute-boîte ou actions bi-annuelles de grand nettoyage collectif ;
- Suivi des actions de Bruxelles-Propreté ;
- Organisation des récoltes sélectives de déchets ;
- Gestion des poubelles communales (pose, entretien, récoltes d'environ 260 poubelles également les samedis et dimanches) ;
- Nettoyage (Marché Dominical, brocantes, fêtes et animations, etc.) ;
- Balayage des piétonniers, Secteur commerciaux, des sacs éventrés, dépôts clandestins, Plaines de jeux ;
- Evacuation des déchets (dépôts clandestins, sacs Bruxelles-propreté éventrés, givekot,..) ;
- Suivi des courriers, mails et visites des habitants ;
- Pose des statifs (déménagement et nettoyage) ;
- Evacuation de déchets privés pour raisons d'hygiène (lors de décès de personne isolée par exemple).

1.4 Occupations de voirie

- Traitement d'environ 1.850 demandes d'occupation de voirie et de la taxe y relative ;
- Placement de panneaux d'interdiction de stationner ;
- Gestion des infractions constatées par le service des amendes administratives ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus complet des dossiers depuis l'encodage administratif jusqu'à la pose des statifs en passant par la tenue d'une base de données des voitures garées lors du placement des statifs).

2. Logistique

2.1 Prêt matériel

- Traitement des demandes de prêt de matériel dans le cadre d'activités citoyennes, type braderie, fête d'école,... Et aide logistique lors d'évènements tels que Mondial, fête des fleurs, braderie, fêtes, etc...

2.2 Charroi

- Gestion du charroi et de l'outillage communal (contrôles techniques, réparations et entretiens des véhicules et machines, établissement des cahiers des charges pour nouveau véhicule,...).

2.3 Appui logistique (= autres)

- Divers transports (scouts, , “1170”, prêt de matériel,...) ;
- Distribution de Toute-boîte ;
- Gestion des expulsions (Stockage des biens déposés sur la voirie lors d'expulsion et restitution de ceux-ci) ;
- Aide aux déménagements avant travaux, mise en place et rangements avant et après les activités communales.

3. Gestion du patrimoine communal

3.1. Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux :

- entretien et rénovation des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...) ;
- Nettoyage des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...) ;
- Balayage / déneigement des cours de récréation sans concierge, des trottoirs communaux.

3.2. Développement du patrimoine communal :

- Construction de bâtiments publics ;
- Rénovation d'immeubles vétustes ;
- Rénovation des installations techniques des bâtiments publics et des logements communaux.

3.3 Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales

- entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Construction d'infrastructures sportives.

3.4. Interventions en urgence :

- Interventions en urgence lors de déclenchement d'alarme, de sécurisation suite à bris de vitre, de fuites, ...

4. Pour l'ensemble de ces attributions

- Etablissement éventuel des dossiers de demande de permis, d'autorisations ;
- Etablissement éventuel des dossiers Monuments et Sites ou SIAMU (Service Prévention Incendie) ;
- Etablissement éventuel des dossiers de subsides ;
- Etude et/ ou Exécution des Marchés Publics y relatifs (voir liste ci-dessous) ;
- Support pour les différents services de l'administration et pour les asbl communales ;
- Suivis de chantiers et réception des travaux effectués ;
- Établissement des budgets extraordinaires annuels pour l'ensemble des travaux dont il a la charge ;
- Contacts avec les habitants ;
- Suivis des infractions en matière d'occupation de voiries.

5. Marchés Publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté ou sont en cours pendant la période juin 2018 - juin 2019.

Crèche "Les Roitelets" - Compartimentage de 2 monte-charges
Crèche "Les Roitelets" - Remplacement en urgence de la chaudière
Acquisition d'un bus scolaire CNG
Parc Sportif des 3 tilleuls - Hall omnisport - Rénovation des installations de chauffage
Centre Technique - acquisition de 2 camionnettes plateau pour les services Plantations et Voiries
Marché stock - Achat de fournitures pour sanitaires pour deux ans sauf dénonciation annuelle
Contrat de maintenance pour adoucisseurs, pompes doseuses et lave-vaisselle pour 3 ans sauf dénonciation annuelle
Entretien des installations d'alarme incendie et intrusion pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation annuelle)
Ecole du Karrenberg - placement d'une alarme intrusion
Crèche Gilson - placement d'une protection sur les nez de marches extérieur
Ecole du Colibri - Placement de stores
Maison Communale - remplacement de l'alarme incendie (plus conforme)
Académie des Beaux-Arts - Bâtiment 2 - Création d'un accès vers la cave
Crèche Gilson - Enlèvement et évacuation d'une conduite en amiante
Espace Paul Delvaux - Portes coupe-feu et travaux de menuiserie
Stade des Trois Tilleuls - Eclairage de la structure fixe de tennis
Stade des Trois Tilleuls et crèche Les Roitelets - (Rem)placement de bornes d'incendie
Bibliothèque 32, Trois Tilleuls - Remplacement de l'alarme intrusion et placement d'un système fixe de captation d'image
Place Payfa-Fosseprez 12 - Fourniture et pose d'une porte acoustique
Ecole de la Futaie - Ajout d'une double porte
Cimetière - Remplacement de la toiture en asbeste-ciment
Achat de peintures et produits annexes (1 an renouvelable une fois)
Ecole "Nos Petits" - Travaux de réparation des châssis
Ecole les Coccinelles - Mobilier nouvel étage (marché stock)
Achat de deux portes sectionnelles pour le centre technique communal - section garage
Achat d'outillage et matériel pour le Service des Travaux Publics
Marché stock - Fourniture de sel de déneigement
Dépannage et entretien des installations de chauffage pour 1 an (renouvelable 1 fois)
Espace Paul Delvaux - Installation d'un adoucisseur d'eau
Raccordement avaloirs Avenue Emile Van Becelaere
Ecole "Nos petits" - Réalisation d'une rampe d'accès PMR
Marché stock - Fourniture de bois
Eglise Saint-Clément - Réparation en urgence de la toiture de la tourelle de gauche suite à une chute de pierre
Académie des Beaux-Arts - Installation d'un nouveau chauffage central - Etude
Fourniture et placement de stores à la Maison Haute et 6, Gilson
Acquisition d'un système de serrures automatisées
Ecole des Naïades - Fourniture de mobilier urbain signalant l'école
Location et entretien de défibrillateurs
Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs et plantations) et petites réparations (asphalte)
Fournitures de poubelles intelligentes

Ecole "Les Coccinelles" - Aménagement d'un nouvel étage - installation d'un groupe de

ventilation

Raccordement de 4 avaloirs - Rue des Touristes (entre Noisetiers et Bien-Faire)
Bâtiment "Source" - achat d'une borne de recharge pour véhicule électrique
Propreté Publique - achat d'un vélo électrique et d'un triporteur électrique
Crèche Gilson et Académie des Beaux-Arts - Revêtement de sol
Stade des Trois Tilleuls - Rénovation de deux terrains de tennis couverts
Stade des Trois Tilleuls - Tribunes - Transformation local ouvriers en vestiaire
Outils pour une campagne de communication en vue de la sensibilisation à la propreté publique
Crèche Gilson - Peintures extérieures
Ecole du Colibri - Porte coupe-feu et éclairage de secours
Bibliothèque 32, Trois Tilleuls - Remplacement Chaudière
Académie des Beaux-Arts - Bâtiment 2 - Relighting
Académie des Beaux-Arts - Installation d'un nouveau chauffage central
Ecole des Aigrettes - Fourniture et placement d'un adoucisseur d'eau
Ecole des Cèdres - Travaux de toitures (toitures basses salle de gymnastique)
Ecole de la Futaie - Adaptation régulation chauffage
Ecole des Naiades - Eclairage de secours
Ecole du Colibri - Installation électrique
Ecole du Colibri - Eclairage de secours
Achat d'un dumper pour le cimetière
Achat d'outillage et matériel pour le cimetière communal
Achat d'outillage et de matériel pour le service de la Propreté Publique
Achat d'outillage et matériel pour le service des Plantations
Marché stock - Achat d'arbres
Marché stock - Abattage et élagage d'arbres
Stade des Trois Tilleuls - Remplacement du chalet en bois
Acquisition d'une camionnette (marquage au sol)
Ecole du Karrenberg - Réaménagement des sanitaires dans la cour
Coordinateur sécurité-santé des chantiers
6, Gilson - Renouvellement de la toiture
Ecole "Les Coccinelles" - Aménagement d'un nouvel étage

ENERGIE

Tel : 02 674 74 57 (matin)

Fax : 02 674 75 10

Courriel : energie@wb1170.brussels

Autorité responsable : Cathy Clerbaux, Echevine

Chef de service : Jean-Louis Stellan

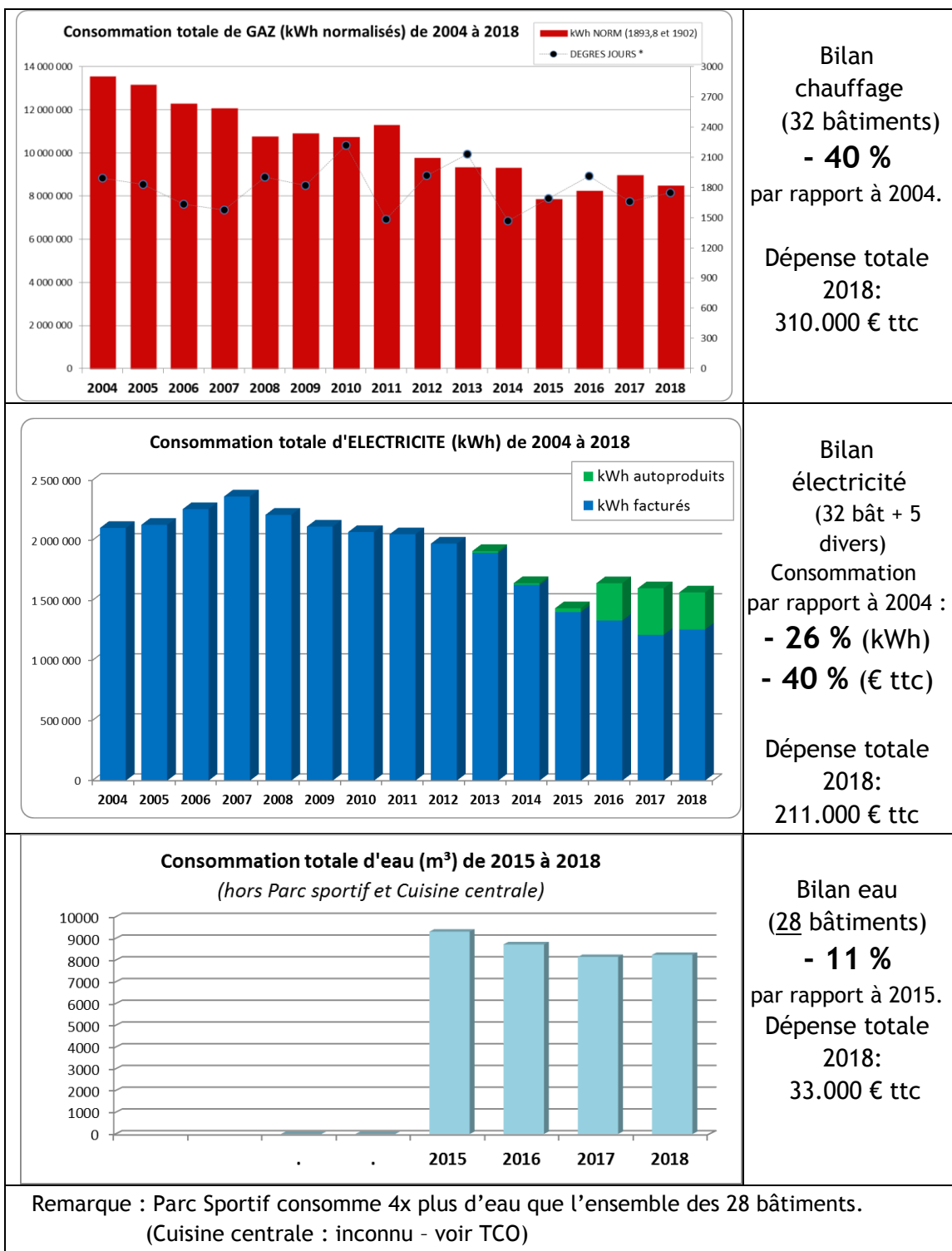
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5 employé

Attributions générales du service

- **Mise en œuvre du Plan d'Action Energie Durable.** Objectif principal : « Réduction de 40% de la consommation énergétique des bâtiments publics, sans perte de confort pour les occupants ». A savoir :
 - Comptabilité énergétique : relevés mensuels de compteurs/factures, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClick), bilan annuel.
 - Accompagnement du service Travaux dans l'exécution de dossiers en relation avec l'économie d'énergie.
 - Aide à la bonne programmation des régulations de chauffage, objectivation des températures dans les bâtiments via prise de mesures.
 - Dossiers de demandes de primes et subsides pour travaux économiseurs d'énergie.
 - Suivi des installations productrices d'électricité, e.a. certificats verts.
 - Démarches d'encouragement/information auprès des occupants des bâtiments publics en matière d'économie d'énergie.
- Point de contact pour la centrale d'achat Interfin pour la fourniture de gaz et d'électricité des bâtiments communaux.
- Certification PEB des bâtiments publics (en collaboration avec le service Urbanisme/Environnement).
- Démarches d'encouragement/information auprès des citoyens en matière d'économie d'énergie.
- **EAU** : certification/archivage des factures et mise en place d'une comptabilité des consommations d'eau des bâtiments publics.

Nouveautés/réalisations (août 2018 - août 2019)

- Bilan Energie et Eau 2018 des bâtiments communaux :



- Conseil et accompagnement de l'asbl Parc Sportif pour la gestion énergétique de leurs bâtiments et installations.

- Monitoring de consommations énergétiques des logements des Cités-Jardins (bureau d'étude ICEDD).
- Participation de la commune au projet européen PARENT (Participatory Platform for Sustainable Energy Management) coordonné par la VUB. Objectif : réduction de la consommation énergétique des ménages grâce à des compteurs intelligents et une plateforme participative. Clôture du projet en 06/2019.
- Campagne de mesures de la consommation des réfrigérateurs et remplacement des 8 plus vétustes.
- Campagne de sensibilisation aux consommations de veille auprès des occupants de nos bâtiments.
- Suivi du chantier d'installation de 63 panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école La Futaie, dans le cadre du projet régional SolarClick.
- Lancement du projet Solarclick pour la crèche Roitelet. Installation des panneaux photovoltaïques prévue en 2020.
- Désignation de M. Viérin comme « Conseillère Eau » auprès de Bruxelles-Environnement, en complément de M. Brackelaire et T. Steinfort.
- Réponse à un appel à projet de Bruxelles-Environnement pour l'obtention d'une étude sur les possibilités d'une gestion écologique de l'eau au Parc Sportif. (annonce des projets retenus : nov 2019)
- Chasse aux petites fuites d'eau invisibles (juin 2019): réparations des robinets et WC défaillants.

4.4. TRAVAIL INDEPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPEENNES

VIE ECONOMIQUE

Service : Vie économique
Tel : 02/674.74.26 Fax : 02/672.52.19
E-mail : commerce@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, Échevine
Chef de service : Ghislaine DE GRAVE
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de la Vie économique a pour mission de soutenir et de promouvoir les commerces, les professions libérales et les entreprises de la Commune. Pour ce faire, le service organise diverses animations de promotion (brocantes, fêtes des quartiers commerciaux, illuminations et animations pour les fêtes de fin d'année, etc.) et l'encouragement du libre-échange des produits et services.

Le service est plus particulièrement responsable de l'organisation du marché hebdomadaire qui se déroule le dimanche matin autour de la Maison communale, ainsi que de l'attribution des emplacements destinés aux forains à l'occasion des kermesses de printemps et d'automne.

Diverses aides, interventions ou démarches administratives sont effectuées au bénéfice des commerçants ou des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les pratiques du commerce (informations concernant les autorisations ambulantes, ouverture d'un nouveau commerce, installation en tant qu'indépendant, etc.).

En application de la loi, des dérogations au repos hebdomadaire obligatoire ont été accordées aux différents commerces de la Commune (15 jours en 2018).

La gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des décisions de l'asbl Syndicat d'initiative, sont assurées par le service de la Vie économique comme suit :

- Secrétariat (courriers divers, convocations aux réunions, envoi des PV,...) ;
- Comptabilité (facturation, virements, tenue à jour des comptes, suivi des dépenses, clôture annuelle, encodage des comptes et déclarations TVA) ;
- Programmation des activités, conception, sponsoring, graphisme et distribution du matériel promotionnel, e.a. brochures 'Initiatives' ainsi que les affiches et calicots divers ;
- Prise en charge de l'organisation de diverses manifestations « Quartiers commerciaux en Fête », aux mois de septembre et octobre 2018 ainsi que juin, juillet et août 2019.

Subsides

Annuellement, le budget communal prévoit un subside de fonctionnement à destination de l'asbl « Syndicat d'Initiative ». En ce qui concerne l'année 2018, le montant total alloué inchangé était de 12.856,-€.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :

- Organisation de brocantes de quartier :
- *Le dimanche 02 septembre 2018 aux Trois Tilleuls ;*
- *Le dimanche 09 septembre 2018 à la place Eugène Keym et Th. Vander Elst ;*
- *Le samedi 15 septembre 2018 : Quartier Arcades-Visé ;*
- *Le dimanche 02 juin 2019 : Quartier Wiener-Middelbourg-Dewolfs ;*
- *Le samedi 08 juin 2019 : Quartier Duc-Pinson ;*
- *Le samedi 15 juin 2019 : Quartier du Coin du Balai ;*
- *Le dimanche 25 août 2019 : Quartier Archiducs.*

Animations diverses à l'occasion des brocantes :

Château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns, magicien, ateliers coutures (doudou), atelier disco (musique, danse), prestations de musiciens (fanfare), concerts divers,...

- Organisation des deux kermesses sur la place Andrée Payfa-Fosséprez
 - automne : du mercredi 30/10/2018 au dimanche 18/11/2018
 - printemps : du mercredi 01/05/2019 au dimanche 12/05/2019
- Installation d'un manège pour enfants sur la place Eugène Keym :
 - Du 01 octobre 2018 au 10 octobre 2018
 - Du 30 octobre 2018 au 09 décembre 2018
 - Du 13 au 27 mai 2019
- Apéros Boitsfortois sur la Place Wiener les vendredis 26 avril, 17 Mai, 21 juin, 19 juillet et 30 août 2019.

Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d'Initiative, soutenues par le service

En collaboration avec l'asbl Syndicat d'Initiative, organisation et participation à une grande manifestation

- Fête d'Halloween (20ème édition) organisée par le Syndicat d'Initiative dans le quartier de la place Keym : le cortège d'enfants et parents déguisés s'est rassemblé place Keym avec tentes de grimages, animations musicales par Thomas Semence, contes hantés racontés par une sorcière (Ria Carbonez) et distribution de la traditionnelle soupe au potiron. Le cortège a ensuite emprunté les rues Théophile Vander Elst, Touriste, Bien-Faire et Gratès.
- Kid's Party : diverses animations pour enfants (jonglerie, grimage, château gonflable, jeux en bois,...) ont été organisés sur la place Keym le 08 septembre 2018.
- Mini-entreprises : assemblée générale dans les Salons de la Maison Haute, avec prise en charge d'un drink sans alcool le 21 novembre 2018.
- Marché de Noël (6ème édition) : organisé sur le parking de la place Andrée Payfa-Fosseprez du 29 novembre au 02 décembre 2018.
- Fête de Saint-Nicolas organisée à la demande des commerçants du Watermael Shopping sur le piétonnier de la place Eugène Keym, le samedi 01 décembre 2018 : accueil de Saint-Nicolas, cadeaux et photos.
- Installation Crèche place Eugène Keym : entre le 10 décembre 2018 et le 07 janvier 2019.
- Fêtes de fin d'année 2018 : illumination des différents quartiers commerciaux de la Commune : contrat Global Concept de 4 ans.
- Le jeudi 28 janvier 2019 ,soirée d'Homage aux acteurs économiques de Watermael-Boitsfort (discours, remise des prix pour le commerce avec la meilleure visibilité sur le web et le

restaurant avec les meilleurs notes attribuées sur les sites de références Horeca, remise de bouquets aux départs en retraite, bienvenue aux nouveaux commerçants, organisation d'un drink). Présence des Mini-entreprises pour la présentation de leurs projets.

- Mercredi 20 Mars 2019, Marché des Mini-entreprises place Eugène Keym : en collaboration avec l'association *Les Jeunes Entreprises*, le quatrième marché des mini-entreprises de Bruxelles s'est installé dans la commune à la place Eugène Keym. Plus de 100 adolescents représentant une dizaine d'écoles venues de Bruxelles et du Brabant-Wallon ont pu mettre en vente leurs produits originaux inventés par les forces vives des établissements scolaires.
- Le 22 juin 2019 participation à la Fête de la Musique, aux Archiducs.
- Le 07 juillet 2019 : Passage du Tour de France, implantation d'un Village Food sur la place Andrée Payfa-Fosséprez. Il reprend quelques maraîchers du marché du dimanche ainsi que quelques commerçants du quartier.
- Le 21 juillet 2019 : Bal Musette au Relais du Triporteur et concert à la Brasserie OZ place Keym.
- Co-organisation dans le quartier des Archiducs d'un concert Rock le Samedi 24 août 2019 la veille de la brocante.

RELATIONS EUROPEENNES

Tel : 02/674 75 21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : jdepaepe@wb1170.brussels

Autorité responsable Hang NGUYEN, Echevine
Chef de service : Jan DE PAEPE
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5

Attributions générales du service

Le service des Relations européennes a pour mission de maintenir et développer les liens d'une part avec les villes jumelées de Chantilly (France) et d'autre part avec notre "partenaire pour l'Europe", Budapest XII. Pour se faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues mettant en évidence : la convivialité, la richesse des échanges, le partage de différentes cultures, etc.

Le service des Relations européennes est secondé par un comité consultatif, le "Comité des Jumelages", qui aide à définir les axes de la politique à développer en la matière.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- Organisation le weekend des 29 et 30 septembre 2018 par la commune du 60^e anniversaire de jumelage avec Chantilly. Réception, rencontre et visites diverses de la commune et de la ville de Bruxelles. Inauguration d'une plaque souvenir des 60 ans de jumelage à l'espace Chantilly (à hauteur du kiosk).
- Quatrième participation d'une délégation de Chantilly au marché de Noël de Boitsfort du 30 novembre au 02 décembre 2018. La délégation y a tenu un stand pour y présenter Chantilly (brochures touristiques, etc.) et y faire déguster leur spécialité locale, à savoir : la crème Chantilly.
- Le samedi 10 et le dimanche 11 décembre 2018, la commune a participé au Marché de Noël organisé à Chantilly. Un stand y a été tenu par l'asbl « Equipages » de Watermael-Boitsfort qui y ont mis en vente une spécialité belge : les gaufres.
- Animations pour enfants sur le thème de l'Europe le 09 mai 2018 sur la place Eugène Keym en même temps que le marché hebdomadaire : distribution de brochures ludo-éducatives et de ballons aux couleurs de l'Europe.
- Dans le cadre du séjour du lycée Jean Rostand de Chantilly (25-29 mars 2019), l'administration a accueilli le jeudi 28 mars 2019 (après-midi) les élèves de cette institution pour une découverte sur le thème de l'écologie (visite du chant des cailles) et petit goûté.
- Le Conseil communal en séance du 19 mars 2019 a désigné les nouveaux membres du Comité des Relations Européennes. Lors de la première réunion de ce comité l'esprit était axé davantage sur l'Europe et la promotion par l'organisation de visites des institutions, de conférences et rencontres avec les habitants et écoles de la commune...
- Dans le cadre de la « Journée de l'Europe », le service a organisé un stand au marché Keym le 8 mai sur l'action concrète de l'UE pour les citoyens. A cette occasion le service Cyber Security de la Commission Européenne était présent ainsi que certains membres du Comité des

Relations Européennes. Dans ce même cadre, l'échevine des Relations Européenne a été nommée ambassadrice de la campagne « Saferinternet4Eu ».

- Suite à l'invitation de Chantilly, une délégation de la commune a participé au programme festif organisé dans le cadre du 60^e anniversaire qui s'est déroulé à Chantilly les samedis 22 et dimanche 23 juin 2019. Dans ce même cadre, l'espace mémoire à travailler de pair avec Dominique Louis-dit-Trieau pour la sélection de documents devant étoffer l'exposition que Chantilly a organisée sur les 60 ans de jumelage.

4.5. ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT

Service : Enseignement

Tél : 02/674.74.60/62

Courriel : Courriel : enseignement1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, Echevine

Chef de service : Géraldine PEFFER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5,5

Attributions du service

- Organisation de l'enseignement maternel et primaire (calcul de l'encadrement, coordination entre les différentes écoles, ...);
- Gestion administrative du personnel directeur et enseignant des écoles et des académies (recrutement, suivi de la carrière, transmission des documents à la Communauté française, ...);
- Gestion administrative des auxiliaires d'éducation (recrutement, fixation des horaires, supervision des auxiliaires référentes, ...);
- Gestion des repas scolaires (établissement et contrôle du respect du cahier des charges, contrôle des factures, suivi des commissions restaurant, ...);
- Gestion des transports scolaires (établissement du planning des bus, remplacement des chauffeurs en cas d'absence, ...);
- Gestion des locations de locaux scolaires (établissement d'un planning, application du règlement d'occupation et du règlement-redevance, ...)
- Achat des fournitures scolaires, du matériel et du mobilier pour les écoles, les académies, et le restaurant scolaire;
- Gestion du budget de fonctionnement du service de l'enseignement, des écoles, des académies et du restaurant scolaire;
- Coordination de l'Accueil Extrascolaire;
- Collaboration avec le service des Travaux publics concernant les travaux dans les bâtiments scolaires;
- Organisation d'événements ponctuels divers.

Nouveautés et événements de l'année 2018-2019

Laboratoire Cultures/Ecoles # 3 - « Quelle place pour l'art et la culture dans le temps scolaire ? » - Poursuite de rencontres entre enseignants et partenaires culturels.

Ecole numérique :

- Plateforme Zippslip : formation des directions et des secrétaires à l'utilisation de la plateforme Zippslip et helpdesk pour les parents;
- TBI : accompagnement et formation des enseignants utilisateurs d'un TBI;
- Appel à projets 2018 : suivi et accompagnement
- Tablettes : formation des enseignants et accompagnement de projets tablettes dans 3 écoles;
- Appel à projet 2019 : lancement et suivi
- Copieurs écoles et imprimerie communale : accompagnement et mise en place d'un processus.
- Câblage des écoles : suivi.

Plans de pilotage : Etablissement des plans, avec accompagnement du CECP.

Ecole du Karrenberg : entrée en fonction de Mme Josiane LENGLEZ en qualité de directrice-stagiaire à partir du 03.09.2018.

Ecole de la Sapinière : désignation de M. Rodrigo ABARCA en qualité de directeur intérimaire à partir du 15.05.2019.

Enseignement maternel et primaire

Etablissements concernés

FASE	Etablissement	Adresse	Population scolaire au 15/01/2019	
485	Ecole maternelle Colibri - Naïades - Aigrettes	Place du Colibri, 1 Avenue des Naïades, 21 A Rue des Aigrettes, 6	105	
			83	
			65	
			Maternel	Primaire
486	Ecole fondamentale Sapinière - Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	83	232
487	Ecole fondamentale Cèdres - Roseraie	Rue du Gruyer, 8 Rue du Loutrier, 47	115	158
488	Ecole fondamentale Futaie-Coccinelles	Avenue des Coccinelles, 65	101	181
489	Ecole fondamentale Karrenberg - Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	53	205
			602	776
TOTAL			1378	

Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période du 01/10/2018 au 30/06/2019.

Validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 27/03/2019.

A) Niveau maternel

Emplois générés sur base de la population scolaire :

Direction	1 emploi
Instituteur maternel	31 emplois temps-plein
Périodes organiques de psychomotricité	60 périodes

B) Niveau primaire

Périodes générées sur base de la population scolaire :

Direction	4 emplois
Instituteur-titulaire	972 périodes soit l'équivalent de 40 emplois temps-plein et 12 périodes

Maître d'éducation physique	76 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	24 périodes
Maître de morale	17 périodes
Maître de religion catholique	17 périodes
Maître de religion islamique	15 périodes
Maître de religion protestante	9 périodes
Maître de religion orthodoxe	1 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	52 périodes

Périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et citoyenneté

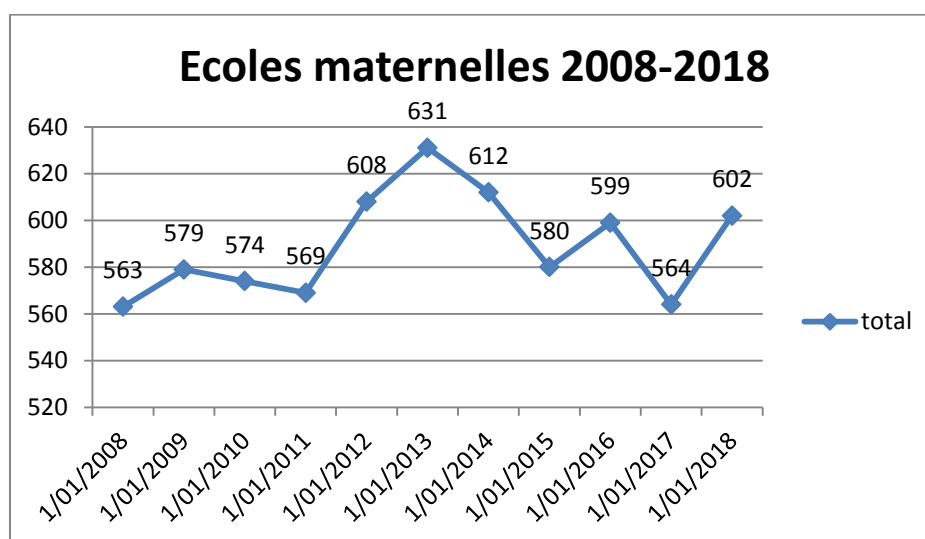
Maître de morale	7 périodes
Maître de religion catholique	19 périodes
Maître de religion islamique	3 périodes
Maître de religion protestante	3 périodes

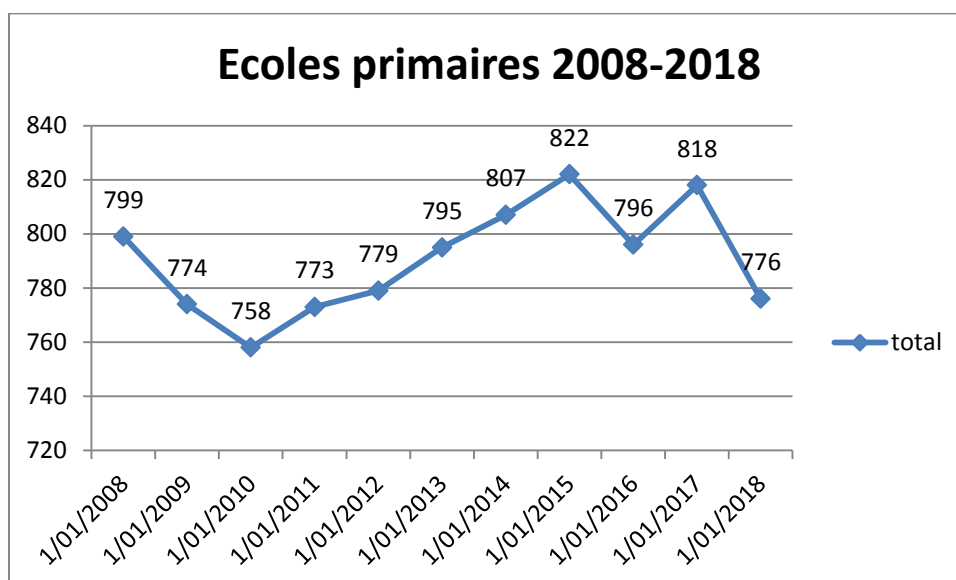
Récapitulatif des emplois à charge des finances communales
pour la période du 01/10/2018 au 30/06/2019.

Instituteur-titulaire en primaire	158 périodes soit l'équivalent de 6 emplois temps-plein et 14 périodes
Maître d'éducation physique	40 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	87 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	6 périodes
Professeur de musique	24 périodes
Total	<u>315 périodes</u>

Instituteur maternel :
68 périodes du 01/09 au 30/09

Evolution de la population scolaire





Sport à l'école

En maternelle, les écoles disposent de 2 périodes de psychomotricité par emploi temps-plein. Les élèves de 3^{ème} maternelle vont également au mini-bassin une fois par semaine.

En primaire, chaque classe dispose à l'horaire d'une période d'éducation physique et d'une séance de natation. Grâce au projet « Sport Plus » financé par la commune et initié au début de l'année scolaire 1997, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaire de bénéficient d'1 période de psychomotricité et d'1 période d'éducation physique supplémentaires.

Les 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années primaires quant à elle participent à trois matinées sportives au Stade des Trois Tilleuls pour découvrir de nouvelles disciplines sportives (escrime, unihockey, athlétisme et badminton).

« Sport Plus » permet également de financer des périodes complémentaires pour assurer un encadrement de qualité lors des séances de natation au Calypso.

Enfin, grâce à la motivation enthousiaste de l'équipe des professeurs d'éducation physique, chaque classe a l'occasion de participer à une activité sportive avec les autres classes du même niveau des autres écoles communales de la commune :

- Cross "Je cours pour ma forme" pour toutes les classes primaires (26/10) ;
- Semaine de la nage pour toutes les classes primaires (19/11 au 23/11) ;
- Matinée de coopération des 6^{ème} année (21/12) ;
- Course d'orientation au stade des Trois Tilleuls pour les enfants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année (31/5) ;
- Matinées sportives des 2^{èmes} et 3^{èmes} maternelles (11/6 au 17/6)
- Matinées sportives des 1^{ères} et 2^{èmes} années (18/6 au 20/6)
- Challenge des 3^{èmes} années (24/6)
- Tournoi sportif des 5^{èmes} années (25/6)
- Aquathlon des 4^{èmes} années (25/6) ;
- La Fête du Foot (26/6).

Périodes subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

44 périodes de psychomotricité

76 périodes d'éducation physique

Périodes à charge des finances communales :

12 périodes pour l'éducation physique (classes à charge)

20 périodes pour les matinées sportives

8 périodes pour la natation

Classes de dépaysement

Les classes de 3^{ème} maternelle et de la 1^{ère} à la 5^{ème} primaire sont parties en classes de dépaysement les centres suivants : les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Marbehan, Buzenol, Gouvry et Sivry, les Forges de Pernelle(Couvin), la Ferme du Chant d'Oiseaux (Andenne), les centres ADEPS d'Engreux et d'Arlon, le domaine de Chevetogne, le gîte d'étape de Botassart, l'auberge de jeunesse d'Ostende, l'auberge de Bruges, le centre Horizon de Bredene et le Chat Botté au Coq.

Le prix de la semaine était de 75 € à charge des parents, la commune prenant le solde à sa charge.

Les élèves de 6^{ème} primaire sont partis en classes de neige à Torgnon, en Italie du 16 au 24 mars 2019. Le coût du séjour s'élevait à 375 € à charge des parents, la commune prenant le solde à sa charge.

Apprentissage du néerlandais

Accordant une grande importance à l'apprentissage du néerlandais, la commune a, dès l'année scolaire 1995-1996, recruté des « maîtres spéciaux de néerlandais » à charge des finances communales pour l'enseignement du néerlandais de la 3^{ème} à la 6^{ème} année primaire.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'enseignement du néerlandais est obligatoire à raison de 3 périodes hebdomadaires en 3^{ème} et 4^{ème} année, et à raison de 5 périodes hebdomadaires en 5^{ème} et 6^{ème} année.

Le nombre de périodes subventionnées pour le néerlandais est déterminé sur base du nombre global des élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaire au 15 janvier précédent.

Le PO prend en charge les périodes supplémentaires nécessaires soit 81 périodes en 2018-2019.

Sécurité routière

Tous les élèves des classes primaires reçoivent une formation de base en sécurité routière. Cette formation est dispensée par des agents de la police.

Repas scolaires

Les élèves des écoles communales ont la possibilité de commander mensuellement des repas chauds, servis soit au restaurant scolaire (avenue du Ramier, 1) soit à l'école quand l'école dispose d'un réfectoire.

En juin 2016, Collège a attribué le marché de services relatif aux repas scolaires pour la période 2016 - 2020 à TCO Service (SPRL TRAITEUR COLLARD), chaussée de la Croix, 92 à 1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve.

Le prix du repas est fixé à 2,55 € par repas en maternelle et 2,75 € en primaire.

Le 29 mars 2017, la cantine du restaurant scolaire - Karrenberg a obtenu le labl GoodFood décerné par Bruxelles-Environnement, avec 3 fourchettes (le maximum).

Le label est valable 3 ans, du 29 mars 2017 au 28 mars 2020, moyennant un contrôle annuel.

Le label se compose de trois niveaux symbolisés par des fourchettes.

Pour obtenir le label et la première fourchette, le restaurant de collectivité doit remplir six critères obligatoires touchant aux principaux axes de l'alimentation durable :

- quantité minimale de produits biologiques
- offre végétarienne
- légumes de saison
- mesures en faveur d'une alimentation saine
- lutte contre le gaspillage alimentaire
- information des consommateurs

Pour atteindre les deuxième et troisième fourchettes, un score est calculé sur une grille de critères optionnels menant plus loin dans l'engagement, par exemple sur l'origine des œufs, l'introduction de produits socialement responsable ou la mise à disposition de l'eau du robinet.

Transports

Deux bus scolaires assurent quotidiennement le transport des élèves vers le restaurant scolaire, la piscine, le gymnase de Boitsfort - Centre, le service de Promotion de la Santé à l'Ecole et vers d'autres lieux spécifiques en fonction des besoins et des disponibilités.

Etude du soir

Chaque école primaire organise de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis une étude gratuite dirigée par un membre du personnel rémunéré par la commune.

Avantages sociaux

En application du décret du 7 juin 2001 sur les Avantages sociaux, des accords ont été pris entre l'Administration communale et les Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Watermael-Boitsfort. Cet accord a été appliqué à partir du 1^{er} septembre 2002.

Il s'agit pour toutes les écoles libres de l'application d'un forfait mensuel pour l'accueil 1h avant le début des cours et 1h après la fin des cours.

Commune, en contrepartie d'un encadrement ALE ou contractuel à définir en fonction de la norme d'encadrement applicable dans les écoles officielles.

Occupation des locaux scolaires

Occupations hebdomadaires : 20 clubs/associations ont occupé les locaux scolaires durant l'année scolaire 2018-2019.

Avec les occupations ponctuelles, le montant total des redevances perçues pour ces occupations s'élève à 9.676 € €.

Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)

Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)

Poursuite de la mise en place du programme de Coordination Locale de l'Enfance dans les écoles et à travers les différentes collaborations.

Objectifs prioritaires - plan d'action annuel

- 18-19 : Développement de la qualité de l'accueil et formations
 - Développement des partenariats et collaborations
 - Information aux parents / au grand public
 - Etat des lieux et analyse des besoins en vue de la création du nouveau programme CLE

Réalisations en 2018 - 2019

DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE L'ACCUEIL ET FORMATIONS

Qualité de l'accueil

- **Réflexions avec les référents concernant l'ATL lors des réunions mensuelles.** Fonctionnement avec des outils de la pédagogie institutionnelle, prise de responsabilité des référents.
- Accompagnement ponctuel des équipes sur des thématiques précises.
- Poursuite du travail d'accompagnement en fonction des demandes sur la régulation des zones de jeux dans les cours de récréation ; sur les espaces de jeux intérieurs et extérieurs ; importance d'une transition entre le temps scolaire et le temps extrascolaire.
- **Mise en place d'un programme / d'une thématique pour les vacances scolaires dans les écoles communales.**

Un planning d'activités a été préparé par les référents en collaboration avec leurs équipes, la coordinatrice ATL et sa collègue du service de l'enseignement.

Au programme réalisations culinaires, jeux d'extérieurs et d'intérieurs, activités sportives et culturelles, atelier créatif avec réalisation de travaux collectifs... le rythme des enfants est respecté tout au long des semaines de regroupement.

Plusieurs sorties et activités ont été proposées aux enfants fréquentant l'accueil extrascolaire pendant les vacances.

Sorties cinéma : « Animaux animés », à l'espace Delvaux / La Vénérie dans le cadre du festival Film'on (maternelle - automne) ; *La grande aventure de Non-Non*, un film de [Mathieu Auvray](#). (maternelle - printemps).

Sorties au théâtre : les enfants de M2-P3 - spectacle *Système 2* de la Cie Les Pieds dans le vent au Centre culturel Jacques Franck ; les enfants de primaire : *Les Carnets de Peter* à la Balsamine.

Sorties nature : Domaine de Huizingen (maternelle - printemps), cortège dans les rues de Boitsfort (primaire - détente), sortie dans les bois (primaire - printemps).

Informations aux parents : documents et panneaux des activités quotidiennes réalisées avec les enfants.

- Suivi du travail réalisé par les équipes et les partenaires pour l'accueil extrascolaire dans les écoles du réseau libre.

- **Extrascolaire à l'extérieur :**
Projet Ose le vert, récrée ta cour à l'école du Karrenberg, projet mené par l'équipe extrascolaire, en collaboration avec la direction et l'équipe des enseignants. Soutien pédagogique et financier de GoodPlanet et Bruxelles-Environnement.

Réflexion Tous dehors ! formation d'une référente et de la coordinatrice ATL et remise d'appels à projet Bruxelles-Environnement pour 2019-2020.

- **Ateliers de l'ATL :** Ateliers créatifs et activités sportives organisées dans les écoles communales par les auxiliaires d'éducation le mercredi après-midi.
- **Projets inter-écoles :** tournoi de football et mini-olympiades.

Poursuite des ateliers extrascolaires

Les ateliers sont donnés par des animateurs extérieurs formés dans la discipline proposée. Inscription pour l'année scolaire (éveil musical par semestre). Contribution annuelle des parents pour les ateliers hebdomadaires : 60 euros par atelier. Proposition d'un deuxième temps d'inscription en janvier (30 euros pour un semestre).

- **Eveil musical (pour les 2,5-5 ans) :** en collaboration avec l'Académie de Musique de W.B. 6 ateliers ouverts à tous les enfants (3 musiciennes - pédagogues sur 3 jours) à l'école Nos Petits / Académie de Musique. Activité reconduite.
- **Psychomotricité relationnelle (pour les 2,5-5 ans) :** 2 ateliers le mardi après-midi, petit groupe d'éducation-prévention, ouvert à tous les enfants, priorité aux enfants recommandés par les directions d'école, l'équipe pédagogique ou le CPAS et service de la Vie Sociale. Séances au Gymnase de Boitsfort-Centre. Une stagiaire issue du CESA accompagne la psychomotricienne. Activité reconduite.
- **Aïkido (pour les 4-12 ans) :** 3 ateliers le mercredi après-midi, ouvert à tous les enfants (y compris à besoins spécifiques). Au Gymnase de la Sapinière. Activité reconduite.
- **Apprenons l'anglais en jouant (pour les 8 - 11 ans) :** en partenariat avec l'ISB, atelier le mercredi après-midi. Activités ludiques, en anglais à l'ISB. Participants accompagnés par un auxiliaire d'éducation de l'école de la Sapinière, ouverture à l'ensemble des enfants de la commune. Activité reconduite.

Spécifique à une école / tournant dans les écoles communales :

- **Nouveau projet à l'école Les Cèdres : Vis le mouvement ! par Patrick Gautron, Soutenu par le Dispositif d'accrochage scolaire (DAS).**
Un atelier d'expression corporelle : à travers la danse contact improvisation et le mime. Les ateliers sont destinés aux enfants de 9 à 12 ans, qui ont envie de découvrir différents outils pour mieux maîtriser leurs mouvements. En lien avec les projets de régulation des espaces partagés dans les cours de récréation.
Atelier le mercredi après-midi et quelques vendredis, d'octobre à mai. Gratuit pour les participants.
- **La classe des contes par Stéphane Van Hoecke, à l'école Le Karrenberg. Soutenu par le DAS. Un atelier d'expression : à travers le conte, apprivoisons la langue française. Les ateliers sont destinés aux enfants de 7 à 9 ans, qui ont envie de mieux maîtriser la langue française tout en s'amusant. Atelier le mercredi après-midi et quelques vendredis, d'octobre à mai. Gratuit pour les participants.**
- **Collaborations sur des projets DAS (Schola ULB), sur des projets ponctuels du service prévention.**

Ecole de devoirs - Accueil Temps Livres : **orientation du projet - axe langue française, travail sur la lecture et l'expression en collaboration avec le réseau des bibliothèques. Un groupe à la bibliothèque du Hondenberg. Reconnaissance de l'ONE.**

5 animateurs volontaires non défrayés (présents le mardi ou le jeudi), une animatrice volontaire et soutien à la coordination (le mardi), une auxiliaire d'éducation présente 3,5h / sem. (le jeudi), un bibliothécaire jeunesse et la coordinatrice de l'ATL encadrent le projet de soutien scolaire **Accueil Temps Livres** qui invite 10 enfants entre novembre et juin à travailler à la bibliothèque du Hondenberg. Un soutien à la lecture, à la compréhension et à l'expression de la langue française ainsi qu'un soutien scolaire sont proposés aux enfants 2 fois par semaine pendant 2h. Une riche collaboration avec les bibliothèques permet de travailler les difficultés langagières et offre aux enfants d'être suivis de manière plus individuelle par des animateurs et bibliothécaires expérimentés.

En 2018-2019 : accueil le mardi et le jeudi, poursuite avec des animateurs volontaires non défrayés. Présence d'un bibliothécaire le premier mois chaque mardi, ensuite une séance par mois.

Formations des auxiliaires

Poursuite des formations collectives et individuelles pour les référents et les auxiliaires.

Le manque de places pour certaines formations a empêché l'ensemble des équipes des écoles communales à suivre les formations demandées.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Réseau des biblios & ludos - Equipe jeunesse

- Projet de soutien scolaire / soutien à la lecture Accueil Temps Livres ateliers et collaborations pendant les vacances scolaires
- Accompagnement d'équipe pour les choix de commandes de livres et contact régulier avec la coordinatrice ATL pour les accompagnements d'équipe (suivi lecture et commandes de livres de références).
- Equipe ludothèque : atelier - formation pour les volontaires de l'Accueil Temps Livres, choix de jeux adaptés aux enfants.

La Vénèrie

- Collaboration avec la cellule cinéma de l'espace Delvaux lors des congés scolaires (automne et printemps), et le Festival Filemon vacances d'automne pour les enfants accueillis en extrascolaire dans les écoles communales.
- Projet Vis le mouvement ! Banc d'essai et visite du plateau.

Académie de Musique et des Arts de la scène : collaboration pour les ateliers d'éveil Musical et cours de chant-chorale.

LABO Cultures-Ecoles

Participation de la coordinatrice ATL et de plusieurs référents extrascolaire au Labo3 Cultures-Ecoles afin de travailler/échanger/faire évoluer les enjeux des liens Cultures et Ecoles dans l'extrascolaire. Présentation du projet Ose le vert recrée ta cour dans le cadre du Labo3 par l'équipe du Karrenberg.

Arc-en-ciel asbl : collaboration avec les écoles communales dans le cadre de l'opération Arc-en-ciel.

Service des Sports et Centre Sportif Trois Tilleuls
collaboration avec le service des Sports pour plusieurs événements et utilisation de l'infrastructure des Trois Tilleuls pour l'organisation d'un match de football inter-écoles communales et ateliers avec l'école le Karrenberg. Collaboration avec le club de football dans le cadre de 100% footgirls.

Arc-en-ciel asbl : collaboration avec les écoles communales dans le cadre de l'opération Arc-en-ciel,

GoodPlanet : projet Ose le vert, recrée ta cour, Le Karrenberg. En route mousaillon, La Sapinière.

Maisons de quartier Dries et Archiducs : suivis d'enfants des Ecoles de devoirs

Espace Mosaïque : présentation des activités de l'ATL lors du café papote.

Coordination ATL de Bruxelles et diverses commissions à WB : participation de la coordinatrice ATL aux réunions mensuelles des coordinateurs de l'ensemble de Bruxelles et à diverses commissions sur le territoire de WB (Couple, Commission petite enfance, CLAS, PADE...).

INFORMATIONS AUX PARENTS / AU GRAND PUBLIC

- Diffusion des informations sur les ateliers de l'extrascolaire (affiche et flyers).
- Informations de base données au grand public (affichettes, informations par mail et téléphone...).

Commission Communale de l'Accueil

Les membres de la CCA ont été renouvelés pour un nouveau mandat de 6 ans.

Ils se sont réunis deux fois durant l'année scolaire afin de mettre en place le programme CLE 2015-2020, d'approuver le plan d'action de l'année en cours et d'évaluer les projets.

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

La commune organise deux académies de grande réputation : l'Académie de Musique et des Arts de la Scène et l'Académie des Beaux-Arts.

Un droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est perçu par le Pouvoir Organisateur et doit être reversé, chaque année pour le 31 octobre, à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Montant du droit d'inscription pour l'année 2018-2019 :

- 74 € à partir de 12 ans, par année scolaire
- 184 € à partir de 18 ans, par année scolaire
- des exemptions existent pour des cas précis

1. Académie de Musique et des Arts de la Scène

Direction : Thierry Fievet.

Rue François Ruytinx, 31.

<http://www.acamusiquewb.be/>

- a) **Dotation** : 440 périodes par semaine, réparties entre 41 professeurs.
- b) **Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

DOMAINE DE LA MUSIQUE

1. Cours de base

Formation instrumentale, instruments anciens

- Clavecin
- Flûte à bec
- Traverso

Formation instrumentale, instruments classiques

Accordéon

- Clarinette et saxophone
- Contrebasse
- Flûte traversière et piccolo
- Guitare
- Harpe
- Hautbois et cor anglais
- Orgue et claviers
- Percussions
- Piano et claviers
- Trombone et tuba
- Trompette
- Violon et alto
- Violoncelle
- *Formation instrumentale, jazz*
- Claviers
- Cordes
- Vents

Formation musicale

Formation vocale - Chant

2. Cours complémentaires

- Chant d'ensemble
- Claviers pour chanteurs
- Ecriture musicale et analyse
- Ensemble instrumental
- Ensemble jazz
- Guitare d'accompagnement
- Histoire de la musique
- Improvisation
- Lecture à vue - transposition
- Musique de chambre instrumentale
- Musique de chambre vocale
- Rythmique

DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE

1. Cours de base

- Art dramatique - interprétation
- Déclamation - interprétation
- Formation pluridisciplinaire théâtre

2. Cours complémentaires

- Ateliers art dramatique
- Ateliers déclamation

DOMAINE DE LA DANSE

1. Cours de base

- Danse classique
- Danse jazz

2. Cours complémentaires

- Danse jazz - expression chorégraphique

c) Evolution de la population scolaire

31 janvier	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Elèves réguliers	1076	1067	1053	1110	1138	1092	1156	1121	1213	1215	1184	1016

d) Activités diverses

Des **spectacles d'élèves** sont organisés tout au long de l'année, et ce dans les trois domaines :

- des auditions régulières,
- les Petits Concerts du Mercredi,
- les Jouons " Ensembles ",
- les concerts au kiosque et à la Salle du Conseil,
- le spectacle de Danse jazz au mois de mai,
- divers montages théâtraux dans des salles et des cafés-théâtres,
- les concerts de chant choral.

Une **convention** existe entre l'Académie de Musique et la **Chapelle des Minimes**, par laquelle la commune met gracieusement à la disposition des membres des chœurs et de l'orchestre de La Chapelle des Minimes des locaux en vue de répétitions, et en contrepartie La Chapelle des Minimes s'engage à accueillir comme musiciens ou comme solistes des élèves et des professeurs de l'Académie de Musique dans ses prestations mensuelles des cantates de J.-S. Bach.

2. Académie des Beaux-Arts

Direction : Monsieur Pierre FROMONT.

Place Andrée Payfa-Fosséprez, 10

<http://pierrefromont.wix.com/academie-des-beaux-arts>

a) **Dotation** : 255 périodes par semaine, réparties entre 16 professeurs.

b) **Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

COURS DE BASE

- Formation pluridisciplinaire
- Céramique
- Arts monumentaux
- Gravure
- Lithographie
- Sérigraphie
- Photographie
- Infographie
- Dessin
- Peinture
- Illustration et bande-dessinée
- Sculpture

COURS COMPLEMENTAIRE

- Histoire de l'art et analyse esthétique

c) Evolution de la population scolaire

31 janvier	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Elèves réguliers	668	661	686	709	701	712	698	702	692	689	750

4.6. CULTURE & LOISIRS

CULTURE

Tel : 02.674.74.63 - 02.674.75.06

Fax : 02.674.74.61

Courriel : jdepaepe@wb1170.brussels

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2,5

Attributions générales du service

D'une manière générale le service de la Culture tente de promouvoir les arts et de soutenir aussi bien les artistes de Watermael-Boitsfort que les tiers qui souhaitent encourager la vie culturelle de la commune. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues couvrant aussi bien le monde de la musique que celui des arts plastiques.

Le service s'occupe non seulement du patrimoine artistique de la commune (achat d'œuvres d'art, inventaire et entretien des œuvres, recherches sur les artistes,...) mais tente aussi d'aider les chercheurs dans leurs multiples démarches (passé de la commune, artistes, bâtiments, constitution d'une base de données iconographiques,...).

Responsable de l'occupation et des locations des Salons de la Maison Haute et de la Gare de Watermael, il appartient au service de gérer d'une manière stricte le planning, d'établir les contrats, de veiller à ce que le règlement soit respecté et de veiller à la gestion proprement dite des locaux.

Le service de la Culture seconde d'une manière administrative et technique le large réseau des bibliothèques et ludothèques locales, aussi bien francophone que néerlandophone ainsi que l'espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 le service a été élargi par un 'Cultuurbeleidscoördinator' chargé de coordonner les actions qui seront menées par les partenaires culturels néerlandophones de la commune (ea. Centre culturel WaBo et Bibliothèque Rozenberg) et suite à l'adoption du plan culturel néerlandophone adopté par le Conseil communal pour la période 2015-2019.

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :

- En collaboration avec l'ensemble des artistes de la commune, organisation de l'exposition «Mots-Images » dans trois lieux à savoir les Salons et les écuries de la Maison Haute et chez deux particuliers, du 08 au 23 septembre 2018.

Que comprenons-nous par Mots-Images ? C'est la relation que les mots peuvent avoir avec l'image ou l'image avec les mots. L'un pouvant soutenir l'autre et/ou même être complémentaire. Il en va ainsi dans l'illustration des textes. Les mots peuvent aussi devenir des images. Les images peuvent donc aussi susciter des écritures. Ou les images peuvent remplacer l'écriture (rebus). C'est aussi capter les mots et les restituer d'une manière artistique. Ont participé : Jean-Pierre Beaujean, Marie-Jeanne Becker-Langendries, Alejandra Bedon, Marc Blaffart, Vladimir Boustami, Jean- Paul Chemin, Nadia de Milewski, Pieter De Raedt, Christine Demblon, Anita Drisch, Diana Duplakova, Daniëlle Durand, Claire Duvigneaud, Vinciane & Philippe-Florian Eloi, Luis Gonzalez, Fabienne Guérens, Jean-Frédéric Hanssens, Frédéric hoebeeck, Raphaëlle Holender, Ania Janiga, Jaq'line, Julia Jedwab, Plamen Kaloyanchev, Stela Kaloyancheva, Kappa, Christine LaRosa, Lucy Levett, Inès Limbourg, Jacques Moeschler, Lieve Neyens, Nete Olsen, Jean-François Puissant Baeyens,

Brigitte Raoult, Monique Renson, Daniela Sambo-Murillo, Nancy Seulen, Rebecca Sitzler, Anne Lehembre, Serge Timmermans, Najate Touil, Catherine Verougstraete, Jacques Vilet, Evelyne Vink, Patrick Vranckx, Gisela Weirauch, élèves de l'atelier gravure de l'académie Maison Haute Salons / Hooghuis

Collectif Orzone : Muriel Borreman, Joseph Cools, Michel Debaisieux, Martine Deprez, Alain Faynsztein, Claire Higny, Philippe Kerfs, Noël Provoost, Nicolas Poncelet.

- Le samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018 : participation de l'Espace Mémoire à la Journée du patrimoine avec la présentation de photographies de l'église Saint-Hubert (stand d'information).
- Le samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018 : organisation de la nouvelle édition de l'Art à l'Air avec le soutien de l'artiste Jean-Pierre Lipit et des habitants du quartier. Ainsi, 23 sculpteurs ont pu exposer dans autant de jardins du Logis. Quartier Entonnoir (entre Arbalète, les Trois Tilleuls et Georges Benoidt).
- Le vendredi 21 septembre 2018, inauguration de l'exposition aux écuries de la Maison Haute de Jean-Pierre Pierre Lipit. Exposition montée en collaboration avec l'artiste à l'occasion de l'hommage rendu à celui-ci dans le cadre des festivités du 27 septembre. Exposition du 28 septembre au 14 octobre 2018.
- Le 24 septembre 2018 : « *Fête de la fédération Wallonie-Bruxelles* ». Hommage à '**Jean-Pierre Lipit**', artiste plasticien et moteur derrière quelques actions culturelles bien connues en notre commune (Atelier Kasba, l'Art à l'Air, promotion de la gravure par des expositions de plein air et de prestige, etc.). La manifestation a été suivie d'une interview avec l'artiste, d'une intervention musicale et d'un drink.
- **Le Balai des Artistes** : Le service de la Culture a participé, dans l'organisation logistique, au Parcours d'Artistes organisé par les artistes et habitants du quartier du Coin du Balai les 14 et 15 octobre 2018.
- Participation au montage de l'exposition 'Sur les traces de 14-18 à Watermael-Boitsfort' conçue et organisée par l'espace Mémoire aux Salons de la Maison Haute, du 10 au 18 novembre 2018. Exposition sur la 1^{ière} guerre mondiale à Watermael-Boitsfort. Cette exposition était l'étape finale de 4 années d'actions et a pu être réalisée par une collaboration étroite entre l'Espace Mémoire, l'asbl Hisciwab, sans oublier les centres culturels et les réseaux des bibliothèques francophones et néerlandophones.
- Du vendredi 01 au dimanche 03 décembre 2018, la 16e édition d'*ArCaDo* a été organisée dans les Salons de la Maison Haute. L'atelier de gravure Kasba a organisé une exposition en même temps dans ses locaux et l'atelier K2 (atelier de peinture).
- Le 23 janvier 2019, organisation de la réunion annuelle avec les artistes de la commune. Le but de la réunion est de faire l'évaluation de l'année culturelle mais aussi de préparer avec ceux-ci l'année artistique suivante.
- Le 1 et 2 juin 2019, participation au weekend portes ouvertes (manifestation églises ouvertes) de l'église Saint-Clément avec intégration des œuvres de Catherine Verougstraete et Evelyne Toussaint, artistes de la commune ; projection d'anciennes vues de l'église avec l'Espace Mémoire, différentes interventions musicales par l'Académie de Musique.
- Vendredi 28 juin 2019 dès 18h00, dans la Salle du Conseil, « *Fête de la Communauté flamande* » avec un focus spécial sur le 50^e anniversaire du centre Culturel WaBo. Suivi d'une réception avec animation musicale au Centre Culturel même et plantation d'un cerisier du Japon dans le Jardin.
 - Le mardi 10 juillet 2018 en collaboration avec le Centre Culturel 'La Vénérie' projection du film **Foxtrot**, en plein air.

De Samuel Maoz - Israël/France, 2018, 1h53min, VO hébreu et st FR

Michael et Dafna, mariés depuis 30 ans, mènent une vie heureuse à Tel Aviv. Leur fils aîné Yonatan effectue son service militaire sur un poste frontière, en plein désert. Un matin, des soldats sonnent à la porte du foyer familial. Le choc de l'annonce va réveiller chez Michael

une blessure profonde, enfouie depuis toujours. Le couple est bouleversé. Les masques tombent.

Un film de guerre métaphorique, original et intelligent, auscultant les tourments d'une société israélienne qui tourne en rond.

Début de la projection à la tombée de la nuit (vers 22h10).

- En collaboration avec la coopération & l'asbl Arts Solidaires 'Kenbé Fèm', organisation de différentes animations musicales dans le cadre de 'Jazz au marché'. Les groupes suivants se sont produits : Les concerts débutent vers 11h30 et terminent vers 15h.

Pour rappel: la commune couvre les frais de prestations et SABAM pour 6 groupes.

2018

Le 09/09: Swing U Soon

Le 15 et 16/09: Bernard Degavre - Le Jazz a lieu sur le site de l'Art à l'air, en partenariat avec le service Culture de la commune, la Venerie et les journées du Patrimoine.

Exceptionnellement, le jazz se tiendra square du Courlis en haut de la rue Georges Benoît.

Le 24/09 The Belgian's.

2019

- Le 05 mai: "Bruce Ellisson".

- Le 12 mai: "Big Horses".

- Le 19 mai: "Bistrotband".

- Le 02 juin: "Spaicy".

- Le 16 juin: "Yes We Can".

- Le 23 juin: "The Snowmonky".

Plan Culturel néerlandophone :

Le service a soutenu l'organisation des **Nocturnes des Bibliothèques** (23/11/2018 et les préparations pour la prochaine édition le 22/11/2019) où les deux réseaux de bibliothèques de la commune collaborent.

Le service a soutenu **différent projets** qui vont réunir les acteurs autour d'un certain quartier (comme le quartier Akarova/Dries ou Logis-Floréal) et des événements qui vont peut-être voir le jour en 2020 (Zinneke, www, bewogen).

Pour donner un moment de réflexion et d'implication aux acteurs associatifs néerlandophones, la commune a organisé, comme stipulé dans le décret, plusieurs rencontres dans le cadre de l'**Adviesraad Cultuur Watermaal-Bosvoorde** le 27/9 et 11/12/2018, 17/1 et 14/3/2019. Les sujets abordés étaient principalement : l'action des acteurs culturels, la discussion sur comment la commune devrait utiliser l'argent de la VGC et les lettres au Collège. La réunion du 11/12/2018 était une réunion spéciale autour de comment les associations pouvaient archiver les documents. Cette soirée était en collaboration avec l'Espace Mémoire. En juin 2019, le conseil communal a approuvé une nouvelle liste de participants pour l'Adviesraad cultuur 2019-2025.

En vue de l'écriture du nouveau **plan culturel néerlandophone (Cultuurbeleidsplan 2020-2025)**, il y a eu des rencontres entre acteurs culturels de la commune le 20/9 (évaluation ancien plan) et 5/12/2018 (rencontre entre nouvel échevin et institutions culturelles néerlandophones et explication du trajet à suivre), 21/1 (journée discussion priorités plan avec échevin, chef de service, bibliothèque, centre communautaire et cubelco), 22/2 (journée autour de la participation et la diversité), 4/4 (soirée de participation citoyenne, gare de Watermael), 9/5 (utilisation de l'espace public), 25/6 (session d'écriture du plan), 15/5 et 26/6/2019 (participation citoyenne, place Keym).

La commune a aussi organisé un rendez-vous avec les acteurs culturels locaux Néerlandophones et Francophones, dans la **plateforme culture**, qui a eu lieu le 12/6/2019.

Comme chaque année, le service de la culture répond à des demandes de classes (néerlandophones) pour venir **visiter les services communaux**. Ces visites ont eu lieu le 8/10 et 25/10/2018 et des visites à l'exposition autour de la première guerre mondiale à Watermael-Boitsfort le 12/11/2018 et la participation au jeu autour de la première guerre mondiale le 21/11/2018.

Pour avoir une plus grande visibilité des activités, aussi bien du service de la culture que pour tous ses partenaires, le service de la culture a essayé de mettre en place un **agenda culturel électronique** pour l'ensemble de la commune en collaboration avec Visit.Brussels. Des réunions avec les différents services et avec des partenaires ont eu lieu dans ce cadre. Pour le moment, ce projet n'a pas encore abouti.

Vu l'intérêt de l'Administration communal pour fêter les **100 ans des cités jardins** en 2021-2022, la commune a pris contact avec les autres communes de Bruxelles pour voir s'il y avait un envie de travailler ensemble autour des logements sociaux/cités jardins dans un cadre régional bruxellois. Un groupe de travail au sein des coordinateurs culturels était mis en place et Watermael-Boitsfort assume la présidence de ce groupe. L'idée retenue est d'organiser un festival pendant le mois de mai (2021 ou 2022) dans tout Bruxelles où plusieurs communes feront connexion entre elles et feront vivre leurs cités jardins dans une perspective de rencontre entre les habitants et les citoyens. Ce point est abordé dans plusieurs réunions du groupe des coordinateurs culturels qui étaient tenues les 4/9, 23/10, 27/11/2018, 5/2, 19/3, 23/4, 21/5 et 18/6/2019.

Autres :

- Occupation de la vitrine du 133 rue des Trois Tilleuls (ancienne vitrine d'un magasin appartenant au Logis) avec exposition mensuelle des artistes suivants : Chantal Bardiau, Rebecca Sitzler, Fabienne Van der Pluym, Joris Vangansbeke, Philippe Vandenplassche, Jo Vanhove, Catherine Verougstraete, Jacqueline Van Gelder, Emile Biesemans, Marie Lebrun, Gert Vandeweyer, Mireille Dubois-Siber,...
- Edition et promotion d'une manière mensuelle de l'agenda des expositions regroupant les expositions auxquelles les artistes de la commune participent.
- Participation aux réunions du comité de gestion de l'Espace Mémoire, notamment sur le projet '14-'18.
- Participation dans la gestion et diffusion des phrases poétiques gérées par un collectif de citoyens de la commune qui a pour but d'égailler la commune. Le collectif choisit les phrases poétiques et les expose aussi bien au kiosque à hauteur de la Maison Communale qu'aux Arcades à Watermael.
- Préparation du centenaire des Cités Jardins : réflexions, réunions, consultation des archives, etc.

Subsides

Annuellement, le service de la Culture octroie un subside de fonctionnement aux groupements socioculturels de la Commune sur base de l'identification des besoins (actualisation des documents justificatifs).

Les subsides nominatifs aux opérateurs majeurs comme les centres culturels sont pris en charge directement par le service des finances.

Ainsi, le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

762-332-02			
Plastique		2018	2019
	CAMERAM	330	330
	DIACLAN	225	225
	CROISEREGARD	1000	1000
	STUDIO MALLE-POSTE	225	225
	ATELIERS D'ARTISTES K2	808	808
	ATELIER KASBA	1137	1137
	ESPACE EUROPEEN SCULPTURE	700	700
Divers			
	CLUB D'ECHECS	500	500
	LAICITE DE WATERMAEL-B	500	500
	ART D'ETRE DIFFERENT	750	750
	WHAT FOR	280	FIN
Musique			
	LA CLE DES CHANTS	330	330
	VOIX DES GARENNES	330	330
Féminins et 3 ^{ème} age			
	CULTURE AMITE	500	500
	LES LOISIRS DU LOU TRIER	330	330
	FEMMA	250	250

T DAGHET	250	250
Histoire et nature		
HISCIWAB	1000	1000
AMIS DE LA NATURE	250	250
MIEKE EN JANNEKE	1200	1200
APIS BRUOC SELLA	759	FIN
COMPAGNONS DE LA TRANSITION	600	600
Théâtre		
LE GRENIER DE BOITSFORT	480	480
COMPAGNIE LE TOURNESOL	480	480
THEATRE DES CHIMERES	480	480
RACONTANCE	480	480
KLARK THEATRE	480	480
THEATRE DU PONT EX HETEROCLITE THEATRE-BONT THEATER	480	480

ESPACE MEMOIRE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Tél : 02.672.77.34

Fax : 02.672.77.34

Mail : tilia@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, Echevin de la Culture

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 plein temps

Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort

Nathalie Trif

La Source - Drève du Duc, 2

Le centre est ouvert au public le mardi ou sur rendez-vous.

Pour rappel, l'Espace Mémoire a été créé fin 2005 avec le triple but de constituer et exploiter un fonds documentaire (composé notamment par les archives Philippe Smeulders) et de valoriser le patrimoine historique de la Commune.

Rapport d'activités 2018-2019

Gestion quotidienne

La gestion de l'EM recouvre le travail fait sur le fonds documentaire lui-même (classement, enrichissement,...) et les recherches historiques-

- Fonds documentaire :

Archivage et classement de nouveaux documents provenant essentiellement de dons:

- Inventaire et classement d'archives provenant de divers donateurs
- Classement d'archives provenant du service Information et Participation (essentiellement fonds iconographique), du service de la Culture et du service du Jumelage
- Classement de divers dons regroupés dans fonds des particuliers
- Scannage de photographies Dons de particuliers divers.
- Achats divers

Dons de particuliers divers.

- Recherches historiques:

L'Espace Mémoire répond régulièrement aux demandes de renseignements sur l'histoire de la Commune. Il aiguille les chercheurs dans leurs recherches et/ou les entreprend lui-même. Ces recherches se font non seulement dans les propres archives de l'EM mais également dans celles d'autres services de la Commune (urbanisme, population,...).

Les demandes arrivent par courriel, téléphone, lettre ou sur place.

Le public est diversifié : chercheurs, étudiants, habitants curieux, généalogistes, écoliers...

Les thèmes abordés sont très variés : cette année, nous avons travaillé notamment sur 14/18, les cités-jardins, la Résistance, la 2^{ème} Guerre Mondiale, histoire générale, Rik Wouters, quartier Wiener, Stade des 3 Tilleuls, Coin du balai, généalogie, Saint Clément, Saint Hubert, La Royale belge(Axa), Delvaux, Parc Tournay-Solvay, le Château Morel, le cinéma, le Congo, la libération de Bruxelles, les bourgmestres, ...

Recherches diverses en vue des 100 ans des cités-jardins Le Logis-Floréal en 2021/22.

Actions ponctuelles

Les actions ponctuelles de l'EM lui permettent d'approfondir certains aspects de l'histoire de la Commune, de rencontrer son public, de sensibiliser les habitants au passé de Watermael-Boitsfort.

C'est aussi le moyen de récolter de nombreux témoignages et documents et donc d'enrichir le fonds documentaire.

- Collaboration aux recherches pour les monographies publiées par l'asbl Hisciwab.
- Participation aux Journées du patrimoine de septembre 2018 sur le thème « Le patrimoine c'est nous ! » : participation et aides ponctuelles.
 - « Clic-Klak Saint-Hubert » en collaboration avec l'asbl Studio de la Malle Poste et La Vénerie.
 - « En balai au-dessus du Coin du Balai » en collaboration avec TSMzoom asbl et la Radio du Coin du Balai
 - Concerts-promenade et autres plaisirs au Floréal en collaboration Les Compagnons du quartier Floréal.
- Coordination du projet 14/18 : subventions accordées par la Région de Bruxelles-Capitale (VisitBrussels) suite à un appel à projet sur les commémorations de la guerre 14/18 en partenariat avec les bibliothèques francophones et néerlandophones, La Vénerie, Hisciwab et Wabo.
L'Espace Mémoire s'est chargé du suivi des subsides pour tous les partenaires : mise en forme des rapports, vérifications, aspects financiers, relation avec VisitBrussels.
Tous les subsides ont été accordés.
- Finalisation et présentation d'une balade sonore projet 14/18 en partenariat avec Mémoire Vive asbl vivre chez Soi :
Un parcours audio de 14 étapes dans la commune de Watermael-Boitsfort à la découverte des traces de la guerre de 14-18.
Création d'une application à télécharger sur Appstore ou GooglePlay.
- Conception, scénographie et organisation de l'exposition « 14/18 à Watermael-Boitsfort » (Maison Haute du 8 au 18/11/2018) :

L'exposition bilingue a mis à l'honneur des documents provenant de collections privées et d'archives locales, des souvenirs sortis de tiroirs, greniers ou caves, passés de génération en génération : lettres, dessins, photos, objets, médailles, diplômes... rassemblés pour cette occasion unique.

Reflet du travail collectif entre les différents acteurs culturels de la commune, l'exposition a été un moment de rencontre avec et entre les citoyens, collectionneurs, passionnés ou curieux, les anciens et les jeunes à la découverte des traces laissées par ces quatre années d'occupation.

L'exposition s'ouvrait sur 3 réalisations boitsfortoises consacrées à la guerre 14-18 :

1) reportage sur 14-18 réalisé par les élèves de 6ème année primaire de l'école «La Sapinière» de Watermael-Boitsfort (2014/2015).

2) extrait d'interview du journaliste boitsfortois André Dartevelle, dans le cadre de son dytique documentaire «Trois journées d'août 1914» sur les massacres commis en août 1914 en Belgique.

3) exposition photos d'Albert Stévenart, photographe boitsfortois qui a réalisé une série de clichés sur le front, portraits de soldats et de la population. Ces tirages en noir et blanc

ont été sélectionnés par Vincent Verhaeren, photographe et faisant parti de la famille de l'artiste.

Ensuite le parcours a amené les visiteurs à découvrir 6 alcôves dédiées aux thèmes majeurs de 14 -18 vus à travers le prisme de la commune de Watermael-Boitsfort. Chaque alcôve présentait des documents, des photos, des affiches, des objets et des archives filmées.

On y trouvait, tel un fil rouge, des caricatures de la «Collection Keym» et le «Récit de Miss Gifford» qui guidaient le visiteur à travers ces années d'occupation.

Les citations de Miss Gifford ont été extraites du journal de cette dame d'origine écossaise qui a été contrainte de rester en Belgique durant les années d'occupation. Son récit fut publié par l'asbl Hisciwab et Vgc Wabo grâce à un subside de VisitBrussels.

Une sélection de ces caricatures collectionnées par E.Keym et conservées aux Archives de la Ville de Bruxelles ponctuait les thèmes abordés sur le parcours de l'exposition.

Six espaces thématiques :

Dans chaque espace, le thème était illustré à l'aide d'affiches, de documents administratifs, de caricatures, de photos et d'objets.

- 1) Mobilisation
- 2) Oppression, propagande et résistance
- 3) Bienfaisance et alimentation
- 4) Le front et la mise à l'honneur de Willy Coppens et Antoine Depage
- 5) Armistice
- 6) Et après...

Une ligne du temps témoignait des événements nationaux et locaux marquants.

Une série de rollup provenant de l'exposition de la *Ligue Braille* que nous avons empruntée montrait le projet de l'Institut des aveugles de guerre établi à Boitsfort au Castel Fleuri, lieu de rééducation et de réadaptation pour les aveugles de guerre.

Au milieu de l'exposition, un espace 'coin livres' consacré principalement aux enfants a été mis en place par les bibliothèques francophones avec une sélection de livres faisant partie du fonds thématique constitué grâce à un subside de VisitBrussels. La bibliothèque néerlandophone présentait quant à elle le jeu « Dilemma » acquis également grâce à un subside de VisitBrussels.

A la fin de l'exposition présentation de la Balade sonore créée par l'Espace Mémoire et Mémoire Vive, asbl Vivre chez Soi grâce à un subside de VisitBrussels.

Bilan :

Nombre de visiteurs : 1968 visiteurs

250 élèves + 23 professeurs

Visites guidées pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement communal et libre francophones et néerlandophones.

Visites guidées pour la Maison de quartier du Dries (public Alpha), le CPAS, la Séniorie, les Loisirs du Loutrier, la Morale Laïque.

- Organisation et gestion de la communication autour du projet 14/18 :

Création outils de communication bilingues FR/NL :

Logo, affiches, calicots, rollup, cartes postales

Site web : onglet spécifique site communal

Dossier de presse

Présence dans les médias :

Presse locale : 1170, Fréquence Vénerie, Wabo, Plimestriel, Chroniques de Watermael-Boitsfort, Le Logis Mag, Loisirs du Loutrier.

Internet :

Newsletters : Commune, Vénerie, Logis-Floréal,

Facebook : Commune, associations, habitants, groupes

Site web : Commune, Hisciwab, Vénerie

Agenda : Que faire, Agenda.be, Whatfor, Brussels.life.be

Présence sur le territoire :

Endroits stratégiques de la commune (associations, centres culturels, bibliothèques, commerçants).

Participation à l'émission M Magazine diffusée le 6/11 sur BX1, article (1/2page) dans la Libre Belgique et La Capitale (6/11) et interview pour une radio estudiantine (IHECS).

- Création d'un DVD autour de l'exposition 14/18 contenant :
 - Un film documentaire reprenant les thèmes et les documents de l'exposition
 - La visite filmée de l'exposition
 - Les panneaux du récit de Miss Gifford
 - Le portrait d'un collectionneur
- 100 ans des cités jardins :
 - Réunions de concertation et rédaction d'un projet commun avec une habitante de Floréal.
- Participation au Ciné Senior organisé à la gare de Watermael par Mémoire Vive, asbl Vivre chez soi (3/12) :
 - Reconstitution d'une partie de l'exposition 14/18 et présentation du film témoignage « Un collectionneur ».
 - Présence de +/- 75 personnes.
- Présentation de l'Espace Mémoire, méthode de travail et contenu du fonds documentaire à la demande du Cultuur beleid coordinator : présence de VGC Wabo, AMBV, et de citoyens (11/12).
- Participation au colloque « Henry van de Velde et le Bauhaus » (15/2).
- Recherche de l'adresse où a été cachée enfant Mme Grabiner pendant la deuxième Guerre mondiale et participation au reportage de BX1 « Renée Grabiner survivante de la Shoah retrouve la maison où elle a été cachée pendant la guerre à Boitsfort. Diffusion 8/3.
- Collaboration à l'évènement « Eglises ouvertes » à Saint Clément (1^{er} et 2/6) :
 - Installation et diffusion d'un PowerPoint de documents, photos et cartes postales sur l'église.

- Participation à la plateforme culture (12/6).
- Recherches iconographiques pour le comité organisateur de Chantilly pour exposition sur 60 ans de jumelage. Voyage à Chantilly pour anniversaire du jumelage (21-23/6).
- Travaux de recherches pour La Fondation Paul Delvaux.
- Aide à la création d'une balade autour du Coin du Balai et de Rik Wouters.
- Préparation d'une activité pour les Journées du Patrimoine du 14-15/9.
- Préparation d'une activité pour la Journée sans voiture du 22/9.

Divers :

- Mise à disposition pour l'asbl Hisciwab d'un local se trouvant à La Source et faisant partie de l'Espace Mémoire.
- Utilisation par l'asbl Hisciwab de la salle de lecture de l'Espace Mémoire pour les réunions de leur Conseil d'administration.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

Tel : 02.660.07.94

Courriel : bib.francophone1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Daniel Soumillion, Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 14,8

Missions générales du service dictées par le PO et pouvoir subsidiant

Fédération Wallonie-Bruxelles (cf décret 2009, arrêté de 2011)

Faciliter l'accès au savoir et à la culture, au développement des capacités et des pratiques de lecture/écriture/oralité de la population, directement ou indirectement, dans une perspective d'éducation permanente, de citoyenneté, de formation continuée, d'information et d'épanouissement.

La bibliothèque s'est mise en conformité avec cette nouvelle législation en 2013 et a été reconnue par la FWB catégorie 3, 2019 correspondant à l'année VI du plan de développement, à l'origine quinquennal mais prolongé de 2 ans par la ministre.

Sur cette base, les subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles auraient dû s'élever à 100 % des 40.000 € annoncés, mais dans les faits, ils ont été gelés en cours de plan à 60 %, c'est-à-dire 24.000 €. Suite à cette réduction des subsides, des négociations ont eu lieu entre le Ministère de la Culture, instances d'avis et fédérations professionnelles pour revoir à la baisse les exigences mais malgré le temps consacré, le travail de rédaction fourni, la circulaire n'a jamais été validée par la Ministre.

En 2018, la population de la commune a atteint 25.000 habitants, seuil qui donne droit à 2 subventions supplémentaires de 20.000 euros. L'ajustement est prévu en 2020, lors de la validation du plan de développement 2020-25.

Ressources humaines

2018 fut une année de grands changements parmi lesquels :

- départ à la pension de la coordinatrice des projets B4
- pause-carrière d'un an du responsable communication
- départ d'un ludothécaire, accueil et écolage du nouveau
- accueil et écolage 'un nouveau contrat premier emploi
- pause-carrière d'un an d'une bibliothécaire-animatrice adultes, accueil et écolage du nouveau

Cela a représenté le recrutement et l'écolage de 4 nouveaux collègues.

L'attente de 6 mois avant le remplacement des postes 4 représente un surcroît de charge de travail non négligeable pour la direction qui en a informé sa hiérarchie.

L'année 2018-19 a aussi été marquée par la réflexion autour de l'organigramme et de la transformation progressive de profils "C" en "B" qui est celui attendu pour les travailleurs de la lecture publique : bachelier bibliothécaire-documentaliste, bachelier graphisme/communication, animateur d'espace public numérique, L'octroi du grade B aux agents bachelor engagés au grade C sera progressif : les deux premiers seront attribués en septembre 2019.

OBLIGATIONS ENVERS LE POUVOIR ORGANISATEUR FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018
- Dossier de demandes de subside COCOF LUDO
- Dossier de demandes de subside COCOF BIBLIO
- Conseil de développement
L'équipe y a présenté une synthèse de l'évaluation globale de notre activité 2013-18 (rappel de nos priorités, actions phares mises sur pied pour atteindre les objectifs envisagés, et analyse des résultats au fil des 5 ans) à une équipe pluridisciplinaire (acteurs des champs éducatif, culturel, social et usagers) dont on a sollicité les expertises diverses afin de la compléter et de nourrir la rédaction du Plan suivant.

Auto-évaluation transversale du plan de développement 2013-19

Comme exigé par le processus de reconnaissance auprès du PO Fédération Wallonie-Bruxelles, l'équipe s'est attelée à la rédaction collective de l'évaluation des actions menées les dernières années, avant d'envisager à l'automne la rédaction du plan 2020-25. Le Réseau a fermé ses portes 3 journées au printemps pour se former et être accompagné dans cette tâche.

Des périodes de rédaction ont ensuite été planifiées : la ligne du temps de chaque priorité a été rédigée et chaque action phare a été évaluée plus en détails.

Lectorat, prêts, collections

De manière moins visible, l'équipe accomplit de nombreuses tâches liées à la gestion de collections : commande des livres, vérification des factures, encodage, étiquetage, rangement, élagage, traitement des réservations, gestion des rappels, médiation des collections, lots pour les écoles, prêts interbibliothèques, recherche d'informations, etc.

Quelques chiffres pour l'année civile 2018 :

- 2952 lecteurs inscrits
- 113 collectivités inscrites, parmi lesquelles de nombreuses classes des écoles de la commune
- 96 610 prêts de médias, dont 3437 prêts de jeux
- 80 897 documents tous supports, 3510 jeux, et 207 abonnements à des périodiques
- un budget « acquisition de collections » pour :
 - 4316 nouveaux médias (livres, livres-audio, etc.)
 - 469 nouveaux jeux
 - l'abonnement à 207 revues et 9 quotidiens
 - l'abonnement à une encyclopédie en ligne

Le nombre de lecteurs a légèrement augmenté mais on assiste à une diminution du nombre de prêts.

Il ne correspond pas au nombre réel de lecteurs, car beaucoup d'usagers empruntent en réalité pour toute la famille. La gratuité totale permettrait de connaître le nombre réel d'habitants qui font usage des biblio ou ludothèques.

Comme dans les autres pays occidentaux, on assiste à une augmentation du nombre d'usagers dits "séjournateurs" qui utilisent l'espace bibliothèque pour lire, étudier, consulter internet, faire des photocopies, scanner des documents, et l'espace ludothèque pour jouer en famille.

Services

Eurêkoi

Reconnue en catégorie 3, la bibliothèque se doit de participer au Service de réponse à distance francophone *Eurêkoi* (France, Belgique francophone).

En 2018, 52 questions (reçues via notre site, la Fédération ou le comptoir de prêt) ont été traitées : 20 questions de fiction, 28 questions de documentation et 4 questions de renseignements généraux (augmentation de 48,57%).

Cela a représenté 47 heures de travail, dont le temps de participation à une réunion de coordination avec les autres membres FWB d'Eurêkoi.

Livres chez soi

Les personnes faisant appel à ce service sont les "publics empêchés", c'est-à-dire des personnes à mobilité réduite (âgées, porteurs de handicap physique, ou immobilisés ponctuellement).

On assiste à une augmentation sensible du nombre d'usagers : 20 citoyens ont bénéficié du service en 2018-19.

Entre septembre 2018 et juin 2019, 165 visites ont eu lieu - en moyenne une toutes les 4 semaines par lecteur - ce qui représente plus de 300 heures de travail sur la période. L'aspect relationnel est important pour ce service. Cela questionne le bibliothécaire qui, tout en restant dans son rôle de médiateur de littérature, noue un lien privilégié avec les personnes (de plus en plus âgées) et assure un contact humain non négligeable.

Lots de livres pour les résidences

- Présentation et prêt de livres à la *Résidence du Loutrier* (CPAS) et à la *Résidence Ste Anne* : 6 séances (30 personnes ont participé).
- Présentation de livres aux bénéficiaires de *Vivre chez soi* : 3 présentations (40 personnes ont participé).
- Prêt d'un lot de 100 livres en grands caractères à la *Résidence du Loutrier* tous les 6 mois.

Prêts de lots

Lots de livres thématiques et de livres en multiples exemplaires : préparation de 36 lots thématiques, principalement pour les écoles communales.

Prêt de jeux géants et de livres à la *Fête du printemps* de la Société de logements sociaux Logis-Floréal, *Fête du Chant des cailles...*

Biblioblocus

Service proposant un espace d'étude pendant la période du blocus étudiantin, en décembre et en mai-juin :

- à Boitsfort-centre : du lundi au vendredi de 9h à 18h
- au Delvaux adultes : pendant les heures d'ouverture

La publicité se fait surtout par le bouche-à-oreille et les affiches ; les étudiants apprécient le calme (quand le lieu n'est pas surpeuplé) et les facilités (wifi, eau..) à leur disposition. La fréquentation augmente sensiblement à chaque nouvelle session, et ce dans les deux lieux, parfois à la limite de la saturation. En juin, au Delvaux, il y a eu jusqu'à 35 étudiants sur une journée, pour une moyenne générale de 13 étudiants sur l'ensemble de *Biblioblocus*. A Boitsfort, on a compté une moyenne de 10 étudiants, avec une pointe à 19 étudiants sachant que l'espace est limité à 12 places.

Aussi il s'agira de faire évoluer le service lors des prochaines sessions afin d'éviter le point de basculement et, pourquoi pas, envisager une éventuelle collaboration avec la commune afin d'offrir un local plus grand pouvant accueillir un nombre croissant d'étudiants tout en assurant la qualité du service (mobilier adéquat, silence, connexion wifi...).

Quelques actions phares

Labo Culture-Ecoles

En 2016, un « *Laboratoire Culture-Ecoles* » a été initié afin d'agir, en collaboration (biblio&ludo/service enseignements/Accueil extra-scolaire/écoles/Centre culturel), autour de la question de la place de l'art et de la culture dans le temps scolaire.

En 2018-19, le labo a déployé sa 3^e phase :

- 4 rencontres-ateliers :
 - Présentation et analyse de projets portés en partenariat sur la commune, afin de faire apparaître les liens et les développements possibles entre ce qui était expérimenté dans le projet, les attendus scolaires et les changements décrétaux à l'œuvre
 - présence d'une vingtaine de participants issus des 4 secteurs, différents à chaque rencontre
- Mise en œuvre de la plateforme numérique initiée dans le LABO#2 avec l'appui technique de *Media Animation*
- Et pour la coordination du processus :
 - Accompagnement pédagogique de Nancy Massart, détachée du CECF et spécialiste des liens art/école, pour rendre conscients les processus de métacognition, et susciter la mise en réseau des projets à différents niveaux
 - Réunion du Comité de pilotage
 - composé d'un représentant du Réseau, du Centre culturel et du Service enseignement
 - a assuré la préparation, l'animation, le suivi et l'évaluation des rencontres, de l'évolution de la plateforme et du projet général

Collaboration Biblio&ludo / Centre Culturel la Vénerie :

- Mise en place de deux groupes de travail autour des espaces partagés par les 2 institutions culturelles
Groupe *Réaménagement* : Biblio/Centre Culturel/Service culture/Service TP
Groupe *Communication & signalisation* Biblio/Centre Culturel
- Faire évoluer la collaboration Biblio jeunesse / Arts à petits pas
- Avec le CEC, initier un partenariat sur le projet de rédaction par les citoyens d'un Journal de quartier
- Prendre le relais du Centre culturel en l'absence de leurs coordinatrices de l'Art à Petits pas (2 démissions, 2 écolages).

Catalogue en ligne

- Côté biblio :
Aboutissement du dossier visant à l'élargissement du catalogue collectif Watermael/Etterbeek à la bibliothèque communale de Saint-Gilles

Section Biblio adultes & jeunesse

- important élagage des collections documentaires dans les lieux de prêt

Ludothèque - Salon *Fête vos jeux* le 4/11/18

Succès toujours confirmé (500 participants/visiteurs intergénérationnels) de cette journée familiale de sensibilisation au jeu, autour d'animations de tables de jeux récents. En partenariat avec l'*Atelier de Gepetto*, l'ASBL *Ludo* pour le *Label Ludo* du meilleur jeu familial, et *Farilu*.

Développement de l'Espace Public Numérique

L'EPN des bibliothèques situé dans la section adultes de l'Espace Delvaux offre un accès aux ressources informatiques de base (10 ordinateurs en libre accès avec la possibilité d'ajouter jusqu'à 10 portables en cas d'affluence en cas d'affluence, accès à internet -Wifi public-, impression, numérisation ...) ainsi que des animations autour du numérique, qui sont complétées par un accompagnement individuel à la demande.

Les ateliers tout public ont accueilli 29 individus au cours de 21 séances, les ateliers de programmation à destination des enfants et adolescents ont touché 40 personnes au cours de 19 séances de l'automne au printemps (en trois groupes).

Sont également organisées, des séances dédiées aux apprenants en alphabétisation de la Maison de Quartier du Dries (3) ainsi que le suivi du projet de mise en ligne des productions du groupe citoyen *Parler les poches vides* initié lors de *Ville des mots* pour le *Journal intime de quartier* (création d'un site internet, formation à la publication, animation d'ateliers d'écriture en ligne - 10 ateliers).

L'accompagnement individuel est poursuivi en dehors des heures d'animation (soit durant les heures d'ouverture de la bibliothèque). Il mobilise l'animateur de l'EPN comme ses collègues bibliothécaires qui ont été formés pour répondre aux questions courantes. Cet accompagnement

se fait aussi sur rendez-vous (sauvegarde ou récupération de données, prise en main d'un smartphone).

Lors de la *Semaine Numérique*, une causerie sur le thème des données privées s'est tenue au bar de l'Espace Delvaux et a confronté 4 intervenants à deux douzaines de participants aux profils variés.

Cette semaine a aussi été l'occasion d'organiser deux demi-journées avec la ludothèque autour du jeu et du numérique (un atelier jeux de société et un de jeux vidéo).

La *Semaine de la langue française en fête* et son thème "*Les mots sous toutes les formes*" ont été l'occasion d'inaugurer un atelier "*Ecriture & numérique*" où l'on a exploré des outils numériques qui donnent envie de créer, d'écrire, et de jouer avec les mots.

Les bibliothèques ont reçu le mandat de la commune pour signer la *Charte des acteurs bruxellois d'inclusion numérique* et représenter le réseau d'initiatives d'inclusion numérique boitsfortois (fédéré par le PO l'an passé) au sein du Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique (CABAN.be).

Développement du CLA - Collection de Livres d'Artiste

Cette année de double anniversaire (20^e/10^e), la possibilité de faire reconnaître la collection officiellement comme "*collection encyclopédique*", c'est-à-dire utile à l'échelle de la région bruxelloise et/ou de la FWB, et de prétendre à une subvention traitement FWB supplémentaire est explorée avec l'inspection dans le cadre de la rédaction du Plan de développement 2020-25. Si le dossier s'avère réaliste, une demande d'autorisation d'instruire un dossier auprès de la FWB sera soumise au Collège en automne 2019.

Historique :

En 1999, la Fédération Wallonie- Bruxelles (Service de la Créativité et des Pratiques artistiques & Service de la Lecture publique) soutenait Watermael-Boitsfort dans la création d'un fonds de livres d'artiste et la mise sur pied du projet "*Autour du livre*". Le pouvoir subsidiant a continué à soutenir son développement et à reconnaître l'outil comme levier puissant et novateur pour travailler avec les publics éloignés en faisant du CLA le cœur d'un contrat programme de 2010 à 2013, et ensuite en encourageant l'idée qu'il soit une priorité du Plan de développement 2013-18/9.

Cette collection est devenue une véritable section quand on lui a dédié un local au 3^e étage de l'Espace Delvaux et des ressources en 2009, et qu'elle a reçu son nom : CLA pour Collection de Livres d'Artiste.

Cette collection, la possibilité de manipulation et d'emprunt des livres, les outils pédagogiques sont uniques à Bruxelles et en Belgique. La reconnaissance de son expertise s'est développée avec la conduite de nombreux partenariats dans la commune et au-delà :

- à l'échelle communale (écoles, service enseignement, cohésion sociale, maison de quartier, Académie des Beaux-Arts, section artistique des écoles secondaires)
- à l'échelle régionale : *Lire et Écrire*, Hautes Écoles, Écoles supérieures d'art, bibliothèques communales de la région bruxelloise

- à l'échelle de la Communauté française : Opération *Ville des mots*, Musée Royal de Mariemont, bibliothèques et centres culturels de la FWB
- à l'échelle internationale (expositions, salons du livre en France et en Espagne)

2018-19 :

La Collection de livres d'artiste représente désormais 2404 documents et a été sollicitée en 2018-19 par de nombreux acteurs parmi lesquels :

- Secteur associatif
 - *Service de cohésion sociale - Maison de quartier du Dries* (Rédaction et réalisation d'un livre et d'une animation)
 - Commission culturelle du CPAS : édition d'un "*Journal de quartier*" avec des usagers du CPAS
 - *Le Maître Mot*, association où enfants et adultes viennent apprendre, reprendre confiance en soi et découvrir le plaisir des livres.
 - *Atelier du Soleil*
 - *Ateliers de la rue Voot*
 - *Lire&apha* : formation de formateurs en alphabétisation,
- Ecoles communales (*Les Aigrettes, La Futaie*)
- Service Enseignement et Accueil extra-scolaire
- Centre culturel *La Vénerie*
- Académie des beaux-arts (Atelier gravure de Kikie Crèvecoeur, Académies de Molenbeek, Tamines, Tournai)
- Hautes écoles (*Defré, ISPG Galilée*)
- étudiants Hautes écoles (école de Fré, Saint-Luc Liège)
- Ecoles secondaires (*St Luc, Ecole active*)
- *Bruxelles Formation*
- ...

Le mois de juin 2019 a été consacré à la préparation de l'organisation du double anniversaire du CLA.

- Publication dans le 1170 de novembre d'une présentation du CLA (article ou interview & photographies)
- Participation du CLA à l'exposition *Migrer* organisée par le *Point Culture*, présentation du livre et de l'animation réalisés avec les apprenants de la *Maison de quartier du Dries* en mars 2019
- Participation du CLA au *Marché du Livre de Mariemont - Salon de la petite édition et de la création littéraire*: stand et médiation par Gaëlle Clark des livres de l'artiste Paul Cox, invité d'honneur de l'événement
- Participation au *Picture Festival - l'illustration en mouvement*, lancement du premier festival d'illustration jeunesse à Bruxelles autour du Mont des Arts : le CLA référencé comme un point d'action du festival avec l'accueil de l'exposition de deux artistes : Sarah Cheveau et un auteur pour la jeunesse encore à déterminer.

Animations et projets récurrents

Les bibliothèques et ludothèques ont développé 491 animations en 2018 :

- 273 animations dans les murs pour 2888 participants
- 218 animations hors les murs pour 5900 participants

Toutes les animations répondent aux objectifs et priorités de notre Plan de développement 2013-19.

Les actions envers les publics fragilisés y prennent une place toujours plus grande : soutien dans les apprentissages, dans le développement des pratiques langagières (écriture-lecture-oralité) et favorisant l'implication citoyenne.

Les bibliothèques accueillent depuis janvier 2019 un service d'écrivains publics.

Celles-ci continuent à être questionnées afin d'être en phase avec le Plan de développement (public, format, périodicité, lieux).

Biblio adultes

- Participation à la *Fureur de lire*

Biblio-jeunesse

- *On lit, Bébé* : 36 séances dans les bibliothèques, à l'ONE, dans les crèches, et 13 séances pour les accueillantes à domicile et le co-accueil
- *Lire dans les Parcs* : 9 séances pendant l'été
- *A l'heure du goûter, des jeux et des histoires* : 74 séances
- *Midi-livres, midi-jeux* : accueils d'élèves durant les récrés de midi : 26 séances
- *Accueil Temps Livres* : soutien d'une école de devoir au sein de la bibliothèque jeunesse : 11 séances

Ludo

- *Jeux on ADO're* : animation ludique orientée vers un public jeune, à partir de 12 ans. Six séances à partir du 13 octobre
- Séances *J'apprends en jouant* à l'école de devoirs des maisons de quartier : animation ludique de jeux de langage et mathématiques. 6 animations pour 9 enfants de 8 à 12 ans, 3 bénévoles, une ludothécaire
- Journée *On bouge/On joue* : jeux de coopération, en collaboration avec les psychomotriciens. 127 élèves de sixième primaire, 8 enseignants, 2 directions, 6 psychomotriciens, une ludothécaire
- Accueils *Farilu* : soutien à l'insertion professionnelle d'un public porteur d'un handicap léger. Dix séances
- Participation à la *Journée de la mobilité*
- Organisation de séances *Label Ludo* (prix du meilleur jeu familial) de septembre à novembre : animations autour des jeux du prix Label Ludo 2018 lors des séances de prêt. 78 participants
- Participation à *Place aux enfants*: 11 enfants sont venus découvrir la ludothèque et le métier de ludothécaire
- Atelier *Game Design 2 ateliers en 2018* : création de multiples jeux avec les classes de 6ème de l'école de l'Assomption
- Formation ludique aux accueillantes de la petite enfance : présentation de la collection et animation. 9 participantes, 1 ludothécaire
- Séance *Co-accueil Petite enfance* : 1 animation ludique pour 11 participants de 6 mois à 2 ans ; 2 puéricultrices, 1 ludothécaire
- Animation de la collection des jeux logopédiques : 3 animations, 13 participants

Intersections

- Accueils de classes mixtes *Ludo/Biblio*, *Vénerie/biblio* ou *biblio/CLA* : 42 séances
- Participation à la *Nocturne des bibliothèques* (ateliers dans les écoles, performance poétique et spectacle)

Animations citoyennes

Les bibliothèques et ludothèques veulent augmenter les occasions de participation citoyenne et activer nos réseaux en rassemblant et promouvant les propositions émanant des citoyens :

- *Quelqu'un livre*, formule en soirée offrant à un citoyen d'investir la bibliothèque pour un soir autour de lecture-écriture ou oralité : 4 séances
- *Rencontre autour d'un livre* animée par des citoyens, soutien du Réseau par l'achat des livres en multiples exemplaires : 10 séances
- *Jeux vous invitent, séance de jeux animée par une citoyenne*: 15 séances, 98 participants
- Accueil de la "salle de réaction" d'un groupe d'adolescents animant une chaîne Youtube
- Accueil d'un *Service d'écrivains publics*
- Prospection pour l'organisation d'un service "*Lire à deux*" : un bénévole et un apprenant lisent ensemble

Partenariats

Les contacts avec différents acteurs à l'échelle communale, régionale ou FWB sont fréquents. La collaboration s'est faite à des niveaux de "profondeur" différents (partenariat structurel, partenariat ponctuel autour d'un projet, présence et participation à nos conseils respectifs, échanges de services...) avec les acteurs suivants :

- l'enseignement maternel, primaire et secondaire
- le *Centre Culturel La Venerie* : CC, CEC, Art à petits pas
- l'*Accueil extrascolaire* (Accueil Temps Libre et Accueil Temps Livres, école de devoirs)
- les hautes écoles : *Haute école Galilée ISPG*
- des académies des Beaux-arts, de Musique et des Arts de la scène
- la petite enfance (service petite enfance de la commune : accueillantes à domicile, co-accueil ; crèches, ONE)
- le Réseau de la Lecture publique :
 - l'Opérateur d'appui : *Nocturne des bibliothèques, Europalia Roumanie* (bibliographie)
 - Centre de littérature jeunesse de Bruxelles-capitale : *Lire dans les parcs*
 - autres bibliothèques bruxelloises: Hergé, Ixelles, Saint-Gilles
- la bibliothèque néerlandophone de la commune
- le *Réseau Alpha* (*Lire & Ecrire, alpha Maison de quartier du Dries, Art & Alpha, Collectif Alpha*)
- La Cohésion sociale (Maisons de Quartiers : *Dries et Cités-jardins, PCS Mosaïque*)
- le Réseau *Ville des Mots*
- l'ASBL *Vivre chez soi*
- le CPAS : *Commission culturelle et Equipe de rédaction de la Petite Gazette*
- le CPAS : la résidence du Loutrier
- la coupole et ses commissions (Petite enfance, Jeunesse, Seniors, Vivre ensemble)
- la plateforme *Akarova/Dries*
- le *Réseau 12-26*
- l'ASBL *Ludo*
- la *Maison des jeunes*
- l'*Association des parents de l'école de l'Assomption*
- la *Ligue des Familles*
- le *Radian*

- la plateforme Culture
- le Développement durable et l'Agenda 21
- les écoles et comités de direction des écoles
- l'ASBL *Vivre Chez Soi*
- l'*Espace Mémoire*
- l'*Atelier de Gepetto*
- 6 Logopèdes de Watermael-Boitsfort
- l'ASBL *Farilu*
- l'ASBL *Fobagra* (via la commune)
- l'ASBL *Habitants des images*
- l'ASBL *Roue de secours*
- l'ASBL *Abelli*
- l'ASBL *ARC*
- l'ASBL *Cassiopea*
- le réseau *CABAN - Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique*
- le groupe de lecteurs *Rencontre autour d'un livre*
- la *Fédération des services sociaux*
- le club de Scrabble *Les Scrablotins*
- la *Résidence Ste Anne*

Communication

Le plan de communication évolue :

- [un blog](#)
- 3 catalogues en ligne (bibliothèques, ludothèques et Collection de livres d'artiste) ;
- le journal communal 1170 et le site communal ;
- le support papier (*Plimestriel*, affiches, folders) déposés dans 28 lieux publics ;
- les réseaux sociaux
- des agendas génériques en ligne (Quefaire.be, agenda culture,...) ;
- le portail et le journal de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles Capitale ;
- le Réseau 12-26 ;
- le journal de la Vénérie ;
- Mupi / Mobilier urbain : campagne d'information sur le Service d'écrivains publics au printemps

Formations & compétences amenées dans l'équipe

- *Mise en jeu et transmission de la règle*
 - Analyser les modes de relations et d'interactions entre joueurs dans des jeux compétitifs, coopératifs avec et sans définition de rôle ou de place, dans des jeux qui permettent l'identification et le partage des émotions/ressentis/valeurs, ainsi que l'impact sur le plaisir et la mobilisation des joueurs.
- *Journée Plan lecture* :
 - une journée de formation professionnelle et de rencontres à destination des acteurs des secteurs visés par le *Plan Lecture : enfance, culture et enseignement*.
- *Biblioremix* :
 - développer des projets innovants en bibliothèque, en réunissant idéalement, un tiers de bibliothécaires, un tiers d'usagers et un tiers de "bidouilleurs"

(des intervenants extérieurs amenant des profils divers et variés, tels que : artistes, architectes, informaticiens... des personnes qui ont l'habitude de concrétiser les idées).

- *Rédaction d'une évaluation transversale d'un plan de développement de la lecture*
 - associer une équipe à l'écriture d'une évaluation globale
- *Journée Jeux dans tous ses éclats*
 - découvrir le monde du jeu à travers des conférences et ateliers ludiques
- *Let's play together* : combiner albums et jeux au sein d'une animation
- *Journée "Balance tes préjugés"* par le Service de cohésion sociale
 - sensibiliser les partenaires locaux (secteurs culturel, éducatif et social) autour de la question de l'identité, du multiculturalisme et des préjugés
- *Advocacy* :
 - outils de plaider pour les bibliothèques publiques, destiné à préciser l'identité de la bibliothèque, ses valeurs et ses missions, et à les présenter de façon optimale aux médias et aux pouvoirs décisionnels
- *Utiliser le jeu en soutien à l'apprentissage du français avec un public alpha*
- *Histoire de la littérature jeunesse : De l'influence des années 68 et suivantes sur les albums jeunesse*

Participations à des salons pour se mettre au courant de l'actualité éditoriale et construire son réseau :

- *Foire du livre*
- *Made in Asia*
- *Brussels Game festival*
- *Salon Papier Carbone* - Festival de l'image imprimée à Charleroi

Divers

L'équipe consacre également du temps à :

- l'accueil et la guidance de stagiaires en bibliothèques et ludothèques
- l'encadrement de prestataires du SEMJA ou du Radian
- la participation aux réunions :
 - de la Coupole et de ses différentes commissions
 - de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
 - de la Cocof (ludothèques)
 - du Service de lecture publique de la Fédération Wallonie Bruxelles
- la participation aux interviews et à l'atelier d'un étudiant en architecture à l'ULB réalisant son TFE sur une approche co-design de l'Espace Delvaux (en particulier sur la section adultes du 3^e étage)

La direction a par ailleurs participé à titre individuel à de nombreuses réunions de l'*Association des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique* dont les informations reçues et les rencontres avec des pairs enrichissent les débats à l'échelle boitsfortoise.

Les dossiers qui y ont été traités en 2018-19 sont :

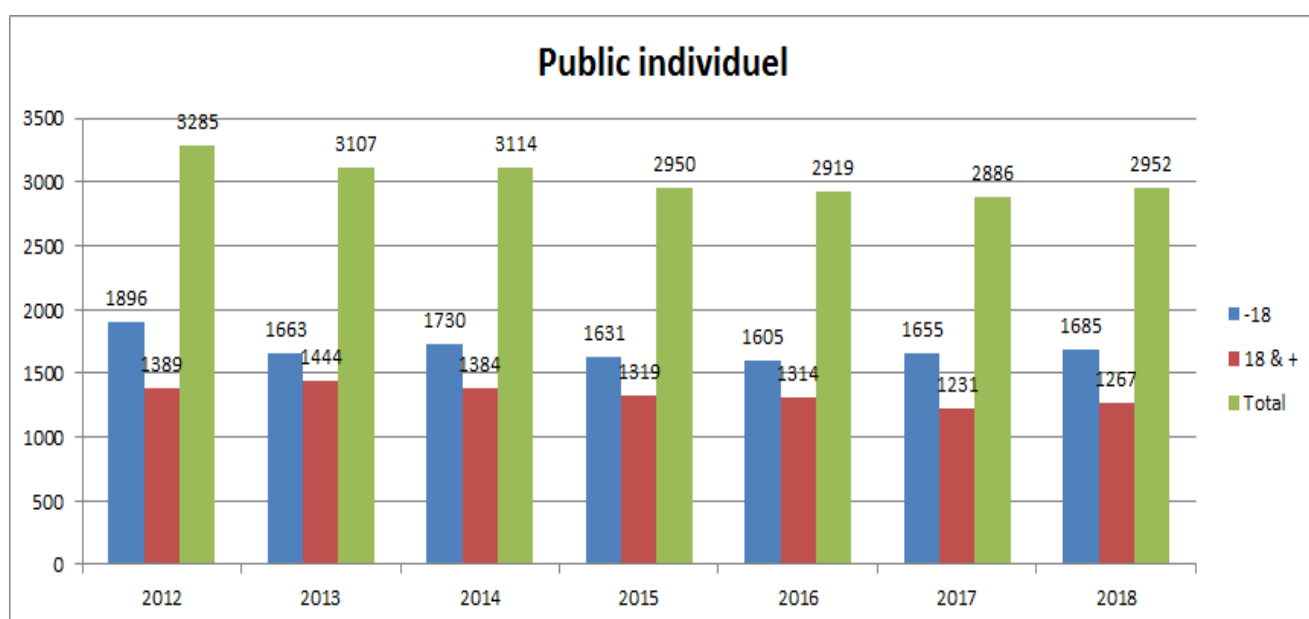
- la rédaction d'un Agenda 2030 des bibliothèques
- la préparation à l'élaboration d'une étude d'impact des bibliothèques publiques : impact éducatif, social, culturel et écologique.

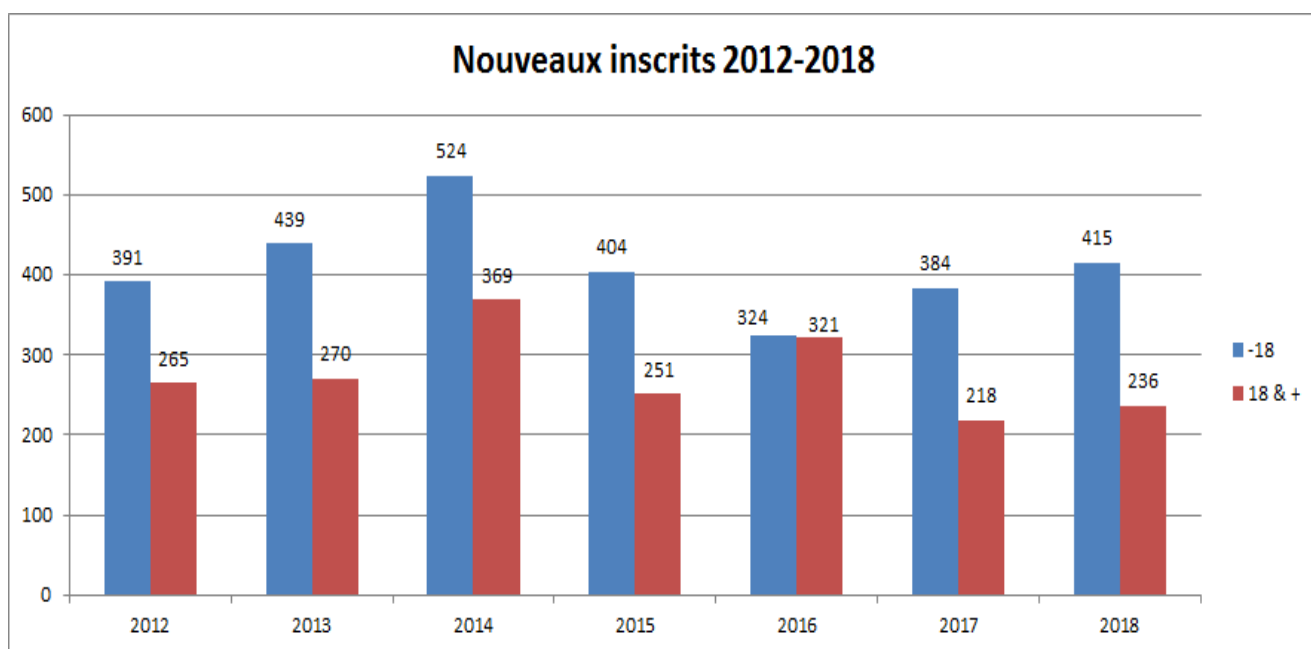
Usagers

○ chiffres 2018

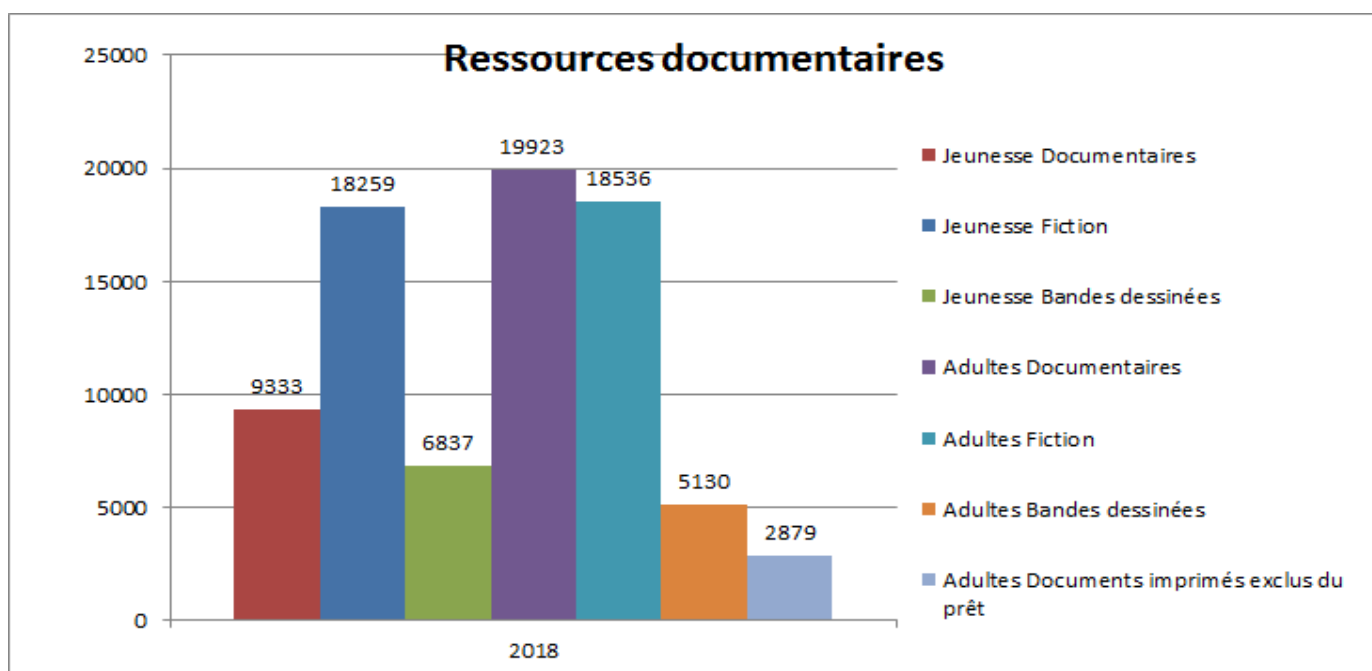
	usagers emprunteurs			dont hors territoire de référence	taux emprunteurs individuels	nouveaux usagers emprunteurs	dont hors territoire de référence	usagers emprunteurs réinscrits
	femmes	hommes	Total					
0 - 2 ans	29	27	56	15	32,46%	41	12	15
3 - 11 ans	544	428	972	292		263	100	709
12 - 17 ans	352	305	657	186		111	53	546
18 - 24 ans	103	69	172	54		31	24	141
25 - 49 ans	275	115	390	112		126	37	264
50 - 64 ans	218	83	301	61		39	15	262
65 - 79 ans	218	73	291	60		31	7	260
80 ans et +	86	27	113	26	6,34%	9	2	104
Total	1825	1127	2952	806		651	250	2301

○ évolution 2012-2018





Collections



Collection des périodiques en 2018		
Jeunesse	n° abonnements	79
Adultes	n° abonnements	128

Horaires

Heures d'ouvertures pour l'ensemble du réseau							
	Boitsfort			Watermael			
	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	CLA
Lundi	15h30-19h	15h30-18h					
Mardi				13h30-18h30	13h30-18h30		
Mercredi	14h-18h	14h00-18h	14h-18h	9h-20h	9h-20h	14h-18h	14h-20h
Jeudi				13h30-18h30	13h30-18h30		
Vendredi	11h30-13h30			13h30-18h30	13h30-18h30	15h30 à 18h00	
Samedi	10h30-12h30	10h30-12h30	10h30-12h30	10h-16h	10h-16h	10h30-12h30	(1 samedi/ mois) 10h30-12h30
SOUS-TOTAL	11h30	08h30	06h00	32h00	32h00	08h30	06h30
TOTAL	104h30 (106h30, une semaine par mois)						

BIBLIOTHEEK ROZENBERG

Tél : 02.675.33.79

Fax : 02.675.74.29

E-mail : watermaal-Bosvoorde@bibliotheek.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine de la Culture

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,75

Attributions générales du service

La POB Rozenberg offre les mêmes services que les autres petites bibliothèques locales. Nous essayons de proposer une collection étendue, actuelle et variée qui reflète les besoins des usagers et qui réponde à l'offre du marché et de l'information.

A côté de notre propre collection la bibliothèque travaille aussi avec une collection d'échange : ainsi nous offrons depuis plusieurs années une collection de DVD au public. Il ne s'agit pas seulement de films pour enfants mais aussi pour des adultes (documentaires et autres).

Nous offrons aussi en gestion propre des DVD et CD-roms (principalement pour enfants) ; livres à grands caractères pour les mal voyants et romans modernes en anglais.

La bibliothèque participe activement aux prêts interbibliothèques : les livres que nous ne possédons pas sont empruntés dans d'autres bibliothèques. Depuis 2002 nous travaillons avec le système IMPALA.

La collaboration avec les écoles locales joue un rôle important dans le fonctionnement de la bibliothèque. La semaine du livre de la jeunesse est un moment phare du projet jeunesse.

La bibliothèque propose, sous forme de dépliants, publications et affiches, une information étendue et diversifiée. Ceci permet à l'utilisateur de trouver des informations sur la culture, l'éducation, l'enseignement, le sport, la détente, ...

D'une manière régulière des écoles ou associations participent aux diverses activités de la bibliothèque. Un jeu de bibliothèque, comprenant une série de questions et de recherches, peut être utilisé à cette occasion.

Depuis mai 2012, la bibliothèque s'est affiliée au réseau BRUNO (réseau des bibliothèques publiques de la Région de Bruxelles-Capitale). De ce fait, un service lecteur s'est ouvert avec la possibilité de consulter le catalogue par Internet.

Il va de soi que le public peut toujours solliciter l'aide du personnel. Ce dernier se tient à disposition pour informer les usagers et répondre aux multiples questions. Etant donné qu'il s'agit d'une petite bibliothèque, le personnel et les usagers se connaissent bien. Ceci est un élément positif dans l'échange des demandes et de l'information.

Nouveautés - Événements de l'année

Activités

Les écoles implantées à Watermael-Boitsfort (Bloeiende Kerselaar, Sint-Jozefsschool, Wemelweide) et les 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} années primaires de l'école de la Communauté flamande De Stadsmus ont fréquenté la bibliothèque. Un nombre d'écoles francophone participent aux activités ou fréquentent la bibliothèque.

Ensembles de livres

D'une manière régulière des ensembles de livres ont été préparés à destination de certaines classes et certaines écoles (aussi pour les classes de maternelle).

Les dépôts suivants ont été consentis :

- pour les classes maternelles de 'De Bloeiende Kerselaar' ;
- pour la crèche 'Het Lijsternest' (Boitsfort) ;
- pour différentes écoles primaires (au total 102 valises de livres) ;
- Un dépôt de livres a été consenti au Gemeenschapscentrum De Jachthoorn et ce afin de donner de la lecture aux enfants qui fréquentent les ateliers créatifs et d'autres activités organisées par ces derniers ;

de même que pour le projet de jeunesse 'Wabodam' (het Paddestoeltje)

Activités du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Hilde et Klaar ont participé en début d'année scolaire aux soirées d'information pour les parents organisées par les écoles primaires. Ils ont distribué des dépliants et ont donné des explications sur la bibliothèque. Klaar a utilisé le vélo cargo pour se déplacer d'une école à l'autre.

Jan De Paepe représentait la bibliothèque à la soirée organisée par la commune de WB pour accueillir les nouveaux habitants. Il a distribué les dépliants de notre bibliothèque le mercredi 12 septembre entre 18 et 20 h à la maison communale.

Le mardi 25 septembre à 19h30 la costumière Erna Siebens venait donner un exposé au centre WaBo sur *Mal, beau ou simplement facile: l'histoire des modes et les accessoires de vêtements au cours des siècles*. Une trentaine de personnes ont écouté avec passion et se sont rincé l'œil : c'était un joli spectacle!

Le samedi 13 octobre Filip Bourgeois orateur indépendant en sagesse médiatique de la société *Internetvaardig*, nous entretenait sur les *Fake news*. Les sept personnes présentes ont écouté sa présentation avec intérêt. Il leur a appris comment manier les nouvelles online de manière critique.

Le mardi 16 octobre Katrien Van Hecke est venue au centre de communauté WaBo à 19h30 donner une conférence au sujet de la *littérature qui peut influencer notre sentiment de bonheur*. Elle a débattu aussi bien des œuvres des auteurs grecs et romains que de la littérature aujourd'hui. Les seize personnes présentes ont écouté ses conseils littéraires et se sont régalingées avec les bons canapés

Le samedi 20 octobre, a été le *Verwendag*: tout le monde qui visitait la bibliothèque s'est vu offrir un drink. Les lecteurs sont restés un peu plus longtemps qu'autrement et eurent une petite conversation entre eux et avec le personnel. L'ambiance a été super bonne !

En guise de préparation de la *nocturne* (cfr infra) une enseignante du *De Banier* a organisé mercredi 7 novembre *trois workshops* dans les écoles primaires locales, à chaque fois dans la deuxième année d'études. Klaar et Niek ont accompagné la dame à accompagner les enfants. On a

fabriqué des guirlandes pour décorer la bibliothèque (art du découpage). Après l'activité, Klaar a motivé les enfants pour se rendre à la nocturne, en donnant des explications au sujet des activités et montrant des photos qui ont été prises à l'aide de notre écran vert.

Deux équipes de la bibliothèque ont participé au quiz 11.11.11 le vendredi 9 novembre.

Pendant l'*exposition 14-18* dans le Hooghuis du 10 jusque et y compris 18 novembre, Hilde a donné quatre visites guidées aux élèves-écoles primaires locales.

Jan De Paepe a posé un nombre de *panneaux du jeu* de bibliothèque « *Dilemme* » (jeu au sur la 1^e guerre mondiale) dans un coin de l'exposition prévu pour notre bibliothèque.

À l'occasion de *la semaine de la lecture à haute voix* qui s'est tenue du 17 jusqu'au 25 novembre, nous avons offert nos lecteurs deux activités, toutes deux concernant LEO Timmers qui cette année était notre sujet d'intérêts. Dans notre bib, il y a eu deux activités pour les enfants le samedi 17 novembre.

Klaar, Peter et Marie-Odile *ont raconté* dans la section jeunesse des histoires de LEO Timmers en Néerlandais et en Français à des petits enfants d'environ deux ans et à leurs parents. Le livre *Kraai* a été projeté sur grand écran et les narrateurs ont aussi joué avec les marionnettes. Les autres histoires ont été racontées à l'aide du livre. Treize enfants et dix adultes accompagnant sont venus écouter. Tous les enfants ont reçu un exemplaire du livre *Rijd je mee?* de LEO Timmers, qu'ils ont pu laisser signer par l'auteur.

Au premier étage *LEO Timmers* racontait lui-même *Een huis voor Harry* à des enfants d'environ cinq ans et à leurs parents. Il racontait l'histoire de façon passionnante, à l'aide d'images projetées. Après il a donné un *workshop et a appris à dessiner des chats aux enfants*. Dans notre salle de lecture, seize enfants et neuf adultes étaient en train d'écouter et ensuite ont dessiné.

Tous les participants de ce jour étaient très enthousiastes.

Mercredi 21 novembre nous avons joué, avec les enfants de la 6^e année du Wemelweide le *jeu Dilemma de la Première Guerre mondiale*. Et Klaar a préparé le jeu et était coordinateur. Niek, Lukas, Nadia, Katy et Hilde étaient les accompagnateurs. Chaque petit groupe d'enfants a joué un personnage (Julie, Pauline, Julien...) et devait passer chez chaque accompagnateur pour exécuter une mission et un dilemme à exécuter. De cette façon ils pouvaient mériter des bons de nourriture, mais aussi finir en prison. Après le jeu, ceux qui avaient le plus de bons de nourriture avaient le plus de nourriture (sous forme de biscuits alphabet). Le jeu a été trouvé sympathique et instructif par tout le monde, y compris par les accompagnateurs.

Vendredi 23 novembre, nous avons tous ensemble organisé une *nocturne*, avec la bibliothèque Francophone pour la deuxième fois, cette fois de 16 à 20 heures. Au même moment, dans la plupart des autres bibliothèques Bruxelloises, se déroulait également une nocturne. Nous avons aussi reçu les matériels (affiches etc.) de OBiB.

Niek est venu vers 15h à la bib en triporteur, qui toute la soirée est resté garé devant la bib. Le vélo a aussi été utilisé pour transporter les bougies qui se trouvaient sur les murets entre notre bibliothèque et la bib Francophone.

Dans bibliothèque, il y avait une *exposition de Bernadette Sacré* qui a donné un workshop dans la bib Francophone. Et les guirlandes confectionnées par les enfants dans l'atelier préparatoire (cfr supra) décoraient le hall d'escalier de la bib.

Le programme de la nocturne chez nous se présentait comme suit : dans la section jeunesse, petits et grands pouvaient participer à deux *ateliers*. Nanami, notre conteuse Japonaise, a fait de *l'origami* avec les plus grands et les adultes et leur a appris à faire des petites boîtes. Annemarie et Stéphanie du centre WaBo ont plié des objets plus simples avec les plus petits enfants. Au

premier étage, Lieke Knoops a accompagné le workshop *art du découpage*, un atelier pour jeunes et vieux.

Notre plus grand pôle d'intérêt a été *l'écran vert* : Klaar et Niek prenaient en permanence des photos des enfants et des adultes voulant figurer sur les couvertures d'un livre. La photo prise a été expédiée vers leur propre adresse mail ou vers la bib francophone, où elle pouvait être imprimée.

Antoine Struelens a conduit en *vélo-taxi* ceux qui désiraient aller de notre bib vers la bib francophone et vice versa. Les routes étaient indiquées par des grandes bougies.

Et, enfin : les gaufres chaudes, les chips, les biscuits, les jus de fruits, l'eau et (mousseux) vin pour calmer la faim et la soif.

Nous avons atteint au total environ 125 personnes avec cette action. Un succès fou !

Samedi 24 novembre à 14h30 *Eddie Niesten* est venu raconter au centre WaBo de la *vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale*. L'accent se trouvait à ce moment-là sur le peu de nourriture des gens et sur l'inventivité des femmes à obtenir quelque chose de consistant avec les maigres ingrédients comestibles sur la table. Il nous a apporté un récit passionnant, avec de belles images. Par après tout le monde (quelque treize personnes) furent invitées pour une tarte et un café/thé. Cette activité a été une coopération entre le centre de communauté WaBo, le Cercle Vermeulen et la bibliothèque.

Vendredi 30 novembre à 13h30 Wim Collin est venu donner son spectacle *Ten aanval* au centre de communauté WaBo, pour les enfants de sixième année du Wemelweide. Le spectacle cadrait dans le thème de la Première Guerre mondiale. Wim a raconté de manière passionnante le récit de Guy Puyneers. Les enfants ont écouté attentivement.

Mardi 11 décembre, dans le Centre Histoire locale a eu lieu à 18h, une soirée au sujet de *l'intérêt d'archiver*. Nathalie Trif et Jan De Paepe expliquaient le travail effectué par le Centre et au sujet de son fonctionnement. Un membre du personnel de l'Archive et du Musée de la Vie flamande à Bruxelles est venu commenter le fonctionnement et les activités de son organisation.

Cette soirée intéressante a été organisée par le Centre Histoire locale, en collaboration avec le service de la Culture, le centre de communauté WaBo, la bibliothèque et l'A.M.V.B. Après la partie documentaire on a bu un verre et encore un peu commentarié les faits.

Jeudi 17 janvier, *deux classes des Cèdres*, 4A et 4B, sont venues pour la première fois à notre bibliothèque. Le premier groupe est venu à 9h, le deuxième à 10h. Klaar et Hilde ont accompagné les enfants. D'abord ils ont eu une courte *visite guidée*. Ensuite ils ont joué un *jeu de recherche* : à l'aide de la photo de la bib, ils ont dû rechercher certaines sortes de livres. Klaar leur a *raconté un* récit. Pour finir ils ont cherché des livres à emporter. Les enfants et leur enseignante, Christine Vandenhaute, étaient très enthousiastes.

Jeudi soir 4 avril à 19h, une *consultation de culture* a eu lieu dans les locaux de la gare de Boitsfort. Niek a accueilli tout le monde (il y avait au total 26 personnes présentes). Ensuite les gens passaient en petits groupes à quatre tables, où chaque fois un nombre a dû répondre à plusieurs questions. Le thème de la première table (Niek Verheyen, en remplacement de Jan De Paepe malade) a été ' Qu'est-ce qui est important, pour, une société sûre durable et inclusive. Lieve De Beir était assise à la deuxième table, où on a travaillé sur ' groupes cibles sur lesquels la politique culturelle devrait se concentrer'. Hilde a accompagné, les personnes de la troisième table il s'agissait « d'apprendre tout au long de la vie » et comment la bib et le centre de communauté peuvent y contribuer. À la quatrième table, on a rêvé à haute voix sous la direction de Klaar au sujet de la commune idéale de Watermael-Boitsfort.

Après le brainstorming, il y a eu un épilogue amusant avec canapés et drink. Ce fut une soirée intéressante et instructive.

Samedi 20 avril, les plus jeunes ont pu participer à notre *chasse aux œufs de Pâques* traditionnelle : à 10h exactement ils ont pu se lancer dans le jardin pour chercher les œufs largués par les Cloches de Rome. Les œufs trouvés ont été rassemblés dans un grand panier et ont été distribués aux enfants. Il y avait 12 enfants et 15 adultes. Ensuite Klaar raconte aux enfants et à leurs parents les livres de *Luuk et Lotje : c'est Pâques* et la *Petite Souris cherche une maison !* Les enfants et les parents ont été enchantés...

Mercredi 8 mai à 10h les 18 élèves de première année de l'école Saint-Joseph sont venus jouer au jeu de *bibpuzzelspel* dans l'avenue Thomson. Klaar, Hilde, Erwin Debeys et Laura De Beir ont accompagné les enfants dans leur recherche. Tant les enfants que leurs enseignants ont été enthousiastes.

Mercredi 15 mai, Niek a retiré le triporteur du centre communautaire WaBo. Il l'a conduit vers la bibliothèque. Ensuite Klaar et Niek sont allés à la place Keym, de 15h30 à 16h30, pour une *consultation de culturelle informelle*. Ils ont parlé avec les passants et ont écouté leurs constatations au sujet de la vie et des travaux à Watermael-Boitsfort. Ils ont distribué des cartes postales (avec les données des acteurs culturels néerlandophones) aux intéressés. Les assoiffés ont reçu un verre de jus de fruits.

Jeudi 16 mai, eut lieu la première session de *Bijt in boeken* à 12h dans le centre de communauté WaBo. Le thème a été *Fête*. Klaar et Hilde ont lu à haute voix des morceaux de la littérature traitant ce sujet. Jean Luc et Annemarie se sont occupés de la nourriture : les 14 (Klaar & Hilde) personnes présentes ont reçu un apéritif, une entrée, plat principal et dessert. La Littérature et nourriture étaient alternées.

Mardi 21 mai, à 19h30 deuxième session de *Bijt in boeken* a eu lieu dans le centre de communauté Wabo. Le déroulement a été identique à la session du 16 mai (cfr supra). Il y avait 13 personnes présentes (+ Klaar & Hilde).

À partir de mi-juin jusqu'à mi-septembre, toutes les bibliothèques Bruxelloises mettent 19 en évidence dans le cadre de '1 ville, 19 livres' . Ceux-ci ont été sélectionnés par 19 ambassadeurs de lecture. Chaque bibliothèque a choisi un lecteur d'une autre communauté linguistique (Néerlandais, Arabe, Bulgare, Allemand, Anglais, Italien, Français, Polonais, Espagnol, Roumain, Russe, Portugais, Centrafricain) et cet 'ambassadeur' a choisi un livre. Ces livres se trouvaient en évidence sur la table dans le couloir. Bien entendu ils ont pu être empruntés par nos lecteurs.

Mercredi après-midi 19 juin, Niek et Klaar roulaient encore une fois vers la place Keym avec le triporteur pour une *consultation culturelle informelle*. Ils ont à nouveau noué des contacts intéressants avec des dizaines de passants.

Vendredi 21 juin à 10h les 20 élèves de la première année du Wemelweide sont venus jouer au *bibpuzzelspel* dans l'avenue Thomson. Klaar, Peter, Nadia et Laura accompagnent les enfants dans leur recherche. Aussi bien les enfants que leurs enseignants ont été très enthousiastes.

Autres activités

- **Le mois du livre pour la jeunesse ayant comme thème 'Amis pour toujours' (20 février jusqu'au 4 avril)**

OBiB (Soutien Bibliothèques à Bruxelles) accorde, comme chaque année, soutien logistique, matériel et financier lors de l'organisation de ces activités.

Dans le courant du mois du livre pour la jeunesse, la bib a été décorée avec toutes sortes de guirlandes d'amitié originale que les élèves ont réalisée pour la bib.

- Pour les *petits du jardin d'enfants*, le stage de racontage a été mené par deux étudiants de l'Erasmushogeschool, département Formation Des Enseignants. Ils ont réalisé onze sessions de racontage avec thème.

Pour les huit autres classes, Martine Vanhoudt et Hilde ont mené les activités autour du thème *Amis pour toujours*.

Tous les enfants ont aussi reçu une *courte visite guidée* dans la bibliothèque.

- Pour la première, la deuxième, troisième, quatrième et sixième année d'études, des animateurs sont venus pour conter et mener des workshops.

Les trois classes de la cinquième année d'études ont joué au *Bibsterspel*, une recherche digitale dans la bibliothèque, accompagnée par Klaar et Hilde.

Avec nos activités de semaine du livre pour la jeunesse pour les écoles, nous avons atteint au total 775 enfants (428 petits, 347 élèves de l'école primaire).

- **Le club de lecture 'Leeslamp'** les mercredis avant-midis 10/10, 12/12, 13/2, 10/4, 12/6, 14/8 (à tour de rôle dans notre bibliothèque et dans la bibliothèque d'Auderghem). Chaque fois on a discuté d'un livre tout le monde avait lu à l'avance.
- **Visites guidées** : les classes (début d'année scolaire et le mois du livre pour la jeunesse), creaworkshops, Café de discussion Néerlandophone, classes Francophones, les visiteurs individuels...
- **Moments de lecture à haute voix** : régulièrement il est lu à haute voix dans la crèche de jour (Het Lijsternest), pour les classes (dans la bibliothèque) et pendant les creastages (dans notre poste de prêt)
- **Paquets de Livres** : pour les crèches de jour, creaworkshops et autres activités dans le centre de communauté WaBo, activités, classes des écoles...
- **Tables de Livres** : les nouveautés, 11.11.11, Noël, poésie, Amos Oz, 'Bewogen', Passa Porta le festival de littérature, amitié, eau, Pâques, l'été/canicule/ vacances...

La Bibliothèque en quelques chiffres, année 2018:

Collection	2017	2018
Jeunesse fiction	6 187	6 351
Jeunesse BD	1 125	1 172
Jeunesse non-fiction	2 615	2 656
Adultes fiction	5 252	4 570
Adultes BD	431	348
Adultes non-fiction	2 941	2 798
Adultes référence	150	in VW-NF
revues	805	1 065
Total des imprimés	19 506	18 960
abonnement revues		
Abonnement quotidiens	8	8
	475	506
CDs jeunesse	118	122
Livres Daisy	369	279
Dvd jeunesse	26	25
Dvd adultes Fr & NL	996	940
autres		
Total matériel audio/visuel	20 502	19 900

Total général	1 067	1 155
Collection en réserve	49	51

- *Nombre de visiteurs (calculé d'après le système de comptage avenue Thomson et à la main dans le comptoir de prêt)*
 - Thomson : 10 509 (l'année dernière : 10 225)
 - comptoir de prêt : 1 727 (l'année dernière: 1 841)
 - Total : 12 236 (l'année dernière: 12 066)

- *Évolution des utilisateurs par tranche d'âge*

Utilisateurs	2016	2017	2018
Jeunesse	1 675	1 417	1 516
Adultes	414	406	382
Total	2 089	1 823	1 898

Par "jeunesse" nous désignons les jeunes de moins de 14 ans, les "adultes" sont ceux qui ont 15 ans et plus.

2018	Thomson	DJH	Totaal
Jeunes de WB	82 f + 82 h	12 f + 7 h	183
Jeunes hors WB	31 f + 24 h	11 f + 8 h	74
Jeunes WB groupes	234	187	421
J hors-WB groupes	562	276	838
Adultes de WB	110 f + 71 h	5 f + 0 h	186
Adultes hors WB	75 f + 44 h	8 f + 1 h	128
Adultes WB groupes	26	23	49
Adultes hors WB groupes	9	10	19
Total	1 350	548	1 898

En comparaison vous trouverez, ci-dessous, les chiffres de l'année dernière :

2017	Thomson	Comptoir	Total
Jeunes de WB	73 f + 74 h	11 f + 4 h	162
Jeunes hors WB	27 f + 28 h	10 f + 5 h	70
Jeunes WB groupes	233	199	432
J hors-WB groupes	457	296	753
Adultes de WB	121 f + 68 h	3f	192
Adultes hors WB	81 f + 43 h	11 f + 3 h	138
Adultes WB groupes	21	22	43
Adultes hors WB groupes	26	7	33
Total	1 252	571	1 823

WB = Watermael-Boitsfort

F : femmes

H : hommes

Groupes : classes ou autres groupes

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Service : Culture

Tel : 02/674.75.07

Fax : 02/672.52.19

E-mail : culture1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, Echevine

Chef de service : Jan De Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½

Attributions générales du service :

Le service de la Solidarité Internationale a pour mission de soutenir et de promouvoir les associations et projets de solidarité internationale dans la commune, de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement et des rapports Nord-Sud et de développer un partenariat de coopération décentralisée avec une commune du Sud.

Le Service assure le secrétariat d'un **Comité d'appui à la Solidarité Internationale** (constitué par le Conseil Communal du 18 novembre 2004) et dont le but est de rendre des avis, recommandations, propositions au Collège et au Conseil communal sur toute initiative, projet ou demande de soutien qui concerne la solidarité internationale, afin de renforcer, soutenir les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles (à développer à Watermael-Boitsfort ou, avec des pays du Sud, dans le cadre d'une coopération décentralisée).

Il est composé de 8 mandataires représentant tous les partis politiques démocratiques présents au Conseil Communal, désignés par le Conseil Communal dont l'Echevin(e) ayant cette matière dans ses attributions, 10 membres (maximum) représentant les associations actives en ce domaine à Watermael-Boitsfort, 3 citoyens (sans mandat politique communal) particulièrement engagés et compétents en matière de Solidarité internationale et 1 membre désigné par le CPAS.

Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2018-2019 :

Partenariat avec Limete (Kinshasa)

Pour rappel la commune de Watermael-Boitsfort est en partenariat de Coopération Internationale communale avec une commune de Kinshasa, Limete, en RDC depuis 2007. Ce programme de coopération, financé par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGCD) et piloté par Brulocalis et l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW), vise le renforcement des services Etat-Civil et population des communes du sud. Le programme a récemment été réactualisé et est conçu pour un plan quinquennal de 2017-2021.

Du 24 mars au 1^e avril 2019, une mission s'est tenue à Limete et a permis de mener à bien les avec les objectifs suivants :

- Présentation de la nouvelle échevine de la Solidarité internationale de Watermael-Boitsfort à l'administration communale de Limete ;
- Tour des 14 bureaux de quartier pour lister les travaux techniques à réaliser et être à l'écoute des besoins et difficultés des agents recenseurs de terrain afin de poursuivre dans les meilleures conditions possibles le programme de partenariat ;
- Organisation d'une rencontre avec tous les agents recenseurs afin d'optimiser les expériences et de trouver ensemble des solutions réalistes sur le terrain :
 - Analyse du système de recensement, de ses freins et leviers ;
 - Bilan de la nouvelle procédure de constitution du fichier population et d'articulation entre les bureaux des quartiers et la Commune.
- Poursuite des chantiers de construction en cours (dont le déplacement du bureau de quartier de Ndanu) dans les bureaux de quartier, visant à améliorer le confort minimum des agents communaux ;
- Lancement et suivi de nouveaux chantiers (construction d'auvents dans les bureaux de quartier) ;
- Etc.

Consommation des produits du commerce équitable

Depuis 2001, les produits issus du commerce équitable sont utilisés pour les réceptions organisées par la commune : jus, café, thé. Mais depuis peu, la Commune tend à élargir cela à toutes les réunions ou manifestations organisées en interne ou externe : réunions du Collège, organisation des élections, etc.

Par ailleurs depuis septembre 2013, la Commune s'est engagée dans la campagne « commune du commerce équitable » visant à promouvoir la consommation des produits issus du commerce équitable et les produits locaux et durables.

Le 9 octobre 2016, la Commune a officiellement reçu le titre de « Commune du Commerce Equitable ».

En septembre 2018, tout comme les années précédentes, tous les produits proposés au Bal Populaire étaient issus du commerce équitable et/ou locaux et durables (certains très locaux puisque produits dans le Champ de cailles).

Soutien au Tibet

Dans le cadre de la campagne « drapeaux 2019 » en faveur du Tibet, le drapeau tibétain a été hissé sur le fronton de la Maison Communale le 10 mars dernier.

Le 10 mars commémore, pour les Tibétains, ce jour de 1959 au cours duquel le soulèvement d'un millier de Tibétains permit au Dalaï-lama de fuir la répression chinoise.

En participant à cette campagne, le Collège communal entend montrer son soutien au peuple tibétain et à l'ensemble des peuples et des personnes qui, ici et ailleurs, luttent pacifiquement, parfois au risque de leur vie, pour plus de démocratie.

Subsides aux groupements de solidarité	2018	2019
Vrede en Ontwikkeling	312,5	312,5
Magasin du monde - Oxfam	312,5	312,5
Kembe Fem	312,5	312,5
Amnesty Watermael-Boitsfort	-	200-€

Subsides aux projets de solidarité	2018	2019
CNCD - Watermael-Boitsfort - projet Congo	650	650
CNCD- Palestine	450	450
Projet Limete - Kinshasa (Malula)	2260	2260
Kenbé Fèm (projet soutien à l'école Deslande)	1750	1750
Plateforme Palestine	312,5	312,5
Ti Suka	900	900
"Watermael-Boitsfort, commune concrètement hospitalière"	500	500

SPORTS

Service : SPORTS

Tel : 02/675.87.99

Fax : 02/675.84.06

Courriel : sports1170@wb1170.brussels

Autorité responsable Jean-François de LE HOYE, échevin des Sport et de la Santé

Chef de service Jan de Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

A. Attributions générales du service

Le service des Sports assume les tâches suivantes :

- élaboration de la politique sportive communale ;
- rédaction du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives ;
- mise en place de la gestion technique et administrative des aires de jeux et aires de jeux scolaires.

B. Subsidés

Subsidés octroyés par la Commune :

Le service des Sports gère l'octroi de subsidés aux groupements sportifs de la Commune. Ces subsidés sont octroyés sur base de rapports d'activités renvoyés par les groupements et faisant état de l'utilisation des subsidés octroyés au cours de l'année précédente.

Les clubs bénéficiant d'un subsidé sont ceux qui organisent une école de jeunes et qui sont représentatifs de la pratique sportive effectuée sur le terrain.

Ont donc bénéficié de ces subsidés en 2019 les groupements suivants :

	764-332-02
	2019
RRC BOITSFORT	6.200
BOITSFORT RUGBY CLUB	20.200
RRCB ATHLETISME	3.350
ASA ST HUBERT	2.050
JIGA SPORT JUDO	2.150
SWIMMING CALYPSO	2.100
CALYPSO DIVING	1.000
MANEGE DU POSSIBLE	2.050
CTT BOITSFORT	440
PPC ST CLEMENT	350
COYAKIN BOITSFORT asbl	350

C. Nouveautés - Évènements de l'année

- Organisation le dimanche 09 septembre 2018, de 10 à 16h, de la quatrième édition du « SportS Open Day ». Le but est de faire bouger le plus de personnes possible et de faire découvrir à la population les possibilités sportives que les groupements locaux proposent. Pour ce faire, les groupements sportifs ont organisés différentes démonstrations et initiations.
Différentes animations ont été organisées comme un kicker géant, un mur d'escalade, des courses de cuistax, etc.
Il s'agissait d'une activité organisée en étroite collaboration avec l'asbl du Parc Sportif de Watermael-Boitsfort, qui offrait ce jour-là l'accès gratuit à la piscine.
- Prise en charge du dossier administratif introduit par le Royal Racing de Bruxelles dans le cadre de l'organisation des 'Hivernales' (Coin du Balai et Forêt de Soignes) le 3 février 2019.
- Organisation du Mérite Sportif communal, le 7 juin 2019.

Prix de la Sportive communal(e) de l'Année 2018 (saison 2017-2018), remis aux personnes reconnues pour leurs talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Notre choix s'est porté sur Alisson Groyne, joueuse au sein de l'équipe première féminine de football du club du RRC de Boitsfort. Alisson, capitaine de l'équipe, a en outre terminé 3e meilleure joueuse de la saison en seconde provinciale et meilleure buteuse (avec 18 réalisations).

Prix à l'Équipe communale de l'Année 2018 (saison 2017-2018), remis à l'équipe reconnue pour ses talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Notre choix s'est porté sur le Yamatsuki karaté : le club dispose d'un palmarès impressionnant avec notamment : 107 podiums en 2017-2018. Le club ne cesse de progresser d'années en années dans les différentes compétitions nationales et internationales. Dont 10 podiums au championnat de Belgique. Et 14 médailles aux championnats internationaux.

Ainsi qu'une Médaille d'or aux championnats d'Europe le 7 avril 2018.

Mais également en organisant des grands événements : stages, fêtes, démonstrations réunissant chaque année plus de 200 personnes.

Le Yamatsuki bénéficie d'un encadrement de qualité sous la direction de Sensei Mansour et de ses assistants.

Prix du Club communal de l'année 2018 (saison 2017-2018), remis au club ayant été le plus actif en matière de développement de la pratique du sport chez les jeunes Nous avons honoré le club d'escrime. Dans le cadre de l'ouverture aux PMR, la Ligue handisport Francophone a décerné un label à La Maison de l'Escrime pour ses activités handiescrime (à ce stade c'est l'un des 17 clubs de Wallonie et de Bruxelles à se voir décerner un label, tous sports confondus).

Dans le cadre des dirigeants : Nady Bilani a été nommé président de la Fédération francophone des cercles d'escrimes.

Prix du Cerf sportif 2018 (saison 2017-2018). Nous avons souhaité mettre à l'honneur les arbitres du club de rugby du BRC. Chaque club belge de rugby doit légitimement fournir à la FBRB des arbitres. C'est une obligation pour le club mais également une responsabilité car, sans eux et leurs consœurs et confrères d'autres clubs, nulle compétition n'est possible !

Pour des raisons d'éthique sportive, le paradoxe avec les arbitres est qu'il leur est interdit d'arbitrer leur propre club, à l'exception de matchs amicaux ou en l'absence imprévue d'un arbitre.

Du coup, les arbitres du BRC sont rarement présents à la Foresterie, à Boitsfort, dans leur club, sur leur commune, puisqu'ils arbitrent sur d'autres terrains, d'autres adversaires.

D. Autres

- Pour mémoire et afin de répondre aux nouvelles normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Sports a établi un état des lieux il y a un an ainsi qu'un plan de rénovation des différentes Aires de Jeux communales et scolaires :

- le service des Sports s'est vu confier également le renouvellement des aires de jeux scolaires ;
- gestion technique des aires de jeux ;
- remise en état des différents modules.

Un contrôle de niveau 3 a été réalisé par une société d'expertise (Kinderspel) aussi bien pour les plaines communales que pour les plaines scolaires. Ce qui a permis de procéder aux réparations et adaptations nécessaires sur les jeux concernés ainsi que sur l'enlèvement de ceux jugés dangereux pour la sécurité des enfants afin de correspondre aux nouvelles normes en vigueur.

De ce fait, des jeux dangereux ont été enlevés aux Coccinelles, à la Roseraie et sur la place Andrée Payfa-Fosséprez.

Les dégâts mineurs ont, quant à eux, pu être réparés par le service des Travaux Publics.

Annuellement, nous complétons les plaines par de nouveaux jeux.

Ainsi, un module multiple a été installé sur la place Andrée Payfa-Fosséprez.

L'école des Aigrettes a quant à elle été dotée de 2 nouvelles balançoires et d'un jeu destiné aux plus petits. L'école du Karrenberg est maintenant équipée de nouveaux jeux : une araignée à grimper pour les élèves de primaires ainsi qu'un nouveau jeu destiné aux plus petits de l'école maternelle. L'école de la Roseraie a été équipée d'un module multiple et l'école des Coccinelles d'un jeu destiné aux tout-petits.

Notons également l'ouverture d'une toute nouvelle aire de jeux dans la rue Emile Van Becelaere. Cette aire comporte notamment un éco-stade ainsi qu'une balançoire et différents jeux destinés à différentes tranches d'âges.

- Entretien annuel du terrain de rugby du plateau de la Foresterie sur base des spécificités reprises dans le nouveau cahier des charges.
- Elaboration d'un nouveau plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives et ce d'après les nouvelles conditions émises par la Région. La nouveauté est que nous introduisons, pour accord, un plan pour 3 ans. Nous devons réaliser celui-ci dans le même laps de temps, ce qui nous permet d'adapter notre planning au plus près de la réalité administrative (obtention de permis, exécution des marchés, etc.) et en temps réel (est-ce que le subsidé d'une année sera bien utilisé dans l'année même). Le nouveau dossier que nous avons introduit comportait 25 points et, actuellement, faute de changement de gouvernement, seuls les trois dossiers pour le changement des terrains synthétiques ont été retenus. Pour arriver à ces 25 dossiers, il a fallu quelques réunions avec le service des Travaux Publics et les asbls respectives.

- Organisation de différentes réunions avec les groupements sportifs en collaboration avec l'asbl Parc Sportif.
- Gestion administrative des différentes demandes émises par l'asbl Parc sportif des Trois Tilleuls tel que convenu par la convention établie entre la commune et l'asbl.
- Participation en tant qu'invité aux réunions du bureau de l'asbl Parc sportif des Trois Tilleuls.
- Pour rappel, suite à l'autorisation donnée par l'asbl du Parc Sportif, l'ensemble du personnel communal (y compris les enseignants de nos écoles) bénéficie d'un accès à la piscine du Calypso de 12 à 14 heures du lundi au vendredi. L'asbl a désormais accordé l'accès le week-end de 9h à 12h ainsi que de 14h à 16h (uniquement lors de l'horaire d'été). Le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers + le week-end ainsi que de 14h à 16h lors de l'horaire d'été cfr. supra. Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).
- Tour de France : le service des Sports a coordonné le dossier du passage de la 2^{ème} étape de la grande boucle (contre la montre par équipe) au sein de la commune. Pour ce faire, différentes réunions ont vu le jour et le service a été en charge de la communication (confection d'un flyer, différentes lettres pour les riverains, etc.). Différents services ont participé à cette organisation, e.a. : Vie Economique, Vie Sociale, SEMJA, Travaux Publics, ludothèques, gardiens de la paix, environnement, etc. mais aussi avec la Police. Ainsi, une zone PMR a été mise en place par le service de la Vie Sociale, un « Village Food » par le service de la Vie Economique, le service environnement a organisé, en collaboration avec le Gracq, un parking vélo surveillé. Les ludothèques ont quant à elles encadré et organisé une activité « jeux géants » ainsi qu'un atelier de coloriage à la craie sur le sol. Il y avait la présence des géants 'Mieke' et 'Janneke' mais aussi d'un schtroumpf gonflable à hauteur de l'église Saint-Hubert. Le service des Sports a quant à lui été présent sur un stand info destiné aux visiteurs du jour.

Nous avons également répondu en octobre 2018 à un appel à projets de la Région concernant les infrastructures sportives communales de proximité. Notre projet est de créer un Agora-Space au niveau de l'avenue Georges Benoidt. Pour mémoire, nous avons déjà répondu à un appel précédent en 2015. Cependant, un permis d'urbanisme était requis et nous n'avons pas pu l'obtenir dans les délais. Résultat : la Région n'a ni refusé, ni approuvé notre candidature et ce faute de permis. Permis que nous avons seulement obtenu en août 2018.

Un processus participatif a eu lieu pour la définition des besoins et une réunion s'est tenue le 28/11/18 entre le service des Sports, la Maison des Jeunes, la scl Le Logis-Floréal, le Conseil Consultatif des aînés, le service Prévention et le club de football du RRCB entre autres pour obtenir l'adhésion des différents partenaires pour l'occupation de cette nouvelle infrastructure sportive.

Nous avons été notifiés, en date du 17/07/2019, de la retenue de notre projet, qui devrait voir le jour en début d'année prochaine.

JEUNESSE

Service : Jeunesse

Tel : 02/674.75.22

Fax : 02/674.74.61

E-mail : jeunesse1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, échevin de la Jeunesse

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

A. Attributions générales du Service.

Le Service Jeunesse a des attributions d'ordre administratif et de soutien des actions organisées par ses partenaires, à savoir le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, l'Espace Elan, la Maison des Jeunes MJWB.

Il organise les plaines de vacances et l'animation de l'aire de jeux du Dries.

Il organise le transport du matériel des camps d'été des mouvements de jeunesse et la journée « Place aux Enfants ».

B. Subsidés.

Le Service Jeunesse gère les subsides communaux octroyés à plusieurs mouvements de jeunesse et à l'Asbl « Atout Projet » qui fournit 2 animateurs à l'Espace Elan, sur base de rapports d'activités et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Ont bénéficié de ces subsides en 2019 :

19^{ème} Unité Christ-Roi FSC, 29^{ème} Unité Saint-Clément FSC, 33^{ème} Unité Saint-Clément GCB, 42^{ème} Unité Floréal GCB, 76^{ème} Unité Les Cerfs de Boitsfort, 124^{ème} Unité Sainte-Croix FSC, le Groupe Honneur, l'Asbl La Passerelle et l'Asbl « Atout Projet ».

C. Evénements de l'année.

- Le Service Jeunesse a organisé et coordonné l'opération « Place aux Enfants » le samedi 20 octobre 2018, visant à faire découvrir le monde des adultes à des enfants de 8 à 12 ans par le biais de différentes visites.
- Il a organisé l'animation de l'aire de jeux du Dries par 1 animateur durant les vacances d'été, en collaboration étroite avec la Maison de Quartier du Dries. Cette dernière a pris en charge la recherche active d'animateurs (plus d'étudiants) et l'intégration de ceux-ci dans leur programmation. Le service a participé au recrutement, la gestion du matériel d'animation, le contrôle régulier des animateurs et des sites, à des réunions d'évaluation.
- Il a organisé les Plaines de Vacances (juillet et août) destinées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, en assurant le recrutement des animateurs, la gestion du matériel d'animation, des transports, des repas et collations ainsi que les inscriptions des enfants, le suivi des paiements et des remboursements, la clôture administrative (attestations diverses), les rapports avec l'ONE et des réunions d'évaluation. Cette année, les écoles maternelles « Les Naiades » et « La Roseraie » et l'école primaire « Les Cèdres » ont pu accueillir les enfants.

	- Nombre d'enfants : - Nombre de journées inscrites :				- Coordinateurs : (norme = 1 / Centre) - Animateurs :	- Animateurs brevetés : (norme = 1 / 3 anim.)
2010	<u>Le Colibri :</u> - 137 enfants - 1811 journées	<u>Les Mésanges :</u> - 75 enfants - 805 journées	<u>Le stade :</u> - 202 enfants - 2103 journées	<u>TOTAL :</u> - 414 enfants - 4719 journées	- 1 (3 Centres) - 14 à 17 / jour	- 2 à 3 / jour
2011	<u>Les Naïades :</u> - 141 enfants - 1702 journées	<u>La Roseraie :</u> - 116 enfants - 1678 journées	<u>Le Stade :</u> - 208 enfants - 2143 journées	<u>TOTAL :</u> - 465 enfants - 5523 journées	- 2 (3 Centres) - 17 / jour	- 6 à 8 / jour
2012	<u>La Roseraie :</u> - 89 enfants - 1363 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 142 enfants - 1904 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 173 enfants - 1987 journées	<u>TOTAL :</u> - 404 enfants - 5254 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2013	<u>La Roseraie :</u> - 81 enfants - 1339 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 128 enfants - 1837 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 183 enfants - 2072 journées	<u>TOTAL :</u> - 392 enfants - 5248 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2014	<u>La Roseraie :</u> - 75 enfants - 1312 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 121 enfants - 1575 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 210 enfants - 2173 journées	<u>TOTAL :</u> - 406 enfants - 5060 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
2015	<u>La Roseraie :</u> - 95 enfants - 1380 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 149 enfants - 1900 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 214 enfants - 2190 journées	<u>TOTAL :</u> - 458 enfants - 5470 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 9 / jour
2016	<u>Les Aigrettes :</u> - 75 enfants - 1087 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 141 enfants - 1755 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 223 enfants - 2211 journées	<u>TOTAL :</u> - 439 enfants - 5053 journées	- 2 à 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
2017	<u>Les Aigrettes :</u> - 89 enfants - 1242 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 136 enfants - 1787 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 199 enfants - 2239 journées	<u>TOTAL :</u> - 424 enfants - 5268 journées	- 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 4 à 8 / jour
2018	<u>Les Mésanges :</u> - 96 enfants - 1396 journées	<u>La Sapinière :</u> - 153 enfants - 1959 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 212 enfants - 2431 journées	<u>TOTAL :</u> - 461 enfants - 5786 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
2019	<u>Les Naïades :</u> - 100 enfants - 1588 journées	<u>La Roseraie :</u> - 135 enfants - 1956 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 191 enfants - 2423 journées	<u>TOTAL :</u> - 426 enfants - 5967 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour

Il est à noter qu'en 2012, pour des raisons d'organisation, le groupe des 6-12 ans (Le Karrenberg) est passé de maximum 60 enfants à maximum 48 enfants/jour et les groupes des 2 ½-5 ans ont été séparés en 2 groupes d'âge : 2 1/2-3 ans (La Roseraie) et 4-5 ans (Les Cèdres). La proportion estimée à 50/50 s'avère de 40/60.

En 2013, le groupe des 6-12 ans a été scindé en 2 groupes d'âge : 6-9 ans et 10-12 ans. De manière à atteindre à nouveau les 60 enfants maximum tout en respectant la nouvelle organisation établie en 2012.

En 2014, afin de mieux équilibrer les inscriptions, la répartition des enfants de 6-12 ans a été remaniée en 6-8 ans et 9-12 ans.

- En collaboration avec le Service des Travaux Publics, le service a coordonné le transport du matériel des mouvements de jeunesse pour leur camp d'été.

	Nombre de transports pris en charge :
2010	27
2011	24
2012	16
2013	25
2014	32
2015	30
2016	33
2017	28
2018	29
2019	36

- Il a participé aux réunions de la Coordination sociale, de la Commission « Aide à la jeunesse », de la Commission « Petite Enfance » et de la CCA (Commission Communale de l'Accueil extrascolaire de Watermael-Boitsfort).
- Il a participé aux réunions du « Réseau 12-26 » qui réunit la Maison des Jeunes, les 2 maisons de quartier, les bibliothèques jeunesse et La Vénérerie (prise en charge de la rédaction du PV et diffusion du programme commun). Ce réseau vise à permettre une collaboration entre personnes de terrain pour coordonner activités et projets, par et pour les 12-26 ans de Watermael-Boitsfort, ainsi qu'à faciliter l'accès aux différents services (visibilité).

4.7. ACTION SOCIALE

VIE SOCIALE

Tel : 02/676.16.27
Courriel : vie.sociale1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : - Hang NGUYEN, Echevine de la Petite Enfance et de la Vie sociale
Chef de service : Pascale de Harlez
Nombre d'agents (équivalent temps plein) :
- Chef de service : 1,00
- Service Social : 4,00
- Petite enfance : - Service des accueillantes conventionnées :
 - personnel administratif : 1,6
 - accueillantes et co-accueillantes : 9,00
- Crèches :
 - « A. Gilson » : 14,75
 - « Les Roitelets » : 18,60

Depuis juillet 2014, le service de la Vie sociale est installé dans le bâtiment « la Source » drève du Duc, 2.

Attributions générales du service

1. PETITE ENFANCE

A. Crèches

L'Administration communale gère deux crèches :

- Crèche « Antoine Gilson » - Chaussée de La Hulpe, 344

Cette crèche peut héberger 41 enfants :

- 10 enfants de 0 à 12 mois
- 15 enfants de 12 à 24 mois
- 16 enfants de 24 à 36 mois

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «A. Gilson» qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

MOIS/ANNEES	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
septembre	790	580	529	774	625
octobre	860	540	583	772	709
novembre	665	453	540	633	524
décembre	552	395	525	539	402
janvier	685	662	638	790	653
février	620	595	715	750	700
mars	696	744	798	805	859
avril	626	604	584	794	703
mai	754	680	762	710	663
juin	698	743	749	735	877
juillet	417	372	488	454	575
août	249	411	522	456	384
TOTAL	7612	6779	7433	8212	7674

Moyenne de fréquentation mensuelle :

2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
634.3	564.9	619	684	639

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100)/(capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2018	74.60 %
4 ^{ème} trimestre 2018	91.70 %
1 ^{er} trimestre 2019	88.35 %
2 ^{ème} trimestre 2019	90.19%

□ **Crèche « Les Roitelets »** - Rue du Roitelet, 7-15

Depuis le 1/10/2008, la crèche accueille 51 enfants, soit :

- 15 enfants de 0 à 14 mois
- 11 enfants de 15 à 20 mois
- 25 enfants de plus de 20 mois

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «Les Roitelets » qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

MOIS/ANNEES	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
septembre	750	899	713	927	807
octobre	966	1072	913	891	948
novembre	793	892	776	743	781
décembre	590	660	613	614	496
janvier	808	820	739	826	875
février	821	790	896	920	884
mars	835	866	1002	999	1007
avril	780	740	711	949	800
mai	810	914	939	868	787
juin	786	1041	1045	967	1042
juillet	717	651	488	551	683
août	448	638	522	659	524
TOTAL	9104	9983	9357	9914	9634

Moyenne de fréquentation mensuelle :

2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
786.6	832	779	826	803	743

Taux d'occupation (en %) :

(fréquentation mensuelle x 100)/(capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2018	77.73 %
4 ^{ème} trimestre 2018	84.84 %
1 ^{er} trimestre 2019	85.98 %
2 ^{ème} trimestre 2019	81.52 %

□ **Projet d'une nouvelle crèche «Archiducs»** - Square des Archiducs

L'administration communale a répondu à l'appel public à projets lancé le 9 mai 2014 par L'O.N.E., conjointement avec la Cocof. Celui-ci comprenait :

- L'appel à projets pour le volet 2 de la programmation 2014-2018 de l'O.N.E. qui porte sur le subventionnement, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans sur la période 2015-2018 ;
- L'appel à projets 2014 de la Commission communautaire française visant à la création de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans, en Région de Bruxelles-Capitale via un financement en infrastructure.

Le 7 octobre 2014, elle a introduit auprès de l'O.N.E. et de la C.O.C.O.F. son projet de création d'une nouvelle crèche « Archiducs » d'une capacité de 46 places et dont l'ouverture était prévue dans le courant du 3ème trimestre 2018.

Le 14 janvier 2015, l'O.N.E. a informé l'administration communale de sa décision de retenir le projet et a demandé de lui transmettre, à partir de juin 2015, un rapport trimestriel d'avancement du projet. Ces rapports mentionnaient les éléments suivants :

- L'accord de principe pour le subsidie infrastructure a été octroyé par la C.O.C.O.F. le 4/12/2014 ;
- Le permis d'environnement a été obtenu le 6/03/2015 ;
- Le permis d'urbanisme introduit à la Région par la S.L.R.B le 27/10/2014 a été octroyé par la Région le 24 décembre 2015.
- Le dossier d'avant-projet pour la construction, l'équipement et le 1^{er} ameublement a été transmis à la Cocof le 30/03/2016.
- Une demande de subventionnement complémentaire pour la partie construction-CASCO a été introduite à la Cocof le 14/06/2016.

Le 12/07/2017, la Cocof transmettait à l'administration communale l'accord de principe sur la demande de subvention pour la construction CASCO de la crèche.

Etant donné le retard dans l'octroi du permis d'urbanisme et le planning de la SLRB qui fixe l'ouverture de la future crèche en mai 2019, deux demandes de report au 2^{ème} trimestre 2019 de la date d'opérationnalité pour raison de force majeure ont été introduites à l'O.N.E. les 16/12/2015 et le 15 juin 2016.

Le 14/09/2016, un justificatif établi par la SLRB a été transmis à l'O.N.E. qui donnait son accord, le 5/10/2016, sur le report de la date d'opérationnalité du projet dans le courant du 2^{ème} trimestre 2019 et sur la reconnaissance d'un cas de force majeure exonérant la commune de toute responsabilité dans le report du projet.

2019, le projet est en cours de construction, la future crèche des Archiducs devrait pouvoir ouvrir ses portes au quatrième trimestre 2019.

B. Enfants en garde chez les « Accueillantes Conventionnées »

Le service de la Vie Sociale a mis sur pied un service d'« Accueillantes d'enfants conventionnées » agréé par l'ONE qui fonctionne très bien. Il comprend actuellement :

- **5 accueillantes en activité** (4 accueillantes conventionnées et 1 accueillante salariée) qui reçoivent à domicile un maximum de 4 enfants âgés de moins de trois ans à temps plein. Les temps partiels sont autorisés pour autant que l'on ne dépasse pas 5 enfants présents simultanément ;
- **2 accueillantes inactives actuellement** pour raisons médicales ;
- **2 co-accueillantes** qui accueillent l'équivalent de 8 enfants maximum. Depuis le 12/02/2014, un local de co-accueil a été mis en place dans un appartement de la Régie foncière situé au 20, rue du Martin-Pêcheur.

Durant l'année 2018/2019, les accueillantes ont accueilli en moyenne **30 enfants par mois**.

Ces accueillantes ont été agréées par le Collège échevinal sur base entre autres :

- d'une enquête circonstanciée de l'assistante sociale responsable de la coordination du service.
- de l'avis d'un médecin et du service incendie.

Elles doivent être âgées de 18 ans au moins, être domiciliées à Watermael-Boitsfort, avoir une formation au niveau de la petite enfance, proposer un logement adéquat, respecter les conditions d'hygiène imposées par l'ONE, satisfaire aux examens médicaux d'entrée et être prêtes à suivre une formation en cours d'emploi. Les accueillantes offriront aux enfants une cellule d'accueil chaleureuse et rassurante.

L'assistante sociale du service veille au recrutement, à la formation continue, aux visites du domicile des accueillantes, aux inscriptions, au suivi des enfants et de leur famille, aux formalités administratives. Elle assure l'encadrement des accueillantes sur le terrain et organise un espace rencontre hebdomadaire, en collaboration avec l'accueillante volante.

Elle met parents et accueillantes en contact. Le service de la Vie Sociale s'occupe de l'aspect financier (redevances des parents et paiements aux accueillantes).

L'accueillante bénéficie, depuis avril 2003, d'un statut qui lui assure une protection sociale. Elle reçoit une indemnité variable en fonction de la fréquentation des enfants.

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité du service des accueillantes conventionnées qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Evolution du statut :

En séance du 20 décembre 2017, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de lancer un projet pilote d'une durée de deux ans (2018-2019) en vue de réclamer le passage au statut de salarié des accueillant(e)s conventionné(e)s.

Pour 2018, le projet porte sur un total de 400 accueillant(e)s (200 pour les accueillant(e)s déjà en fonction et 200 pour les nouveaux dossiers).

Pour la commune de Watermael-Boitsfort, un poste était à pourvoir et une accueillante a introduit sa candidature qui a reçu un accueil favorable.

Le service Ressources Humaines en collaboration avec le Service de la Vie sociale ont été chargé de mettre en application les modalités permettant la mise en application du statut salarié en faveur des accueillant(e)s.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, le service compte une accueillante sous le statut d'accueillante salariée.

³
Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

MOIS/ANNEES	2018/2019	2016/2017	2015/2016	2014/2015
septembre 2018	462	560	572	499
octobre	493	571	558	579
novembre	491	521	398	455
décembre	279	351	409	427
janvier 2019	459	448	561	472
février	405	517	547	408
mars	383	541	594	530
avril	408	358	644	428
mai	523	505	557	472
juin	507	393	592	567
juillet	441	245	399	396
août	262	203	340	287
TOTAL	5.113	5.213	6.171	5.520

Moyenne des fréquentations mensuelles :

2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
426	449	434	514	460	469

Service Inscriptions centralisées BBWB

Le service de la Petite enfance a mis en place une procédure d'inscription commune à l'ensemble des milieux d'accueil communaux de la Petite enfance dans le but de simplifier et d'uniformiser les démarches administratives pour tous les (futurs) parents.

Ce nouveau service « Inscriptions centralisées » BBWB est opérationnel depuis juillet 2019.

Les milieux d'accueil concernés par les inscriptions sont :

La crèche « Gilson de Rouvieux » - 41 places,

La crèche « Les Roitelets » - 51 places,

Le service des accueillantes (conventionnées et salariées) - 28 places,

La crèche « Archiducs » 46 places.

Soit au total 166 places d'accueil.

La gestion des inscriptions est située au service de la Vie sociale/Petite enfance.

Le service assure la gestion des inscriptions et l'attribution des places d'accueil validée par le Comité d'avis.

Le comité d'avis est présidé par le Secrétaire Communal, il composé des directions des crèches ou de leurs assistantes sociales, d'une représentante des accueillantes, et de la responsable ou d'un membre du service de la petite enfance. Le Comité d'avis se réunit à chaque fois que des entrées devront être attribuées.

A l'issue des réunions, le comité soumet un rapport de suivi des inscriptions avec une proposition d'attribution au Collège communal pour approbation.

C. Vaccination antipoliomyélitique

La vaccination antipoliomyélitique est toujours obligatoire.

Les enfants doivent être vaccinés avant l'âge de 18 mois.

Le service a reçu **212 certificats** de vaccination durant la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

2. VIE SOCIALE

A. Service d'accueil, d'information et d'orientation

C'est un service d'aide sociale générale. Il veille à favoriser la vie sociale de la commune et de ses habitants.

Il écoute, informe, oriente et accompagne tout habitant de Watermael-Boitsfort, ainsi que les membres du personnel de l'Administration communale de Watermael-Boitsfort qui en font la demande.

Le service accueille le public du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous.

De plus, une permanence sociale est organisée tous les mercredis de 8h30 à 11h30 par l'assistante sociale (avec une fréquentation variant de 3 à 15 personnes par permanence).

Des visites à domicile sont effectuées quotidiennement pour accompagner les personnes se trouvant dans l'incapacité de se rendre dans nos locaux.

Le service est également sollicité pour des interventions à la demande de la Police, des autres services de l'Administration Communale, des sociétés de logements sociaux, du CPAS de Watermael-Boitsfort, des médecins traitants ou prestataires de soins, des hôpitaux, maisons de repos, etc...

Le service effectue un travail de réseau en participant activement à la coordination sociale du CPAS ainsi qu'aux différentes commissions organisées par le CPAS (coordination sociale, commission 3^{ème} âge, commission petite enfance, commission réseau, groupes de réflexions). Ce travail de réseau est particulièrement important pour non seulement la bonne connaissance du réseau social à Watermael-Boitsfort, mais également pour la collaboration entre intervenants.

L'assistante sociale participe également aux comités-santé organisés tous les deux mois, ce comité regroupe différents acteurs « médicaux / paramédicaux » présents sur le territoire de la Commune afin d'élaborer des actions « santé » à mettre en place, au service des habitants de la commune, répondre à ses besoins et questions spécifiques.

L'assistante sociale fait également partie de la Commission d'attribution des logements de la Régie Foncière. Elle participe activement aux réunions mensuelles. Cette commission donne des avis sur les candidatures pour les logements vacants, sur les demandes de mutation, sur l'attribution des logements, sur les dérogations demandées, etc...

L'assistante sociale effectue des rapports sociaux à la demande des candidats-locataires afin de soumettre leurs situations ou leurs demandes de dérogations à la Commission d'attribution.

Lorsque la situation le nécessite, l'assistante sociale met en place les services d'aides à domicile pour les seniors et/ou personnes en situation de handicap ou fragilisées en demande ou à la demande d'institutions (aide-ménagère et/ou familiale, infirmier à domicile, kiné, télé-vigilance, soins palliatifs, etc...).

Il accompagne les personnes âgées dans les démarches lors du décès du conjoint et/ou d'un parent. Il informe également sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, ...) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie et/ou déclaration de dernières volontés à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer.

Il a participé à la mise en place et à l'activation du plan canicule pour l'été 2019.

L'assistante sociale se charge de faire compléter les déclarations d'imposition personnes physiques pour les habitants de Watermael-Boitsfort ne pouvant plus se déplacer à la permanence du SPF Finances. Pour l'année 2018-2019, le service a aidé 18 personnes dont 8 personnes de la Résidence pour seniors du CPAS de Watermael-Boitsfort.

B. Projet de cohésion sociale

Chaque année, au mois de décembre, le service de la Vie Sociale organise à la Maison Haute un goûter de Noël destiné aux seniors de la Commune.

Le jeudi 13 décembre 2018, environ 200 seniors, dont une trentaine de résidents de la-Résidence pour seniors du CPAS de Watermael-Boitsfort ainsi que des bénéficiaires de l'ASBL Vivre chez Soi, étaient présents à cette occasion.

Grâce à ses chauffeurs bénévoles, la Centrale des Moins Mobiles a organisé le transport des personnes ayant des problèmes de mobilité afin qu'ils puissent profiter d'un Noël partagé.

Le service prête une attention particulière aux seniors de la commune en mettant en place des projets de collaboration avec divers partenaires afin de lutter contre leur isolement.

Le service met à disposition du public un Guide des seniors de Watermael-Boitsfort, organisé par thématique, il aborde des sujets aussi variés que les transports, la santé, les loisirs, les aides à domicile, ..., sans oublier les numéros utiles aux seniors. Une version téléchargeable est également à disposition des seniors sur le site communal.

Le service réactualise les informations du Guide seniors pour ses éditions à venir.

Aide aux personnes moins mobiles - Centrale des Moins Mobiles de Watermael-Boitsfort

La CMM change de nom au 26/6/2019 et devient « MOBITWIN »

Il s'agit d'un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour les habitants ayant des difficultés de mobilité.

Son but est d'offrir des possibilités de transport afin de leur permettre de sortir d'un certain isolement social.

Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative, un loisir ou une visite familiale ou amicale.

La CMM est assurée par une responsable, deux bénévoles administratives (le mercredi et vendredi matin) et une personne handicapée en CAP subsidiée par le PHARE (depuis novembre 2017).

La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Ce service répond réellement à un besoin : lutter contre la solitude et l'isolement social, déplacement financièrement démocratique, aide à la vie à domicile. Il favorise le lien social entre les habitants.

La demande de déplacement permet aussi de détecter d'autres situations difficiles et de les relayer vers les services adéquats.

Le service CMM travaille donc en lien avec le réseau d'aide existant dans la commune.

Une collaboration avec l'Asbl Vivre Chez Soi a été mise en place depuis juin 2017. La CMM aide au transport dans le cadre des activités organisées pour les bénéficiaires de Vivre Chez Soi. Le lundi après-midi, de 1 à 3 chauffeurs volontaires se rendent au domicile des membres afin de les conduire aux activités (restaurant, Maison Haute, Woluwe Shopping). Il est proposé aux chauffeurs volontaires de participer à l'activité s'ils le souhaitent.

Un chauffeur volontaire de la CMM a accompagné et effectué des trajets des bénéficiaires dans le cadre d'un séjour à la mer organisé du 21/5/2018 au 23/5/2019.

Bilan chiffré : Premier trajet effectué le 19 juin 2015

	2019 De septembre 2018 à août 2019	2018 De septembre 2017 à août 2018	2017 De septembre 2016 à août 2017	2016 De septembre 2015 à août 2016
Nombres de membres	125	140	130	110
Nombre de chauffeurs	14	13	11	11
Nombre de trajets	2325	2922	2282	1707
Nombre de km	20371	20912	15385	10552

Evolution des trajets du 19/6/2015 au 31/8/2019

	Nbre de trajets	Nbre de km
Septembre 2018	191	1621
Octobre 2018	218	1910
Novembre 2018	273	2461
Décembre 2018	168	1187
Janvier 2019	129	1030
Février 2019	162	1557
Mars 2019	202	1855
Avril 2019	207	1867
Mai 2019	245	2530
Juin 2019	190	1981
Juillet 2019	197	1625
Août 2019	143	747
Total	2325	20371

- **Profil des membres :**

La majorité des membres a entre 60 et 89 ans.

- **Profil des chauffeurs**

L'âge de nos chauffeurs varie entre 45 ans et 83 ans et ils ont les statuts suivants ; 1 demandeur d'emploi, 4 personnes en invalidité, 6 personnes pensionnées
Un de nos chauffeurs est lui-même PMR.

Une réunion team building «Coup de Food » avec les chauffeurs volontaires a été organisée le 19 juin 2018 pour fêter le troisième anniversaire. Celle-ci a permis de mieux faire connaissance dans un cadre différent et d'échanger sur les expériences au sein de la CMM

Une formation aux premiers secours a été proposée aux chauffeurs afin qu'ils acquièrent les bons réflexes en cas de besoin lors de leurs transports avec les membres.

4 chauffeurs y ont participé ainsi que 3 membres de l'équipe de la vie sociale.

3 chauffeurs ont obtenu leur brevet ainsi que les 3 membres de l'équipe.

La CMM de Watermael-Boitsfort a participé à la réunion annuelle du 5 juin 2018 organisée par Taxistop à Lessines avec les centrales francophones de Belgique. Celle-ci permet d'améliorer le fonctionnement de la Centrale et de la développer au mieux.

La responsable de la CMM participe ponctuellement aux réunions du Réseau « VolontariAS de la Plateforme du Volontariat (Action sociale) afin d'échanger et de se mettre au courant de l'évolution du statut du volontaire.

Tour de France

Le service a collaboré à l'organisation du passage du Tour de France à Watermael-Boitsfort le dimanche 7 juillet 2019.

Une zone « calme » adaptée aux personnes PMR a été aménagée afin de pouvoir accueillir les personnes PMR, personnes âgées et familles avec jeunes enfants souhaitant profiter du passage des cyclistes sur la commune en toute sécurité. 9 résidents de la Résidence du CPAS ont participé à l'évènement.

C. Personnel communal

Le service social a comme mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'aider les membres du personnel de l'Administration communale qui en font la demande.

Durant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019, hormis les demandes de prêts et dons sociaux, il a aidé environ 33 membres du personnel à effectuer diverses démarches administratives et/ou sociales.

Prêts sociaux et dons

Le Règlement du service social prévoit l'octroi de prêt aux agents définitifs et contractuels au service de l'Administration communale afin d'aider les membres du personnel à faire face aux difficultés de la vie. 1 prêt social a été octroyé entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019.

Il prévoit également l'octroi de dons pour les agents communaux atteints d'une maladie grave et de longue durée. Le montant de ce don est déterminé par la différence entre le salaire théorique de l'agent hors primes et ses indemnités mutuelle augmentées des allocations diverses auxquelles il peut prétendre. Aucun don n'a été octroyé entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019.

Mise à la pension

Le service social a aidé administrativement 5 membres du personnel entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019 à effectuer les démarches pour leur mise à la pension du secteur public et salarié.

De plus, l'assistante sociale collabore fréquemment dans la constitution des dossiers avec l'assistante sociale de l'ORPSS qui effectue une permanence une fois par mois à la Commune pour les employés communaux.

D. Avantages sociaux accordés par l'administration communale

Télédistribution - Contribution communale aux frais d'abonnement en faveur des personnes handicapées

Cet avantage concerne les personnes handicapées en possession :

- d'une attestation générale de handicap stipulant une réduction d'autonomie à 12 points minimum délivrée par le SPF Sécurité Sociale.
- d'une attestation de reconnaissance de la qualité de BIM délivrée par la mutuelle.

Ces personnes peuvent obtenir une intervention communale dans le prix de l'abonnement à la télédistribution.

2018/2019	2017/2018	2016/2017
26 interventions 773,50€	22 interventions 654,50€	23 interventions 684,25 €

Cette intervention, d'un montant annuel de 29,75 €, est liquidée au prorata des tranches mensuelles d'abonnement payées à la Société de télédistribution.

Chèques-taxi

La Commune délivre des chèques-taxi, d'une valeur de 5,00 € aux personnes à mobilité réduite qui se trouvent dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun.

L'enquête sociale détermine si les conditions d'accès sont bien remplies. Il règle également le nombre de chèques-taxi délivrés par mois en fonction de la situation médicale du bénéficiaire (3 ou 5 chèques-taxi par mois).

La contribution communale (50 % ou 100 % de la valeur du chèque) est calculée sur base des revenus des bénéficiaires et un subside régional est alloué une fois par an.

Le service de la Vie Sociale livre les chèques mensuellement au domicile du bénéficiaire.

	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Nombre de bénéficiaires	30	26	24
Nombre de chèques-taxi attribués (valeur 5,00 €)	1.049	1.088	1.205
Intervention des bénéficiaires	1.307,50 €	1.402,50 €	1.607,50 €
Intervention communale	5.245,00 €	4.037,50 €	4.407,50 €

E. Démarches administratives - Introduction de dossiers auprès d'autres administrations

Dossiers de pensions

Le service de la Vie Sociale accueille, conseille et oriente les personnes pour toute question relative à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la pension de survie, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il introduit les demandes auprès du SFP et aide à compléter les formulaires de demande de pension si nécessaire. Pour les personnes à mobilité réduite, un rendez-vous peut être pris à domicile.

Le service de la Vie Sociale doit régulièrement intervenir auprès du SPF ou de l'INASTI pour résoudre les problèmes inhérents aux dossiers de pension.

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés auprès du SPF :

	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Pension de retraite	23	21	30	32
Pension de survie	10	6	5	7
Révisions	0	0	1	1
TOTAL	33	27	36	40

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs indépendants auprès de l'I.N.A.S.T.I. :

	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Pension de retraite	5	8	11	10
Pension de survie	3	2	-	-
Révisions	0	-	-	-
TOTAL	8	10	11	10

Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès de l'O.N.P.:

	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Demandes GRAPA	25	18	25	21

Accompagnement et suivi après l'introduction dans la constitution des dossiers pension

La personne gérant les pensions a conseillé et accompagné 56 personnes dans la constitution du dossier de pension/survie/grapa.

Des rendez-vous à domicile sont organisés en cas de nécessité ce qui permet souvent de mettre d'autres aides nécessaires en place.

Dossiers de personnes en situation de handicap

Demandes d'allocations des personnes handicapées, de cartes de stationnement pour personnes handicapées, allocations familiales majorées, révisions administratives et/ou médicales et demandes avantages fiscaux pour le véhicule, EU disability card.

Le service de la Vie Sociale aide les personnes en situation de handicap à introduire et constituer leur dossier auprès du SPF Sécurité Sociale - Direction Générale des Personnes Handicapées. Depuis juillet 2016, le service doit introduire les demandes auprès du SPF Sécurité Sociale de manière informatisées via « My Handicap ». Il effectue des visites à domicile lorsque les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre à notre bureau afin d'effectuer les demandes liées à leur état de santé.

L'informatisation de l'introduction des demandes bouleverse les habitudes et nécessite que la Commune aide davantage les personnes et leur famille dans ces démarches complexes.

En outre, la plupart des médecins s'adressent à nous afin de trouver les formulaires médicaux quand ils n'arrivent pas à le récupérer de manière informatisée via « E-health ».

Le service sert donc d'intermédiaire entre le SPF Sécurité Sociale, les habitants effectuant une demande et leurs médecins.

Durant la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, il a introduit 146 dossiers dont :

	2018/2019	2017/2018	2016/2017
ARR/AI	46	52	64
APA	28	20	28
Cartes	42	48	52
Révisions	10	22	15
TVA	2	3	4
AF majorées	1	3	2
EU disability card	13		
Reconnaissance	4		
TOTAL	146	148	165

- ARR/AI : demande d'allocation de remplacement de revenu et d'allocation d'intégration (- de 65 ans) ;
- APA : demande d'allocation pour l'aide aux personnes âgées (+ de 65 ans) ;
- Cartes : demande de carte de stationnement pour handicapés ;
- Révisions : demande de révision administrative et/ou médicale (signalement changement situation);
- TVA : demande obtention avantages fiscaux liés au véhicule de la personne handicapées;
- AF majorées : allocations familiales majorées;
- EU Disability card: carte européenne pour un meilleur accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs;
- Reconnaissance de handicap : demande d'attestation générale de handicap sans allocations.

Le service de la Vie Sociale aide les personnes en situation de handicap à introduire et constituer leur dossier auprès du SPF Sécurité Sociale. Le service les accompagne durant la procédure de reconnaissance de handicap à réunir les documents demandés et à compléter les documents transmis. Une fois le handicap reconnu, nous activons également les avantages sociaux et fiscaux découlant du handicap des personnes (tarif téléphonique social, réduction du revenus imposable et du précompte immobilier ou réduction loyer dans logement social, tarif gaz et électricité social, allocation forfaitaire maladie chronique, etc).

En cas de décès du bénéficiaire d'une allocation, les termes échus et non payés sont payés d'office à des ayants droits. Le service est chargé de retrouver ces ayants droits afin de les informer de la décision du SPF Sécurité Sociale et de les informer de la démarche à suivre pour récupérer les arrérages. Durant la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, le service a traité 5 dossiers d'arrérages.

Le service aide les personnes à constituer le dossier de « demande de renonciation au recouvrement d'une dette » lorsqu'une personne en situation de handicap a perçu indûment une allocation personnes handicapées et qu'elle se trouve dans l'incapacité de rembourser la dette. Cette demande doit être motivée et une enquête sociale sur les revenus/dépenses de la personne est demandée par le SPF Sécurité sociale.

Le service de la Vie Sociale oriente, informe et accompagne les personnes en situation de handicap auprès des services proposés pour améliorer le quotidien de celles-ci (tel que le Phare pour l'aménagement du logement, recherche d'emploi adapté, etc).

Le service informe et accompagne (si nécessaire) les personnes à faire la demande d'emplacement parking personnes handicapées auprès de la police. Durant la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, le service a aidé 7 personnes à effectuer cette demande.

□ Travail à temps partiel

*Du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019, le service de la Vie Sociale a accueilli **259 personnes** pour valider leurs formulaires C3 de travailleur à temps partiel.*

□ Distinctions honorifiques

3 demandes de « Distinctions honorifiques » ont été examinées et transmises aux départements ministériels pour 2018/2019. 7 demandes avaient été transmises pour l'année 2017/2018.

□ Vérification de la conformité des milieux d'accueil en matière de protection incendie

Le service effectue la mise à jour de la conformité des milieux d'accueil (0 à 18 ans) en matière de protection incendie établis sur le territoire de Watermael-Boitsfort (16 milieux en 2018-2019). Nous vérifions les éléments suivants :

- Le rapport de visite de prévention incendie effectué par SIAMU (valable 5 ans) ;
- L'entretien annuel des extincteurs ;
- L'assurance incendie ;
- L'entretien annuel de la chaudière.

F. Vie sociale de la commune - Organisation de réceptions et d'événements communaux

Le service de la Vie Sociale avec le concierge organise et met à disposition le matériel (verres, tasses) et les boissons (vin, jus de fruits, eaux, café..) pour les diverses réceptions, réunions et formations organisées par les différents services de l'administration communale : 90 événements durant la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019). Il organise le transport avec le service des Travaux publics pour les événements de plus de 50 personnes et l'engagement du personnel utile aux réceptions si nécessaire.

En outre, le nouveau concierge engagé en février 2019 a fait la mise en place, catering et rangement de 87 réunions, ainsi que fourni de l'eau pour 17 réunions.

Il gère les marchés et commandes avec les différents fournisseurs et assure la gestion du stock. Cette année, une attention particulière a été portée à supprimer les achats de bouteilles en plastique et réduire les emballages superflus.

D'autre part, il assure également le service floral lors d'événements organisés par l'administration communale tels que :

- Commémorations patriotiques : Trois cérémonies patriotiques ont été organisées en 2018/2019
 - ✓ Cérémonie patriotique - Armistice du 11 novembre 2018, pour le centenaire de l'armistice, le service a non seulement organisé la cérémonie patriotique en présence du Collège des Bourgmestre et Echevins, de la police, ainsi que des sympathisants. Mais il a également visité avec les participants l'exposition « Sur les traces de 14-18 à Watermael-Boitsfort » organisée par le service de la Culture et l'Espace Mémoire ;
 - ✓ Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1^{er}, le 17 février 2019.
 - ✓ Cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre 40-45, le 8 mai 2019,
- Décorations florale hebdomadaire de la salle du Conseil,
- Commande de fleurs, bouquets, couronnes pour évènements ponctuels.
- Fête du personnel : Chaque année, au mois de janvier, il organise la fête du personnel communal dans les salons de la Maison Haute. Environ 280 personnes étaient présentes le vendredi 18 janvier 2019.

G. Subsides

Des subsides sont octroyés aux sociétés locales des familles et aux œuvres philanthropiques à caractère social pour couvrir leurs frais de fonctionnement.

Chaque année, il est demandé aux bénéficiaires de justifier l'utilisation du subside octroyé au moyen d'un « formulaire de renseignements dans le cadre du contrôle et de la demande de subside » établi en collaboration avec les services culture, sport, jeunesse. Il leur est demandé de joindre à ce formulaire leur dernier rapport d'activité et les comptes s'y rapportant, ainsi que leur programme d'activités et leurs projets.

Répartition des subsides :

Nom de l'Asbl subsidiée	Subsides 2016	Subsides 2017	Subsides 2018
Croix Rouge - Section Watermael-Boitsfort	500 €	500€	500€
Consultation O.N.E. «Trois Tilleuls»	500 €	500€	500€
Asbl «Jamais Eux Sans Toi»	1075 €	1075€	1075€
Coordination locale drogue - Bruxelles (hors commune)	-	-	-
«Ligue des Familles» - Section Watermael-Boitsfort	275 €	275€	-
Asbl «Les P'tits Créatifs»	-	-	-
«Information et Planning Familial»	800 €	800€	800€
«Office de Réadaptation Sociale»	175 €	175€	175€
Asbl «Service de Santé Mentale»	700 €	700€	700€
Asbl « Espace Rencontre »	650 €	650€	650€
Réseau Santé de Watermael-Boitsfort	-	-	-
Asbl «Arc-En-Ciel»	-	-	-
Asbl «Le Bateau Ivre»	300 €	300€	300€
Asbl «La Lune pour Rêver»	325 €	325€	325€
vzw «Zoniënzorg»	700 €	700€	700€
Asbl « La Maison du Bonheur »	300 €	300€	300€
Asbl « Pensionnat Henri Jaspar »	300 €	300€	300€
Asbl « Le petit vélo jaune »	-	-	275€
Total	6.600 €	6.600€	6.600€

Un subside exceptionnel a également été octroyé à la Croix Rouge - section locale de Watermael-Boitsfort afin de les aider à assumer les charges, à raison de 1000 € par an.

4.8. URBANISME, MOBILITE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIENE

URBANISME

Tel : 02/674.74.32

Fax : 02/674.74.25

Mail : urbanisme1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, Echevine

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 10 (secrétariat commun Urbanisme - Environnement - Mobilité)

Attributions générales du service

LES MISSIONS URBANISME

Le service de l'aménagement du territoire encadre et met en œuvre la politique de développement urbain de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux et participe à l'élaboration de projets communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne l'aménagement du territoire.

Le service de l'urbanisme instruit les demandes de permis d'urbanisme, organise les enquêtes publiques et les commissions de concertation. Il conseille et renseigne les citoyens. Il sensibilise les citoyens à la préservation du patrimoine et au développement durable. Il est en charge du contrôle et des infractions urbanistiques. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales en ce qui concerne l'urbanisme.

Accueil - Renseignements urbanistiques - Conseils

Instruction des demandes de permis d'urbanisme :

actes et travaux de construction, démolition, transformation, modification (aspect extérieur : vérandas, châssis, fenêtres de toitures*, enduits, isolation de façades, peintures, ...) ; travaux intérieurs ; abris de jardin* ; aménagements de jardins; terrasses), abattages d'arbres*... (* : Exonéré de frais de dossiers et de taxe communale)*

Cadastre (transmission au Service Public Fédéral Finances)

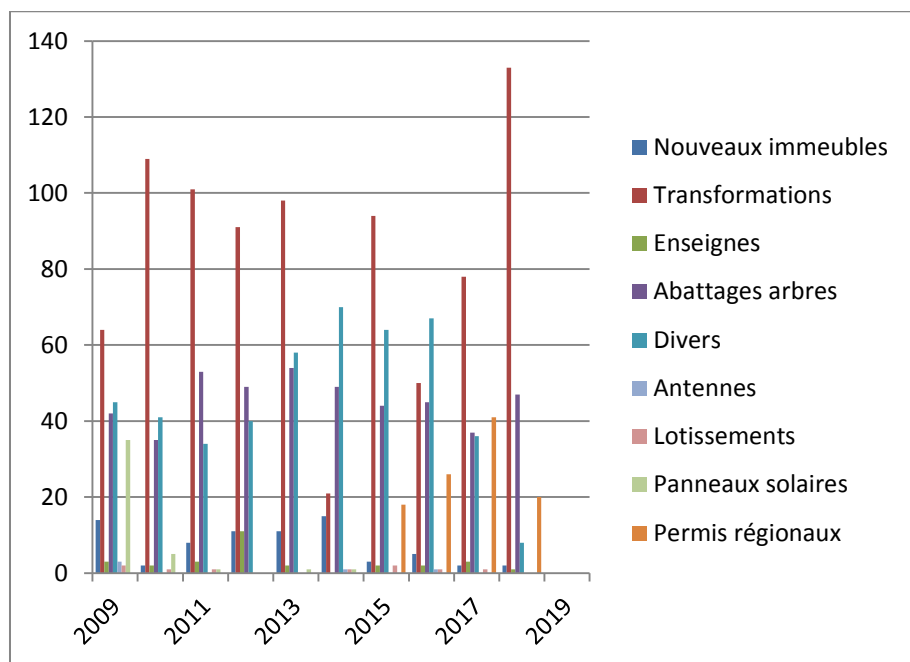
Recherche d'archives (permis, autorisations et plans d'immeubles)

1. PERMIS D'URBANISME

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Organisation des Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôles de l'exécution des permis
- Recours au Gouvernement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **203** permis d'urbanisme (exercice précédent: 170) répartis comme suit :

- **003** permis relatifs à des nouveaux immeubles (002)
- **93** permis relatifs à des transformations (133)
- **000** permis relatifs à des enseignes (001)
- **055** permis relatifs à des abattages d'arbres (047)
- **052** permis divers (008)
- **000** permis relatifs à des antennes (000)



* A partir de 2011, un nouvel arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dispense de permis d'urbanisme la pose de panneaux solaires dans la plupart des cas.

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **001** permis de lotir (exercice précédent : 001).

Les agents régionaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **001** procès-verbal de constat d'infraction (001).

Les agents communaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **004** procès-verbaux de constat d'infraction (000) et **000** constats de fin d'infraction (000).

Les renseignements urbanistiques ont conduit à la régularisation de **022** biens non conformes (036).

La Commission de concertation s'est réunie à **015** reprises (015) et a procédé à l'examen de **096** dossiers dont **083** soumis à des mesures particulières de publicité en application des dispositions du plan régional d'affectation du sol (109).

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **008** refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 009) et **000** refus de permis de lotir (exercice précédent : 001).

Le Fonctionnaire délégué a délivré **040** permis d'urbanisme (020) et **000** refus de permis d'urbanisme (001).

2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

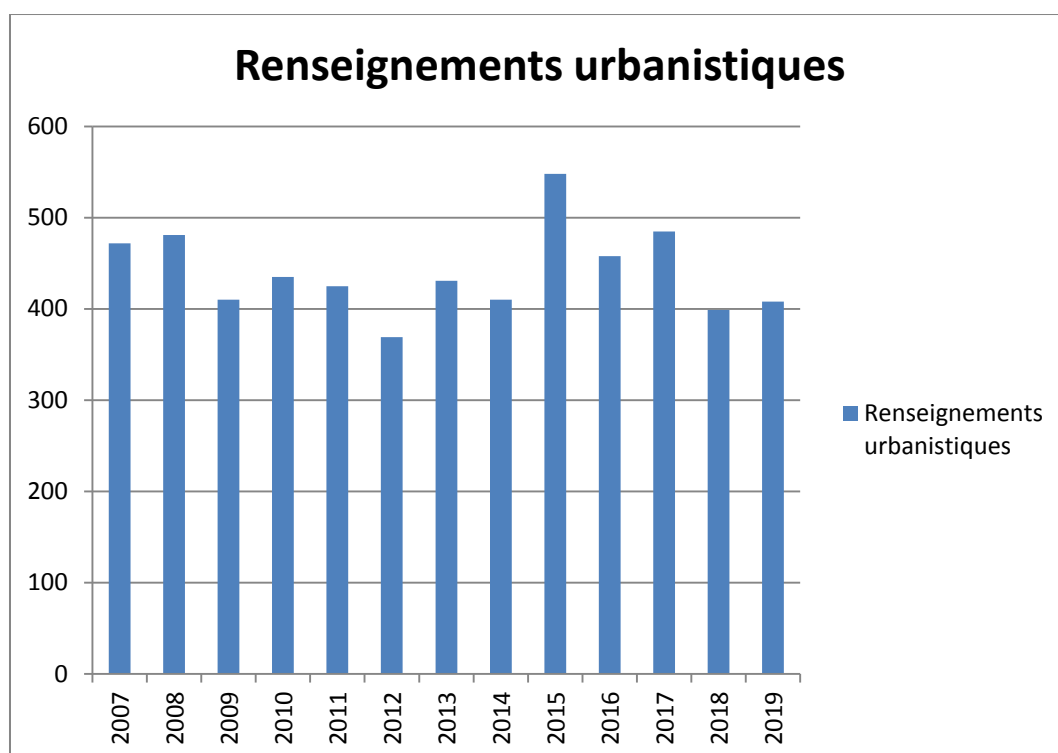
- Accueil et renseignements au public

L'accueil est accessible tous les matins pour les enquêtes publiques et tous les lundis, mardis et mercredis matin (sauf période d'été juillet-août) dans un bureau aménagé à cet effet

- Renseignements aux notaires

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu à **408** demandes de renseignements urbanistiques (exercice précédent 399)

- Rédaction de courriers



3. HEBERGEMENT TOURISTIQUE

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Délivrance d'attestation de conformité
- Rédaction de courriers

- **005** attestations de conformité (007)

4. PLANIFICATION

- Plan Communal de Développement.
Rapport
- Règlement Régional d'Affectation du Sol. Modification
Avis
- Plan Particulier d'Affectation du Sol zone 11 « Archiducs »
Etude en cours
- Règlement communal d'urbanisme (révision)

Etude en cours

- Plan d'Aménagement Directeur Herrmann-Debroux (Delta)
Avis
- Etude du réaménagement de la place E. Keym
Etude en cours
- Implantation d'une agora sportive avenue G. Benoit
Attribution du marché public de travaux
- Etude SLRB Logements Archiducs nord
Participation
- Etude relative aux voiries perméables en collaboration avec Bruxelles Environnement
Participation

4. DIVERS

- Propositions de projets d'aménagement dans le cadre du groupe de travail POLUTRA
- Confection de dossiers de demande de permis d'urbanisme relatifs à des bâtiments communaux ou à des abattements d'arbres en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Supervision de la mise en œuvre des installations d'éclairage public dans le cadre du plan lumière communal en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Participation au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM » - « NOVA 5.0 » et mise en place de l'application et de ses développements

5. Nouveautés - Evénements de l'année

- Attribution des marchés publics pour l'élaboration du plan particulier d'affectation du sol zone 11 « Archiducs »
- Etude de logements « Archiducs Nord » dans le cadre du « Plan Logement régional » (Action N° 38 - Agenda 21) et du « Plan Logement communal »
- Poursuite de la mise en œuvre du permis d'urbanisme relatif à l'aménagement d'une zone 30 dans la cité-jardin « Le Logis »
- Mise en œuvre du permis d'urbanisme pour l'aménagement de l'avenue E. Van Becelaere
- Etude pour le réaménagement de la place E. Keym

ENVIRONNEMENT

Tel : 02/674.74.34

Fax : 02/674.74.25

Environnement1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, Echevine
Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3 (2 x ½ partagés avec Mobilité)

Attributions générales du service

LES MISSIONS ENVIRONNEMENT

Le service environnement instruit les demandes de permis d'environnement, organise les enquêtes publiques et participe aux commissions de concertation en cas de permis mixte. Il conseille et renseigne les citoyens et les entreprises en matière d'installations classées. Il est en charge du contrôle et des infractions environnementales. Il sensibilise les citoyens à la préservation de l'environnement et organise des actions en ce sens. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales et participe à l'élaboration de projets régionaux et communaux en ce qui concerne l'environnement.

Accueil - Renseignements divers - Conseils

Instruction des demandes de permis d'environnement :
exploitation d'installations susceptibles d'occasionner des nuisances (bruit, déchets, pollution de l'air et de l'eau)

Gestion des plaintes environnementales (bruit, odeur, rejet d'air...)

Inspection des installations classées

Constataion des infractions

Promotion du compostage individuel et de quartier

Organisation de soirées d'information thématiques

1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Etude des dossiers - Visite des installations
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Participation aux Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôle des installations
- Recours au Collège d'Environnement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a procédé à l'examen des dossiers suivants :

02 Permis d'environnement classe 1A (exercice précédent : (02)

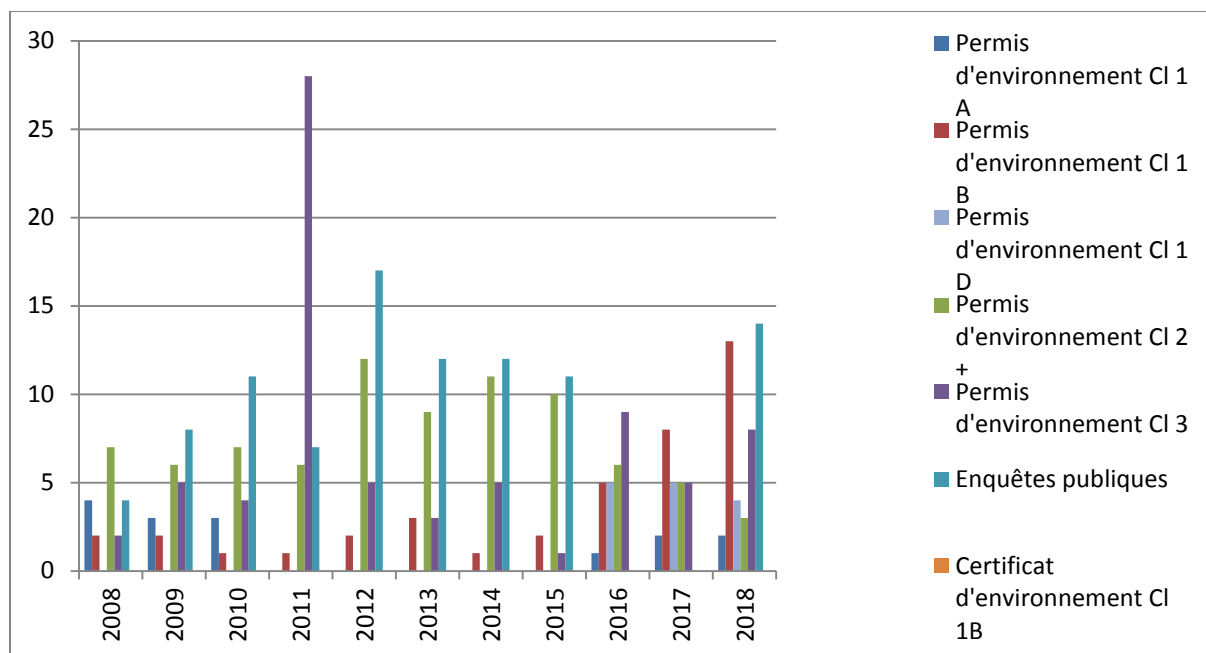
13 Permis d'environnement classe 1B (08)

04 Permis d'environnement classe 1D (05)

03 Permis d'environnement classe 2 et Installations Temporaires (05)

07 Permis d'environnement classe 3 (08)

00 Certificat d'environnement classe 1B (00)



Les agents communaux habilités par le Collège des Bourgmestre et Echevins ont dressé **00** procès-verbaux de constat d'infraction (exercice précédent : 00). **18** avertissements ont été envoyés à l'encontre de titulaires de permis d'environnement (04).

Dans le cadre de l'instruction des dossiers **15** enquêtes publiques ont été organisées (exercice précédent : 14).

2. PLAINTES ENVIRONNEMENT

- Visite chez les plaignants
- Inspection avec Bruxelles-Environnement / I.B.G.E.
- Rapports au Collège Echevinal

Le service de l'Environnement a procédé à l'examen de **03** dossiers de plainte (06).

3. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DIVERSES

- Opération Chats errants (prolongation de l'opération entamée en 1997) : suivi
- Opération « Maître-Composteur » (actions avec les Maîtres-composteurs de Watermael-Boitsfort) : suivi
- Economie d'énergie dans les bâtiments communaux : suivi (Action N° 10 - Agenda 21)
- Co-organisation de la « Donnerie » suivi (Action N° 24 - Agenda 21)

- Co-organisation des « Repair café » suivi (Action N°24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre des cours de cuisine dans le cadre des actions régionales Good Food
- Mise en œuvre des ateliers dans le cadre des actions régionales Zéro Déchet
- Mise en œuvre de l'octroi de primes aux particuliers pour la stérilisation et l'identification électronique des chats domestiques dans le cadre des actions régionales relatives au Bien Etre Animal

4. DIVERS

- Réunions relatives au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM », « NOVA 5.0 » volet environnement
- Réunions organisées par Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. (Gestion Permis Environnement, Groupe de travail Inspectorat-Communes, Division Inspection - Surveillance - Prévention - Autorisations ; bruit lié au transport, développement durable, infractions permis d'environnement, Eco-Label, Ordonnance Sol, nouvelles législations...)
- Réunions organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (BRULOCALIS)
- Rencontre concertation inter-réseaux - Agenda 21
- Participation à la coordination sociale dans le cadre de l'Agenda 21
- Réflexion sur le devenir des Agendas 21 en Région de Bruxelles-Capitale
- Mise en application de la législation « PICPOL »
- Plan Eau : bassin versant de la Woluwe (suivi)
- Stratégie alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale : Good Food
- Economie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale : Zéro Déchets
- Politique du Bien-Etre Animal : réunions à Bruxelles Environnement
- Reprise du chantier RER : réunions de chantier, visite de terrain

4 Nouveautés - Evénements de l'année

- Plan Bruit (QUIET BRUSSELS) de la Région de Bruxelles-Capitale : avis
- Parc Tercoigne : cession à Bruxelles Environnement
- Mise en œuvre de l'opération « Ici commence la mer »
- Mise en œuvre de la législation « son amplifié »
- Participation à la réflexion sur les lieux de baignades extérieurs en collaboration avec Bruxelles Environnement
- Participation à la réflexion sur l'éco-pâturage en collaboration avec Bruxelles Environnement
- Réaménagement des plantations d'arbres d'alignement du Berensheide, avenue des Naïades, avenue des Nymphes en partie (étude de terrain avec l'Administration régionale du Patrimoine et de l'Urbanisme) Introduction de la demande de permis d'urbanisme
- Organisation de la « Donnerie» (Action N°24 - Agenda 21)
- Organisation des « Repair café » (Action N°24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre du projet « Watermael-Boitsfort, commune équitable » (Action N°47 - Agenda 21) - suite
- Participation aux soirées « Cultiver en ville » organisées par la Région
- Participation au processus VILCO (Ville Collaborative) avec Bruxelles Environnement, Brulocalis, Citoyens des Quartiers Durables de Watermael-Boitsfort
- Participation à l'action régionale de Bruxelles Environnement « Réduction du bruit » (subside « radars préventifs » et « voirie perméable »)
- Renouvellement de l'accord de coopération avec Bruxelles Environnement

SANTE

Tel : 02/674 75 21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : santé1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, Echevin

Chef de service :

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/2

Attributions générales du service

Le service de la Santé a pour objectif d'inciter la santé sous toutes ses formes. Pour ce faire, des actions sont menées aussi bien envers le grand public qu'au sein même de l'administration.

Au côté du service de la Santé, le Comité Santé a pour tâche de remettre des avis et inciter des initiatives dans le domaine de la santé.

Ce comité, dont la composition reste ouverte, est principalement constitué de professionnels de la santé actifs dans notre commune, ainsi que de personnes qui de par leur expertise ou leur implication, servent de relais pour une certaine tranche de la population (CCCA par exemple).

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- Réunion du Comité de la Santé, sous la présidence de Jean-Claude Hariga, aux dates suivantes : 11.10.2018, 29.11.2018, 22.01.2019, 11.03.2019, 17.06.2019

Le Comité se veut être un service aux habitants.

Parmi les actions et/ou sujets abordés lors de ces réunions, citons :

- Obésité, ou de bonnes habitudes alimentaires pour une santé saine, surtout dans les écoles ;
 - La gestion de la sortie d'hospitalisation
 - Alzheimer : Café-Souvenirs et cours de gymnastique douce...
 - Journée mondiale de lutte contre le Sida ;
 - L'électro-sensibilité ;
 - Etc.
- Actions Santé : avec différentes actions (conférences, dépliants, calicots, manifestations diverses, ...), la Commune a mis l'accent sur les journées suivantes par les activités suivantes :
 - 19 septembre 2018 : Projection du film « L'échappée belle » dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer + distribution d'un flyer reprenant les activités proposées par Alzheimer Belgique au sein de la commune ;
 - 16 octobre 2018 : conférence sur les méfaits du sucre ouverte au grand public présentée par Gisèle Gual (Diététicienne nutritionniste) organisée à la gare de Watermael ;
 - 30 novembre 2018 : journée mondiale Sida. Mise en place d'un stand d'information sur la place Andrée Payfa-Fosséprez. Action en collaboration avec la plate-forme Prévention Sida et le Planning Familial. Sensibilisation du personnel communal par le port d'un petit ruban rouge ainsi que par l'adaptation de la signature électronique reprenant ce même petit ruban rouge et sensibilisation du grand public par la pose d'un grand calicot sur la Maison communale.
 - Le 22 janvier 2019 : rencontre avec les rhétoriciens de l'athénée de la Brise autour de la problématique du Sida et des maladies sexuellement transmissibles. Présentation par la plate-forme prévention SIDA et dialogue avec les jeunes ;

- 02 avril 2019 : conférence sur l'alimentation des seniors « Seniors : mangeons sain, vivons bien ! » animée par Willy Vandenschrick, conférencier certifié CERDEN à la gare de Watermael et ce à la demande du CCCA ;
 - 10 mai 2019 : organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique destinée au personnel de l'administration ainsi qu'au grand public via la présence d'un camion sur le parvis entre la Maison Communale et la Maison des Jeunes ;
 - 11 juin 2019 : organisation d'une table ronde en présence des ex-fumeurs de l'administration afin d'échanger leurs expériences respectives envers les fumeurs de l'administration souhaitant arrêter de fumer (dans le cadre de la journée mondiale sans tabac du 31 mai) ;
- Animations récurrentes Santé :
 1. **Alzheimer :**
 - a) **Café-Souvenirs Alzheimer**, tous les deuxièmes mardis du mois, entre 14h et 16h, à la gare de Watermael. Pour rappel, le Café Souvenir a pour but d'engendrer des discussions et des souvenirs auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées, et ce, grâce à l'aide spécialisée d'un ergothérapeute. Afin de bénéficier de l'aide spécialisée d'un ergothérapeute, une convention a été signée pour une durée de 3 ans avec l'asbl Alzheimer Belgique.
 - b) **Rendez-vous Psychomotricité**, tous les quatrièmes mardis du mois, entre 14h et 16h à la gare de Watermael. Toujours dans le cadre du subside de la Fondation Roi Baudouin dans le dossier Alzheimer, volonté de créer des sessions de gymnastique douce pour les patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Une nouvelle convention a pris effet le 1er octobre 2018 et a été conclue pour une durée déterminée de 3 ans, sans tacite reconduction.
 2. **ASBL Similes**
Tous les 4èmes mardi du mois, à partir de septembre, de 17h à 19h en la gare de Watermael. Similes épaula les familles et les patients atteints notamment de schizophrénie, troubles bipolaires, dépression, T.O.C, ... dans la défense de leurs intérêts matériels et moraux, en œuvrant notamment en faveur de l'amélioration des mesures sociales.
 3. **Projet Good Food dans les écoles**
Il est du souhait de l'Echevin de la Santé ainsi que du comité de la Santé de poursuivre la lutte contre l'obésité chez les enfants, qui avait vu le jour lors de la précédente législation. De ce fait, le service de la Santé a procédé à un cadastre dans toutes les écoles primaires du territoire (FR + NL) de ce qui était mis en place en matière de bonne alimentation et développement durable.
Suite à ce cadastre, une table ronde a été organisée en présence des différents protagonistes. De cette réunion, il ressort clairement que toutes les écoles, peu importe leur réseau ou leur régime linguistique, sont favorables à conscientiser les enfants - et leurs parents - à une alimentation plus saine, passant par des collations fruit-légume, la soupe et le recours à l'eau comme étant la boisson la plus saine.
La Commune souhaite inciter l'ensemble des écoles situées sur le territoire de la commune à évoluer vers une collation saine à 10h et l'eau comme boisson de base.
L'échevin de la Santé a rencontré les différentes directions des écoles primaires et maternelles de Watermael-Boitsfort pour prendre connaissance des projets existants et des problèmes rencontrés en matière d'alimentation et d'hygiène mais aussi pour encourager les différentes écoles à poursuivre la lutte contre l'obésité par l'adoption de la gourde et donc de l'eau ainsi que la promotion des collations saines.

Autres

- Le service a rencontré le Réseau Santé de Watermael-Boitsfort et fourni une aide par la confection d'une nouvelle affiche qui a été distribuée auprès du monde médical et des partenaires de la Santé.

HYGIENE

Service : Mobilité

Tel : 02/674.74.32

Fax : 02/674.74.25

Courriel : urbanisme1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Odile BURY, Echevine

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

LES MISSIONS HYGIENE

Le service de l'hygiène surveille, en collaboration avec l'AFSCA et BRULABO, les établissements en contact avec des denrées alimentaires accessibles au public. Il communique et relaie les mesures préconisées par les instances concernées en cas d'épidémie ou d'épizootie.

Les différentes missions qui incombent au service de l'Hygiène sont en fait partagées par les services de Police, des Travaux Publics, de l'Instruction Publique, de la Vie Economique, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

La Commune est affiliée à BRULABO (anciennement dénommé LIBCB). Ce Laboratoire œuvre tant au point de vue du contrôle des marchandises dans les grandes surfaces ou chez les petits commerçants, qu'au point de vue, par exemple, de la qualité des repas scolaires ou celle de l'eau dans les piscines communales.

Il analyse régulièrement les qualités hygiéniques, bactériologiques et nutritives des repas servis dans les établissements scolaires communaux et au CPAS.

Délivrance de Certificat d'Hygiène (lieux accessibles au public)

Hygiène des denrées alimentaires (lieux de fabrication, de vente) : contrôle des établissements

CONTROLES

- Visites des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers

Le Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie de l'Agglomération bruxelloise a effectué des contrôles sur le territoire communal qui ont donné lieu à des avertissements adressés par le Collège des Bourgmestre et Echevins aux établissements déclarés insatisfaisants.

DIVERS

- Echange de pratiques de terrain avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire)
- Echange de pratiques de terrain avec BRULABO

S.I.P.P.T.

Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail

Tel : 02.674.75.18

Fax : 02.674.75.10

Courriel : dmichaux@wb1170.brussels

Autorité responsable: Olivier Deleuze, Bourgmestre

Chef de service : Dominique Michaux

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Tout employeur est tenu de mener une politique en matière de bien-être et de disposer d'un service interne pour la prévention et la protection au travail.

La "loi bien-être" (loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail) constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail. En marge de cette loi, des arrêtés d'exécution sont également pris. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code sur le bien-être au travail.

Attributions générales du service

Assister l'employeur dans l'exécution de sa politique relative au bien-être.

Le bien-être est recherché par des mesures qui ont trait à :

- La sécurité du travail ;
- La protection de la santé du travailleur au travail ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail (violence, harcèlement,...) ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène du travail ;
- L'embellissement des lieux du travail ;
- Les mesures prises en matière d'environnement.

Dans le cadre de la gestion dynamique des risques :

- Conseiller, collaborer et assister concernant, entre autre, l'analyse des risques, l'analyse des accidents et les maladies professionnelles, l'organisation du travail, les instructions, la formation, l'accueil, le recours à des tiers, les procédures d'urgence,...
- Répondre aux obligations administratives telles que rapports mensuels, rapports annuels, communications, secrétariat du Comité de concertation.
- Etre à disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et du travailleur pour rendre des avis.

Dans le cadre des relations intra entreprise :

Travailler en collaboration avec les différents chefs de service.

Dans le cadre des relations inter entreprise :

Etre le Contact et l'interlocuteur en matière de bien-être pour toute personne qui visite l'Administration à titre professionnel comme le SEPPT, l'inspection du travail, les services de

contrôle techniques, les pompiers, les organisations représentatives (partenaires sociaux et organisations de conseillers en prévention),...

Missions habituelles.

- En matière de sécurité :
 - Analyse de risques
 - Analyse des accidents du travail
 - Recherche sur les caractéristiques techniques de nouvelles machines, outils,...
 - Emission d'avis sur des postes de travail, nouvelles machines, méthodes de travail, projet d'aménagement,
 - Suivi des contrôles périodiques des organismes agréés
 - Mise en conformité et entretien des ascenseurs
 - Avis sur équipement de protection individuelle
- En matière de sécurité incendie :
 - Réalisation de plans d'évacuation
 - Collaboration à l'établissement de plan interne d'urgence
 - Visites de prévention incendie en relation avec les pompiers et suivi
 - Entretien des moyens d'extinction (extincteurs, dévidoirs) et des moyens d'alerte.
 - Avis sur le placement de porte coupe-feu, éclairage de secours,...
- Obligations administratives :
 - Rapport annuel
 - Plan annuel quinquennal
 - Rapport mensuel
 - Rapports de visite
 - Tenue et mise à jour de la documentation du SIPPT (inventaire amiante, inventaire des produits chimiques,...)
- En matière la santé du travailleur :
 - Organisation des premiers secours et gestion de la pharmacie
 - Avis sur l'ergonomie du poste de travail
 - Avis sur l'utilisation de produits chimiques
 - Plan de gestion des assuétudes en collaboration avec GRH
- Dans le cadre de la charge psychosociale :
 - Relations avec les personnes de confiance de l'administration.
 - Analyse des actes de violence externe et proposition de solution en collaboration avec les différents acteurs.
- Dans le cadre de l'environnement : (en relation avec le service de l'environnement)
 - Organisation et gestion des actions techniques à mettre en œuvre en vue d'obtenir un permis d'environnement.
 - Prise de contact avec des organismes privés en vue d'établir des reconnaissances de l'état de sol.
 - Recherche sur des alternatives aux produits phyto-pharmaceutiques (herbicides, pesticides, ...)

- Mais aussi :
 - Visite des lieux de travail (rapports et suivis)
 - Tenue de la réunion mensuelle du comité de concertation ainsi que le suivi
 - l'hygiène des lieux de travail (cuisines crèches,),
 - Relations avec les différents acteurs de la prévention, externes à la Commune (médecine du travail, inspection du travail, pompiers, fond des maladies professionnelles,)
 - Proposition de formations en prévention spécifiques, adaptées aux travailleurs et en fonction des besoins en collaboration avec le service Formation

Événements marquants de l'année

Sécurité au travail :

- Analyse des risques sur le travail réalisé à l'imprimerie.
- Travail des étudiants : Evaluation des travailleurs étudiant.
- Amiante : suivi inventaire amiante (contrôle annuel, mise à jour)
- Amiante : publication sur le site internet de l'administration
- Visite des lieux de travail (bâtiments communaux, écoles, crèches, bibliothèques)
- Analyse de poste « concierge »
- Equipement de travail : permis tronçonneuse (service plantation)

Sécurité incendie :

- Relation avec le SIAMU, visites de prévention : Stade (co-accueil), Ecole de la Sapinière, crèche des Roitelets, Delvaux)
- Espace Paul Delvaux- stratégie d'évacuation incendie (plans, servitude, exercices d'évacuation, visites de prévention, travaux de compartimentage,)
- Réalisation d'exercices d'évacuation (Centre administratif, écoles Aigrettes, Colibri et Naïades, Crèche Roitelets,...)
- Mise en conformité incendie crèche des Roitelets (borne incendie, placement de compartimentage RF-monte charges,...)
- Analyse de risques incendie : Maison Haute

Protection de la santé des travailleurs :

- Analyse du poste de travail par une ergonome pour les travailleurs ayant des problèmes de postures, des TMS ou autres troubles de santé liés au poste
- Plan canicule
- Distribution de boissons chaudes aux travailleurs en extérieur durant l'hiver
- Procédure pour le transport urgent des personnes en cas d'accident

Risques psychosociaux :

- Appel à candidature interne -personnes de confiance.
- Note d'information et de bonnes pratiques sur le télétravail et le droit à la déconnexion.
- Et aussi, participation au projet diversité.

MOBILITE

Tél : 02/674.74.35

Fax : 02/674.74.25

Mobilite1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

1. LES MISSIONS MOBILITE

Le service de la mobilité encadre et met en œuvre la politique de mobilité de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux. Il participe à l'élaboration de projets de mobilité régionaux et communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne la mobilité. Il organise la « Journée Sans Voiture » et diverses actions de sensibilisation autour de la mobilité. Il est en charge du plan communal de déplacement d'entreprise. Il participe à la cellule POLUTRA (police - urbanisme - travaux publics) qui examine les questions locales de mobilité.

Gestion du Règlement Complémentaire Général en matière de circulation routière.

Participation à la cellule POLUTRA (analyse de problèmes de voirie par les services de police, de l'urbanisme et des travaux publics)

2. ACTIONS MOBILITE DIVERSES

- Participation à la Commission Régionale de Mobilité
- Journée sans Voiture 2018 : localisation des activités place L. Wiener
- Suite de l'action « En selle Mesdames, Messieurs ! »
- Poursuite de l'installation de stations de car sharing
- Poursuite de l'opération « Brevet du cycliste »
- Participation au Festival « En roue libre »
- Participation à l'action « Be Bright use a light »
- Etude participative de placement d'arceaux vélo
- Etude du placement de radars préventifs

3. DIVERS

- Réunions « Mobilité » organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (A.V.C.B. / BRULOCALIS)
- Réunions « Mobilité » organisées par Bruxelles Environnement (I.B.G.E.)
- Journée sans Voiture et SMOB 2018
- Colloque BYPAD
- PICPOL hiver 2018-2019
- Soutien régional aux actions communales de mobilité
- Fermeture de la chaussée de La Hulpe (partie régionale en concertation avec les services régionaux) - suite

- Rénovation de la piste cyclable régionale avenue J.-H. Delleur et chaussée de La Hulpe (concertation avec les services régionaux) - suite
- Réunions relative au développement d'un réseau régional de bornes de recharge électrique
- Charroi communal : réflexion sur le partage des véhicules des services (hors Centre Technique)
- Visite de Rotterdam avec Bruxelles-Mobilité (formation continuée CeMA)

4. Nouveautés - Evénements de l'année

- Brevet du cycliste : autonomie
- Journée sans Voiture 2018
- Mise en place des zones 30 - suite
- Avis relatif au plan régional de mobilité « Good Move »
- Avis relatif à la demande de rénovation de la piste cyclable régionale Delleur- La Hulpe introduite par Bruxelles Mobilité
- Etude d'aménagement d'une voie verte le long de la ligne de chemin de fer L26
Participation aux réunions du comité d'accompagnement
- Etude de mobilité du quartier « La Futaie - Coccinelles » en collaboration avec la STIB et Bruxelles Mobilité
- Mise en œuvre d'une prime pour la réparation des vélos
- Mise en œuvre d'une zone bleue dans les rues limitrophes de la commune d'Ixelles
- Mise en œuvre du garage à vélos pour les employés de l'administration communale
- Mise en place de boxes vélos

4.9. REGIE FONCIERE

REGIE FONCIERE

Tel : 02/674.74.42

Fax : 02/674.75.10

Courriel : regie.fonciere@wb1170.brussels

Autorité responsable : Benoît THIELEMANS, Echevin

Chef de service : Jean-Louis STELLIAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6

Attributions générales du service

La Régie Foncière communale a été créée en 1977 et assure la gestion du patrimoine privé communal. A ce titre, elle met en location principalement des logements publics, et accessoirement des garages, des commerces, des bureaux, des ateliers d'artistes, ainsi que des parcelles de potagers. Elle en assure la gestion locative journalière, la gestion des candidatures et attributions, la gestion technique et l'entretien du patrimoine ainsi que la gestion financière.

La Régie Foncière Communale réalise des travaux de rénovation du patrimoine privé communal et des travaux de construction afin de créer de nouveaux logements publics. Elle dispose d'un budget séparé du budget communal.

En 2015, le nouveau règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une commission d'attribution composée de fonctionnaires communaux.

En 2018, une grille des loyers a été approuvée par le Conseil communal et le règlement d'attribution a été amendé.

En 2019, l'indexation annuelle de la grille des loyers 2018, selon l'indice santé de référence de décembre 2018, et des amendements au règlement d'attribution ont été approuvés par le Conseil communal du 15/10/2019.

Description et évaluation du parc immobilier en 2019

Le parc immobilier privatif se compose de 5 catégories :

1. Les Logements : 115 biens
2. Les parkings : 51 emplacements
3. Les locaux : 10 biens
4. Les commerces : 8 biens
5. Les infrastructures sportives : 1 bien

Soit **185** biens en gestion locative.

1. Les Logements

La catégorie des logements se compose de 8 sous-catégories

1. Les logements sociaux : 48 biens
2. Les logements modérés : 53 biens
3. Les logements modérés - PMR : 3 biens
4. Les logements aux prix du marché : 2 biens
5. Les logements communautaires loués par des ASBL : 3 biens
6. Les logements loués par la commune : 3 biens
7. Les logements d'urgence : 1 bien
8. Les logements loués par le CPAS : 2 biens.

Soit **115** logements en gestion locative

2. Les parkings

La catégorie des parkings se compose de 3 sous-catégories

- Les garages : 24 emplacements
- Les emplacements : 23 emplacements
- Les emplacements 2 roues : 5 emplacements

3. Les locaux

La catégorie des locaux se compose de 3 sous-catégories

- Les ateliers d'artiste : 4 biens
- Les bureaux loués à des privés : 2 biens
- Les bureaux loués à des ASBL : 4 biens

4. Les commerces

La catégorie des commerces se compose de 2 sous-catégories

- Les commerces loués à des privés : 5 biens
- Les commerces loués à des ASBL : 3 biens

5. Les infrastructures sportives

- Manège loué à une ASBL : 1 bien

CANDIDATS LOCATAIRES ET LOCATAIRES

1. CANDIDATS-LOCATAIRES

Le tableau ci-dessous fournit une description détaillée des candidats-locataires par catégorie :

BILAN DES INSCRIPTIONS AU REGISTRE FIN 2019

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	551	211	142	105	86	7
Modérés	151	52	38	38	22	1
Pdm	2	2				
Total	704	265	180	143	108	8

BILAN DES RADIATIONS AU REGISTRE FIN 2019

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	293	133	67	62	20	11
Modérés	57	20	11	19	6	1
Total	350	153	78	81	26	12

2. ATTRIBUTIONS 2019

ADRESSE DU BIEN	NUM.	ETAGE	CATEGORIE	CH.	SURFACE M ²	TYPE	COMPOSITION FAMILIALE	LOYER €	TYPE DE CANDIDATURE
Heiligenborre	184	Unifamiliale	Social	2	73	Maison	1 adulte 2 enfants	187,50	Candidature
Martin-Pêcheur	20	B0	Modéré	2	81	Appartement	1 adulte 1 enfant	715,00	Candidature
Brebis	55	Unifamiliale	Modéré	3	157	Maison	1 adulte 3 enfants	900,00	Candidature
Gratès	50	Unifamiliale	Modéré	3	131	Maison	2 adultes 3 enfants	875,00	Mutation positive
Pêcheries	63A	Unifamiliale	Modéré	3	139	Maison	2 adultes 2 enfants	900,00	Prolongation bail
Pêcheries	63B	Unifamiliale	Modéré	4	178	Maison	2 adultes 6 enfants	1.000,00	Prolongation bail
Martin-Pêcheur	20	C2	Modéré	4	136	Appartement	2 adultes 2 enfants	925,00	Prolongation bail
Hulpe	489	Unifamiliale	Modéré	2	67	Maison	1 adulte	446,21	Prolongation bail
Hulpe	214	2G	Modéré	2	90	Appartement	2 adultes 1 enfant	750,00	Prolongation bail
Van Becelaere	10	Rez	Modéré	2	75	Appartement	2 adultes 2 enfants	800,00	Prolongation bail
Olivier	61	3ème	Modéré	2	99	Appartement	1 adulte 2 enfants	750,00	Prolongation bail
Heiligenborre	192	Unifamiliale	Modéré	2	120	Maison	1 adulte 2 enfants	700,00	Prolongat

ADRESSE DU BIEN	NUM.	ETAGE	CATEGORIE	CH.	SURFACE M ²	TYPE	COMPOSITION FAMILIALE	LOYER €	TYPE DE CANDIDATURE
Martin-Pêcheur	20	PV-03	Parking			Voiture		46,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-14	Parking			Voiture		45,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-15	Parking			Voiture		45,00	Candidature

Soit 12 attributions de biens et 3 attributions de parking.

3. GRILLE DE LOYER

GRILLE DES LOYERS - RF 2018 LOGEMENT MOYENS					
Typologie du logement	Logement de petite surface	Logement de surface moyenne	Logement de grande surface		Supplément pour jardin
	- de 55 m ²	55 m ²	+ de 55 m ²		
1CH	€ 562	€ 587	€ 613	+	€ 51
	- de 85 m ²	85 m ²	+ de 85 m ²		
2CH	€ 715	€ 741	€ 766	+	€ 51
	- de 100 m ²	100 à 120 m ²	+ de 120 m ²		
3CH	€ 817	€ 843	€ 868	+	€ 51
	- de 120 m ²	120 à 150 m ²	+ de 150 m ²		
4CH	€ 919	€ 945	€ 971	+	€ 51
	- de 150 m ²	150 à 180 m ²	+ de 180 m ²		
5CH	€ 971	€ 996	€ 1.022	+	€ 51

Approbation de la grille en séance du Conseil Communal du 15 mai 2019.

Indexation annuelle selon indice santé de référence de décembre 2019.

Aperçu des marchés publics - Travaux de construction et d'aménagements

PHASE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENTS	MONTANT	BUDGET	FIRME
Exécution	4-6 Heiligenborre - Reconstruction de 2 maisons			
	** Stabilité et architecture	786.958,82 €	Attribué	R. DE COCK SA Entreprises réunies
	** Aménagement des abords	14.378,38 €	Attribué	MALICE S.A.
Exécution	Rénovation 194 Heiligenborre - salle de bain et wc séparé	12.851,43 €	Dépensé	Karim SOUSSI - ENTREPRISE
Exécution	61 rue Edouard Olivier - Remplacement de 3 chaudières	12.606,58 €	Dépensé	LEGRAND- EYLENBOSCH Chauffage
Exécution	Rénovation de la façade et cage d'escalier du bâtiment 118, Rue Middelbourg	18.224,00 €	Dépensé	REBETON
Exécution	7 Heiligenborre - Renouvellement de la toiture de la piste du manège	30.470,06 €	Dépensé	Toitures JULIEN sprl
Etude	Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès			
	** Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès	267.314,74 €	Estimation	
	** Travaux de peinture d'une maison d'habitation 44 rue Gratès	9.463,26 €	Estimation	
Attribution	118/130 Middelbourg - Communs - Aménagement de locaux vélos et poubelles	9.403,28 €	Attribué	K. SOUSSI
Exécution	Rénovation du 55 rue des Brebis	28.500,00 €	Attribué	COREBAT
Attribution	Placement d'une nouvelle cuisine - 186 Heiligenborre	5.520,00 €	Attribué	ORMIX sprl (IXINA)
Attribution	Hospice Communal & Major Brück - Sécurisation des caves	3.700,00 €	Attribué	Simon BOURGEOIS

ANNEXES

PLAN D'ACTION ENERGIE DURABLE - WATERMAEL-BOITSFORT

POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE CO2

DANS LA SPHERE PUBLIQUE → ACTION DIRECTE DE LA COMMUNE ET DES SES ENTITES

BATIMENTS

Bâtiments publics communaux (Plan Kyoto)

OBJECTIF : -40% d'émissions de CO2 en 2030

- Connaissance et contrôle
 - Relevés, dataloggers, Nrclick
 - Suivi des investissements (Calypso, Delvaux, ...) ★
 - Cadastre énergétique
 - Reporting
 - Audits énergétiques
- Conduite des installations
 - Maîtrise des régulations ★
 - Gestion saisonnière du chauffage ★
 - Formation des techniciens communaux ★
 - Référent énergie par bâtiment ★
- Sensibilisation des usagers
 - Actions périodiques pour rappeler les comportements anti-gaspillage ★
- Travaux
 - Petites interventions
 - Investissements (priorités en fonction des audits, des nécessités fonctionnelles et des opportunités de subsides) ★
- Approvisionnement
 - Marchés conjoints de fourniture d'énergie
 - Electricité 100% verte

Régie foncière

- Cadastre énergétique
- Rénovation énergétique
- Plan logement communal
- Photovoltaïque

Ville et Forêt

- Rénovation énergétique
 - Hulpe, Brebis, Garennes
 - Chablis Taillis (140 logements)
- Photovoltaïque

CPAS

- Rénovation énergétique
- Extension de la maison de repos

ECLAIRAGE PUBLIC

- Plan lumière
- Eclairages des fêtes

TRANSPORTS

- Infrastructures pour vélos
- Flotte communale

PRODUCTION LOCALE D'ENERGIE

- Veille des énergies renouvelables

DANS LA SPHERE PRIVÉE → SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS

HABITANTS

Tous logements

- Partenariat avec la MEH
- Partenariat avec la cellule énergie du CPAS
- Achats groupés d'énergie et autres
- Actions de sensibilisation

Cités jardins

- Concertation énergie
- Actions adaptées à la typologie du bâti

Grands immeubles

- Actions adaptées à la typologie du bâti

ACTIVITES PAR SECTEUR

Ecoles

- Sensibilisation et partage d'expérience

Commerces

- Sensibilisation et partage d'expérience

Bureaux

- Sensibilisation et partage d'expérience